L'ESPAGNE POLITIQUE

TROISIÈME PARTIE (1).

LES COMMENCEMENS DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE.

I.

Il est des enfans qui naissent sous de tristes auspices, la nature comme la fortune les a maltraités. Ils sont condamnés à une existence tourmentée, souffreteuse, et menacés d'une fin précoce. Cependant ils ne laissent pas de vivre; — on peut appeler de toutes les sentences, à la condition de joindre l'esprit de conduite au courage et à la foi dans l'avenir.

On ne peut nier que la république espagnole ne soit venue au monde dans de fâcheuses conjonctures. Tout paraissait lui être contraire; les fées qui ont présidé à sa naissance semblaient avoir maudit son berceau. L'une lui avait dit : Ton état civil sera un imbroglio suspect que tu auras grand'peine à débrouiller. Une autre l'avait dotée d'ennemis dangereux, une troisième d'amitiés compromettantes. Une quatrième, brochant sur le tout, lui annonça que le monde la traiterait en enfant trouvé, ramassé au coin d'une borne, et se refuserait obstinément à reconnaître sa légitimité. Toutes ces prédictions se sont accomplies, car les fées ne mentent point. La pauvre fille a vu deux pères revendiquer l'honneur de lui avoir donné le jour, et peu s'en est fallu qu'elle n'ait péri victime de

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre et du 1er octobre.

leur querelle. Ni les ennemis acharnés, ni les amis inquiétans, don plus fatal encore, ne lui ont manqué, et, à l'exception d'une très petite république, l'Europe entière persiste à ne la point admettre dans sa société. Aussi, sur la foi de ces pronostics, les gens qui aiment à vaticiner ne lui accordaient pas vingt jours d'existence. Cependant, quels que soient ses futurs destins, elle est encore debout, et sa santé, qui a résisté à de cruelles atteintes, paraît s'être raffermie par la lutte. Si elle gagne son procès, elle devra tout à elle-même; elle pourra se vanter que son courage et son désir de vivre ont tout fait, que ni les étoiles ni les hommes ne l'ont aidée.

A qui des radicaux ou des républicains appartenait légalement la république proclamée à Madrid le 11 février 1873? Les premiers avaient des droits sérieux à faire valoir. Sans leur adhésion, sans leur concours, rien n'aurait pu se faire; ces royalistes récemment convertis disposaient de la majorité dans les cortès, et la question avait été tranchée par cette majorité. Toutefois leurs anciens adversaires et leurs nouveaux alliés alléguaient qu'un parti qui a longtemps combattu une forme de gouvernement et ne l'accepte que de guerre lasse, par une sorte de résipiscence tardive, est mal placé pour présider à son installation, — que de ci-devant ministres du roi Amédée seraient en butte aux perpétuelles suspicions des patriotes, que d'ailleurs, si les radicaux avaient voté la république, les circonstances qui venaient de rendre son avénement inévitable avaient été adroitement ménagées par les républicains, qu'aux républicains seuls revenaient les honneurs de la victoire. Il est certain que leur chef, M. Figueras, habile manœuvrier politique, s'était chargé du premier rôle dans l'intrigue parlementaire dont l'abdication du roi Amédée fut la conséquence. Convaincu que le jeu même des institutions devait amener fatalement la chute de la royauté, on l'avait vu réprouver les folles insurrections fomentées par les violens et les incorrigibles de son parti, recommander à tout son monde la patience et l'attention, dont il attendait plus que d'une émeute, et on lui attribue généralement le mérite d'avoir inventé ce fameux coup de partie, cette affaire des artilleurs qui contraignit le roi à s'en aller.

Les radicaux se flattaient que leurs services seraient reconnus; mais ils n'osaient pas trop les vanter. La politique elle-même a ses pudeurs, et il est difficile de dire tout haut, même en espagnol : « Nous vous avons sacrifié notre roi; ce beau trait mérite récompense. » En revanche ils alléguaient, non sans quelque apparence de raison, que les républicains ne pouvaient se passer de leur alliance, qu'elle leur était nécessaire pour donner à la république une as-

siette solide. « Vous êtes, leur disaient-ils, des théoriciens, des idéologues, peut-être des utopistes. Sans contredit, vous avez employé vos veilles à creuser les grands problèmes, à méditer sur les lois primordiales de la société; mais, ayant toujours vécu sur les bancs de l'opposition, l'occasion vous a manqué d'apprendre le maniement des affaires. Vous vous piquez d'être des hommes de principes; peut-être en avez-vous trop, — nous vous aiderons à vous débarrasser de ceux qui pourraient vous gêner. Croyez-nous, vous avez besoin de conseillers prudens et bien intentionnés, qui vous rappellent qu'on ne gouverne pas ce monde avec des songes. Permettez-nous de guider votre jeune inexpérience, de mettre à votre disposition les trésors de notre sagesse. »

Malheureusement les républicains goûtaient peu leurs propositions. L'exemple du duc d'Aoste leur servait d'avertissement. Après avoir été les tuteurs d'un roi, les radicaux aspiraient à devenir les mentors de la république; elle n'était pas disposée à recommencer à ses frais une douloureuse expérience, à laisser ceindre son front d'une couronne d'épines. Au surplus, les idéologues qu'ils prétendaient débourrer et dégauchir croyaient pouvoir se passer de leurs leçons. Ils répondaient à ces obligeans donneurs de conseils : « Personne n'honore plus que nous votre mérite et vos lumières, mais êtes-vous bien sûrs que nous en soyons nous-mêmes absolument dépourvus? Laissez-nous faire, nous nous formerons assez vite à l'art du gouvernement, nous vous étonnerons par la rapidité de nos progrès. D'ailleurs, si la science a son prix, la foi et la bonne foi en ont encore davantage. Le pays vous soupçonne de vous être accommodés de la république comme d'un expédient nécessaire, en attendant que le hasard ou votre sagacité bien connue vous en suggère un meilleur. A tort ou à raison, les conversions instantanées sont toujours un peu suspectes. Les opérations de la grâce sont enveloppées d'un mystère qui donne beau jeu à la malice des mécréans, et, quand le chemin de Damas devient une route très fréquentée, le public est tenté de croire que les ambitieux trouvent leur compte à s'y promener. A bon entendeur salut, résignez-vous pour quelque temps à l'humble rôle de néophytes. L'église vous est ouverte comme à tout le monde, venez-y faire vos dévotions et vous instruire dans les choses saintes, mais permettez-nous d'officier. »

En Espagne, les événemens vont vite, les pièces classiques n'y ont que trois journées ou trois actes. L'accord qui avait prévalu et semblait assuré par une équitable distribution des portefeuilles ne dura que peu de jours. Ne pouvant obtenir le désistement volontaire des radicaux, les républicains les mirent en demeure, leur

annoncèrent qu'ils leur abandonnaient la place ainsi que le soin de faire entendre raison au pays et de maintenir l'ordre. M. Martos, qui avait succédé à M. Zorrilla dans le commandement en chef de son parti et qui avait réussi à supplanter M. Rivero dans la présidence des cortès, releva fièrement le gant, et l'un des premiers jours du carnaval, pendant que les masques encombraient de leur foule joyeuse le Prado et la Fuente Castellana, on put croire que Madrid allait se transformer une fois de plus en champ de bataille. Les clubs ayant pris les armes, le président des cortès appela résolûment à la défense du congrès les troupes dont il pouvait disposer et une partie de la milice, les anciens *voluntarios de la libertad*, recrutés parmi la petite bourgeoisie, dont le concours lui était acquis. La nuit du 22 au 23 février fut employée à des préparatifs de combat; le conflit semblait inévitable et imminent, quand au matin M. Martos, sentant faiblir sa résolution, proposa un arrangement qui était un aveu d'impuissance et déguisait mal sa défaite.

La conduite du *caudillo* radical a été sévèrement qualifiée par son parti; on l'accusa de pusillanimité, presque de trahison. Jamais accusation ne fut plus injuste. Le premier mérite d'un homme politique est de démêler nettement ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, et il est par momens des influences secrètes, inaperçues du commun des mortels, qui engourdissent les bras armés pour le combat et brisent les plus fermes volontés. Jacob lutta jusqu'à l'aube avec le céleste inconnu; quand le jour parut, bien qu'il n'eût reçu aucune blessure, il se trouva que l'os de sa hanche était démis. Comme le patriarche, après s'être débattu toute la nuit contre ses pensées, M. Martos sentit qu'il avait souffert je ne sais quelle mortelle atteinte, et il rendit les armes à son invisible vainqueur.

Son seul tort était d'avoir rêvé quelque temps une résistance impossible et de s'être abusé sur la situation. Quel appui sérieux pouvait offrir aux radicaux une majorité parlementaire qui s'était discréditée en se prêtant au renversement des institutions existantes commises à sa garde, et en proclamant un régime nouveau sans en appeler au pays et à l'opinion? Il n'est pas besoin qu'une assemblée vive douze ans pour mériter le titre de parlement-croupion, il suffit qu'elle outre-passe ses pouvoirs, qu'elle excède son mandat, qu'elle paraisse imposer ses volontés à ses électeurs dont elle brave ou méprise les avertissemens. M. Martos s'est ravisé en temps utile, il a compris que la destinée de tous les longs parlemens est de traîner une existence pénible et précaire jusqu'au jour où une tempête ou un sabre les balaie. Grâce à la transaction qu'il proposa et fit agréer par son parti, une telle extrémité fut épargnée à la chambre qu'il

présidait. On convint que tous les portefeuilles feraient retour aux républicains, on fixa une date prochaine pour l'élection de cortès constituantes, et on sauva les apparences en stipulant que l'assemblée qui avait ainsi passé condamnation ne se dissoudrait pas avant d'avoir voté quelques projets de lois. C'était accorder à la garnison les honneurs de la guerre, mais personne ne se dissimulait qu'elle avait capitulé. M. Figueras se chargea de verser un peu de baume sur les blessures du vaincu par quelques complimens courtois, quelques promesses vagues, genre d'éloquence où excelle ce grand maître en artifices oratoires.

Ce dénoûment divertit et charma toute l'Espagne. Les intransigens firent éclater bruyamment leur joie, ils ne conçoivent pas le bonheur sans bruit. Pour être moins tumultueuse, l'allégresse des conservateurs ne fut pas moins vive, tant la conduite trouble des radicaux et leurs menées équivoques les avaient rendus impopulaires. Un écrivain du XVIII[e] siècle, qui ne ménageait pas toujours ses termes, a flétri « ces petits brouillons, ces petits intrigans, à qui leurs petits talens, qui les font parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. » Une sentence si dure ne pouvait s'appliquer aux radicaux, dont plusieurs avaient montré de grands talens, dignes des premières places; mais à quoi paraissaient-ils les avoir employés? A renverser le trône, dans l'espérance de confisquer la république à leur profit. L'Espagne n'admettait pas que des hommes qui, le 11 février à cinq heures, étaient les ministres d'un roi, trois heures plus tard fussent les ministres d'une république. Elle applaudit à leur déconvenue, comme bat des mains un parterre qui voit à la fin d'une troisième journée un habile se laisser prendre à son propre panneau. Il semblait que ce fût un acte de justice, l'un de ces cas trop rares où la destinée se charge de prêter main-forte à la morale et de démontrer que, s'il est utile pour réussir de n'avoir pas de principes, cela n'est pas toujours suffisant.

Toutefois cet événement, qui fut regardé comme une victoire du parti républicain, était pour la république un danger et une disgrâce; les esprits modérés et judicieux en sentirent sur l'heure les conséquences. La maladie des démocrates en tout pays est l'esprit de coterie ou d'intolérance; ils se flattent de pouvoir être impunément exclusifs; ils se plaisent à multiplier les difficultés avant d'admettre un catéchumène dans la communion des fidèles, quand il leur importe au contraire plus qu'à tout autre parti d'acquérir partout des adhérens. La république n'étant une vérité que si elle repose sur la souveraineté nationale, on ne peut concevoir qu'elle devienne la propriété d'une secte qui, pour justifier son privilége,

invoque une sorte de droit divin et le mystère d'un dogme. D'autre part, cette forme de gouvernement, qui a l'avenir pour elle, étant condamnée à inspirer longtemps encore des défiances et des aversions irréfléchies aux classes possédantes comme à une partie des classes laborieuses, personne n'a plus d'autorité pour lui gagner les cœurs que les nouveaux convertis qui l'ont acceptée par raisonnement et qui expliquent de sang-froid les motifs de leur conversion. Les républicains espagnols pouvaient tirer de grands avantages de leur alliance avec les radicaux. Elle leur eût procuré un accroissement de forces qui n'était pas à dédaigner; ils n'auraient pas été réduits à confier l'administration des provinces et la conduite de l'armée à des personnages subalternes, sans étoffe et sans crédit, incapables de commander aux passions, de prendre quelque empire sur les foules. Par leur rupture avec leurs alliés, ils se trouvaient à la fois moins armés contre les entreprises de leurs ennemis et plus dépendans de leurs redoutables amis, tourbe d'aventuriers à l'égard desquels ils allaient être condamnés à une politique de concessions, de faiblesse, de périlleuses complaisances, qui a failli perdre la république quelques mois à peine après son avénement.

II.

Le danger le plus pressant qu'eût à conjurer le gouvernement provisoire était le carlisme, cette maladie organique de l'Espagne, tour à tour moins grave ou plus dangereuse qu'il ne semble, qui lorsqu'on désespère du malade se ralentit subitement, et quand on le croit guéri reparaît comme par miracle. C'est ici le lieu d'étudier de plus près ce parti singulier et cette bizarre destinée.

En apparence, le carlisme représente le principe de la légitimité; mais ce n'est qu'une apparence. Don Carlos ne peut invoquer à l'appui de ses prétentions qu'un droit contestable et contesté. La reine Isabelle est arrivée au trône non par une émeute victorieuse ou par une révolution de palais, mais par l'abolition de la loi salique, que les Bourbons avaient importée de France, et par un retour à l'ancien droit traditionnel, qui jadis avait donné à la Castille le plus glorieux de ses souverains dans la personne de la première Isabelle. La fille de Ferdinand VII n'a point usurpé la couronne, elle l'a héritée de l'histoire, et ce n'est point pour une vaine question de procédure qu'une partie de ses sujets lui a fait la guerre durant sept ans. Son crime était de s'appuyer sur le libéralisme, qui en Espagne signifiait surtout l'affranchissement du territoire, possédé sur une immense étendue par des couvens et des chapitres,

et l'émancipation des esprits, gouvernés jusqu'alors par les prêtres. Le clergé ne pouvait se résigner à cette double dépossession; il entendait conserver son droit de domaine et sur la terre et sur les âmes, et on ne sait ce qui l'indignait le plus de voir ses propriétés converties en biens nationaux ou l'école et la loi soustraites à son empire. Il conclut un traité avec don Carlos, et ce pacte a été fidèlement observé par les deux parties, qui associaient à jamais leurs intérêts. Le carlisme est une conspiration permanente contre le principe de la société moderne et de l'état laïque. Ainsi s'expliquent l'opiniâtreté de ses efforts, les fureurs qu'il souffle dans les âmes, l'inhumanité des moyens qu'il emploie; on sent que le prêtre a passé par là :

Abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'église.

Ainsi s'explique également l'énergie des résistances qu'il rencontre. Il est assez fort pour survivre à ses défaites, mais la victoire lui échappe sans cesse. L'Espagne sent que dans cette lutte il s'agit pour elle non de substituer une branche royale à une autre, mais de sauver toutes ses libertés, tout ce qu'elle aime et respecte, tout ce qui fait qu'au XIXe siècle un peuple figure réellement sur la carte d'Europe.

Si l'on en jugeait par certains chapitres de son histoire, on serait tenté de se représenter la péninsule ibérique comme la terre classique du fanatisme. Il n'est pas de pays au contraire où les dissidences religieuses et politiques engendrent moins d'acrimonies ou de haines personnelles. Les oppositions de sentimens n'y compromettent ni la sûreté des amitiés ni l'agrément des relations; on y réfute son adversaire, on le persifle, on le raille, mais on ne sent pas le besoin de l'exterminer; nulle part les discussions passionnées ne se concilient plus facilement avec l'indulgence pour le caractère et l'opinion d'autrui. Jean-Jacques Rousseau n'a pas manqué ce trait dans la peinture qu'il a tracée de l'homme le plus accompli qu'il ait connu, de l'Espagnol Emmanuel de Altuna : « Il était trop fier pour être vindicatif, et je lui ai souvent ouï dire avec beaucoup de sang-froid qu'un mortel ne pouvait pas offenser son âme. A l'extérieur, il était dévot comme un Espagnol, mais en dedans c'était la piété d'un ange. Hors moi, je n'ai vu que lui seul de tolérant depuis que j'existe. Il ne s'est jamais informé d'aucun homme comment il pensait en matière de religion. Que son ami fût juif, protestant, turc, bigot, athée, peu lui importait, pourvu qu'il fût honnête homme. Obstiné, têtu pour des opinions indifférentes, dès qu'il s'agissait de religion, même de morale, ils se recueillait, se taisait ou disait simplement : Je ne suis chargé que de moi. »

Bien loin que l'Espagnol soit superstitieux et fanatique par tempérament, comme l'a soutenu l'auteur de l'*Histoire de la civilisation en Angleterre*, il s'est montré au moyen âge le plus libéral de tous les peuples, et il eut la gloire de donner les premiers exemples de tolérance religieuse aussi bien que de liberté constitutionnelle. La Péninsule était partagée en une foule de petits états chrétiens ou maures, qui entretenaient entre eux d'actives relations et souvent contractaient des alliances. Tel prince catholique avait des vassaux musulmans, que lui-même armait chevaliers; on le voyait attirer à sa cour des médecins, des philosophes, des poètes, des artistes infidèles, qu'il s'attachait par ses bienfaits. On s'empruntait réciproquement des usages et des idées. En règle générale, les rois maures autorisaient leurs sujets de toutes croyances à pratiquer librement leur culte, et dans les territoires reconquis par la croix les sectateurs du Coran conservaient souvent leurs mosquées. On voit à Tolède de nombreux monumens d'architecture arabe postérieurs à la conquête chrétienne; construits avec de l'argent catholique, ils sont l'ouvrage d'architectes mahométans demeurés dans le pays, qui ne scandalisaient personne en décorant quelquefois des plafonds et des lambris d'inscriptions tirées de leur livre sacré (1). Les Juifs, qui ont donné à l'Espagne tant de penseurs et de savans, étaient traités sur le même pied de bienveillante tolérance. Un chroniqueur rapporte que des croisés francs et allemands, étant arrivés dans l'antique capitale des rois goths, s'avisèrent d'y massacrer des Juifs, et que les chevaliers tolédans s'armèrent pour défendre les victimes contre ces épées et ces préjugés barbares. Assurément, dans des siècles où l'on prisait par-dessus tout l'*ouvrage batailleur*, les rapports pacifiques qu'entretenaient ces petits états étaient troublés par de fréquentes guerres; mais la passion religieuse n'y jouait aucun rôle. « Dans les territoires émancipés par la croix, a dit un écrivain espagnol, comme dans les terres assujetties par le Coran, chrétiens, juifs, musulmans, vivaient réunis, pratiquant chacun leur culte, et le jour où deux armées en venaient aux mains, l'une et l'autre renfermaient des soldats de trois religions (2). » La guerre espagnole de huit siècles n'a pas été une croisade, comme on affecte de le croire; ce fut une guerre civile séculaire, pareille à celles qui ont déchiré la confédération grecque ou les communes italiennes.

(1) On trouve à ce sujet d'intéressantes remarques dans la traduction annotée qu'a donnée M. Valera de l'*Histoire de la poésie et de l'art chez les Arabes d'Espagne*, par Schack. Voyez t. III, p. 157 et suivantes.

(2) Aureliano Fernandez-Guerra, discours prononcé devant l'Académie espagnole le 13 avril 1873.

L'intolérance farouche qui anima les Espagnols durant le XVIe et le XVIIe siècle, et qui s'est signalée par de si féroces excès, n'est point imputable au caractère national ; elle fut le résultat d'un accident historique. Cette fureur a été inoculée à la nation par ses princes, qui cherchaient dans l'alliance du clergé et de l'enthousiasme religieux le moyen de soumettre toute la Péninsule à leur autorité et de faire main basse sur toutes les franchises qui étaient chères à la noblesse comme à la bourgeoisie. Ils enseignèrent à l'Espagnol le mépris de l'étranger et de l'infidèle ; ils lui apprirent à confondre sa patrie avec sa foi ; ils nourrirent ses préjugés haineux par l'importance qu'ils attribuèrent à la *limpieza* ou au sang pur, en établissant que, pour exercer les fonctions publiques, il était nécessaire de prouver qu'on sortait d'une tige franche, immaculée, agréable à l'église, exempte de toute greffe impure. C'est ainsi, comme l'a remarqué M. Ranke, « que la fierté nationale s'unit à une sorte de fierté religieuse, à tel point que ces deux genres d'orgueil se confondaient dans un seul et même sentiment. » A la haine du Maure et du Juif s'ajouta la haine de l'hérétique, parce que les hérétiques étaient Guillaume le Taciturne et tous ces *gueux* de terre et de mer qui refusaient de porter le joug espagnol. Ce n'est pas la seule fois qu'un peuple a été imbu par ses maîtres de maximes et de sentimens qui semblaient étrangers à son naturel. Les fureurs du jacobinisme furent un autre exemple de ces maladies artificielles que les gouvernés doivent à leurs gouvernans ; mais entre le jacobinisme et l'inquisition il y a cette différence capitale que les jacobins passent et que les inquisiteurs restent (1).

Jamais dans aucun autre pays on ne vit la politique et la religion si étroitement mariées l'une à l'autre. L'orthodoxie était considérée comme une vertu civile, et la libre pensée était en butte aux mêmes poursuites que la fausse monnaie, le gouvernement se réservant en matière d'idées et de croyances le droit de frappe comme le droit d'émission. En vertu de cette maxime que le roi a les mêmes ennemis que Dieu, c'était mettre l'état en péril que d'enseigner la circulation du sang ou les lois de Newton, ou même d'affirmer, comme le frère Luis de Léon, que les juifs sont capables d'avoir raison quand

(1) On peut observer dans les poètes espagnols de la grande époque deux courans d'idées qui se contrarient, un conflit entre les instincts généreux de leur race et les nouvelles maximes de l'intolérance officielle et de la raison d'état. Calderon, qui raisonne souvent en inquisiteur, a su trouver en parlant des Morisques d'admirables accens d'humanité et de tendresse. Lope de Vega, familier de l'inquisition comme Calderon, fait dire à un soldat qui revient des Flandres et s'y est dégoûté de son métier : « Eh ! que m'ont fait à moi les luthériens ? C'est Jésus-Christ qui les a créés. Si cela lui fait plaisir, qu'il en finisse avec eux comme il l'entendra. » Un demi-siècle plus tard, de telles libertés n'eussent pas été souffertes.

ils disent les mêmes choses que les chrétiens. Inversement, c'était une hérésie et une impiété de critiquer l'établissement d'un nouvel impôt ou de vendre des chevaux et des munitions à la France. Le clergé répondait au prince de l'ordre public et de l'exécution de ses volontés; en retour le prince lui permettait d'accroître démesurément ses richesses, d'accaparer les terres, de multiplier à l'infini les couvens, ce qui amena en peu de temps le dépeuplement de l'Espagne, la décadence de toutes ses industries, une stagnation séculaire de son génie national, un croupissement des esprits qui faisait dire à Saint-Simon dans les premières années du XVIIIe siècle « qu'en Espagne la science était un crime, et que l'ignorance et la stupidité y étaient les premières des vertus. »

Il est naturel que les peuples qui ont le plus souffert d'une maladie en gardent un plus vif souvenir et avisent avec soin aux moyens de se préserver d'une rechute qui pourrait être mortelle. Les Italiens savent que la politique du saint-siége, en traversant leurs efforts pour assurer leur indépendance et leur unité nationale, les a condamnés à subir pendant des siècles le joug de l'étranger. Les Espagnols ne peuvent oublier les maux presque irréparables que leur a causés la domination du clergé; il leur souvient que l'Espagne de la renaissance, cet arbre plein de promesses, couvert de fleurs et de fruits, s'est vu transformer par un jardinier fatal, dont la serpe l'ébrancha sans pitié, en un tronc sec et stérile, où il semblait que la séve eût tari. Cependant ce n'est point la religion elle-même qu'ils accusent de leurs malheurs; ils ne réprouvent que l'abus qu'en ont fait leurs maîtres, qui crurent trouver leur sûreté dans la police des consciences. L'Espagne n'a pas fait infidélité à ses antiques croyances. N'ayant point eu de Voltaire ni de Rousseau pour lui donner un nouveau symbole, elle s'en est tenue au *credo* de ses pères, car elle ne peut se passer de croire; elle a des besoins religieux, une sorte de spiritualité native que ne connaissent pas les Italiens, témoin son admirable littérature mystique, qui succomba jadis comme l'esprit de libre recherche sous les arrêts de l'inquisition.

Ajoutons que les Espagnols sont le peuple le plus attaché à ses souvenirs et à ses habitudes. Bien que le protestantisme, introduit dans la Péninsule par des hommes de cœur et de conviction, ait réussi à gagner quelques âmes, à grouper autour de lui quelques troupeaux épars, on a peine à croire qu'il pousse bien loin ses conquêtes. La sévérité un peu triste de son culte rebute des imaginations méridionales accoutumées à mettre beaucoup d'esprit dans leurs sensations et un peu de sensation dans toutes leurs idées. Par quoi remplacerait-il ces fêtes magnifiques où se complaît le patriotisme de l'Espagnol, aussi bien que ses yeux et sa conscience?

Au mois de mai dernier, dans un moment d'effervescence révolutionnaire, nous avons vu à Madrid un bataillon de volontaires de la liberté accompagner respectueusement une procession religieuse. Ces fiers jacobins tenaient d'une main leur fusil, de l'autre leur casquette rouge; le saint-sacrement paraissait étonné de cette étrange escorte d'honneur. Quelques jours auparavant, à Valladolid, il s'était passé un incident non moins bizarre, dont aucun Espagnol ne s'étonna. C'est l'usage pendant les fêtes de la semaine sainte de porter en grande pompe dans les rues des statues en bois, de taille colossale et du plus beau travail, étincelantes de joyaux et de pierreries. Le chapitre de la cathédrale, se défiant des dispositions du club révolutionnaire de l'endroit, entra en pourparlers avec lui pour obtenir l'autorisation de promener sur les places, comme les autres années, un christ monumental qui ne voit le jour que dans les grandes circonstances. La révolution répondit qu'elle ne demandait pas mieux que de prendre part à la fête, pourvu que le christ fût accompagné d'une certaine statue de saint qui orne une des chapelles de la cathédrale, et dont la coiffure se trouve ressembler beaucoup à un bonnet phrygien. On conféra et disputa longtemps sans réussir à s'accorder. Le clergé était inflexible sur l'article du bonnet, les intransigeans répliquaient : Point de saint, point de christ. En définitive, le christ, le saint et le bonnet, tout le monde dut garder le logis; Valladolid en pleura. Il semble pourtant qu'il eût été facile de s'entendre; dans quel autre pays du monde trouverait-on des intransigens d'aussi bonne composition et si disposés à transiger?

Les Espagnols offrent aujourd'hui cette singularité d'être demeurés très catholiques en devenant le moins clérical des peuples. Ils consentent à faire sa part à l'église dans le gouvernement de leur vie, à la condition qu'elle renonce à gouverner l'état. Ils la respectent, mais ils exigent qu'elle respecte leur liberté. Ils écoutent ses conseils, mais ils ne lui reconnaissent pas le droit de leur dicter des ordres, et ils n'admettent à aucun prix que la loi et le gendarme soient à son service. La question religieuse a joué un rôle capital dans les diverses phases de leur émancipation politique. Aucune réforme constitutionnelle ou administrative n'a été aussi populaire en Espagne que l'abolition des dîmes, le désamortissement des biens ecclésiastiques, la suppression des couvens, la sécularisation de l'école. Si la reine Isabelle est tombée, c'est moins pour certaines mesures arbitraires et violentes, qui indignaient la conscience publique, que pour les gages que son inexcusable repentir donnait au clergé, — et la première chose qu'ont faite les auteurs de la révolution de septembre fut de promettre à la nation la com-

plète tolérance religieuse. Étrange pays où la liberté manque moins aux cultes que les cultes ne manquent à la liberté, et qui ne laisse pas de tenir énergiquement à cette liberté inscrite dans la loi, parce qu'elle avertit le prêtre que l'état ne lui appartient plus. Toutes les fois que le clergé se pourvoit en cassation contre cet équitable partage et paraît méditer quelque usurpation, ce peuple, qui n'a pas coutume de lui marchander son respect, éprouve de redoutables frémissemens de colère. Toutes les fois qu'une victoire carliste menace de détruire la civilisation et de rendre l'Espagne à son antique servitude, on voit dans le centre comme dans le midi de la Péninsule des églises envahies ou fermées, des autels profanés, des couvens pris d'assaut et livrés au pillage, des curés et des moines maltraités ou massacrés.

Le carlisme aurait été depuis longtemps réduit à l'impuissance par l'opposition qu'il soulève dans toutes les classes de la société espagnole, si une circonstance particulière n'eût associé à sa cause des intérêts et des passions qu'il a pris sous sa clientèle. Il y a dans le nord-est de l'Espagne des provinces qui ne sont espagnoles que de nom, et qui jouissent d'une véritable autonomie dont elles sont fières et jalouses. Ne fournissant à l'état ni soldats ni argent, elles règlent elles-mêmes l'emploi de leurs impôts, l'équipement de leurs milices, tout le détail de leur administration intérieure. Honnêtes, loyaux, durs à la peine, entretenant à leur guise leurs chemins et leurs routes, qui ne laissent rien à désirer, défrichant jusqu'aux pentes les moins accessibles de leurs montagnes, plus industrieux que la plupart des Espagnols, les Basques du Guipuzcoa, de l'Alava et de la Biscaye sont depuis des siècles en possession de se gouverner eux-mêmes, et ils constituent une véritable république de montagnards, assez analogue aux cantons primitifs de la Suisse. Qui n'a entendu parler de ce fameux chêne de Guernica, toujours subsistant, à l'ombre duquel ils tenaient leurs assemblées patriarcales ou *calzarras*, et qui inspira jadis à l'auteur du *Contrat social* ce mot mémorable et souvent cité : « quand on voit chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'état sous un chêne et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinemens des autres nations, qui se rendent illustres et misérables avec tant d'art et de mystère? »

Ainsi que tous les peuples vraiment républicains, les Basques envisagent leur liberté comme une prérogative ou comme un accident heureux; ils se soucient fort peu d'en faire part à leurs voisins, ils n'ont jamais cherché à faire la propagande de leur bonheur. Leur langue, qui n'a rien de commun avec l'espagnol, établit une barrière entre eux et le reste de la Péninsule, et les réduit à une sorte

d'isolement dont s'applaudit leur indépendance. Comme cette langue ne possède aucune littérature, le peu d'idées générales qui circulent dans leurs villages et dans leurs bourgs leur viennent de leurs curés, chargés de leur apprendre ce qui se passe dans le monde, ce qui se dit et ce qui se projette à Madrid. Aussi courts d'esprit qu'ombrageux et défians, leur unique soin est de conserver leurs *fueros*. Il a été facile de leur faire croire que la royauté libérale nourrissait le noir dessein de les en dépouiller, qu'elle se disposait à les réduire au même régime que les autres provinces espagnoles. Il n'est pas plus difficile au prétendant de leur persuader que la royauté absolue peut seule leur garantir les franchises qui leur sont plus chères que la vie. Ne savent-ils pas que leur liberté est un privilége, et que les priviléges ont moins à craindre d'un roi qui fait ce qu'il veut que d'un régime constitutionnel, soit monarchie, soit république, où règne la loi? Aussi, à l'exception de la bourgeoisie des villes, gagnée aux idées libérales, ces montagnards appartiennent corps et âme à la cause carliste, et l'on peut voir ce singulier phénomène de populations républicaines, voulant imposer à autrui un gouvernement dont elles ne voudraient pour elles-mêmes à aucun prix, et travaillant à faire monter sur le trône d'Espagne un roi absolu qui leur promet en récompense de les laisser vivre en république. « Nous souhaitons qu'avant peu, s'écriait M. Castelar le 12 septembre dernier, ces provinces basques, qui fournissent des subsides et des espions aux carlistes, et où l'armée de la république ne peut trouver nulle part d'asile ni de secours, reçoivent le châtiment que mérite leur faute, puisque ces provinces, les plus libres et les plus heureuses de l'Espagne, combattent non pour se donner un roi, ni pour lui offrir leurs fils et le fruit de leurs épargnes, mais pour l'imposer à la nation espagnole en continuant de vivre elles-mêmes en république. A coup sûr le gouvernement respectera une législation qui est en harmonie avec ses principes et ses idées; mais il leur déclare par ma bouche que, si quelque chose menace leur avenir et cet arbre célébré par Rousseau comme le monument de la liberté, c'est leur aveugle obstination à soutenir, comme les Suisses d'autrefois, au prix de leur sang, le monstre de l'absolutisme. »

C'est parmi ces républicains aux sandales en cuir de bœuf et au béret bleu, marcheurs infatigables et grands joueurs de paume, que le carlisme recrute ses bandes, ainsi qu'en Navarre et dans une partie de la Catalogne. La montagne en général appartient au clergé et au prétendant; elle leur fournit des soldats robustes, braves, sobres, lestes comme des contrebandiers, connaissant tous les passages secrets et les défilés, habiles à se dérober après une défaite et se dis-

persant pour se rallier ailleurs, possédant enfin toutes les qualités nécessaires à cette guerre de chicane et de partisans, où l'Espagnol a toujours excellé. Le pays s'y prête; il est âpre, coupé, propre aux embuscades et aux surprises, plein de difficultés pour l'assaillant, qui ne peut opérer par détachemens sans s'exposer, ni par masses sans être inquiet pour ses subsistances.

Cependant, si le carlisme a conservé ses troupes, il s'est affaibli par la perte de quelques-uns de ses chefs les plus marquans. L'esprit du siècle est un gaz subtil qui pénètre tout, et l'élite du parti n'a pu résister à cette maligne influence. L'un des héros de la guerre de sept ans, l'illustre général Cabrera, dont le nom seul eût valu une armée au prétendant, l'ayant trouvé sourd à ses conseils, s'est vu contraint de lui refuser ses services. Tous les jours, les gazettes légitimistes annonçaient son entrée en campagne, et jusqu'à ce jour il n'a point paru. L'Angleterre, où un heureux mariage lui a fait choisir sa retraite, a ouvert l'esprit du vieux *cabecilla* à beaucoup de choses qui lui étaient peu familières. Comme on l'a dit, « le loup-cervier est devenu un homme de son temps, » et il soutient ses nouveaux principes avec cette opiniâtreté qui est propre aux cervelles de loups, quand ils se mettent à penser. Il aurait voulu qu'abjurant ses préjugés le carlisme offrît à l'Espagne déchirée par l'anarchie un gouvernement d'ordre, capable de rallier toutes les fractions du parti conservateur, et qu'à cet effet il protestât hautement de son respect pour les conquêtes légitimes de la révolution, particulièrement pour la liberté religieuse. A ces conditions seulement, on pouvait regagner les esprits et pratiquer des intelligences utiles dans l'armée. Le comte de Morella a loyalement averti son roi, qui s'est laissé circonvenir et ne l'a point écouté. Il a laissé la place à l'intrigue, s'est retiré sous sa tente; il n'est pas encore prouvé qu'il en sorte.

Parmi les fidèles serviteurs qu'a gardés don Carlos, il est des hommes de cœur et d'intelligence qui gémissent tout bas de ses fautes. Lui-même ne s'appartient plus, l'église dispose de ses volontés, et il annonce à l'Espagne que, s'il désire remonter sur le trône, c'est pour lui rendre son Dieu, celui d'autrefois, celui dont les regards se reposaient avec délices sur le *san-benito* d'un hérétique fouetté et repentant. On ne se donne pas la peine de déguiser à l'Espagne les desseins qu'on a sur elle. Quand certaines gens parlent à la France, ils recourent aux précautions oratoires, aux subtilités enseignées par la casuistique, aux réticences, aux équivoques, aux dénégations qui ne nient rien, aux promesses qui n'engagent point. S'ils font au pays de Voltaire et de Mirabeau l'honneur de lui mentir, ils infligent à l'Espagne l'affront de leur outrageuse

sincérité. Ils lui déclarent ouvertement qu'ils entendent la ramener à l'âge d'or où le moine régnait et mettait *in pace* les libres penseurs. La lutte qui ensanglante aujourd'hui les Pyrénées et les monts Cantabres est une guerre à outrance faite à la bourgeoisie par des prêtres fanatiques et des pâtres munis d'*agnus*; c'est la démagogie blanche, laquelle, désespérant de son triomphe, n'a pas craint de se liguer avec les forbans de Carthagène pour l'extermination des idées libérales (1).

L'abstention du général Cabrera et les divisions intestines du parti étaient des circonstances favorables pour le gouvernement républicain; mais l'épuisement du trésor, l'indiscipline des troupes, l'état de déplorable confusion où était tombée l'armée de Catalogne, le mettaient dans l'impossibilité de profiter de ses avantages, ou de les poursuivre. Sa rupture avec les radicaux le réduisait à choisir ses généraux dans un personnel très restreint, parmi des officiers qui n'avaient pas la confiance du soldat et n'offraient d'autres garanties de succès que de se dire très républicains et très fédéralistes. Pendant plusieurs mois, les bulletins expédiés à Madrid fournirent une ample matière aux commentaires comme aux lazzis des nouvellistes de la *Puerta del sol*. Tantôt le bruit courait d'une victoire décisive, et il se trouvait de compte fait qu'on avait atteint une bande dans sa retraite, qu'on lui avait tué trois hommes et deux chevaux; tantôt on promettait la pacification prochaine des provinces basques, parce qu'un *cabecilla* et un demi-peloton avaient fait leur soumission et réclamé l'*indulto*. Souvent aussi les nouvelles manquaient, et des semaines entières s'écoulaient sans qu'il se livrât aucun engagement. Pour calmer l'impatience publique, le journal semi-officiel du soir, la *Correspondencia*, annonçait mystérieusement que le général Nouvilas avait un plan, qu'il en préparait le succès par de savantes combinaisons, dont l'effet ne se ferait pas attendre. Le mal-

(1) Dernièrement une pièce fort curieuse a été publiée par la *Gazette officielle* de Madrid; ce sont les instructions répandues par les émissaires de don Carlos pour le soulèvement de la Vieille-Castille. Ce document, marqué au sceau du roi, avec cette inscription : Dieu, la patrie et le roi, — porte que les carlistes devront se concerter avec les républicains intransigens pour insurger les réserves du gouvernement et semer la discorde dans les rangs des volontaires de la république. On lit plus loin : « Comme il convient aux intérêts du roi notre seigneur d'agir avec promptitude et résolution, votre excellence s'occupera autant que possible d'opérer la séquestration des chefs rebelles et des libéraux sacriléges inscrits dans les listes qui sont au pouvoir du très illustre Sr. Dn....., et celle des maudits francs-maçons que vous livrera *la commission intérimaire de l'inquisition.* » Cette pièce, datée du 11 septembre, a été reproduite par tous les journaux espagnols; nous ne voyons pas qu'elle ait été désavouée. Une proclamation toute récente du *cabecilla* Lizarraga contient cette phrase non moins significative : « la liberté religieuse est un mal, et nous avons résolu de la supprimer, sans que personne, pour se soustraire à cet arrêt, puisse exciper de sa qualité d'étranger. »

heur est que ces manœuvres, destinées à envelopper l'ennemi, étaient toujours dérangées par un contre-temps imprévu, et qu'au moment où le général se flattait de tenir sa proie elle lui échappait en dépit de toutes les règles; la souricière était admirable, mais la souris y mettait de la malice, et refusait obstinément de se laisser prendre.

Ces quarts de victoire et ces demi-défaites rappelaient les commencemens de la guerre de sept ans, avant qu'une main vigoureuse eût pris la conduite de la campagne. « La nouvelle est très vague, la date en est ancienne, disait en ce temps-là don Froilan, personnage de la charmante comédie : *Muérete y verás*. Si la faction fut battue, qu'est-il advenu de nos gens? Dans la guerre, il y a mille hasards, et d'ailleurs l'exactitude ne fut pas toujours la vertu des dépêches militaires. Beaucoup de plans et de précautions, des marches et des contre-marches, des tempêtes et des gelées blanches, des courbes et des parallèles, voilà le refrain. On se vante de donner beaucoup d'ennuis aux forces ennemies, on exagère ses fatigues, on décrit ses manœuvres, on abonde en recommandations, on parle de Rome et de Numance. Et que nous apprennent en substance ces fameux bulletins? Que nous marchâmes pendant quatre heures, que les factieux ont gagné pays, laissant dans nos mains un havre-sac et deux jumens, que nous aurions tué beaucoup de ces drôles, si la nuit n'avait été sombre et que les cartouches ne nous eussent manqué, — que le chef ennemi s'enfuit pendant le feu et se sauva par l'étonnante légèreté de sa monture, — que, faute de renforts, notre général a quitté le champ de bataille et s'en est allé quérir des vivres à Villafranca-del-Vierzo, — qu'il faut lui envoyer franches de port dix croix de Saint-Ferdinand. Par forme de conclusion, il supplie le ministre et les cortès de lui expédier promptement, sans exiger de reçu, six mille paires de souliers et 1 million en effectif. »

Aujourd'hui la situation s'est sensiblement améliorée; on pourrait répondre à don Froilan ce que lui répliquait l'aimable Jacinthe : « Il y a des chefs qui verront leur histoire dans ta peinture; mais tous ne méritent pas tes reproches. » Toutefois on ne peut espérer que l'armée réorganisée et conduite par des chefs expérimentés se rende bientôt maîtresse de l'insurrection. Il n'est que deux manières d'en finir : l'une serait de disposer de 150,000 hommes et de procéder à l'occupation militaire du pays; l'autre serait de conclure, par l'entremise d'une de ces épées qui s'entendent aux négociations, comme celle du duc de la Torre, un arrangement analogue à celui d'Amorevieta. Malheureusement la république ne dispose pas encore de forces suffisantes pour occuper le pays, et des offres d'arrangement

agréeraient sans doute aux populations lasses d'une guerre qui les épuise et les ruine; mais elles risqueraient d'être mal reçues par les chefs, qui, s'occupant beaucoup de ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées, se plaisent à croire qu'avant peu certaines connivences secrètes se changeront en sympathies déclarées et agissantes. Les cabecillas ne sont pas toujours infaillibles; si l'événement trompe leurs conjectures, l'insurrection carliste pourra durer quelque temps encore, mais ses jours sont comptés.

III.

Pendant que le gouvernement provisoire combattait péniblement don Carlos, les intransigens de la république, qui l'accusaient de modérantisme, lui donnaient encore plus à faire. Ambitieux sans principes et sans vergogne, pêcheurs en eau trouble, fanatiques de bonne foi, simples d'esprit qui se paient de mots creux, fainéans dont l'imagination travaille pendant que leurs doigts se reposent et pour qui l'émeute est une fête, le désordre un spectacle, volontaires enchantés de quitter le rabot ou la ripe pour s'en aller à la parade, amoureux de leur fusil tant qu'on ne leur demandait pas de s'en servir contre les Basques et les Navarrais, orateurs de carrefour qui interpellent l'univers du haut d'une borne, déclassés et faméliques de toute espèce, qui estiment que le premier devoir d'un gouvernement bien ordonné est de leur assurer leurs franches lippées, toute cette cohue tenait le haut du pavé dans les capitales de province aussi bien qu'à Madrid. Si la royauté n'a jamais eu de pires ennemis que les royalistes, la république n'est jamais compromise que par les siens. Ceux-ci faisaient merveille, poussant jusqu'à ses dernières limites le dévergondage de la parole et de la plume. Leurs journaux publiaient des manifestes incendiaires et proclamaient l'anarchie comme le dernier mot de l'esprit humain; leurs clubs tonnaient contre tout ce qui existe. Raton s'échauffait, criait, gesticulait; Bertrand, l'encourageant sous cape, observait d'un œil attentif ses mouvemens et les marrons.

Bien que le socialisme, pendant quelques mois, ait paru le maître de la Péninsule, on peut assurer qu'il y est moins redoutable qu'en Allemagne par exemple ou en Angleterre. L'Espagnol a peu de besoins; sa sobriété proverbiale a fait dire, il y a longtemps déjà, qu'il peut vivre huit jours du dîner d'un Allemand. Nous avons parlé de sa disposition naturelle à s'accommoder aux circonstances, de sa gaîté facile qui a découvert le secret du bonheur économique. L'enthousiasme de la haine et de la jalousie aura toujours quelque chose

d'un peu factice dans ces beaux pays du midi, où le soleil, qui luit pour tout le monde, égalise les conditions. Ce céleste niveleur épargne des souffrances et procure des plaisirs aux déshérités de la fortune; grâce à ses largesses, ceux-là même qui n'ont rien se trouvent avoir quelque chose. C'est dans les climats du nord, au milieu des brouillards, que les imaginations enfantent des rêves terribles et sanglans; elles s'en prennent à la société de la lumière qui leur manque. L'homme qui a froid et qui n'a pas un fagot pour se chauffer connaît seul la haine dans toute sa férocité. Grelottant sous ses haillons, ses yeux déclarent la guerre aux passans, portent au ciel et à l'humanité de funèbres défis.

D'ailleurs rien n'est plus favorable aux utopies que la demi-science. Les notions vagues, les vérités incomplètes, les idées générales imparfaitement comprises, certaines abstractions semblables aux nuées d'Aristophane, « divinités des esprits paresseux, » font les révolutionnaires et les démagogues. Il y a en Espagne des gens qui pensent et des gens qui ne pensent pas du tout; mais les demi-penseurs, les apprentis raisonneurs, les têtes à chimères, y sont plus rares dans les classes illettrées qu'en France ou en Suisse. Le peuple espagnol se compose en grande partie de véritables enfans de la nature, qu'on peut dans l'occasion faire sortir de leur naturel; — ce transport ne dure guère, ils en reviennent par une pente fatale à préférer un plaisir à une idée, un air de mandoline à un raisonnement. Quand le fanatisme leur prend le cœur, c'est par les yeux qu'il est entré. Ils ne haïssent pas la société, mais ils sont capables de haïr jusqu'à la mort le froc d'un moine soupçonné d'être l'espion des carlistes, ou l'éperon du conquérant qui chevauche au travers de leur patrie et de leurs souvenirs. Il faut ajouter qu'en Espagne la jalousie du pauvre pour le riche est tempérée par la noblesse et la simplicité des mœurs, par l'esprit de véritable égalité qui préside aux relations. La dignité de l'inférieur encourage la courtoisie du supérieur; tout Espagnol se pique de prouver qu'il est un *caballero*. A Madrid, dans l'une des journées les plus chaudes de la dernière révolution, des volontaires qui ne payaient pas de mine envahirent l'hôtel de la marquise de..., sous prétexte que cet hôtel occupait *une situation stratégique*. Ils furent assez mal reçus, comme on peut croire. La maîtresse du logis leur demanda de quel droit ils violaient son domicile. Ils repartirent fièrement qu'ils portaient leur droit dans le canon de leurs fusils. A peine installés, ils mirent un soin extrême à ne rien gâter, à ne rien salir, et se conduisirent en invités qui tiennent à reconnaître par leur discrétion l'amabilité de leur hôte. La marquise fut si contente du procédé de ces intrus qu'elle s'occupa incontinent de les faire souper. Ils lui déléguèrent un

orateur bien disant pour la remercier et lui déclarer dans un langage fleuri qu'ils n'oublieraient jamais ce régal imprévu, ni celle qui l'avait ordonné.

Cependant, sur la foi des récits qui remplissaient les journaux espagnols et furent reproduits par la presse étrangère, l'Europe s'imagina que l'Internationale était omnipotente en Espagne et que, chose curieuse, elle avait recruté dans les populations des campagnes ses plus chauds partisans. Il n'était question que de *lugareños* pénétrant avec effraction dans les propriétés particulières, se partageant et s'adjugeant sans autre formalité le patrimoine d'autrui. Ces scènes fâcheuses ont été peu comprises et mal jugées. Les envahisseurs, qu'on prenait pour des novateurs audacieux, étaient des réactionnaires à outrance, trop attachés au culte des traditions.

L'ancien régime avait implanté en Espagne des habitudes socialistes et la coutume de l'usufruit commun, qu'il n'est pas facile de déraciner. En Estrémadure par exemple, dans la province de Badajoz, où se sont produits plusieurs attentats de ce genre, chaque *pueblo*, dès le temps de Ferdinand III et de la conquête chrétienne, avait son communal, domaine indivis où chaque paysan pouvait mener paître son bétail. En vertu de la loi de désamortissement de 1859, tous ces biens communs ont été vendus et convertis en propriétés privées. Une foule d'abus se sont glissés dans ces actes d'aliénation, et ont fourni matière à de nombreuses plaintes, à des litiges encore pendans. Tel *cacique*, dont le ministère redoutait l'influence ou ménageait l'amitié, est soupçonné d'avoir payé le prix de 30 hectares et d'en avoir acquis 60. Le paysan dépossédé, qui n'admet pas qu'il y ait prescription contre la justice, persiste à regarder comme sienne cette terre qui lui a été ravie. Dès que l'occasion s'en présente, il appelle de la sentence qui l'expropria et il fait valoir par la force son vieux droit d'usufruit. L'Estrémadure a donné le jour à Fernand Cortez et à Pizarre; elle produit les plus taciturnes et les plus obstinés peut-être des Espagnols. Bien habiles seraient les *caciques*, si, leur acte de propriété à la main, ils faisaient entendre raison à ces entêtemens de bergers et de moutons, qui secouent leurs oreilles et invoquent la coutume de leurs ancêtres.

Des faits analogues se sont passés en Andalousie, mais l'explication en est un peu différente. Cette grasse province est un pays de grande propriété, et jadis dans la Péninsule la grande propriété était infiniment hospitalière, — il semblait qu'elle achetât le droit d'exister par ses libéralités et par ses complaisances. Elle était en quelque sorte grevée d'une servitude volontaire. La moisson faite, elle passait dans le domaine public; chacun était libre d'y entrer, d'y glaner, d'y picorer, d'y chercher sa pâture. Elle appartenait à

quelqu'un pendant la moitié de l'année, et le reste du temps à tout le monde. C'est une crise grave pour les institutions que de survivre aux mœurs qui les rendaient acceptables. Quand une aristocratie a perdu ses privilèges, elle renonce aux charges onéreuses qui en étaient la rançon; elle emprunte à la bourgeoisie sa façon de posséder et de compter, et il est de l'essence de la bourgeoisie d'être à cheval sur son droit, de fermer sa porte aux passans et son oreille aux requêtes, d'enclore son héritage, d'exercer dans toute son étendue ce *jus utendi et abutendi* qui constitue la propriété légale. Peu à peu les grands domaines, administrés par des intendans qui ne se piquent pas de mœurs patriarcales, ont abjuré leurs principes d'antique hospitalité. Le paysan andalou n'entend pas à ces changemens qui le chagrinent. Il considère comme des droits héréditaires les tolérances dont il jouissait, et au lendemain de chaque révolution, dès que les rênes du gouvernement se relâchent, il réclame à main armée les franchises possédées par ses aïeux. Toute clôture produit sur ses yeux le même effet que la cape rouge sur le taureau; il y voit un défi, une insulte. La colère le prend, il saisit sa hache, abat la barrière ou le mur qui le gêne, non par attachement aux doctrines de Cabet, qu'il ignore, mais en souvenir du bon vieux temps, car il a le fanatisme de la mémoire. « L'idée socialiste, disait au congrès M. Silvela le 10 mai 1870, est chez nous un héritage de l'ancien régime qui lui avait donné ses lettres de naturalisation. Dans la plupart de nos villages, la révolution est considérée comme un retour légal à des habitudes communistes qui sont restées dans notre sang; elle signifie l'accès libre dans la propriété municipale et quelquefois dans la propriété particulière, le renversement des clôtures, la jouissance commune de la jachère et même de la moisson. Cette façon d'entendre la liberté n'est pas née des prédications modernes, ni des promesses des démagogues, ni de l'abus de la presse, elle procède de souvenirs et de traditions que rien ne peut effacer. Aussi est-elle moins répandue dans les grandes villes que dans les campagnes et dans les coins perdus de notre territoire. »

Ce socialisme campagnard causait beaucoup de chagrin aux propriétaires lésés dans leurs droits et dans leurs murs; mais, malgré les rapports ampoulés et pathétiques des journaux qui annonçaient de prochaines jacqueries, le gouvernement savait à quoi s'en tenir. Pouvait-il ignorer que toutes les révolutions espagnoles ont été accompagnées de bris de barrières, de dégâts dans les forêts, que, le pouvoir se raffermissant et le calme rentrant dans les esprits, les clôtures se relèvent, et que tout se termine par un arrangement pacifique jusqu'à ce qu'une nouvelle crise remette en ébullition ces têtes de paysans qui voudraient conserver de l'ancien régime ce qui

leur convient, et se refusent à comprendre que, quand le grand propriétaire n'est plus rien dans l'état, il se console du suffrage universel et de l'universelle égalité en se donnant le plaisir d'être maître chez lui, comme le charbonnier dans sa cabane?

Ce qui occupait et préoccupait davantage le gouvernement provisoire, c'étaient les menées de l'Internationale dans quelques grandes villes, et en particulier dans cette intelligente, opulente et industrielle cité de Barcelone, la seconde capitale politique de l'Espagne. Les doctrines de la plus dangereuse des associations y avaient tourné bien des têtes, séduit bien des esprits qui la connaissaient mal encore, et n'ont été édifiés sur son compte que par les hauts faits d'Alcoy et de Carthagène. En attendant que l'heure du désenchantement fût venue, ses missionnaires ensemençaient à pleines mains les cerveaux brûlans et féconds de la Catalogne, et prenaient un empire redoutable sur des volontés âpres, promptes à passer de la théorie à l'action. Madrid, qui n'est pas une ville de fabriques et d'ouvriers, était beaucoup moins travaillée par cette propagande d'origine étrangère. Il est vrai qu'un jour on eut la surprise d'y voir paraître un petit journal intitulé les *Descamisados* (les sans-chemises) qui prêchait le partage des biens, les mariages libres et la glorification de la chair. Un poète anonyme y appelait de tous ses vœux le beau jour où les opprimés feraient couler par torrens le sang de leurs oppresseurs, se vengeraient de leurs longues humiliations en contractant des unions libres avec des duchesses, et où lui, poète, goûterait le plaisir plus savoureux encore de pendre à une lanterne son propriétaire. Cette prose et cette poésie ne furent pas prises au sérieux, elles ne troublèrent le sommeil de personne. On ne tarda pas à découvrir que le libelliste anonyme était un fervent conservateur qui avait beaucoup plus de chemises que de scrupules. Il avait jugé son procédé de bonne guerre, et voulu faire pièce à la république par une réduction à l'absurde.

Madrid assurément n'était pas tranquille; mais il était moins troublé par des ouvriers en grève que par les *cesantes*, ou les gens sans places qui en demandaient. On ne pouvait satisfaire tous les quémandeurs, et il n'était pas facile de réduire à la raison ces socialistes de l'emploi, qui se persuadent que le budget a été inventé pour les nourrir. C'est une rude tâche pour un gouvernement naissant que la distribution de la curée. Gants jaunes ou doigts calleux, le roi ou la république a fort à faire d'emplir toutes ces mains tendues, d'assouvir toutes ces faims; sur quatre solliciteurs, on fait, comme dit le proverbe, trois mécontens et un ingrat. Les mécontens de Madrid clabaudaient beaucoup; ils menaient grand bruit, remplissaient la ville et les faubourgs de leurs doléances ou de leurs

menaces, organisaient des *meetings* et des processions qui déléguaient des orateurs au gouvernement. Celui-ci avait pris le parti de recevoir tout le monde, de donner audience à tout le monde, de raisonner avec tout le monde, sans se fâcher ni trop s'engager. Il accueillait même une députation de femmes qui, drapeaux en tête, venaient réclamer une amnistie complète pour tous les délits de droit commun; elles exigeaient qu'on ouvrît toutes grandes les portes de toutes les prisons de l'Espagne. La liberté, telle qu'elles l'entendaient, était l'élargissement universel; — que si l'on objectait qu'il fallait pourtant que les prisons servissent à quelque chose, quoi de plus simple que d'y fourrer les honnêtes gens? C'eût été le suprême triomphe de l'égalité bien comprise. L'un des étendards arborés par les pétitionnaires portait cette inscription : grâce pour nos pères et nos maris! Le ministre leur expliqua qu'il était désolé de ne pouvoir les contenter, et il mit tant de courtoisie dans ses explications qu'elles promirent que leurs maris et leurs pères patienteraient un peu dans l'espérance de temps meilleurs.

C'étaient les ministres surtout qui avaient besoin de patience. Ils avaient adopté pour système de conduite de ne rien prévenir, mais de tout faire avorter; ils tâchaient de faire de l'ordre avec le désordre, ils parlementaient avec l'émeute et s'en faisaient écouter. Leur tort était de donner des fusils à quiconque en demandait, et il n'était personne qui n'en demandât. La populace voulait s'armer jusqu'aux dents pour monter la garde sous les fenêtres de la république, qu'elle seule mettait en péril, et qui n'avait rien à craindre que de ses sauveurs. Il est écrit qu'aucune révolution ne pourra échapper à cette singulière destinée d'employer les premières semaines de son règne à mettre la nation sous les armes et les semaines suivantes à la désarmer.

IV.

Ce qui embarrassait le plus les ministres dans leurs débats avec les intransigens, c'étaient les doctrines qu'eux-mêmes avaient professées autrefois et les engagemens qu'ils avaient pris. A leurs sages conseils, à leurs judicieux avertissemens, on opposait leurs déclarations antérieures, qui fournissaient une arme aux turbulens et aux fous. Cela prouvait une fois de plus combien il importe aux hommes d'opposition de ne pas s'engouer d'utopies qu'arrivés au pouvoir ils sont contraints d'abandonner ou de désavouer sous peine de se rendre le gouvernement impossible.

Jadis le président du conseil et plusieurs de ses collègues avaient

demandé la suppression des armées permanentes et de la conscription, et le plus urgent de leurs besoins était d'avoir une armée qui tînt le carlisme en échec; force leur était de ne se plus souvenir qu'ils avaient promis de la licencier. L'indiscipline du soldat, en Catalogne surtout, les inquiétait, et ils s'efforçaient d'y remédier; on leur représentait qu'ils avaient protesté cent fois contre les rigueurs du code militaire. Ils éprouvaient le besoin de faire un exemple en châtiant avec la dernière sévérité d'odieux attentats qui s'étaient commis dans les provinces; on les priait de ne pas oublier qu'ils avaient souvent réclamé l'abolition de la peine de mort. Ils se montraient disposés à répudier certaines théories compromettantes pour la cause républicaine; n'avaient-ils donc pas annoncé que l'avénement de la république serait l'avénement du *quart-état*, formule qui n'a point de sens, si elle ne signifie que, comme autrefois la révolution française détruisit les priviléges de la noblesse, il appartenait à la révolution espagnole de détruire ceux de la bourgeoisie, laquelle n'en a pas d'autre que le droit de disposer à son gré de ses capitaux? Les socialistes les plus avancés ne demandaient pas autre chose, et pour se dérober à leurs sommations on se jetait dans des *distinguo* que ne comprennent pas les appétits.

Parmi les opinions embrassées auparavant par les ministres de la république, il en était une qui, sans qu'il y parût, leur causait les plus vives perplexités. Ils avaient toujours déclaré que la forme de gouvernement qui convenait à l'Espagne était non-seulement la république, mais la république fédérale, et jamais on n'a si bien vu tout le mal qu'un adjectif peut faire à un pays. Celui-ci a failli consommer la perte de l'Espagne; il a provoqué les troubles et l'anarchie d'où elle a tant de peine à sortir; on peut mettre à sa charge des incendies, des massacres, l'iliade et l'odyssée du général Contreras.

On a dit que le fédéralisme était une chimère de Proudhon traduite en castillan par M. Pi y Margall. Les songes qui s'emparent de l'imagination de tout un peuple n'ont pas une origine si littéraire; ils n'éclosent pas dans le cabinet d'un penseur. La république fédérale est l'invention collective des Catalans, qui ont fourni à l'Espagne beaucoup d'hommes d'état et tiennent dans la Péninsule école de politique avec l'esprit de suite particulier à leur race, laquelle au rebours des Andaloux joint l'obstination à l'enthousiasme. La Catalogne a manifesté plus d'une fois des tendances séparatistes. Comme les provinces basques, elle s'est refusée jusqu'à présent à parler l'espagnol; elle a son idiome propre, très semblable à l'ancien provençal et qui est beaucoup mieux compris à Toulouse qu'à Madrid. Pendant des siècles, elle a mené une existence indépendante et glo-

rieuse; elle n'a point oublié ses hardis navigateurs, les prouesses de ses aventuriers, ses guerres maritimes contre les pirates de la Corse et des Baléares, ni ses audacieuses insurrections, ni sa fierté, qui obligeait ses maîtres d'un jour à compter avec elle. Les Catalans se chargent de prouver par leur exemple que l'industrie et le travail ne tuent point l'inquiétude de l'imagination, et qu'on peut concilier le génie du négoce avec le romantisme des souvenirs. Au surplus Barcelone n'a jamais aimé Madrid. La cité laborieuse et commerçante, qui se plaît au bruit des machines et au cri de la grue chargeant ou déchargeant des ballots, nourrit un superbe mépris pour la *villa coronada*, centre d'oisifs, de beaux parleurs et de toute la race qui émarge au budget. Raisonnemens et préjugés, tout dispose la Catalogne à relâcher les liens qui l'unissent à la patrie commune et à conquérir une demi-indépendance.

Pourtant on peut affirmer que l'accomplissement de ses rêves lui serait funeste. Sans compter qu'elle fournit aux administrations centrales plus d'employés qu'aucune autre partie de la Péninsule, et que l'ambition de ses fils, seuls Espagnols qui portent l'esprit des affaires dans la politique, se trouverait fort dépourvue si l'Espagne venait à n'avoir plus de capitale, il n'est pas de province dont la prospérité soit plus intéressée au maintien du *statu quo*. A la rigueur l'Espagne pourrait se passer de la Catalogne, mais la Catalogne ne peut se passer de l'Espagne, qui est son marché. Elle estime que la liberté commerciale ruinerait ses industries, qui ne peuvent soutenir la concurrence avec l'étranger. Que deviendraient ses soieries, ses tissus de laine, ses draps, ses toiles et ses dentelles, si l'Andalousie, s'érigeant en canton libre, s'avisait d'abolir ses douanes et de proclamer la franchise de ses ports? Les habitans de Malaga regardent un douanier du même œil qu'un vieux Turc considère un chrétien, et, si on les écoutait, les droits d'entrée seraient depuis longtemps supprimés. Comme eux, tous les districts agricoles de la Péninsule tiennent pour le libre échange. Seule, la Catalogne voit son salut dans la protection et l'impose au reste du pays. Elle a contribué plus que personne à renverser en 1843 le duc de la Victoire, parce qu'il écoutait l'Angleterre, qui allait signer avec lui un traité de commerce. Si le général Prim, au temps de sa puissance, ferma l'oreille à de semblables ouvertures, ce fut par ménagement pour ses compatriotes, dont il redoutait le chagrin et les colères. Il n'en est pas moins vrai qu'au mépris de ses plus chers intérêts Barcelone a été le berceau du fédéralisme, et le gouvernement provisoire put craindre plus d'une fois qu'irritée des lenteurs qu'on apportait à consacrer définitivement et le mot et la chose, elle ne fît un coup de tête, elle ne s'arrogeât le droit de sécession, quitte à

déplorer le lendemain son erreur, — tant il y a de contradiction dans les désirs des peuples, tant il est dans le cœur de l'homme d'aimer à braver le repentir.

Sans contredit, les hommes politiques qui se sont faits les champions de la république fédérative ne s'y sont pas décidés sans raisons. Il en est d'importantes, qu'ils font valoir avec éloquence; en Espagne, l'erreur est éloquente comme la vérité. Leur premier argument est que les républiques les plus prospères, celles qui ont su le mieux concilier l'ordre et la liberté, les États-Unis comme la Suisse, sont des confédérations, tandis que de fâcheux exemples ont paru prouver que les républiques unitaires sont sujettes à bien des hasards et à de funestes aventures. Ils alléguaient de plus que l'ancien régime, à qui l'unité religieuse suffisait, n'a point établi en Espagne l'unité civile et administrative, ni réduit la nation en un corps homogène comme la France repétrie par la révolution. Partant les provinces ont gardé leur caractère propre; l'Aragon n'a pas le même code civil que la Castille; les Catalans, les Andaloux et les Galiciens se ressemblent aussi peu que les Genevois, les Valaisans et les Bernois. Enfin ils se flattaient de trouver dans le régime fédératif un remède aux deux grandes maladies politiques dont souffre l'Espagne, l'*empleomania* et les *pronunciamientos*. Le gouvernement central, dépouillé d'une partie de ses attributions, aurait moins de places à donner; il ne serait plus cette vache laitière que des milliers de mains, qui pourraient vaquer à des travaux plus utiles, s'occupent à traire chaque jour. Moins de gens seraient intéressés dans le jeu redoutable des révolutions, dont tant d'oisifs attendent aujourd'hui leur gagne-pain. On n'aurait pas à craindre non plus les entreprises d'un général à qui la complicité de quelques régimens et un combat heureux suffisent pour s'emparer de la capitale et pour dicter de Madrid des lois à tout le pays. Désormais plus de révolutions, plus de coups de main, plus de dictature. « Avec le système de la centralisation, disait aux cortès M. Castelar le 11 mai 1870, un seul jour, le 24 février, décide du sort des rois; une seule nuit, la nuit du 2 décembre, décide du sort des peuples. Dans un pays ainsi constitué, la liberté n'est pas un soleil, elle est un éclair qui foudroie et s'éteint; le gouvernement n'est pas un régulateur pacifique de la vie sociale, il agit comme une force aveugle et brutale, il opprime et il écrase. En haut, la bureaucratie; en bas, des conspirateurs. Une seule ville renferme la société tout entière; un seul chef militaire résume en lui tout un parti. Un court espace, celui qui s'étend de cette enceinte au ministère de l'intérieur et de ce ministère au palais du sénat, est la moelle épinière de tout un peuple. Reconnaissez-vous là l'état nor-

mal d'un grand pays? Il n'y a qu'un moyen de l'améliorer. Distribuons l'autorité dans tout le corps social; émancipons, comme le veut la raison, le municipe et la province, afin que le gouvernement, toujours porté à la tyrannie, ne soit plus libre d'obéir à son penchant. » Le célèbre orateur appuyait son raisonnement de considérations sur la force de gravitation qui régit les mondes, sur l'indépendance relative des divers organismes du corps humain. Il oubliait qu'en politique il faut se défier des comparaisons presque autant que des adjectifs.

A ces argumens épaulés de métaphores, on répondait que ce qu'il y avait de juste dans les raisons des fédéralistes militait en faveur de la décentralisation administrative, laquelle a été pratiquée avec bonheur dans plus d'un état unitaire. On répliquait encore qu'il est insensé de prétendre imposer, sur la foi d'une théorie, des institutions à un peuple sans tenir compte de ses qualités et de ses défauts, qu'un gouvernement muni de pouvoirs étendus était nécessaire pour contenir ce penchant à l'indiscipline et à l'isolement politiques qui semble propre à la race espagnole, — témoin le Mexique, condamné par le fédéralisme à l'éternelle anarchie, à de perpétuels démembremens. — Relâchez les liens de solidarité entre nos provinces, disait-on, et l'Espagne se disloquera. Comme le malade de M. Purgon tombait de la bradypepsie dans la dyspepsie et de la dyspepsie dans l'apepsie, le fédéralisme produira le provincialisme, qui se tournera lui-même en cantonalisme, et vous verrez bientôt chaque ville de chaque canton affecter l'autonomie. Eh quoi! le carlisme, ce grand ennemi de la société moderne, voudrait nous ramener au despotisme de Philippe II; plus réactionnaires encore que lui, vous voulez que nous renoncions à notre unité, prix de tant d'efforts et de sacrifices, pour retourner à toutes les confusions du moyen âge. — « Vous savez qui nous sommes, s'écriait un député des Canaries, M. Leon y Castillo; vous savez quel esprit d'individualisme outré nous anime, et combien nous avons de peine à étouffer dans chaque commune les luttes de famille à famille et de parti à parti, dans chaque province les rivalités de ville à ville, dans la Péninsule tout entière les conflits d'amour-propre ou d'intérêts entre provinces, et vous osez désirer que la loi consacre nos maux, légitime nos erreurs! Que nous parle-t-on du moyen âge? Le fédéralisme ne peut manquer de nous réduire à la vie de tribu; l'Espagne cessera d'être une puissance européenne, pour se transformer en une vaste Kabylie. » Ce qui s'est passé depuis n'a que trop justifié ces lugubres prédictions.

Les opposans étaient également fondés à remarquer qu'on a pu voir des états indépendans supprimer les barrières qui subsistaient

entre eux pour se réunir en corps de nation, mais qu'on n'a jamais vu un état unitaire se transformer pacifiquement en état fédératif, qu'en un mot on ne fabrique pas des confédérations par voie de décrets. « Vous nous vantez les institutions suisses, disait un jour un politique de grand esprit à l'un des apôtres du fédéralisme. La Suisse a-t-elle été l'œuvre de l'histoire ou d'un décret? Donnez-nous son histoire, et nous accepterons ses institutions. » Et quel moment prenait-on pour anéantir l'œuvre des siècles en désagrégeant ce qu'ils avaient laborieusement assemblé? Le temps où les puissances européennes sont entraînées par une irrésistible pente à l'unité, où les confédérations elles-mêmes sacrifient une plus grande part de leur liberté pour se donner un gouvernement plus fort, comme si elles ne pouvaient exister qu'à ce prix. Qu'allait devenir dans le siècle des grandes agglomérations une Espagne qui, après avoir perdu toutes ses conquêtes et la plupart de ses colonies, se déchirant de ses propres mains, se mettrait dans l'impossibilité de compter pour quelque chose et de persuader à l'Europe qu'elle avait encore une volonté?

Quand on envisageait la mise en pratique de ce beau programme, on voyait les difficultés se multiplier. Allait-on ériger en états autonomes les quarante-neuf provinces dont se compose aujourd'hui la Péninsule, en les dotant chacune de deux chambres et d'un pouvoir exécutif? Les fédéralistes reculaient devant cette extrémité; ce monstre à quarante-neuf têtes épouvantait les plus robustes optimismes. Ou ferait-on revivre l'ancienne division historique du territoire, dont on retrouve un souvenir assez fidèle dans l'organisation des capitaineries-générales? Comment croire que les chefs-lieux des provinces actuelles consentiraient d'abdiquer? Qui osait se promettre que Malaga céderait à Grenade l'honneur de devenir la capitale du canton de la Haute-Andalousie, ou que dans la Basse-Andalousie Cadix renoncerait à faire valoir ses droits contre Séville? S'imaginait-on que, dans la Vieille-Castille, Valladolid allait s'effacer humblement devant Burgos? et que, si on groupait en un seul état les quatre provinces de la Galice, Pontevedra, Lugo, la Corogne feraient volontairement hommage de leurs prérogatives à Santiago? Se représente-t-on la Suisse décidant que désormais les cantons de Vaud et de Genève ne formeront qu'un état? Que répondrait Genève, si on lui demandait de n'être plus rien et d'accepter Lausanne pour le siége de son gouvernement?

Les difficultés étaient telles que les honorables auteurs du projet de constitution qui a été présenté en juillet aux cortès, et dont elles ont prudemment ajourné la discussion, s'étaient sentis impuissans à les lever. Ils avaient partagé la Péninsule en treize états, et par

l'adjonction des Baléares, des Canaries, de Cuba et de Puerto-Rico, le territoire de la république espagnole en dix-sept provinces autonomes; mais après de longues conférences ils avaient stipulé que ces états seraient libres de se subdiviser comme ils l'entendraient. C'était déclarer son incompétence et, comme on l'a dit, renvoyer le paquet de Caïphe à Pilate. C'était dire aussi : Se piquer de résoudre cet insoluble problème, c'est décréter la guerre civile, et nous en laissons à d'autres la responsabilité!

De tous les embarras et de tous les dangers suscités par le fédéralisme, le plus grave était l'effroyable confusion de langues et d'idées qu'il déchaîna sur l'Espagne. Ce pavillon recouvrait toute espèce de marchandises, depuis les ballots les plus inoffensifs jusqu'à des munitions de guerre et des tonneaux de pétrole. Les uns entendaient par république fédérale la décentralisation administrative, d'autres des institutions pareilles à celles des États-Unis; d'autres enfin, ravis d'abriter leurs projets sous un mot qui sonnait bien aux oreilles espagnoles, visaient à l'anéantissement de toute autorité, à l'ouverture prochaine de la grande liquidation sociale. Le socialisme a depuis longtemps perdu l'espoir de convertir les gouvernemens et de faire prévaloir ses doctrines dans les pays fortement constitués. Aussi, par l'organe de l'Internationale, qui a fait ses preuves à Paris, le voit-on, sous couleur de patronner les libertés municipales, prêcher la souveraineté absolue des communes, c'est-à-dire l'organisation de l'anarchie et le renversement de l'état. Les socialistes de Barcelone se souciaient peu de partager l'Espagne en quarante-neuf morceaux; ils se promettaient de lui donner dix mille municipes indépendans, ne recevant de lois que d'eux-mêmes. Ils auraient supprimé ainsi l'armée et la garde civile, ces deux grands *remoras* où s'achoppent leurs plans; du même coup, avec le soldat et le gendarme ils eussent aboli l'idée même de patrie, superstition surannée qui révolte ces cosmopolites de l'appétit. Cependant ils n'avaient garde d'avouer leurs projets en prenant le nom de communards; ils se donnaient pour de bons fédéralistes, et à la faveur de ce masque ils trompaient les âmes simples et crédules. On prétend même qu'un voleur, arrêté par deux agens dans une des rues de Madrid comme il venait de dévaliser une boutique d'orfévre, s'écria indigné : « Qui vous donne le droit de m'arrêter? ne sommes-nous pas en république fédérale? » Il est possible que son indignation fût sincère, car il est des coquins de bonne foi. Celui-ci se croyait déjà maître de son utopie et de ses amours, et il est triste pour un amoureux d'être réveillé de ses songes par l'accolade un peu brusque d'un sergent de ville.

Jamais on ne put mieux constater la puissance magique d'une

idée confuse. Le plus vague des arts, la musique, n'est-il pas le plus propre à exalter les âmes? Des millions d'Espagnols se signaient dévotieusement en prononçant le mot sacré de fédéralisme; on eût dit un abracadabra qui devait guérir tous les maux, inaugurer sur la terre le règne de la vertu et du bonheur. Sur cent dévots, il n'en était pas dix pour qui la formule eût un sens; sur les dix, il n'en était pas deux qui eussent la même façon de l'entendre. Elle n'en plaisait que davantage. Un républicain à qui son ennemi refusait le titre de fédéral s'en offensait comme d'une mortelle injure. On s'abordait dans les rues en se disant: *Salud y republica federal.* Le fédéralisme était le secret de tout, particulièrement le secret d'obtenir des places.

Les hommes intelligens du gouvernement n'étaient pas sans s'inquiéter des ravages de l'épidémie. Ils savaient que le quart d'heure de Rabelais des révolutions est le moment où les révolutionnaires sont mis en demeure d'expliquer et d'appliquer la devise qui leur a servi à enflammer les imaginations. Ils s'efforçaient de reculer cet instant critique. En vain les sommait-on de définir ou de renier le fédéralisme; ils ne s'ouvraient de leur définition à personne, sachant bien qu'elle ferait beaucoup de mécontens et beaucoup moins d'heureux. Ils ne pouvaient non plus se résoudre, comme on le leur conseillait, à tout sauver par une glorieuse apostasie, qui n'eût pas été sincère. Le cantonalisme militant, incendiaire et massacrant ne s'était pas encore chargé de dégriser les esprits. La république fédérale, selon le mot d'un orateur, ne devait périr qu'au pied des barricades de Valence et de Séville; c'est le sort des utopies de naître et de mourir dans le sang. Encore ignorante de son destin, l'idole siégeait sur un autel, mystérieuse comme une Isis voilée à qui, soit prudence, soit respect, on n'avait garde de dérober son mystère. Le plus grand mérite des dieux est de rester inconnus et de bien garder leur secret.

Il était un point cependant où dès le principe le gouvernement avait rompu en visière avec les intransigens. Ceux-ci, imperturbables raisonneurs, lui représentaient que toute confédération repose sur un contrat, qu'on ne peut traiter ensemble que lorsqu'on est plusieurs, que partant, pour former une Espagne fédérative, il fallait commencer par émanciper les provinces et mettre le pays en pièces. Ils désiraient en un mot que la confédération, comme ils le disaient, se fît de bas en haut, et ils engageaient la Catalogne, comme l'Andalousie, la Galice et les Castilles, à rompre leur licou, à faire chacune son ménage à part, quitte à nommer plus tard des délégués avec la mission d'organiser un pouvoir central, qui se fût trouvé posséder le peu d'attributions dont les provinces auraient

consenti à se dépouiller. Le gouvernement, dont le patriotisme s'était éveillé, sentit qu'il y allait de l'existence de l'Espagne; il déclara qu'il appartenait aux cortès constituantes de régler la nouvelle organisation, que, jusqu'à leur réunion, il maintiendrait le *statu quo*. En dépit de toutes les requêtes et de toutes les menaces, il ne faiblit pas, et sa résistance lui fut aussi honorable qu'elle fut utile au pays. Malgré les clameurs des démagogues, il parvint à obtenir des populations qu'elles s'en remissent aux cortès, empêchant ainsi la dislocation peut-être irrémédiable de la Péninsule.

A la vérité, pour obtenir justice sur le principal, le ministère dut se résigner à perdre beaucoup d'incidens, fermer les yeux sur plus d'une irrégularité fâcheuse, permettre à Malaga d'expulser ses douaniers et sa garnison, autoriser Séville, Grenade et d'autres villes à ne plus relever que nominalement de Madrid. Il avait refusé aux cantonalistes de leur délivrer des permis de chasse avant le jour de l'ouverture; il les laissait braconner sans avoir l'air de s'en apercevoir; le sage ne s'aperçoit pas des affronts qu'il ne peut venger. Son plus vif souci lui venait de la Catalogne, qui ne recule pas devant les partis extrêmes. M. Figueras se vit contraint de partir pour Barcelone, où il réussit à calmer l'effervescence, à tranquilliser des cerveaux échauffés et remuans. Il se tira fort adroitement de cette négociation. On le soupçonna, il est vrai, de n'avoir pu conjurer le péril sans contracter des engagemens périlleux, qui plus tard l'ont embarrassé. Toutefois ce n'est qu'une supposition, car le président du conseil fut pris dans son voyage d'une extinction de voix, et il fut obligé de parler si bas aux Catalans que Madrid n'a jamais bien su ce qu'il leur avait dit.

Du reste, les principaux membres du gouvernement provisoire n'étaient pas hommes à prendre facilement l'épouvante. Tandis qu'autour d'eux on s'inquiétait de l'état des finances, qui semblaient pencher vers la banqueroute, des complots qui couvaient dans Madrid, des désordres qu'on voyait éclater çà et là dans les provinces, ils affectaient une grande quiétude d'esprit; leur philosophie optimiste déclarait que tout est bien qui finit bien. Le président du conseil, dont la principale fonction était de traiter avec les partis et de résister à leurs exigences en adoucissant leurs aigreurs, s'acquittait à merveille de son office. Il aurait pu dire dans le langage de Mme de Maintenon : Je les renvoie tristes, mais jamais désespérés. Il se confiait dans sa dextérité, qui n'en était pas à son premier succès, et, quand la situation semblait devenir effrayante, il rassurait son monde en disant que les esprits ne tarderaient pas à se rasseoir, que l'excitation momentanée dont on se plaignait n'était pas un mal, que la fièvre n'est pas toujours l'ennemie du médecin,

et qu'il importait que la période révolutionnaire eût son cours. Dans un moment où il n'arrivait du nord et du midi, de l'orient et de l'occident, que de sombres nouvelles, un journal conservateur, rédigé par des plumes bien taillées, le *Diario español*, publia un article où il était dit qu'il y avait en Espagne plus de seize millions de mélancoliques et un homme gai, qui était le président du conseil. Si le journaliste eût dit vrai, c'était la fin de l'Espagne; mais l'article était écrit trop gaîment pour qu'on pût douter que la Péninsule ne renfermât au moins deux politiques de belle humeur.

Le cabinet comptait des hommes distingués et justement considérés. A des degrés divers et pour des raisons différentes, ils étaient optimistes comme M. Figueras. Le ministre de l'intérieur, M. Pi y Margall, esprit vigoureux et net dont la politique a paru un peu trouble, traducteur de Proudhon et fédéraliste convaincu à qui certaines solutions socialistes ne désagréent point, opposait aux orages la sérénité olympienne d'un logicien. Il était trop persuadé de l'excellence de ses théories pour douter un instant de leur avenir; il semblait oublier que les idées essuient souvent ici-bas de tragiques mésaventures, qu'ainsi que le disait don Juan à Sganarelle, les raisonnemens se cassent quelquefois le nez. Le ministre de la justice, M. Salmeron, professeur de premier mérite, caractère intègre, qu'on a vu plus tard exercer si dignement la présidence du conseil et la quitter si honorablement, était aussi confiant dans les hommes que M. Pi dans les idées. Disciple de Krause, il avait contribué plus que personne à faire connaître en Espagne le théisme et la morale élevée de ce philosophe, dont les doctrines sont enseignées aujourd'hui à Grenade comme à Madrid, et y sont plus goûtées que le panthéisme de Schelling ou de Hegel. Les pays du midi ne prisent que les systèmes qui se laissent formuler par articles et réduire en catéchisme. M. Salmeron avait appris de Krause à croire peut-être avec excès à l'empire des principes et des préceptes sur le cœur de l'homme; on l'accusait de s'imaginer que la plupart des criminels pèchent par ignorance et qu'il suffit de démontrer à un coquin qu'il a eu tort pour le dégoûter de son métier.

Quant au ministre des affaires étrangères, M. Castelar, le brillant orateur était disposé par tempérament plus encore que par système à bien augurer de l'avenir. Il n'a pas à se plaindre de sa gaîté; elle l'a aidé à franchir plus d'un pas difficile, à se tirer avec honneur de situations que d'autres jugeaient désespérées. Aimé de tout le monde, même de ses ennemis, qui honorent son caractère et ses talens, on n'a jamais reproché à cet incomparable virtuose de la parole que de se griser un peu de la musique de son éloquence. Celui qu'on nommait le premier ténor de la république fit

un tour de force dont peu d'orateurs sont capables. Bien que les occasions ne manquassent pas, il resta trois mois sans faire un discours, prouvant ainsi qu'il possédait avec le talent de parler celui de se réserver.

Cependant, bien que les membres du gouvernement parussent s'accorder sur tous les articles et en particulier sur celui de la belle humeur, il était souvent question de dissentimens secrets qui travaillaient le conseil. On annonçait tous les huit jours une crise, que la *Correspondencia* se hâtait de démentir. Malgré les dénégations officielles, les rumeurs qui couraient n'étaient pas absolument fausses. Si la crise n'éclata pas, c'est qu'on avait résolu d'ajourner les grandes questions jusqu'à la convocation des cortès et de vivre au jour le jour en réglant par une cote mal taillée les affaires et les embarras courans. Dans le fond, on était loin de s'entendre touchant la politique générale et la ligne de conduite à tenir à l'égard des partis.

Quoi que nous ayons dit en commençant, une fée charitable avait eu pitié de la république naissante, et, en dépit des maléfices de ses sœurs, elle lui avait assuré au moins une bonne chance. Elle avait décidé que parmi les membres du cabinet il y aurait un homme dont les talens et le cœur grandiraient avec sa situation, que, dévoué à sa cause, supérieur aux petites ambitions comme aux petites vanités, il s'empresserait de quitter le pouvoir lorsque son portefeuille pourrait nuire à l'influence de ses conseils, et ne reprendrait la première place qu'à l'heure des dangers suprêmes et des graves responsabilités, qu'enfin il verrait mieux que tout autre les inconvéniens attachés à la politique sectaire et la nécessité pour un gouvernement de rallier les partis autour de lui. Il se trouva que cet homme de sens et de vrai courage était précisément celui qu'on traitait de ténor, de virtuose en *musica celestial*. Sa politique aussi intelligente que généreuse a sauvé la république qui sombrait; mais avant qu'elle prévalût, l'Espagne devait traverser des crises redoutables et faire de sinistres expériences qui méritent d'être racontées avec quelque détail.

VICTOR CHERBULIEZ.

MLLE GUIGNON

DEUXIEME PARTIE (1).

V.

Le trajet de C... à la station voisine de Trois-Fontaines se fit fort tristement. On touchait à la fin d'octobre, le ciel était gris, et il tombait une pluie fine qui semblait vouloir durer toujours. Modeste et moi pleurions silencieusement; ma belle-mère, très pâle, se mordait les lèvres et faisait une moue sombre, car la perspective d'un séjour prolongé à Trois-Fontaines était loin de lui sourire. A la station, nous trouvâmes le Manchin tout seul avec sa carriole et sa vieille jument, la *Grise*. On hissa nos malles : Modeste et moi, nous nous installâmes de notre mieux dans la paille; quant à Mme Hermance, à la vue de la misérable charrette, elle poussa un gémissement douloureux et s'assit sur le siége, un parapluie à la main, tandis que le Manchin marchait au pas, menant la *Grise* par la bride. Je me blottissais contre Modeste, et nous n'osions pas nous regarder de peur d'éclater en sanglots. C'est ainsi que nous traversâmes la forêt. A l'orée du bois, j'aperçus le grand-père, qui causait sur la route avec un paysan. — Voici mon grand-père, — dis-je à Mme Hermance, et en même temps je criai d'une voix que j'essayais de rendre joyeuse : — Bonsoir, *pépère !*

Il releva à peine la tête, jeta un rapide regard du côté de la carriole : — C'est bien, petite, bonsoir ! répondit-il, et il tourna les talons, coupant par les prés afin de n'être pas obligé de nous accompagner.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

— Voilà le commencement! murmura ma belle-mère en secouant la tête, quelle race grossière que ces paysans!

Modeste ne dit rien, mais m'embrassa très fort. — Il ne faut pas vous affecter, mademoiselle Madeleine, fit le Manchin en haussant les épaules, c'est le premier moment, voyez-vous; mais ils vous aiment bien tout de même...

Quand la charrette arriva dans le village, il faisait presque nuit et il pleuvait toujours. Cette fois pas une tête ne se montra aux portes; on s'était caché derrière les fenêtres pour nous voir passer. La maison de mes grands-parens semblait déserte : volets fermés, portes closes, personne pour nous recevoir. Je pris mon courage à deux mains, et, poussant le loquet, j'entrai dans la cuisine. Pas de lumière. Ma grand'mère était accroupie devant la cheminée, où un pauvre tison brûlait ou plutôt fumait dans l'âtre.

— Bonsoir, bonne maman! m'écriai-je en la prenant par le cou, nous voici, et nous sommes gelées.

— Ah ! vous voilà, répondit-elle aigrement, *tourtous!*.. Ah ! vous êtes gelées... Eh bien! il fallait garder un *chez vous* pour vous y chauffer!

Ma belle-mère m'avait suivie avec le Manchin chargé des malles et des paquets. — En voilà des affaires! poursuivit impitoyablement ma grand'mère, ce n'est pas étonnant que vous ayez mangé votre avoir avec tous vos falbalas!

Mme Hermance fit comme si elle n'avait rien entendu. — Bonjour, belle-maman, dit-elle à son tour de sa voix la plus caressante; — elle tendit la joue à la vieille, qui lui répondit par un brusque frottement de son menton barbu et piquant. Au même instant, Modeste fit son entrée avec le reste des paquets.

— Sainte Vierge! s'écria ma grand'mère exaspérée, il vous a fallu amener tout le *personnel* aussi... Vous n'êtes pas honteuses!

Modeste, qui avait la riposte assez vive, allait répliquer. Sur un signe que je lui fis, elle garda le silence et se tint raide comme un piquet à l'angle de la cheminée. Ma belle-mère avait ôté son chapeau et s'était assise sur une chaise basse recouverte d'une peau de mouton, siége favori de mon grand-père. Quant à moi, j'avais pris résolûment de grosses poignées d'*ételles* moussues dans la corbeille d'osier placée au coin de l'âtre, et je les jetais sur les tisons. J'en mettais le plus que je pouvais afin d'obtenir une bonne flambée.

— Allez, petiote, grommela ma grand'mère d'une voix ironique, ne vous gênez point, jetez-y toute la *charpagne* (corbeille)!

Je me mis à rire, je courus à elle, et, la prenant par la taille, je la poussai jusque dans la remise. — J'irai vous en ramasser d'autres au bois, repris-je en la câlinant, et aussi des faînes et des noi-

settes, vous verrez!.. mais soyez bonne pour nous qui sommes dans la peine, ne nous rendez pas plus malheureuses encore!

— Vous, ma petiote! répondit-elle en m'embrassant, je ne veux pas que vous soyez en chagrin; mais votre belle-mère et sa servante! Je ne peux point héberger tout ce méchant monde-là.

Alors vinrent des larmes, des doléances contre son fils et des prédictions de misère pour l'avenir. Qu'allait-on faire avec quatre bouches à nourrir?.. Ma belle-mère n'était pas épargnée; elle l'appelait *la Parisienne*, et Modeste *la fille*, et les rendait responsables de tous nos malheurs. Quant à mon père, c'était un sans-cœur, un dévore-tout, un mauvais sujet, qui, après avoir coûté à ses parens les yeux de la tête, ne rougissait pas de venir leur arracher de la bouche leur dernier croûton de pain... Je finis par la calmer et par lui faire confectionner un maigre souper. — Mon grand-père, disait-elle, dînait chez M. le maître, et, quant à elle, on savait bien qu'elle ne mangeait jamais. — Nous nous mîmes seules à table devant un morceau de lard froid et un bol de crème. Heureusement nous n'avions guère faim, et, sans attendre le retour du grand-père, nous gagnâmes la chambre qui nous était destinée. Ma grand'mère, tirant de l'armoire au linge ses draps les plus laids, les jeta à Modeste, qui fit les deux lits en murmurant. Cette chambre haute, peinte à la chaux, était immense. Elle contenait trois énormes lits à rideaux d'indienne rouge et jaune. Entre deux lits se dressait une massive armoire de chêne, fermée à triple serrure et qu'on n'ouvrait jamais en notre présence. Des chaises de paille à dossiers découpés à jour complétaient le mobilier. Tandis que nous nous installions, Mme Hermance poussait des gémissemens au sujet de la rudesse de la toile des draps. Elle avait l'air si dépaysée, si ahurie et si abattue, que, malgré ma haine, je finis par la prendre en pitié. Enfin nous nous couchâmes, et j'essayai de dormir.

Le réveil fut affreux. Le vent soufflait de l'ouest, et il pleuvait toujours. Nous frissonnions dans cette grande pièce mal close; ma belle-mère et Modeste restaient assises sur leur lit et n'avaient pas le courage de se lever. Quant à moi, j'avais en mon cœur ce bijou enchanté, ce talisman qui est la jeunesse, et qui fait apercevoir des coins bleus dans le ciel le plus noir. J'espérais... en quoi? Je n'aurais pas su le dire, mais enfin j'espérais... Je descendis embrasser le grand-père, et j'obtins de ma grand'mère un peu de lait chaud pour Mme Hermance et Modeste. Vers midi, on descendit pour déjeuner. Le menu était le même que la veille; ma belle-mère fit la grimace et ordonna à Modeste de lui préparer du chocolat. Celle-ci avait pris bravement un morceau de lard et le mangeait sur le pouce, tandis que ma grand'mère lui lançait des regards courroucés et maugréait contre son appétit. Elle avait cette pauvre fille en hor-

reur et l'appelait *feignante*. — Ça mange du lait, grommelait-elle, et de la crème. Ne m'a-t-elle pas ce matin demandé du café? Eh mon Dieu donc! je t'en donnerai du café, satanée *ruinasse!* — Dans son idée, Modeste avait largement contribué à la ruine de mon père. Hélas! la malheureuse fille n'avait jamais touché ses gages qu'en imagination ou en rêve, et elle avait voulu partager notre mauvaise fortune, tandis qu'elle aurait pu se marier à Saint-Clémentin, ou se placer avantageusement à C...

Après déjeuner, ma belle-mère remonta dans sa chambre, écrivit aux dames de Grandclos, lut, dormit, et se demanda combien de jours il faudrait rester dans un pareil trou. Les petites filles du village, avec lesquelles j'aimais tant à jouer, vinrent me voir; elles me regardaient curieusement et me fatiguaient de ces questions cruelles que font les enfans. Je leur répondis froidement que je ne jouais plus, elles me quittèrent mécontentes, et le bruit se répandit dans le village que j'étais bien changée, et bien moins aimable qu'autrefois. Hélas! c'était mon misérable orgueil qui me métamorphosait. Au temps de mes splendeurs, rien ne m'avait semblé charmant comme de traiter les paysans en amis; mais à présent que la roue avait tourné, je ne voulais pas qu'ils me traitassent, eux, de pair et compagnon. Et pourtant j'étais encore si enfant et si joueuse!.. Mais je ressentais vivement l'humiliation de mon père et j'en souffrais certainement plus que lui.

On ne l'attendait que le lendemain, et en son absence ma grand'-mère l'accablait d'imprécations pour se soulager le cœur. A la brune, ma belle-mère n'était pas encore descendue. Modeste tricotait près de la cheminée à la vacillante lueur de l'*âme damnée;* j'étais assise sur la table avec le chat sur mes genoux, mon grand-père fumait son éternelle pipe et ma grand'mère transvasait dans des pots de grès le lait qu'elle venait de traire. Tout en achevant cette besogne, elle marmottait entre ses dents : — Ah! c'est donc demain qu'il arrive, le fléau! Ah! je vais lui frotter comme il faut la tête!

Le grand-père soupirait à faire tourner des moulins. — Nous avons eu bien des maux après lui, disait-il, et bien dépensé pour faire son éducation. A son âge, n'avoir plus de place!... c'est d'un effet dans le pays!.. Mais que soit! notre Adeline, ce n'est point la peine de crier si haut pour que tous les voisins vous entendent.

— Tais-toi, répliquait-elle, tu es bien tout son pareil et tu prends sa défense, vieux flagorneur! — Et elle faisait avec ses coudes un geste de dédain indescriptible.

Au même moment, la porte s'ouvrit et mon père parut. Je courus l'embrasser, Modeste se leva; mais les deux vieilles gens ne bougèrent point.

—Eh bien ! dit mon père, il est gentil, votre accueil!

Alors ma grand'mère, furibonde, vint jusque sous son nez, et se haussant sur la pointe des pieds : — Ah ! c'est toi ! s'écria-t-elle, c'est toi ! Tu n'es pas honteux de te présenter ici !

— Taisez-vous, notre Adeline! taisez-vous! murmurait le pauvre grand-père.

Mais ma grand'mère était partie; elle apostrophait mon père en patois, et les injures pleuvaient dru comme grêle. Lui ne répondait que par des mots ironiques et des haussemens d'épaules. Il s'installa près de la cheminée, y jeta une bourrée de sarmens et commanda à Modeste de lui faire une omelette. Personne ne remuait. Mon père se leva, alla droit à la huche, rapporta une douzaine d'œufs et les lança dans la poêle. Puis il revint se camper devant ma grand'mère : — Comme je ne veux pas, dit-il d'une voix cassante, que nous mourions de faim, moi et les miens, à chaque refus de votre part, j'agirai de même. A bon entendeur, salut !

Le grand-père se taisait. Il était maté et faisait par derrière des signes à sa femme, mais celle-ci ne l'écoutait pas. Ses yeux jetaient des flammes; elle revint à la charge, montrant le poing à mon père, poussant des ricanemens égarés et lui reprochant tout l'argent dépensé par lui, sa place perdue, sa maison ruinée. Lui restait calme et ne répondait que par de froids sarcasmes. A la fin, exaspérée par ses railleries et presque folle, elle saisit un fléau et s'élança sur lui. Il la désarma facilement, mais j'eus une peur affreuse, et, terrifiée, je m'évanouis dans les bras de Modeste. En me voyant inanimée et blanche comme un linge, ma grand'mère s'apaisa subitement. Elle se mit à genoux devant moi, me couvrit de caresses et me donna les noms les plus tendres; mais le coup était porté, je fus prise d'un tremblement nerveux qui ne me quitta pas de la nuit.

Cet scène atroce et d'autres qui suivirent eurent sur ma santé un effet d'autant plus déplorable que j'étais arrivée à cette époque de transition entre l'adolescence et la jeunesse, où la sensibilité est plus vive et le système nerveux plus facilement ébranlé. Je devins pâle et je perdis l'appétit, puis aux premiers froids je commençai à tousser, et la fièvre me prit chaque soir. J'avais une sorte de langueur qui me rendait indifférente à tout; je ne riais plus, je passais toutes mes journées étendue sur mon lit dans un grand peignoir de flanelle. Je me sentais dépérir doucement, et je me disais qu'après tout mieux valait la mort que le triste avenir que j'entrevoyais. Ma grand'mère, désespérée, prit une résolution héroïque : elle fit venir un médecin de la ville. Le docteur m'ausculta, prescrivit un nouveau régime et conseilla de me faire coucher dans l'étable aux vaches dès que la saison serait moins rigoureuse. Sur ces entrefaites, mon père repartit pour Paris, où il allait chercher, di-

sait-il, une nouvelle position. Il s'ennuyait dans ce village, où tout son prestige était tombé; d'ailleurs la bonne harmonie avait cessé de régner entre Mme Hermance et lui; elle ne pouvait lui pardonner sa disgrâce, et lui de son côté accueillait fort mal ses réflexions et ses tristesses. Son départ ramena un peu de calme dans la maison. Dès les premiers jours de mars, on prépara ma *chambre* dans l'étable. Je n'étais séparée de nos deux *laitières*, la Charlotte et la Zénobie, que par une balustrade. De mon lit, je planais au-dessus des vaches et des moutons. Un grand rideau de cotonnade m'entourait de façon à me préserver des courans d'air et à m'enfermer dans la chaude et saine atmosphère chargée d'odeurs laiteuses. Peu à peu, je m'habituai à ce nouveau gîte et je finis par y dormir d'un bon sommeil. Les vaches me connaissaient et m'accueillaient par de doux meuglemens. Pendant la nuit, ma grand'mère, toujours en éveil, venait, pieds nus, écouter ma respiration. J'étais heureuse, quand je me réveillais, d'entendre nos bêtes ruminer lentement, et d'entrevoir au petit jour, dans une pénombre mystérieuse, les moutons pressés les uns contre les autres autour des piliers de bois qui soutenaient la charpente des *engrangemens*.

Ce régime rustique me fit grand bien, et, à mesure que les jours devinrent plus chauds, le mieux se produisit. Je m'asseyais au soleil, près du rucher bourdonnant, et c'est là qu'un matin je vis arriver Armand Delorme m'apportant toute une brassée de pervenches en fleur. Il était devenu un homme; une légère barbe commençait à friser autour de ses joues, sur sa lèvre et sur son menton. Ses cheveux bruns étaient toujours aussi indisciplinés, et plus d'un bouton manquait à sa veste de chasse; mais il avait conservé son bon regard clair, intelligent et franc sous ses épais sourcils noirs, et sa bouche souriante laissait voir de belles dents blanches. Pendant ces trois dernières années, il avait été à l'École des arts et métiers de Châlons, et il y avait, disait-on, beaucoup travaillé; depuis l'hiver, il était rentré au village, et il reprenait, selon ma grand'mère, sa vagabonde existence de *camp-volant*. Je lui tendis ma main amaigrie.
— Ah! pauvre demoiselle, s'écria-t-il en rougissant, comme vous voilà blanche et délicate! Mais n'ayez peur, notre printemps vous rétablira. J'ai découvert de belles fleurs dans la forêt, je vous en apporterai.

Je le remerciai. Il balbutia encore quelques mots embarrassés, puis se retira brusquement; mais il revint le soir m'apporter une galette toute chaude que sa mère avait cuite pour moi.

Au milieu de ces bonnes gens et par ce beau printemps qui commençait à sourire, je me sentais revivre. Après ma grande langueur, je jouissais voluptueusement du retour lent, mais progressif, de mes forces. Je pouvais marcher, désirer; je me reprenais

être gaie. Il ne me restait plus qu'une petite toux, qui disparaissait chaque jour. On m'avait lâché la bride sur le cou, j'allais à travers champs, en plein soleil, tête nue... Ah! le bon temps! Dès cinq heures, j'étais levée, au grand ébahissement de ma belle-mère, qui dormait la grasse matinée, déjeunait au lit, puis passait sa journée à lire *Corinne* et à bâiller à belles dents. Je m'asseyais devant notre porte, et j'assistais au réveil du village. Les volets s'ouvraient, les poules sortaient du poulailler, caquetant, étendant les ailes, ébouriffant leurs plumes et courant en toute hâte vers les fumiers du voisinage. Puis les paysans passaient avec leurs faux et me criaient un gai bonjour en ajoutant : — Ah! vous voilà toute gaillarde. C'est pourtant à notre bon air de bois que vous devez vos belles couleurs revenues! — Les garçons et les filles, leur paquet à la main, se rendaient à la commune voisine, où ils s'étaient loués pour la fenaison, et ils marchaient en chantant de vieux airs du pays. Tous me saluaient, car au village on n'a pas besoin de se connaître pour se dire bonjour. Dans l'après-midi, je partais pour les prés. Nous portions la *fromagée* pour faire *marander* (goûter) les gens de journée, et comme ils riaient tous quand, assise au milieu d'eux, je mordais bravement dans un gros morceau de pain de ménage! — Ah! elle n'est point *faraude*, criait le Manchin; mon Dieu! que ç'aurait été grand dommage, si elle ne s'était point amendée de santé!

Je ne rentrais qu'avec *nos gens* pour le souper. Je revenais perchée sur le char à foin. Ma belle-mère, qui détestait le village et les villageois, haussait les épaules en me voyant rentrer les cheveux au vent et semés de brins d'herbe. — Ah! ma chère, disait-elle, tu as bien du sang de paysan dans les veines, tu es bien la vraie fille de ces gens-là! — Elle remontait dans sa chambre, ayant dîné d'avance pour ne pas se trouver au milieu de cette cohue; moi, je m'asseyais à la longue table, en face de mon grand-père, Modeste à mon côté, et tous les faucheurs et faneuses à l'entour; ma grand'-mère nous servait; je dévorais la soupe aux choux, le petit-salé fumant, la salade de laitue dorée à la crème. Et c'étaient des cris de bonheur de la part de mes grands-parens... J'avais seize ans passés, le grand air m'avait rendu des couleurs et de l'embonpoint, et, comme disait Modeste, j'étais devenue tout à fait une femme. Le matin, en peignant mes longs cheveux devant le vieux miroir de la chambre haute, je constatais moi-même, non sans un certain mouvement de vanité satisfaite, que je n'étais point laide avec mes deux nattes épaisses, mes yeux d'un bleu de bluet sous de longs cils bruns, mes lèvres très rouges et mes bras très blancs. Je devinais surtout ma beauté aux coups d'œil jaloux de Mme Hermance et à la dévote admiration d'Armand. Depuis ma guérison, il venait moins

souvent me voir; les airs dédaigneux de ma belle-mère l'effarouchaient et lui faisaient perdre son aplomb; mais, si ses visites étaient plus rares, je sentais cependant qu'il n'était pas loin de moi. Quand je me promenais seule au bois, un certain frissonnement des branches trahissait sa présence, et en effet je le voyais tout d'un coup sortir d'un fourré et traverser lentement la tranchée. Souvent, le soir, je trouvais à la maison un bouquet de fleurs sauvages, ou une belle truite aux taches roses, encore frétillante, ou un panier de fraises des bois, et ma grand'mère disait : — C'est mon *filleu*, le garçon à la Manette Delorme, qui les a été quérir pour vous, petiote; il les a apportées à la nuitée, puis s'est sauvé comme s'il avait le feu aux jambes.

Par une matinée de juillet, j'étais allée dans les *mais* du voisinage cueillir des fleurs pour en orner notre cuisine. De jardin en jardin, j'arrivai au *mais* de Manette Delorme. Tout le village était silencieux, car on commençait la moisson, et les gens étaient aux champs, occupés à *scier* les seigles. Le jardin, couvert d'arbres à fruit et de rosiers à mille feuilles, était plein de bourdonnemens d'insectes. Des volées de petits papillons bleus y jouaient au soleil. Voilà qu'au détour d'une allée herbeuse j'aperçus, couché sous un pommier, Armand en bras de chemise, les manches relevées jusqu'au coude, et dormant à l'ombre. Je me gardai de le réveiller et me mis à cueillir des roses et des œillets rouges. De temps à autre, je m'arrêtais pour grapiller une groseille, puis je revenais à mes fleurs. Quand mon bouquet fut assez gros, je pris une rose et, m'approchant du dormeur, je l'effeuillai de haut sur sa figure. Il ouvrit brusquement les yeux, se leva, et souriant : — Je ne dormais pas, dit-il.

— Et pourquoi faisiez-vous semblant alors?

Il me regarda longuement avec deux grands yeux tout brillans qui me firent baisser les miens : — Dame! si j'avais été éveillé, je vous aurais peut-être gênée pour cueillir vos fleurs, vous seriez restée moins longtemps, et j'étais si heureux de vous regarder!

Il me dit cela si tendrement que je devins à mon tour plus rouge que mes œillets, mon cœur battit, et j'eus pour la première fois un mouvement de coquetterie. — Oui, repris-je, je vous ai cueilli toutes vos fleurs, mais je vais vous en rendre une. — Et arrachant de mes cheveux un œillet, je le lui lançai en l'air.

Il l'attrapa au vol, le baisa et le mit dans sa poitrine. — Ah! mademoiselle Madeleine!.. s'écria-t-il, — et ce fut tout. Je me sentais moi-même fort embarrassée et confuse, et je prétextai pour le quitter une commission qu'on m'avait donnée pour sa mère.

Il me suivit sans rien dire. Il savait cependant que sa mère n'était pas là. Comme j'entrais dans la boulangerie pour appeler Manette, Armand d'un geste passionné me prit la main, la serra contre

sa poitrine et me dit d'une voix étranglée : — Madeleine, si je n'étais pas si lâche, je m'en irais étudier à Paris, je deviendrais un monsieur, et peut-être bien que plus tard,... mais je ne suis qu'un paysan, et vous ne voudriez point de moi!

Il me lâcha la main et se sauva dans le grenier. Je m'en revins lentement à la maison, et tout le reste du jour je demeurai silencieuse, au grand étonnement de ma belle-mère, à qui je me gardai bien de raconter mon idylle. Certes Armand était loin de ressembler à cet idéal que je m'étais créé à la pension. Ce villageois au cou hâlé, aux cheveux en broussailles, à la poigne solide, ce rude chasseur ne ressemblait en rien au grand homme de génie auquel j'avais rêvé de consacrer ma jeunesse. Il était mal accoutré, à peine dégrossi par une demi-éducation, mais ses yeux bruns disaient l'intelligence et la loyauté, son franc sourire avait quelque chose de sain et de réconfortant, et puis je lui savais gré de sa naïve admiration. Je songeais : voici un brave garçon qui m'aime de tout son cœur; qui sait si je ne serais pas plus heureuse, paysanne avec lui, que *dame* à Paris?.. Mais peu à peu, mes instincts de *duchesse* se réveillant, je me prenais à sourire de cette folle idée. Il me semblait voir l'ironie hautaine de Mira, j'entendais son rire méprisant à la nouvelle d'un pareil mariage. Mon orgueil s'irritait à cette seule idée, je rougissais d'avoir pu l'admettre, même un seul instant, et je revenais de plus belle à mes châteaux en Espagne.

Depuis cette matinée de juillet, j'avais évité de me trouver seule avec Armand. Le jour de ma fête, il vint dès le matin me la souhaiter en présence de ma grand'mère. Il entra dans la cuisine, tenant d'une main une petite cage où gazouillait un joli rouge-gorge, et de l'autre un bouquet d'œillets écarlates. — Le cadeau n'est pas riche, dit-il de sa voix joviale; mais, mademoiselle Madeleine, je suis le premier à vous souhaiter une bonne fête... — Il s'arrêta; je lui tendis la main. — Merci, Armand, et merci aussi pour les œillets... Je les aime beaucoup!

— Pas tant que moi! répliqua-t-il brusquement.

Ma grand'mère voulait le retenir à déjeuner; il prétexta une affaire pressée et s'enfuit précipitamment.

— Il est fou! dit ma grand'mère, qui était maligne et perspicace; il est fou, par ma foi!

A partir de ce moment, je ne le vis plus qu'à de rares intervalles; mais le soir, en me couchant, je l'entendais souvent qui sonnait du cor à la lisière du bois. Il jouait ses plus beaux airs de chasse; la fanfare lointaine arrivait jusqu'à moi avec des sons caressans, et je m'endormais, flattée de cette sérénade donnée à mon intention.

Cependant l'automne approchait et ma belle-mère se desséchait d'ennui. Elle avait lu et relu *Corinne,* la vie campagnarde lui était

odieuse; elle écrivait lettre sur lettre aux dames de Grandclos pour les prier de lui trouver une situation. Mon père, de son côté, courait Paris à la recherche d'une nouvelle position. Modeste nous quitta. Ma grand'mère, qui maugréait chaque jour contre les bouches inutiles, lui avait rendu le séjour de la maison intolérable. La pauvre fille avait fini par trouver une place à la ville voisine, et j'allai la conduire jusqu'à la lisière du bois, car elle faisait la route à pied, emportant sous son bras, comme aux jours de mon enfance, sa fameuse *tête à bonnets*.

A mon retour, Mme Hermance me lut une lettre de mon père. Il avait enfin, écrivait-il, mis la main sur une position *superbe*, et il était impatient de nous revoir. Il insistait pour un prompt départ, ajoutant qu'il avait vu les dames de Grandclos, qu'elles étaient pleines de bonnes intentions à mon égard, qu'il fallait songer à mon avenir et que je ne pouvais m'encroûter éternellement dans un trou de village. Il joignait à sa lettre un peu d'argent; aussi ma belle-mère ne se possédait pas de joie et commençait déjà ses préparatifs. Quant à moi, je reçus cette nouvelle sans le moindre enthousiasme. J'étais presque tentée de rester au village, où je menais une vie si libre, où on m'aimait tant et où j'étais reine; mais en même temps le mot de Paris avait réveillé en moi mes ambitieuses espérances. Après tout, l'idéal attendu était peut-être là-bas, dans la grande ville, — et je me laissai emmener.

Cette fois le Manchin ne devait nous conduire que jusqu'au carrefour de la grande tranchée, où passait alors un omnibus desservant la station. Le matin du départ, ma grand'mère m'appela dans la grange. Là, elle me dit qu'elle m'adorait, que toutes ses colères étaient pour mon père et pour la *Parisienne*, et que, si les gens de Paris me rendaient malheureuse, je n'avais qu'à revenir au village; puis, après avoir été regarder à la porte du corridor, elle tira de dessous son casaquin deux pièces de vingt francs enveloppées dans plusieurs papiers : — Tenez, petiote, voici de l'or. C'est pour vous en revenir ici, si on vous moleste là-bas. Cachez-le bien et surtout ne le montrez point à votre marâtre. Elle vous le dévorerait tout de suite! N'en dites rien non plus à votre grand-père Mauclerc, car il est *moût regardant*, et ça me ferait avoir de mauvaises raisons...

Je la remerciai de tout cœur, car je sentais que pour elle ces deux louis d'or étaient un douloureux sacrifice. La *Grise* du Manchin hennissait devant la porte; Armand était venu pour aider à charger les malles, et aussi pour m'accompagner jusqu'au carrefour. Ma belle-mère avait déjà sauté lestement dans la charrette, quand mon grand-père me tira par la jupe et me ramena jusque dans la cuisine, puis il me glissa vite dans la main deux grosses pièces de cinq

francs. — Tenez, dit-il, ma mignonne, c'est l'argent de mon tabac et des politesses que je rends à l'auberge de Perdriset... Ce n'est pas grand'chose, mais votre grand'mère tient les cordons serrés. Ne lui en dites rien surtout, et si on vous manque là-bas, revenez bien vite ici!

Il m'embrassa et alla prendre sa pipe, qui était sa grande consolation. Nous partîmes, Mme Hermance seule dans la voiture avec le Manchin, ma grand'mère, Armand et moi suivant à pied par derrière. Le temps était superbe. Les gens allaient aux champs déterrer les pommes de terre, et ce ne fut qu'un continuel adieu tout le long de la route. J'arrachais au passage les hautes herbes des buissons et je les mordillais sans rien dire. Armand me regardait de temps à autre avec ses grands yeux humides et inquiets. Ma grand'-mère poussait des soupirs et disait : — Ah! chère mignonne, je ne vous reverrai plus, je le sens bien!

— Qui sait?.. Espérons que si, répliquait Armand en s'efforçant de prendre son air jovial.

— Ah! mon garçon, je m'entends bien, et je vois plus loin que mon nez... On ne nous la renverra plus... Ils la garderont dans leur maudit *Capharnaüm* de Paris!

Je les écoutais en regardant la campagne. J'aurais voulu tout emporter, du moins par les yeux : les terres labourées, les prés fleuris de *veilleuses* (colchiques d'automne), les noyers tordus, tout ce pays que j'aimais tant! Quand nous arrivâmes au carrefour, on entendait déjà les grelots de l'omnibus. Ma belle-mère battait des pieds avec impatience. Armand, debout contre une borne, son chien entre les jambes, contemplait d'un air morne la voiture qui accourait. Les chevaux, piaffant et fumans, s'arrêtèrent près de nous; on chargea les malles, et les adieux recommencèrent. Ma pauvre grand'-mère m'étouffait de baisers. — Adieu, disait-elle, adieu, ma joie! adieu, mon bonheur! adieu, ma chère âme!

Je tendis ma main à Armand. Ma belle-mère, qui avait déjà pris sa place dans l'omnibus vide, se retourna pour m'appeler et vit avec stupéfaction le jeune paysan se précipiter sur mon bras et le baiser en sanglotant.

— Eh bien, eh bien! qu'est-ce que cela signifie? s'écria-t-elle indignée, allons! assez! Adieu, jeune homme; adieu, mon garçon!

Je m'élançai près d'elle, et les chevaux prirent le trot. Penchée à la portière, je contemplai longtemps encore les amis que je laissais derrière moi. Ma grand'mère restait assise sur un tas de pierres, la tête dans son tablier, et pleurait sans me voir; debout au milieu de la route, Armand semblait une statue. Le chien aboyait dans l'air sonore... Puis la route tourna, et tout disparut.

VI.

Le train filait à toute vapeur. Nous étions seules dans notre compartiment, et, chacune dans un coin, nous nous observions en silence. Par-dessus son livre, Mme Hermance envoyait de temps en temps un regard inquisiteur de mon côté; à la vue de ma figure décomposée, elle haussait les épaules, et un sourire amer glissait sur ses lèvres. Moi, j'examinais ses yeux cernés, son front déjà marqué de quelques rides; dans ses traits altérés, je lisais les souffrances de l'amour-propre humilié et l'inquiétude de l'avenir. Son influence sur mon père s'était peu à peu affaiblie; malgré son adresse et sa beauté, elle n'avait pu longtemps fixer cet esprit léger, naïvement égoïste, avide de plaisirs et de changement. Elle voyait son empire lui échapper. Toutes ses angoisses intérieures se reflétaient tristement sur son beau visage fatigué, et par momens, malgré mes vieilles rancunes, je me sentais prête à m'apitoyer sur cette reine déjà détrônée. Elle ferma tout à coup son livre, et, tirant de sa poche un petit carnet en cuir de Russie, elle se mit à faire des additions et à compter l'argent qui lui restait. Il devait y en avoir bien peu, car je vis sa figure déjà sombre se rembrunir encore. A la fin, elle poussa un soupir et murmura : — Ah! nous ne sommes pas riches!

Je me rapprochai d'elle, et, prenant dans ma poche tout mon trésor plié dans un papier, je le posai sur ses genoux. Elle me regarda, étonnée, déplia le papier, aperçut les deux louis d'or de ma grand'mère et les deux pièces de cinq francs. — D'où te vient cet argent? me demanda-t-elle froidement.

Je lui répondis que c'était un cadeau de mes grands-parens. Elle secoua la tête et murmura : — Ils ne se sont pas ruinés! — Hélas! et moi qui me figurais posséder une si grosse somme! Elle voulut me rendre ma petite fortune, mais je saisis le carnet, j'y fourrai tout, or et argent, puis je la forçai de le prendre. Elle ne me résista plus et empocha flegmatiquement mon trésor. — Au fait, dit-elle, cela me dispensera de demander de l'argent à ton père en arrivant.

Enfin on cria : Paris! Nous sautâmes sur le trottoir en cherchant mon père des yeux. Personne ne nous attendait. Ma belle-mère se mordait les lèvres et fronçait ses sourcils noirs. Je m'occupai des bagages tandis qu'elle alla chercher une voiture, qui nous conduisit à l'hôtel indiqué par mon père. Là, nouvelle déception. — M. Mauclerc, nous dit la maîtresse de l'hôtel, a quitté Paris hier soir; mais il a laissé un mot pour ces dames.

Mme Hermance, irritée et les lèvres pâles, décacheta violemment le billet, qui était à peu près ainsi conçu :

« Ma chère, l'affaire a raté, mais j'ai découvert un autre filon, et cette fois je crois que la veine est bonne. Je pars pour Bruxelles, où on me propose une situation magnifique. Désolé de vous quitter aussi brusquement; par bonheur, vous avez ici vos amies Mmes de Grandclos, qui ne vous refuseront pas une cordiale hospitalité. Tout à vous et à bientôt. — Hubert Mauclerc. »

Retirée à l'écart dans un coin de la cour, Mme Hermance me lisait ces lignes d'une voix altérée, tandis qu'un garçon d'hôtel nous regardait d'un air sottement impatient. — Ah! c'est bien de ton père! murmurait-elle indignée, nous laisser ainsi faire le pied de grue dans un hôtel! Je ne lui pardonnerai de ma vie! Mme de Grandclos est-elle seulement à Paris, et d'ailleurs voudra-t-elle nous loger?

La voiture roula vers le faubourg Saint-Germain, où demeuraient les dames de Grandclos. Nous étions toutes deux silencieuses, — moi très attristée, Mme Hermance furieuse. Six heures sonnaient quand nous arrivâmes rue de l'Université. Ma belle-mère, après avoir questionné le concierge, fit mettre les bagages dans la cour, et monta rapidement l'escalier; elle me précédait, le gaz n'était pas encore allumé, et tout était fort sombre. Le cœur me battait, je me sentais mal à l'aise en songeant à la réception qu'on allait nous faire. — Ma belle-mère, passe encore, mais moi! moi et *Tireli!* me disais-je en regardant mon rouge-gorge, qui sautillait dans sa cage. — Arrivée au second, Mme Hermance sonna. J'entendis la porte s'ouvrir, un cri de surprise plutôt que de joie résonner dans l'antichambre; puis, comme l'obscurité était grande et que je montais lentement, la domestique referma la porte, et je me trouvai seule sur le carré.

Je n'osais pas sonner, mes jambes ne pouvaient plus me soutenir, et je m'assis sur une marche. J'entendais vaguement les explications de ma belle-mère, les exclamations de la vieille dame et la mélopée plaintive de sa fille. Le ton de ces deux dernières voix ne me paraissait que médiocrement hospitalier. Oh! comme je regrettai alors mes deux pièces de cent sous et mes deux louis! Si je les avais possédés en ce moment, comme j'aurais vite couru à la gare et pris le premier train s'en allant vers Trois-Fontaines! Les minutes me semblaient des siècles. Je tremblais que quelqu'un ne montât ou ne descendît, ou bien que le concierge, venant allumer le gaz, ne me trouvât ainsi seule sur le palier, comme une vagabonde! A la fin, les éclats de voix diminuèrent, la porte s'ouvrit de nouveau, et la vieille dame, une lampe à la main, parut sur le carré.

— Comment! s'écria-t-elle, tu étais là, mon cœur? Pourquoi ne

sonnais-tu pas, petite sotte? Allons, entre vite, on va se mettre à table.

J'entrai fort gauchément et raide comme une barre de fer. Les regards curieux et presque narquois des domestiques me gênaient horriblement. Au salon, où Mme Hermine Fougères et ma belle-mère causaient à l'écart, Mme de Grandclos souleva l'abat-jour de la lampe pour mieux me dévisager. — Allons, dit-elle, tu es toujours jolie, mais je t'aimais mieux avec tes cheveux bouclés. Et puis pourquoi restes-tu là droite comme un pieu?

— Ote ton chapeau, reprit à son tour Mme Hermine; on dirait que tu ne sais que faire de tes mains. — Elle remarqua tout à coup que je tenais une cage. — Bon Dieu! s'écria-t-elle, que nous a-t-elle apporté là?

Je lui montrai mon ami *Tireli*, et alors, s'apitoyant sur le sort du pauvre captif, « privé du soleil et des chansons de ses frères, » elle me demanda si je ne ferais pas mieux de lui donner la liberté. Je répondis que ce serait lui rendre un mauvais service, et que dans les rues de Paris la liberté lui deviendrait certainement fatale. — D'ailleurs, ajoutai-je, il est habitué à moi, et nous nous aimons, n'est-ce pas, Tireli?

Le rouge-gorge fit entendre un petit cri d'assentiment, et je posai la cage sur un meuble, tandis que ma belle-mère ricanait.

— Maintenant, dit Mme Hermine, causons de choses sérieuses. Après l'indigne conduite de M. Mauclerc, il faut courir au plus pressé et assurer votre existence à toutes deux. Voici ce que j'ai à te proposer, Madeleine. Je cherche depuis longtemps une personne qui me serve de secrétaire et de lectrice, et j'ai pensé à toi. Tu demeureras avec nous, et je me chargerai de ton entretien; Hermance vivra sous notre toit jusqu'à ce que je lui aie trouvé des leçons de piano. Cela te va-t-il?

On ne pouvait pas me faire entendre plus poliment que j'étais sans asile et qu'il fallait songer à gagner mon pain. Ma belle-mère se confondit en remercîmens. Quant à moi, tout cela me semblait bien dur après ma libre vie de Trois-Fontaines. Mon orgueil souffrait cruellement de la position équivoque où venait de me mettre mon père avec sa légèreté habituelle; pourtant il fallait faire de nécessité vertu, j'inclinai la tête en signe d'assentiment, et je murmurai quelques paroles de reconnaissance. — Après tout, pensai-je, si ma nouvelle existence devient trop pénible, je pourrai toujours me sauver dans mon village.

— Allons, voilà qui est convenu, dit Mme Hermine en arrangeant le nuage de gaze mauve qui s'enroulait vaporeusement autour de son cou; du reste tes occupations seront agréables et variées. J'ai réglé toutes les heures de ma journée, je t'en indiquerai le pro-

gramme, et tu verras comme nos jours seront bien remplis. Et puis tu feras aussi l'éducation de *Chèvrefeuille*.

A ce nom pastoral, j'ouvris de grands yeux. — C'est notre enfant d'adoption, poursuivit-elle; sa mère, ma cousine germaine, est morte, et son père, qui a un comptoir dans l'Amérique du Sud, me l'a confié en partant.

Elle sonna pour faire venir *Chèvrefeuille*, qui apparut peu de temps après à la porte du salon. C'était un petit bonhomme de sept ans, jaune comme un coing, avec un nez énorme, de très petits yeux noirs perçans et une immense bouche sans lèvres. — Il se nommait Claude, soupira Mme Hermine, mais j'ai horreur des noms vulgaires, et je l'ai débaptisé. N'est-ce pas que *Chèvrefeuille* est plus euphonique et plus gracieux?

On passa dans la salle à manger, tandis que l'aimable Chèvrefeuille me souhaitait la bienvenue en me tirant la langue et en faisant d'horribles grimaces derrière le dos de sa cousine. D'un coup d'œil, je vis qu'il ne me plairait guère. Ce fut bien pis à table. Chèvrefeuille était fort mal élevé, et hurlait pour un rien. On l'avait placé près de moi; à chaque plat, il se soulevait sur sa chaise, regardait son assiette, mettait les doigts dans la mienne, faisant mentalement la comparaison de nos deux portions, et, s'il trouvait que j'étais servie plus copieusement que lui, il ouvrait sa large bouche et poussait des cris de paon. Après dîner, on revint au salon. La vieille dame prit un jeu de cartes, et fit des *réussites*; ma belle-mère et Mme Hermine se mirent à jaser à mi-voix; je restai seule, livrée aux fantaisies saugrenues du bonhomme Chèvrefeuille, qui voulait à toute force se pendre à mes longues nattes, afin, disait-il, de *sonner les cloches*. Je tombais de sommeil; à la fin, on s'en aperçut, et on me conduisit à la petite chambre que je devais partager avec mon futur élève. Il me fallut le déshabiller des pieds à la tête, puis le coucher dans son lit parallèle au mien, où heureusement il s'endormit aussitôt. On avait préparé pour le chérubin un excellent verre d'eau très sucrée à la fleur d'oranger, et j'étais chargée de le lui administrer pendant la nuit. Au milieu de mon premier sommeil, je fus en effet réveillée en sursaut par la grande bouche qui criait : — Madame, mon *à-boire!* — La première nuit, je lui donnai son eau sucrée consciencieusement; mais le lendemain, ennuyée de ce brusque réveil, j'avalai sans remords le contenu du verre, et lui administrai à la place une bonne gorgée d'eau pure prise à la carafe. — Ce n'est pas sucré! hurla le délicat Chèvrefeuille. — Je lui affirmai que si, et l'engageai à dormir. Le surlendemain, même cérémonie : j'avalai l'eau sucrée, et le désaltérai de nouveau avec de l'eau claire. La quatrième nuit, il se tint coi, et ce fut fini à tout jamais. C'est ainsi que je commençai l'éducation de Chèvrefeuille.

Avec Mme Hermine, les choses n'allèrent point si rondement; cependant, à l'aide de ma gaîté communicative, je gagnai insensiblement son cœur. Elle était bonne femme au fond, malgré ses travers romanesques et sa fausse sentimentalité. Elle avait partagé méthodiquement sa journée. Il y avait l'heure des *extraits*, l'heure des *romans*, l'heure de la *rêverie*. Seulement, selon le vent qui soufflait, ce programme était modifié par une fantaisie dominante qui envahissait toutes les heures de la journée. Pendant un mois, nous ne fîmes que de la botanique; le mois suivant, ce fut le tour de la littérature étrangère. Nous ne lûmes plus que des romans anglais ou américains. Un jour, dans le paquet de livres envoyé par le libraire, le titre d'un volume attira mon attention. C'était *Jane Eyre*, dont m'avait parlé Mira Strany. Je l'emportai dans ma chambre, et chaque soir, dès que Chèvrefeuille était endormi, je le lisais avidement. Cette lecture, qui se trouvait si bien en harmonie avec ma situation, mes idées et même mes chimères, m'enthousiasmait à un point que je ne saurais dire. Mon enfance avait quelque analogie avec celle de *Jane Eyre;* cette ressemblance me monta la tête; je relus quatre ou cinq fois le roman, je m'en nourris. Je me pris à aimer ce Rochester âgé, laid et malheureux. Tous mes désirs de dévoûment se rallumèrent. Je ne pensai plus qu'à trouver un ami semblable. Consoler un homme qui aurait beaucoup souffert, beaucoup désespéré, le relever, lui rendre le courage et la foi, être tout pour lui, ces rêves m'agitaient et me poursuivaient dans mon sommeil. Je cherchais mon idéal partout : dans la rue, à la promenade, dans le salon de ces dames; mais aucun des hommes que je voyais n'était ni assez laid, ni assez malheureux, ni suffisamment intelligent pour réaliser le type imaginaire que j'avais conçu. Je retombais dans la réalité, c'est-à-dire dans mes études superficielles et décousues avec Mme Hermine et les chapitres de grammaire que j'essayais d'entonner à Chèvrefeuille.

L'hiver se passa ainsi. Ma belle-mère avait trouvé quelques leçons; elle demeurait près de nous, et avait rapidement réussi à se rendre indispensable aux dames de Grandclos. Mon père, malgré ses belles promesses, donnait rarement de ses nouvelles, et surtout envoyait peu d'argent. Il brassait en Belgique je ne sais quelles affaires industrielles, auxquelles il mêlait des préoccupations politiques. Bien qu'il fût libre de rentrer en France, il se posait en proscrit, ce qui lui semblait un excellent prétexte pour nous laisser seules à Paris. Il se bornait à nous féliciter du parti que nous avions pris et à donner force éloges à Mmes Grandclos, qu'il appelait de belles âmes.

De temps en temps, on m'écrivait de Trois-Fontaines; mais on ne me parlait pas d'Armand Delorme, et j'ignorais ce qu'il était devenu. Un dimanche, la femme de chambre me prévint que quelqu'un de-

mandait à me voir, et dans l'antichambre je trouvai mon fidèle camarade d'enfance assis sur le coffre à bois. Je le forçai à entrer au salon, où se trouvaient ces dames et ma belle-mère. Le brave garçon, avec ses grosses chaussures, sa redingote coupée par le tailleur de Sermaise, son feutre mou et son teint hâlé, avait l'air tout dépaysé dans le salon blanc et or de Mme de Grandclos. Ma belle-mère lui fit un salut protecteur, Mme Hermine prit en le voyant l'attitude d'une sensitive qui replie ses feuilles; la vieille dame seule fut aimable et le pria de s'asseoir. Au milieu de ce salon parisien, Armand semblait avoir perdu tout son aplomb et toute sa belle humeur. Ses manières, si aisées et si franches au village, avaient fait place à une gaucherie lourde, dont j'étais moi-même honteuse. J'essayai de le rassurer par quelques paroles amicales et je lui rappelai nos bons souvenirs de Trois-Fontaines. Ses clairs yeux bruns se tournèrent vers moi et s'illuminèrent en signe de reconnaissance. Il m'apprit qu'il avait trouvé de l'occupation chez un des architectes attachés au Louvre, et qu'en outre il suivait un cours à l'École des Beaux-Arts. — J'ai bonne volonté et bon courage, ajouta-t-il, et avec un peu de chance j'espère que j'arriverai à quelque chose.

Au bout d'une demi-heure, s'apercevant des bâillemens étouffés de Mme Hermine, il repoussa brusquement son fauteuil et se leva pour sortir. Je l'accompagnai dans l'antichambre. — Je suis heureuse de votre visite, Armand, lui dis-je, et j'espère que vous reviendrez nous voir.

— Merci, mademoiselle Madeleine, je profiterai de la permission, mais pas aussi souvent que je le voudrais, parce que, voyez-vous, ici je sens que je gêne, et je suis moi-même gêné...

En rentrant au salon, j'entendis des éclats de rire. — Vous venez de voir l'amoureux de Madeleine, dit méchamment ma belle-mère en contant la scène des adieux de Trois-Fontaines.

— Fi donc! s'écria Mme Hermine en s'éventant et en respirant des sels, c'est un rustre qui ne sait ni parler ni s'asseoir.

On se mit à dauber sur le pauvre Armand. Les quolibets et les plaisanteries n'avaient point de fin; dans ce concert ironique, Mme Hermance tenait la première partie. J'étais indignée. — Il est gauche, c'est possible, m'écriai-je, mais il a du cœur!

Et je sortis mécontente. Malgré moi, tous leurs sarcasmes avaient produit un fâcheux effet sur mon esprit. Je me sentais humiliée du peu de succès de mon ami de Trois-Fontaines, et, repensant tout à coup à la scène des œillets, je ne pus m'empêcher d'en rougir et de me trouver moi-même ridicule.

Cependant Chèvrefeuille devenait de jour en jour plus jaune et plus grêle, et le médecin avait ordonné les bains de mer. En ce

temps-là, M[me] Hermine, ayant assisté à la première représentation de je ne sais quel drame breton, ne rêvait plus que dolmens, *pardons* et landes aux fleurs d'or. Elle voulut choisir une plage où on fût en pleine Bretagne bretonnante. Quelqu'un lui parla de Douarnenez, et il fut décidé que nous irions y demeurer pendant deux mois avec la vieille dame et Chèvrefeuille. On avait loué d'avance une maison, et trois jours après une voiture de Quimper nous débarquait avec nos malles dans le petit bourg bas-breton. Le lendemain nous prîmes possession de notre logis. C'était une maisonnette isolée, bâtie au-dessus des rochers de Plô-mar. La chambre que je partageais avec Chèvrefeuille donnait directement sur la baie. Je m'y trouvais délicieusement, bien qu'elle fût à peine meublée. Quand je parvenais à y être seule avec mon ouvrage ou mon livre, je m'abandonnais de tout cœur à la contemplation de la mer. Le matin surtout, la baie avait une fraîcheur et une splendeur qui m'enchantaient. Au-dessous de moi, dans le *lavoir* creusé au pied des rochers, les battoirs des lavandières retentissaient dès l'aube. Quand le ciel était bleu, la baie scintillante semblait rouler des pierreries; les barques des pêcheurs de sardines s'éparpillaient, voiles au vent, précédées par un vol de mouettes blanches. Les jours de grosse mer, les vagues venaient se briser au-dessous de mes fenêtres avec de sourdes détonations. Alors de longues mélancolies s'emparaient de moi. J'étais prise d'un besoin immense de rêverie solitaire. J'écoutais durant des heures le bruit des vagues, et peu à peu ma mélancolie flottante se changeait en une profonde tristesse. Je pensais à tous mes souvenirs douloureux, à ma pauvre maman couchée dans le lointain cimetière des Palatries, à mon enfance négligée, à l'abandon de mon père. A toutes ces impressions pénibles, je donnais pour accompagnement les sanglots de la mer, et j'éprouvais une jouissance indéfinissable à me sentir ainsi souffrir devant cette immensité.

Malheureusement on me laissait rarement seule. Après les premiers momens de surprise et d'admiration forcée, M[me] Hermine s'était vite fatiguée de ce pays austère, qui manquait absolument de confortable. Elle ne tarissait pas en lamentations sur la vulgarité des *sardinières*, sur l'insupportable odeur de poisson gâté qui infectait les rues et sur la langue barbare des paysans bretons. M[me] de Grandclos était plus accommodante. Elle allait et venait par les rues, jasant avec les marins, passant des heures entières en commérages avec la marchande de tabac du coin de la place. Elle se trouvait heureuse de cette vie de caquetages, et savait n'être ni ennuyée ni ennuyeuse. Le plus insupportable de mes compagnons de voyage était le bonhomme Chèvrefeuille. Les bains excitaient tellement son système nerveux qu'on fut obligé d'y renoncer; l'air

seul suffisait à le rendre plus rageur et plus exigeant. Nos longues promenades dans ce pays si admirable étaient constamment gâtées par la désagréable compagnie de l'affreux bambin.

Un soir où le petit drôle était resté au logis, nous avions poussé, à travers la lande Saint-Jean, jusqu'à un entassement de rochers qui surplombe au-dessus de la mer et qu'on nomme la *Pointe de la Jument*. Le soleil se couchait dans un ciel magnifique, et, en arrivant près de la pointe, nous vîmes la plate-forme du rocher déjà occupée par un visiteur qui n'avait rien du costume ni des allures des indigènes. — Vêtu d'une veste de velours, les jambes bien prises dans des guêtres de drap, tenant à la main son feutre à petits bords, les cheveux au vent, il regardait la mer, et sa silhouette élégante se découpait en noir sur le rouge intense du couchant. Autant qu'il me fut possible d'en juger à distance, il me parut jeune. Mme Hermine, piquée par la curiosité, fit de vains efforts pour grimper au sommet du rocher. L'étranger nous avait aperçues; il nous lorgna un moment, et, l'examen nous ayant été sans doute favorable, il descendit de son observatoire et offrit galamment la main à Mme Hermine pour y remonter. Il voulut ensuite me rendre le même service, mais je grimpais comme une chèvre, et je le remerciai. Il était jeune en effet, et avait très bon air. Sa figure pâle, scrupuleusement rasée, avait une vive lueur d'intelligence et de froide pénétration; ses cheveux bruns bouclaient agréablement sur son cou blanc très découvert; ses yeux bleus dardaient un regard hardi, aigu et embarrassant; son front haut, un peu fuyant vers le sommet, et son nez très aquilin, donnaient à son profil un grand caractère de distinction, mais aussi quelque chose d'acéré et de coupant qui excitait plutôt l'admiration que la sympathie.

Tandis que Mme Hermine le remerciait, le jeune homme nous observait curieusement. La conversation s'anima, et il nous donna quelques détails sur la topographie de la baie. Sa voix me frappa. Elle était claire, métallique, sonore, parfois un peu solennelle, mais singulièrement mélodieuse. Il offrit d'être notre guide pour le retour, et, chemin faisant, nous apprit qu'il habitait Paris. Il semblait appartenir au monde des lettrés ou des artistes, car je lui entendis nommer familièrement plusieurs peintres et écrivains connus. Naturellement on parla de la mer, et Mme Hermine en profita pour murmurer quelques phrases nuageuses sur l'océan et l'infini.

— La mer, dit notre compagnon, est comme une très antique et mystérieuse symphonie; sa musique a tous les accens, depuis l'adagio majestueusement calme jusqu'à l'allegro retentissant et terrible.

Je marchais silencieusement auprès de lui, et j'écoutais avec une vive surprise ce langage imagé. Jamais jusqu'alors je n'avais en-

tendu parler de la sorte. Tandis que nous cheminions, les étoiles s'allumaient, et dans la lande solitaire on n'entendait plus que quelques appels lointains ou des bruits de rames sur la mer qu'un pli de terrain nous cachait. — Quelle belle nuit! soupira Mme Hermine, et comme ce mince croissant de lune fait bien au-dessus de ces montagnes!

— Oui, répondit-il, les astres, comme dit Byron, sont la poésie du ciel... En face de cette nuit illuminée, les beaux vers vous viennent naturellement aux lèvres. — Il s'arrêta, et comme s'il se parlait à lui-même, très lentement, de sa voix la plus vibrante, il récita ces vers :

Le croissant fin et clair, parmi ces fleurs de l'ombre,
Brillait à l'occident, et Ruth se demandait
. . . .
Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles...

— Vous êtes poète, monsieur! s'écria Mme Hermine ravie.

— Oui, madame, répliqua-t-il d'un ton modeste; mais ces magnifiques vers ne sont pas de moi...

Il ne prit congé de nous qu'à notre porte, laissant Mme Fougères en proie à un bruyant enthousiasme. Moi, je restais muette, mais j'étais agitée par un vif sentiment de curiosité. Deux jours après, on nous remit la carte de notre compagnon de promenade, et sur le vélin je lus à haute voix : *Natalis La Jonchère*. Je trouvai le nom joli, et Mme Hermine se souvint de l'avoir déjà vu imprimé quelque part. Elle choisit son plus coquet papier à lettre et invita le poète à prendre le thé le lendemain soir.

A l'heure indiquée, M. La Jonchère se présenta et fut accueilli chaleureusement. Dans le courant de la soirée, Mme Hermine le pria de dire des vers, qu'il débita complaisamment avec cette habile diction et cette voix musicale qui m'avaient déjà charmée. Sa poésie avait une couleur singulière, un peu bizarre; elle exprimait des sensations extraordinaires avec des mots d'une sonorité éclatante, couvrant une pensée souvent insaisissable à force d'être tourmentée. Je connaissais peu les poètes contemporains, et je trouvais le talent de M. La Jonchère sérieux, sinon sympathique. Mme Hermine applaudit frénétiquement, et la vieille dame fit chorus, moins par goût que par un besoin de bruit et de mouvement.

Bref, M. Natalis La Jonchère conquit le cœur de ces dames et devint dès lors le compagnon de toutes nos promenades. Il prodiguait principalement ses attentions à Mme Hermine; mais de temps à autre je surprenais son œil bleu fixé curieusement sur moi, et j'avoue

que cette curiosité du poète me flattait assez. La veille du jour fixé pour notre départ, nous allâmes tous nous promener dans la longue allée qui relie l'église de Ploa-ré au calvaire. M. La Jonchère m'offrit le bras, et, comme nous marchions plus vite que ces dames, nous les laissâmes assez loin en arrière. La soirée d'août était calme, un peu voilée de brume. Du chemin herbeux que nous suivions, nous apercevions la mer au loin, derrière les arbres, dans une vapeur bleuâtre. La cloche de Ploa-ré sonnait lentement l'*Angelus*, et il y avait dans l'air une douceur fondante. Le poète me parlait de ses projets et de ses espérances. Il travaillait à un drame breton tiré de la légende du roi Grâlon et de sa fille Dahut, et il était venu à Douarnenez pour étudier sur les lieux le plan de son poème. Insensiblement il en vint à me conter son enfance, ses souffrances et ses luttes opiniâtres. Il était le fils d'un pauvre employé végétant dans un village du Limousin; on avait voulu faire de lui un gratte-papier; il avait résisté, s'était brouillé avec sa famille, et, sentant une vocation sérieuse, il était venu à Paris. Là, seul, sans amis, sans argent, il avait péniblement frayé sa voie. Trop pauvre pour acheter des livres, c'était sur les quais, aux étalages des bouquinistes, qu'il avait souvent étudié pendant des heures. Il gravissait ainsi pas à pas la longue et âpre montée de la gloire... Il me disait toutes ces choses d'une voix vibrante, aux modulations lentes et cristallines. Je m'étais assise sur les marches moussues du calvaire; le coude appuyé au genou, la tête dans la main, je l'écoutais avec un intérêt croissant. Lui, debout devant moi, un pied posé sur l'une des marches, se détachait sur l'horizon. — Oui, dit-il en frappant de son bâton les degrés de granit, j'ai encore, moi aussi, un rude calvaire à gravir; mais j'irai jusqu'au bout, car j'ai la foi et la volonté.

Au retour, la vieille dame prit mon bras; quand nous arrivâmes à notre porte, Mme Hermine serra la main de M. La Jonchère et lui dit combien elle désirait continuer à Paris des relations commencées si heureusement sur les grèves de Douarnenez. Le poète sourit, nous souhaita un bon voyage et s'éloigna lentement.

Après le thé, je remontai dans ma chambre et je m'accoudai à la fenêtre pour contempler la mer une dernière fois. Le ciel était couvert, la baie déserte, la nuit profonde. Seule, à l'extrémité de la pointe de la Chèvre, très loin, une petite lumière, celle d'un phare sans doute, brillait faiblement dans la brume. Je songeais à ma promenade avec M. La Jonchère, à tout ce qu'il m'avait dit de sa vie et de ses travaux. Je me demandais si ce n'était pas là l'*inconnu* tant rêvé. Il avait du talent, du génie peut-être! Il avait souffert et souffrait encore, ainsi que le disaient assez son front pâle et ses traits fatigués. Ne venais-je pas de rencontrer, sur cette côte bretonne, l'homme auquel je voulais me dévouer, comme Jane Eyre avait

rencontré Rochester sur la route de Thornfield? Toutes ces questions rêveuses étaient entrecoupées de retours vers le passé et d'adieux à la mer. Je comparais cette lumière lointaine dans la brume à la lueur douteuse encore que je croyais entrevoir en moi-même. J'associais dans un même salut mélancolique la clarté du phare vacillant dans la nuit et la lueur d'espérance tremblotant au fond de mon cœur... Le sommeil me prit au milieu de ces rêveries, le bruit de la mer me berça une dernière fois, et le lendemain une voiture nous remporta vers Paris.

VII.

Nous passâmes le reste de l'automne dans la maison de Bellevue, et ces deux mois de villégiature me parurent deux siècles, grâce à l'insupportable Chèvrefeuille. Je menais la vie la plus triste du monde; par ces longues pluies d'octobre, au milieu de ces arbres ruisselans, de ces feuilles tombantes, je me sentais plus abandonnée que jamais. Mon seul refuge était ma petite chambre sous les toits. J'y retrouvais mes livres et mon rouge-gorge, dont une domestique avait pris soin en mon absence; son petit chant voilé s'harmonisait avec l'aspect mélancolique des bois effeuillés et me rappelait le temps de Trois-Fontaines. De ce côté aussi, il ne me venait que de tristes impressions. La santé du grand-père déclinait sensiblement; il ne pouvait plus sortir et n'écrivait qu'avec peine. Je n'avais pas de nouvelles de M. Desprairies, dont le voyage annuel à Paris s'était depuis deux ans fait en mon absence; enfin je n'avais pas revu Armand. Mon père nous donnait à peine signe de vie, et ma belle-mère ne tarissait pas sur l'indignité des procédés de M. Mauclerc. Comme elle, je trouvais la conduite de mon père très coupable, mais j'enrageais de l'entendre dire hautement par Mme Hermance; je souffrais de voir ainsi le nom paternel méprisé ou ridiculisé devant des étrangers.

J'avais parfois cependant de paisibles soirées,— les seules bonnes, — quand Mme Hermine allait prendre le thé chez des voisins. Alors, une fois Mme de Grandclos et Chèvrefeuille couchés, le salon bien capitonné et bien clos m'appartenait. Je jetais une grosse bûche au feu, je m'étendais sur le tapis, et je me mettais à rêver. Je rebâtissais mes châteaux en Espagne de la pension Durosel et j'y logeais toujours mon idéal, mon grand artiste pauvre et méconnu. Comme je l'aimais *en dedans*, ce grand homme imaginaire! Je lui promettais tant de bonnes tendresses, un dévoûment si absolu! Peu à peu, tandis que je rêvais, les yeux plongés sur les tisons, les souvenirs de Douarnenez se mêlaient à mes rêves, mon vague idéal prenait une forme moins abstraite; il m'apparaissait tout à coup sous les

traits nets et vivement arrêtés de M. Natalis La Jonchère. Dès que le sentiment de la réalité me ressaisissait, je rougissais tout d'abord de la singulière tournure que prenaient mes rêveries, puis, malgré moi, la chimère m'enlevait de nouveau sur son aile; nous nous envolions dans un pays romanesque où le poète entrevu en Bretagne était mon hôte et mon guide. Qu'était-il devenu depuis l'automne? Avait-il quitté Douarnenez? Devais-je le revoir encore?

Lorsqu'à la fin de novembre nous rentrâmes à Paris, Mme Hermine me montra la carte de Natalis parmi celles qui se trouvaient amoncelées sur un plateau, et en lisant son nom j'eus un brusque battement de cœur. Un jour enfin, nous l'aperçûmes au concert Pasdeloup. Il était debout, au premier rang du parterre, et regardait la salle; grâce à l'agitation de Mme Hermine, il nous reconnut et nous salua. L'orchestre venait de commencer le *prélude de Lohengrin*; il se rassit, et pendant toute la durée du morceau manifesta bruyamment son enthousiasme. Il semblait en extase, se renversait dans son fauteuil, parlait haut et riait tout seul. Quand les dernières notes, de plus en plus ténues, semblèrent s'évanouir dans l'espace, il leva les bras et applaudit avec frénésie. A la sortie, il nous attendait, et nous renouvelâmes connaissance. Tandis que nous causions, je vis tout à coup Armand Delorme sortir du Cirque et passer près de nous : il me salua, et il allait continuer sa route quand je l'appelai bravement. Il revint sur ses pas, et à ma grande surprise M. La Jonchère lui tendit la main. Il répliqua assez froidement, mais Mme Hermine, à qui une poignée de main donnée par le poète semblait une sérieuse recommandation, se montra fort aimable avec mon camarade d'enfance. Je dois dire du reste qu'Armand était changé à son avantage. Il n'avait rien perdu de sa simplicité ni de ses manières franches et rondes, mais la vie de Paris l'avait affiné; il n'avait plus sa gaucherie campagnarde, et, sans être recherchée, sa toilette était plus soignée qu'autrefois. Mme Hermine les invita tous deux à dîner pour le dimanche suivant, et ils ne prirent congé de nous que lorsque nous montâmes en voiture.

Quelques jours après, une nouvelle fort inattendue vint brusquement modifier mes conditions d'existence. Depuis longtemps je n'avais plus entendu parler de mon aïeul maternel, M. de Rosières. Il n'avait jamais répondu à nos lettres du vivant de ma mère et avait continué le même silence après sa mort. Une lettre d'un notaire de Paris m'apprit tout à la fois le décès de ce parent inconnu et ses dernières volontés. Sa rancune avait duré jusqu'à la fin, et il avait légué à des cousins toute la fortune dont la loi lui permettait de disposer ; il n'avait cependant pu dépouiller complétement son héritière directe, et il me laissait un capital d'une soixantaine de mille francs qui devait m'être délivré, soit à l'époque de mon ma-

riage, soit le jour où j'aurais mes dix-huit ans. J'étais encore sous le coup de cette surprise quand M. La Jonchère et Armand vinrent à la maison. Pendant tout le dîner, Natalis causa avec beaucoup de verve. Il parla de ses luttes, de son drame, qui serait certainement reçu à l'Odéon, de ses projets d'avenir et de ses amis. Il avait une langue dorée et s'en servait à merveille. Armand, plus réservé, était très sobre de détails sur son existence. Je ne pus rien savoir de lui, sinon qu'il travaillait toujours chez son architecte et qu'il faisait un peu de peinture. Ma belle-mère, qui était présente, se mêlait peu à la conversation, mais ses yeux à demi voilés ne perdaient pas de vue les deux jeunes gens. Son regard oblique observait leurs moindres gestes, ses oreilles exercées ne perdaient pas une seule de leurs paroles. Comme on parlait d'avenir et de fortune, elle rompit tout à coup son silence, et raconta l'histoire de mon héritage inattendu. — Le bonheur nous vient en dormant, dit-elle, et voilà Madeleine devenue une héritière au moment où elle y pensait le moins.

— Oui, reprit Mme Hermine en soupirant, maintenant que la voilà indépendante, elle va nous abandonner et s'envoler vers son cher village.

Je courus à elle, et, l'embrassant à deux reprises : — Me croyez-vous ingrate à ce point? m'écriai-je; je resterai près de vous tant que vous ne serez pas fatiguée de moi.

— Tu as raison, mon cœur, dit Mme de Grandclos en m'embrassant à son tour, et tu peux compter que nous ne t'oublierons pas.

— Oui, oui, ajouta Mme Hermine, va, tu n'y perdras rien!

Mme Hermine souriait en étudiant à la dérobée Natalis et Armand. Le poète me félicita chaudement; quant à Armand, il demeurait pensif et comme désappointé. Tout le reste de la soirée, il fut songeur et morose, et, se levant le premier, il prit congé de nous avant M. La Jonchère. Je le conduisis jusqu'à l'antichambre, et lui demandai où il avait connu Natalis.

— Je l'ai rencontré à l'atelier, répondit-il, puis à Barbizon, où nous logions dans la même auberge.

— Que pensez-vous de son talent?

Il me regarda un moment sans parler, puis avec un haussement d'épaules : — Les gens de sa coterie, répliqua-t-il en riant, trouvent qu'il fait bien les vers; mais je n'entends rien à ces choses-là, et je ne saurais trop que vous en dire.

Et sans rien ajouter il me souhaita le bonsoir.

— Ouf! dit ma belle-mère quand je rentrai, quel ours que ce garçon-là! — Natalis resta fort tard avec nous, fut très gai et parla encore avec plus de verve. Lorsqu'il partit enfin, il me serra la main avec effusion, et cette longue étreinte me laissa toute troublée. Il

avait complétement gagné le cœur de ces dames. Mme Hermine, fière d'avoir mis la main sur un poète qui allait être joué à l'Odéon, décida sa mère à recevoir tous les dimanches, et à partir de cette soirée Natalis fut un de nos visiteurs assidus. Armand lui-même se montra quelquefois dans le salon de la rue de l'Université; cependant on sentait bien que ce genre de distraction lui déplaisait et qu'il ne venait là que pour moi. Ma belle-mère professait, comme son amie, une admiration fervente pour Natalis. En revanche, elle ne s'était pas raccommodée avec Armand. Elle avait une manière de le louer qui le réduisait à néant. — Certes, disait-elle, on ne peut nier qu'il n'ait fait des progrès depuis sa sortie du village. Il s'est *désembourbé*, mais voilà tout! C'est un brave garçon; son esprit a une portée médiocre, juste ce qu'il faut pour devenir un honnête architecte. Si j'avais une maison à construire, je lui donnerais carte blanche, sûre qu'il ferait les choses en conscience.

Quand elle arrivait à Natalis, c'était une tout autre chanson : — Voilà, murmurait-elle, comme si elle se fût parlé à elle-même, voilà un homme admirablement doué, qui a tout pour réussir : manières élégantes, habitude du monde, parole éloquente, imagination hardie! Si tu étais une autre fille, je te conseillerais de chercher à te faire aimer de lui; mais tu n'es pas son fait. Il lui faut une femme forte, vaillante, que les luttes de la vie ne rebutent jamais. Ah! si au lieu de ton père j'avais rencontré un pareil caractère, j'en aurais fait un grand homme!

— Et pourquoi, me disais-je alors, humiliée dans mon orgueil et irritée de ce secret défi, pourquoi ne serais-je pas cette femme forte et dévouée? La tendresse ne me manque point, ni le courage, ni même la folie du sacrifice. Pourquoi ne tenterais-je pas de me faire aimer? Oui, mais lui, voudrait-il aimer une petite fille aussi simple et ignorante que je le suis?

Cependant le printemps était revenu. Les rues de Paris, si maussades et si sombres les jours de pluie, étaient éclairées par le gai soleil d'avril, et un beau ciel bleu riait au-dessus des toits. Quand on sortait, on sentait à chaque coin de rue des odeurs de violettes et de jacinthes, exhalées par les éventaires des bouquetières en plein vent; les marchands avaient renouvelé leur étalage, et derrière les glaces des magasins on voyait chatoyer les étoffes aux nuances printanières; les promenades semblaient plus animées; on eût dit que subitement tout ce que Paris contenait de jolies femmes s'était donné le mot pour courir la ville. Je subissais moi-même cette métamorphose du renouveau, et pour la première fois depuis longtemps j'étais heureuse de m'occuper de toilette. Dès le 1er mai, on décida qu'on s'installerait à Bellevue afin de jouir plus complétement du printemps, et en moins d'une semaine la maison fut prête

à nous recevoir. M. La Jonchère venait nous y visiter fréquemment et avait de longues conférences avec Mme Hermine et ma belle-mère. Quand j'étais au salon, il me priait de lui faire un peu de musique, et je lui chantais une de ces vieilles romances que ma mère m'avait apprises. Accoudé à l'un des angles du piano, il m'écoutait d'un air ravi, et me regardait dans les yeux avec une persistance qui me faisait rougir jusqu'à la racine des cheveux.

Une après-midi de dimanche, j'étais seule au salon et je jouais l'*Invitation à la valse*; la vieille dame faisait la sieste, Chèvrefeuille gambadait au jardin, et Mme Hermine était allée aux vêpres avec ma belle-mère. J'entendis soudain crier le sable de l'allée, et, jetant un coup d'œil sur la glace placée en face de moi, j'y aperçus le reflet de Natalis La Jonchère. Il était ganté de frais, et sa toilette avait quelque chose de plus cérémonieux que d'habitude. Il vint à moi en souriant, plongea un moment ses clairs regards dans mes yeux, puis tout à coup me prit la main et la baisa. J'étais devenue pâle, et, tout en balbutiant quelques paroles confuses, j'essayais de dégager ma main. Il la retint dans les siennes, me regarda de nouveau très fixement, et de sa voix veloutée et sonore : — Est-ce que je vous déplais? me dit-il lentement, est-ce que mon amour vous fait peur?

Je restais assise sur le tabouret du piano, sans répondre. Il y eut un moment de profond silence, pendant lequel j'entendais le susurrement strident des grillons dans les herbes de la pelouse.

— Je vous aime, reprit-il, voulez-vous consentir à être ma femme?

Je me levai brusquement. — Monsieur, dis-je très bas, le mariage est une chose sérieuse et qui veut être traitée sérieusement... Nous nous connaissons à peine.

— Si, répondit-il, si, pauvre enfant, je vous connais; je sais que vous n'êtes pas heureuse, que vous avez vécu seule et abandonnée, et je vous aime déjà depuis longtemps. Laissez-moi me consacrer à votre bonheur! Ne repoussez pas un ami qui, lui aussi, a vécu solitaire. J'ai fait ce rêve d'être aimé d'une jeune fille qui aurait souffert comme moi, de mettre à ses pieds mon cœur, mon talent, toute ma vie!

J'avais la fièvre, et les paroles s'arrêtaient dans ma gorge serrée. — Vous savez, monsieur, dis-je enfin, que je suis presque pauvre et qu'à l'exception du modeste héritage que je viens de faire je n'ai rien au monde.

— Vous êtes riche par le cœur et par la beauté! s'écria-t-il. Et d'ailleurs est-on pauvre lorsqu'on est la fille adoptive des dames de Grandclos, dont la fortune est considérable?

Je le regardai, stupéfaite. Jamais un seul instant l'idée ne m'était venue de compter sur l'argent des dames de Grandclos. Il comprit

sans doute que ce qu'il venait de dire m'avait blessée, car il n'insista pas. — Allons, reprit-il en me saisissant de nouveau la main, sachez vouloir être heureuse ! Soyez la consolation du poète encore obscur, mais qui, avec vous, se sent de force à conquérir le monde. Que de grandes œuvres je pourrai créer sous l'inspiration de votre grâce, de votre jeunesse et de votre mignonne beauté ! Dites un mot, et je vous devrai la gloire, ma belle muse, ma chère poésie !

J'étais confuse. Je subissais le charme de ces mots éclatans d'amour et de gloire; jamais on ne m'avait parlé ainsi. Pourtant, lorsqu'il me pria de l'autoriser à écrire à mon père, j'eus peur et je le suppliai à mon tour de m'accorder huit jours de réflexion. Il en parut surpris, presque froissé. Il sourit cependant et me répondit qu'il remettait son sort entre mes mains, puis il se retira, me laissant à la fois tout étourdie de sa démarche et toute fière du sentiment que j'avais inspiré. Dès que Mme Hermine et ma belle-mère furent rentrées, je leur contai en tremblant ce qui venait de m'arriver. Elles savaient tout déjà, et se récrièrent sur mes ridicules hésitations. — Il t'adore, le pauvre garçon ! dit Mme Hermine avec un profond soupir, et c'est lui faire affront que l'ajourner à huit jours comme un prétendant vulgaire.

— Tu es une sotte, ma chère, reprit à son tour Mme Hermance, tu devrais t'estimer trop heureuse d'avoir charmé M. La Jonchère. Une autre fille apprécierait cela; va, tu ne méritais pas d'être distinguée par un homme supérieur !

Elles me laissèrent éblouie et grisée; mais, quand je fus seule et que je cherchai à démêler mes sentimens confus, je trouvai au fond de mon âme plus d'orgueil satisfait que de vraie joie. Maintenant que cet amour sortait des bornes du rêve pour entrer dans le plein jour de la réalité, j'éprouvais une indéfinissable inquiétude. J'étais fière d'avoir été choisie, moi, pauvre et ignorante fille, par cet homme plein de talent et d'avenir; mais, comme je l'avais avoué à Natalis, je le connaissais à peine. Jusque-là, aucune intimité réelle n'avait existé entre nous; son passé, son caractère, ses habitudes étaient pour moi lettres closes. Il y avait en lui un inconnu qui m'inspirait plus de crainte que de confiance. Il me semblait que je n'oserais jamais lui répéter les mots tendres que je savais si bien dire à mon chimérique idéal. Si j'avais eu seulement près de moi quelqu'un qui fût capable de me conseiller sérieusement; mais non, personne, hélas ! Je me défiais de ma belle-mère, Mme de Grandclos était une girouette tournant à tout vent, et Modeste habitait loin de moi. Je songeai à M. Desprairies. Précisément Natalis était né à Availles-Limousine, non loin de Saint-Clémentin, et mon vieil ami pourrait sans doute me renseigner sur la famille et l'enfance du poète; il était d'ailleurs le seul homme capable de me donner un

bon conseil et surtout cette confiance qui me manquait au moment de m'engager pour la vie. Je lui écrivis le soir même en le priant de me répondre aussitôt que possible. La semaine se passa au milieu d'un tourbillonnement de pensées tantôt joyeuses et tantôt inquiètes. Quand le dimanche arriva, je n'avais, à mon grand étonnement, reçu aucune réponse de Saint-Clémentin.

Dans la matinée, j'entendis sonner à la grille, et je vis entrer Armand Delorme. Je ne l'avais pas revu depuis la fin de l'hiver, et je l'accueillis avec un mouvement de joie. Enfin je trouvais donc un ami avec qui je pouvais causer à cœur ouvert! Armand était pour moi comme un bon camarade, j'avais oublié notre courte idylle de Trois-Fontaines, et dans la conduite et les paroles du filleul de ma grand'-mère rien n'avait pu depuis me faire supposer qu'il s'en souvînt lui-même. Dans ma pensée, Natalis seul s'occupait de moi, et l'amoureux villageois de mes seize ans avait disparu pour faire place à un ami solide, sérieux, dans le dévoûment duquel j'avais pleine confiance.

Ce dimanche-là, sa figure franchement épanouie et son air joyeux étaient comme une invitation à l'expansion et à la confiance. — Soyez le bienvenu! lui dis-je en lui donnant une bonne poignée de main, j'avais grand besoin de vous voir. J'ai une confidence à vous faire.

— Comme cela se trouve! répondit-il en riant de son loyal rire enfantin; moi aussi, j'ai à vous annoncer une nouvelle que je n'ai encore confiée à personne.

— Si j'en crois votre mine triomphante, ce doit être une bonne nouvelle!

— Oh! oui, dit-il; mais à vous de commencer, faites-moi d'abord votre confidence.

Nous allâmes nous asseoir sous un couvert de grands arbres où un banc de pierre était adossé à un platane. Les yeux d'Armand brillaient gaîment à l'ombre de ses épais sourcils et me regardaient avec une expression impatiente et affectueuse. Quant à moi, au moment d'entamer ma confidence, je me sentais soudain intimidée et embarrassée.

— Armand, commençai-je enfin, vous savez que j'ai eu une enfance fort triste et une adolescence très solitaire... Dans mes heures d'isolement, ma grande consolation était de bâtir des châteaux en Espagne.

— Vraiment!.. moi de même. En ai-je construit de ces châteaux aériens pour abriter mes rêves dans les bois de Trois-Fontaines! Mais, ajouta-t-il en riant, croyez-en un futur architecte, ces constructions-là n'ont pas les murs solides!

— Assez solides, Armand, pour que l'espérance puisse s'y poser encore, elle qui ne pèse pas plus qu'un oiseau sur la branche...

— Et cette espérance?.. dit-il avec animation.

— C'était de rencontrer un ami pauvre, obscur et seul comme moi, mais ayant du talent et de l'avenir, et de lui donner toute ma vie en échange de son affection...

Je m'arrêtai. Armand m'écoutait avidement; il semblait boire mes paroles. — Cet ami, reprit-il d'une voix émue, vous l'avez trouvé?

— Oui, répondis-je en rougissant et en baissant les yeux, il s'est révélé tout à coup. Vous le connaissez.

— Je le connais! — Il respira longuement. — Vous dites que je le connais, Madeleine?

— Il vient ici de temps en temps, et je crois que vous l'estimez, bien que... — Et je m'arrêtai encore une fois en souriant malicieusement.

— Achevez! s'écria-t-il avec un accent d'impatience fiévreuse.

— Bien que vous n'aimiez pas ses vers.

— Natalis!

— Je relevai la tête, et je vis sa figure stupéfaite. — Qu'avez-vous? lui dis-je, ne le croyez-vous pas capable de m'aimer sérieusement?

— Je le crois capable de tout! fit-il d'une voix amèrement ironique.

Le ton sarcastique de cette brusque réponse m'humilia et m'irrita. Je ne m'attendais pas à cette expression de mépris; je la trouvai brutale et injuste. — Savez-vous, m'écriai-je, que ce que vous dites là n'est pas plus gracieux pour moi que pour M. La Jonchère? Votre horreur pour la poésie vous emporte trop loin, Armand!

— Pardon! murmura-t-il en reprenant son sang-froid, vous l'aimez?

— Oui! répondis-je en m'animant à mon tour, il est seul, il souffre, il travaille pour arriver au rang où son mérite l'appelle, et je serai fière de l'aider dans ses efforts, de me tenir auprès de lui dans la lutte, d'être la compagne de sa vie!

Je continuai ainsi longtemps, je parlai de son talent de poète, de sa gloire future, de la joie que j'aurais à y avoir contribué. Je m'exaltais et je me grisais de ma propre exaltation.

— Vous l'aimez, reprit Armand d'une voix sourde, cela dit tout, et vous n'avez pas besoin d'autre raison pour justifier votre choix.

Il se leva fort pâle, et je craignis, dans la chaleur de mon plaidoyer, de l'avoir offensé involontairement; je lui tendis la main. — Et maintenant, dis-je, à votre tour! Contez-moi cette heureuse nouvelle que vous veniez m'annoncer.

Il sourit tristement. — Non, murmura-t-il, une autre fois. Aujourd'hui le moment serait mal choisi. Adieu, Madeleine, je fais des

vœux sincères pour que le ciel vous donne tout le bonheur auquel vous avez droit! — Et, sans me regarder, il s'éloigna brusquement, me laissant interdite.

— Armand! — m'écriai-je quand je revins de ma stupeur; mais il avait déjà refermé sur lui la porte de la grille.

J'avais la tête en feu. A travers mon exaltation, les paroles d'Armand me revenaient avec des sensations douloureuses. Je les trouvais acerbes, méchantes, injustes; je l'accusais d'une partialité étroite et haineuse. Hélas! j'aurais dû deviner que l'amertume dont son cœur était rempli provenait d'un sentiment plus généreux; mais j'étais aveugle! et le voile que j'avais devant les yeux m'empêchait de voir la réalité.

Quand Natalis La Jonchère arriva dans l'après-midi, j'étais dans un violent état nerveux qui me laissait à peine la liberté de penser. Il renouvela sa demande en présence de ces dames et de ma belle-mère, et je lui accordai l'autorisation d'écrire à mon père, qui seul pouvait disposer de moi.

Il sourit. — Cela me regarde, dit-il, et je ne doute pas que M. Mauclerc ne se laisse fléchir; il n'est plus d'obstacles pour moi, maintenant que j'ai votre consentement et celui de ces dames.

— Quant à moi, s'écria ma belle-mère en me regardant, je vous la donne des deux mains!

Il s'inclina, me baisa le bout des doigts, embrassa ces dames, et ce fut tout. Il était obligé de rentrer à Paris, et il nous quitta d'un air triomphant.

VIII.

Le lendemain, on m'apporta de la part de Natalis un énorme bouquet d'azalées et de camélias disposés symétriquement comme on en voit aux étalages des fleuristes. Ce bouquet, monté sur fil d'archal et entouré d'un papier à jour, me charma médiocrement. Une simple touffe de roses avec leurs tiges m'eût fait plus de plaisir, et je ne pus m'empêcher de songer aux modestes œillets rouges d'Armand. M. La Jonchère n'en jugeait pas ainsi, car les cérémonieux bouquets montés continuèrent à m'être envoyés régulièrement deux fois par semaine. Le poète vint le soir même dîner à Bellevue; en sortant de table, on se promena dans le jardin, et bientôt nous nous trouvâmes seuls tous deux sous une longue allée de charmilles. Natalis m'entretenait de ses projets, de ses relations nombreuses dans le monde des lettres; il nommait familièrement des journalistes connus, des artistes célèbres, et me promettait de me présenter à eux. J'aurais préféré qu'il trouvât à me dire quelques paroles par-

tant du fond de son cœur et allant tendrement jusqu'au mien; mais il paraissait surtout occupé du soin de m'initier au monde brillant dans lequel il vivait, et de me faire sentir quel prix je devais attacher à être admise dans ce cercle d'élus. Tout à coup, à un détour de l'allée et sans transition, il me prit doucement la taille et posa ses lèvres droit sur les miennes. Je reculai et restai d'abord toute saisie, puis des larmes me vinrent aux yeux. — Je vous en prie, lui dis-je, ne m'embrassez jamais de cette façon!

— Pourquoi? s'écria-t-il en riant, est-ce parce que M. le maire n'a pas prononcé les mots sacramentels?

— Non... Je ne sais pourquoi, mais je n'aime pas cela.

— Petite sauvage! murmura-t-il, et je crus distinguer un sourire ironique sur ses lèvres.

Il s'aperçut sans doute que j'étais toute tremblante, et, me prenant le bras, il trouva quelques paroles affectueuses pour se faire pardonner cette brusque caresse. Quand il fut parti, je contai tout à Mme Hermine, et je ne lui cachai pas le sentiment d'effroi que le baiser de Natalis m'avait fait éprouver. — Va te coucher, sotte, dit-elle en riant, tu ne méritais pas le bonheur d'être aimée par un poète.

Je remontai tristement dans ma chambre. J'étais étonnée moi-même de ma terreur; je me disais que les baisers de mon *idéal* ne m'auraient pas fait éprouver le même sentiment, et je m'en voulais de ce qu'en présence de Natalis je ne pouvais oublier ce fantastique *idéal*. Je m'apercevais avec douleur que mes rêves les plus chèrement caressés ne s'étaient point réalisés. Je ne trouvais près de M. La Jonchère aucune des émotions douces que j'avais espérées. Son coup de sonnette à la grille, le bruit de son pas dans le jardin, ne produisaient sur moi aucune de ces impressions délicieuses que j'avais imaginées. J'épiais, j'analysais mes sensations, et je me prenais de désespoir en me trouvant aussi froide. — Suis-je donc aussi déshéritée de ce côté-là? me demandai-je... Ne saurais-je pas aimer?

J'avais écrit à mes grands-parens Mauclerc et à mon père pour leur faire part de la proposition de M. La Jonchère et solliciter leur consentement. Mon père me répondit qu'avant tout il voulait me voir, et qu'il serait à Paris sous peu de jours. Comme ma belle-mère désirait ne pas le rencontrer, il fut convenu que j'irais le trouver à son hôtel. Je ne l'avais pas revu depuis plus de deux ans, et mon cœur battait bien fort quand le garçon d'hôtel m'introduisit dans sa chambre. Il me reçut avec de grandes démonstrations de tendresse. — Eh bien! me dit-il après m'avoir embrassée, tu veux donc te marier, ma pauvre Guignon?

Je répondis oui en riant. Alors il prit son air le plus majestueux

et sa voix la plus solennelle : — C'est bien de ton plein gré au moins? — Puis enflant encore sa voix : — On ne te met pas le poignard sur la gorge?

Je l'assurai que non, et je commençai l'éloge de Natalis, puis je lui parlai des bontés que les dames de Grandclos avaient eues pour moi. Il s'attendrit et versa une larme. — Nobles femmes! dit-il en s'essuyant les yeux. Eh bien! Madelon, puisque tu l'aimes, il faut l'épouser. Le plus tôt sera le mieux. Et maintenant allons déjeuner!

Il m'emmena dans un grand restaurant du boulevard, commanda les plats que je préférais, et pendant tout le déjeuner fut gai, sémillant et charmant comme il savait l'être. Il me questionna sur ma belle-mère, sur ma vie chez les dames de Grandclos. Je me gardai bien de lui parler de mes ennuis, et je ne lui contai que mes petites joies. Il m'eût coûté de lui dire, à lui qui m'avait abandonnée, combien il était triste de vivre chez des étrangers. J'aurais craint de paraître lui reprocher tout ce qu'il m'avait fait perdre par sa faute. Il s'extasia sur ma beauté; je lui ressemblais par certains côtés, et cela le flattait énormément. Au dessert, il s'attendrit longuement sur sa vie brisée, sur son exil, sur la sottise qu'il avait faite en se remariant, puis il me donna force conseils sur la façon dont je devais me conduire en ménage. Le déjeuner terminé, il me ramena à Bellevue. Là, devant la grille il m'embrassa. — Je vais, me dit-il, prendre quelques renseignemens sur ton poète, puis je repartirai; ici, je suis traqué par la police à cause de mes opinions; mais tu m'indiqueras le jour de ton mariage, et je me trouverai à la mairie, car je veux te conduire moi-même à l'église; c'est mon devoir, Madelon, et je ne laisserai prendre ma place par personne!

Là-dessus il alluma un cigare et remonta lestement en voiture.

Cependant on s'occupait des préparatifs de mon mariage avec une activité fiévreuse. Les dames de Grandclos s'étaient chargées du trousseau et réglaient tout elles-mêmes. Ma belle-mère et Natalis annonçaient déjà partout la nouvelle. J'aurais voulu qu'avant de prendre jour on attendît au moins une réponse à la lettre que j'avais écrite à M. Desprairies; mais Mme Hermine et Mme Hermance se récrièrent sur l'inutilité de cette attente. Qu'avait-on besoin de nouveaux renseignemens? Natalis n'en avait-il pas fourni d'excellens? Ce serait lui faire injure que d'attendre, pour se décider, la lettre de ce pauvre bonhomme Desprairies. Bref, le mariage fut fixé au 15 juin.

Le jour même où tout fut définitivement arrêté, je me trouvais avec ces dames au salon, et ma belle-mère lisait son journal près de la fenêtre. Tout à coup, interrompant sa lecture et me coulant son regard le plus méchant : — Tiens, tiens! dit-elle, mais on parle

de ton ami Armand dans ce journal. Il paraît qu'il a exposé un tableau qui est un chef-d'œuvre. Je ne me serais jamais doutée que ce garçon eût du talent!

Elle lut à haute voix ce passage d'un article sur le Salon : « Le paysage de M. Armand Delorme, — *la Gorge aux pommiers, à Trois-Fontaines,* — est une merveilleuse révélation. Jamais encore on n'avait rendu avec une aussi franche sincérité la fraîcheur des grands bois, le léger frissonnement des feuilles, la lumière verdissante qui court sous les ramures et se joue dans les fougères humides! La petite source du premier plan, où un homme en blouse enfonce une cruche de grès, les fourneaux à charbon qui s'étagent dans le fond et d'où s'échappent des filets de fumée, sont de véritables trouvailles. Les tons bleus de la blouse et de la fumée se détachent gaîment sur le vert foncé des feuillées et forment un rapport harmonieux avec les claires percées d'azur semées dans l'entre-croisement des hautes branches. M. Armand Delorme travaillait, dit-on, chez un architecte. Le peintre T..., ayant vu ses études et reconnu chez lui un tempérament de coloriste, l'a emmené dans son atelier, et l'obscur apprenti d'hier est aujourd'hui certainement un de nos plus brillans paysagistes. Cette fois, le jury a été juste, et le tableau de *la Gorge aux pommiers* vient d'obtenir une médaille. »

J'écoutais avec un mélange de joie et de saisissement; je voulus voir l'œuvre d'Armand, et j'obtins de Natalis qu'il nous conduirait dès le lendemain à l'exposition de peinture. Nous n'eûmes pas à chercher longtemps; la toile d'Armand avait été placée dans le salon carré, et une foule curieuse se pressait à l'entour. C'est un des charmes de Paris que cette rapidité magnétique avec laquelle le bruit d'un succès se répand et s'accroît en peu d'heures. Là véritablement la renommée aux cent voix n'est pas un mythe; au contraire, chacune de ces cent voix est immédiatement répétée par des échos multiples et retentissans. Le nom d'Armand, ignoré il y a quinze jours, était maintenant dans toutes les bouches. Je finis par conquérir une place près du tableau, et je sentis des larmes me mouiller les yeux quand je reconnus un de mes sites aimés de Trois-Fontaines. C'était donc là cette bonne nouvelle qu'il voulait m'annoncer à moi la première, et que mes confidences avaient arrêtée sur ses lèvres? Ce silence du peintre m'en apprenait plus, hélas! que je n'en aurais voulu savoir. Oh! oui, comme le disait l'auteur de l'article, oui, c'était toute une révélation. Je ne pouvais quitter cette toile, à travers les feuillées de laquelle j'entrevoyais un ciel si bleu, et où ces percées d'azur semblaient m'ouvrir des perspectives jusque-là non soupçonnées. Natalis enfin m'arracha à ma contemplation avec une impatience où l'on devinait une secrète mauvaise humeur.

Il me fit parcourir les autres salles, mais je ne distinguais rien de ce qu'il me montrait; les célébrités qu'il me nommait au passage m'étaient indifférentes; mes yeux ne voyaient plus que *la Gorge aux pommiers*.

Plus le jour fixé pour mon mariage approchait, et plus mon inquiétude redoublait. J'essayais cependant de me rassurer par tous les moyens. J'étudiais les poètes modernes, afin de ne point paraître trop ignorante aux yeux de Natalis. Je me répétais souvent le nom de La Jonchère, qui me semblait joli et mélodieux, et je me surprenais à écrire sur des cartes : *Madeleine La Jonchère*; je trouvais que ces deux noms se convenaient à merveille, et je m'amusais de mon enfantillage. Ma grand'mère Mauclerc m'avait fait écrire par M. le maître. La brave paysanne ne paraissait qu'à demi enchantée de me voir la femme d'un *Parisien;* cependant elle me souhaitait tous les bonheurs possibles et promettait de m'envoyer une douzaine de paires de draps de belle toile, filée par elle et blanchie sur la bonne herbe de Trois-Fontaines. Elle ajoutait que le jour de mes noces elle irait brûler à mon intention un cierge à *la Vierge du Hêtre*, en pleine forêt.

La veille du contrat, tandis que l'on m'essayait mes bottines blanches, nous reçûmes une lettre de mon père. — Il était, disait-il, satisfait des renseignemens obtenus sur Natalis, néanmoins il ne pouvait consentir au mariage qu'autant que je renoncerais par acte notarié à lui demander compte de la dot de ma mère. — Mme Hermance jetait feu et flammes, les dames de Grandclos s'indignaient, et moi, je pleurais de honte. On communiqua la nouvelle à Natalis, qui survint et qui fit une légère grimace.

— Bah! dit enfin Mme Hermine au poète, abandonnez cela au père. De quoi s'agit-il? D'une quinzaine de cents francs de rente! Je considère Madeleine comme ma fille, et je la dédommagerai dans le contrat.

La vieille dame fit un signe d'assentiment, et Natalis se laissa convaincre. On envoya un télégramme à mon père, qui arriva le lendemain au moment de la signature du contrat. Le notaire lut à haute voix l'acte où étaient réglées, article par article, les conditions de mon mariage avec Natalis Boucher *dit* La Jonchère. — Hélas! ce nom charmant, dont j'étais si fière, n'était qu'un nom d'emprunt. — Tout le temps que dura cette lecture, Natalis eut l'air agité et inquiet. Le contrat mentionnait mon apport de soixante mille francs, puis la donation d'une rente *viagère* de quinze cents francs par Mme Hermine, et c'était tout. Son front me parut se rembrunir; il ne se rasséréna complétement qu'en entendant Mme de Grandclos m'appeler « sa chère fille, » et Mme Hermine s'écrier que je resterais

toujours l'enfant de la maison. La lecture achevée, mon père signa, passa la plume à ma belle-mère, puis se retira cérémonieusement en promettant d'être le lendemain à midi à la mairie de Saint-Sulpice.

J'avais le cœur gros de le quitter ainsi, et avant de rentrer à Bellevue je me fis conduire à son hôtel. Il fumait un cigare, étendu sur le canapé de la chambre garnie. Je m'assis par terre, sur le tapis, à ses genoux. — Allons, papa, fis-je de mon ton le plus câlin, pardonne-moi toutes mes petites méchancetés et dis-moi à ton tour que tu regrettes de ne m'avoir pas gardée près de toi. Dis-moi de bonnes paroles tendres, je t'en prie! Ce soir, j'ai besoin de me sentir aimée.

Il tourna d'abord la chose en plaisanterie et fredonna je ne sais quel refrain léger, puis subitement jetant son cigare : — Eh! oui, s'écria-t-il, ainsi va le monde, Madelon; dès que les filles sont grandes, elles prennent leur volée et quittent leur père. Je te souhaite d'être plus heureuse que moi en ménage; mais quoi! ma pauvre Guignon, on ne peut rien contre sa destinée, et je t'avoue que la figure de ton poète ne me revient guère. Vois-tu, fillette, dans notre famille on n'a pas de chance... Tu ris? ajouta-t-il en me regardant vaguement.

En effet, j'essayais de sourire pour ne pas fondre en larmes. — Tu ris! reprit-il en enflant sa voix, eh bien! je parie que tu ne seras pas heureuse. Tiens, écris sur mon carnet ce que je vais te dicter : « Mon père assure qu'avant un an je serai au désespoir de m'être mariée. »

Je lui obéis; j'écrivis, pâle, les dents serrées. Lorsque ce fut fini, je me relevai, et, indignée, je lui dis tout ce que j'avais sur le cœur, depuis le jour où il m'avait battue au sujet de Mme Hermance jusqu'au soir où il nous avait abandonnées sur le pavé de Paris.

— Si je suis malheureuse, m'écriai-je en terminant, plaise à Dieu que mon malheur ne devienne pas le remords et la punition de ta vieillesse!

Et je m'enfuis sans vouloir écouter ses protestations. Le mariage à la mairie eut lieu sans pompe et sans bruit; on n'avait envoyé d'invitations que pour la cérémonie religieuse du lendemain. Je me couchai tard, avec la fièvre, et ne pus m'endormir qu'à quatre heures du matin. Avant de me mettre au lit, j'avais ouvert à mon rouge-gorge la porte de sa cage. Il était habitué à cette liberté, et tous les matins il venait gentiment me réveiller en emmêlant ses pattes dans mes cheveux. Cette fois ce fut ma belle-mère qui me réveilla. J'ouvris les yeux et cherchai mon rouge-gorge. Hélas! le pauvre oiseau était étendu dans sa cage, les yeux ternes et le corps

déjà froid. Sa mangeoire était pleine, son eau, son biscuit, tout était là. Cette mort inexplicable me parut un mauvais présage, et des larmes remplirent mes yeux. Cher petit ami de Trois-Fontaines, tout ce qui me restait de mon village forestier! Tandis que je l'ensevelissais dans un sachet de soie, je songeais qu'à cette même heure mes grands-parens, selon leur promesse, traversaient la forêt natale du pauvre *Tireli*, et allaient à la *Vierge du Hêtre* demander pour moi le bonheur!

Il fallait, malgré tout, songer à ma toilette. La matinée était claire, le soleil resplendissant; cela me remit un peu de gaîté au cœur. J'avais un long voile à la *juive*, une robe de satin blanc toute garnie de cygne, et dans les cheveux des muguets et des fleurs d'oranger. Tandis que je me mirais dans la haute psyché où je me voyais de la tête aux pieds, Natalis entra. Je pris du bout des doigts les deux côtés de ma robe et lui fis en souriant une profonde révérence, puis je me tournai lentement devant lui, comme les enfans qui veulent qu'on les admire; il y fit à peine attention. Il était d'une pâleur effrayante, qu'il mit sur le compte de l'émotion, mais qui provenait simplement d'une forte migraine. C'est du moins ce que dit aux domestiques son groom Célestin, en ajoutant que son maître avait donné la veille à ses amis un souper de garçon, et que le champagne ne lui réussissait jamais.

L'heure du départ sonna. Je montai avec ma belle-mère dans une superbe voiture attelée de deux chevaux blancs pomponnés et fleuris. Le groom de Natalis, en splendide livrée, avec des *N* et des *J* sur chaque bouton, ouvrait les portières des voitures. Tous les boutiquiers du voisinage étaient dehors. Ceux qui me connaissaient m'envoyaient un bon salut; une vieille femme qui vendait du thym et du laurier sous une porte, et à qui je faisais la charité, s'approcha de la voiture, me souhaita le bonheur et m'offrit un frais bouquet de pensées. C'était une grosse dépense pour elle; mais ma belle-mère le lui prit des mains : — Ce sont des fleurs de deuil, ça, ma bonne femme, s'écria-t-elle, — et elle jeta négligemment le bouquet dans un coin. Sous le portail de Saint-Germain-des-Prés, nous trouvâmes mon père. Habillé de neuf, avec sa cravate blanche et sa moustache retroussée, on eût dit le frère du marié. Il me prit la main et m'offrit son bras pour entrer à l'église. A peine étais-je sur le parvis que les voûtes résonnèrent d'une musique de fête. Les dames de Grandclos avaient bien fait les choses. Le chœur sombre était tendu de velours rouge, tout embaumé de fleurs et tout étoilé de cierges. La nef et les bas côtés étaient pleins de têtes curieuses : tous les amis des Grandclos et surtout les relations de Natalis, qui avait envoyé des masses de lettres. Mon père fit galamment asseoir ma belle-mère auprès de

moi; je m'étais agenouillée et je priais du fond du cœur. Je demandais à Dieu de me protéger, de m'inspirer et de m'accorder tout ce qu'il fallait pour rendre heureux celui qui me donnait son nom. Quant à lui, il tournait le dos à l'autel, et debout, la tête haute, le lorgnon à l'œil, il offrait aux spectateurs la vue de son pâle visage. La cérémonie commença. Quand j'entendis cette musique de l'orgue en sourdine, ces voix des chœurs dont les chants avaient des accens aériens, presque célestes, mes nerfs furent plus forts que ma volonté, et je me mis à sangloter.

— Calme-toi donc et sèche tes larmes, murmurait ma belle-mère derrière mon dos, on va te prendre pour une victime sacrifiée!

Enfin tout se termina, et le suisse nous conduisit à la sacristie. Natalis avait oublié sa migraine et distribuait des poignées de main; je ne pleurais plus, d'anciennes amies de la pension Durosel m'entouraient, et je leur donnais des bribes de mon bouquet. Les fleurs des mariées portent bonheur, dit-on. Tout en répondant aux complimens, je cherchais des yeux Armand Delorme. Je lui avais écrit quelques jours avant pour lui dire ma joie de son succès, et je lui avais indiqué l'heure de mon mariage à l'église; mais j'eus beau regarder, je ne l'aperçus pas. Natalis me prit le bras, et nous retraversâmes la nef, moi tremblante encore, lui radieux et saluant fièrement à droite et à gauche. Quant à mon père, froissé de l'accueil glacial de ma belle-mère et des dames de Grandclos, honteux aussi peut-être de sa conduite avec moi, il avait brusquement disparu.

Les voitures nous ramenèrent directement à Bellevue, où nous devions passer notre première semaine, et où il y avait le soir même un grand dîner. L'après-midi s'écoula en causeries banales où Natalis se montra plus superbe, plus disert et plus étincelant que jamais. Le dîner fut pompeux. Mme de Grandclos et sa fille étaient ruisselantes de pierreries. Quand on complimentait Mme Hermine sur la beauté de ses bijoux, elle soupirait mélancoliquement, et, me montrant à ses amis : — Ce sera pour Madeleine, disait-elle, lorsqu'elle aura besoin de pierreries pour être belle.

— Oh! nous avons le temps, ajoutait prudemment la vieille dame, n'est-ce pas, mon cœur? Aujourd'hui tes yeux brillent plus à eux seuls que tous mes diamans!

Natalis ne perdait pas un mot de cette conversation et paraissait nager dans le bleu. Après dîner, on fit de la musique, puis peu à peu le salon se dégarnit; on voulait prendre le dernier train, et à onze heures tous nos convives étaient partis. — Natalis alla reconduire ses amis à la station; moi, j'embrassai les dames de Grand-

clos, et ma belle-mère m'accompagna jusqu'à ma nouvelle chambre. J'étais fort émue, je m'agenouillai pour faire ma prière, puis je me couchai au beau milieu de mon grand lit tout orné de broderies blanches comme neige.

— Allons, bonsoir! dit ma belle-mère en me regardant en dessous avec son méchant sourire; ce qui me console, c'est que tu n'as pas épousé cet ours d'Armand. J'ai eu peur un moment que tu ne fisses cette sottise. Au moins je te laisse entre les mains d'un galant homme. Ah! dame, te voilà mariée, ma chère, et tu appartiens maintenant corps et âme à ton mari!

Elle me quitta sur cette sèche et inquiétante parole. J'étais d'une innocence rare, bien qu'élevée dans un pensionnat parisien. Cela tenait à la vie quasi solitaire que j'y avais menée, et à un secret instinct qui m'avait guidée dans le choix de mes amies. Mes grands-parens et Modeste elle-même avaient toujours été avec moi d'une réserve scrupuleuse. J'avais peu lu de romans, et Mme Hermine, grâce à sa vaporeuse pruderie, n'avait rien fait pour altérer ma naïve ignorance d'ingénue. L'amour me paraissait environné d'une mystérieuse auréole dont le reflet, à la fois chaste et passionné, attirait mon imagination sans alarmer ni brûler mon cœur. Les pensées troublantes dormaient en moi comme les étamines intactes et blanches au fond de la fleur encore au bouton. J'attendais le retour de Natalis avec une certaine inquiétude nerveuse, mais c'était tout.

Au bout d'un quart d'heure, je l'entendis frapper discrètement à la porte; le cœur me battait fort, et je n'osai pas répondre. Il me crut endormie et entra avec précaution. Je fermais les yeux, mais entre mes cils je laissais passer un filet de lumière et j'observais mon mari avec une anxieuse curiosité. Il lança un regard furtif de mon côté, puis alla vers la croisée et l'ouvrit. L'air frais venant du jardin m'envoyait par bouffées l'odeur des tilleuls fleuris, et j'entendais au loin les derniers rossignols chanter. C'était un accompagnement fait à souhait pour une poétique nuit nuptiale. J'écoutais cette musique de l'été, j'aspirais ces parfums de fleurs, et je songeais à part moi que j'allais enfin connaître ce mystère de l'amour, et de l'amour d'un homme supérieur. Il referma la fenêtre, fit quelques pas de mon côté, toussa légèrement, et, comme je ne bougeais pas, poussa un long soupir plaintif. Je crus à un nouvel accès de migraine. — Souffrez-vous encore? lui demandai-je affectueusement.

— Ah! vous êtes éveillée! fit-il en venant vers moi.

— Presque,... répondis-je hypocritement; êtes-vous malade?

— Non, non, murmura-t-il.

Il souleva mes cheveux, qui s'étaient dénoués, et les caressa avec

la main. Je n'osais plus respirer, je refermai les yeux; j'attendais, le cœur palpitant, qu'il me dît quelques-unes de ces paroles délicieusement émues, comme les poètes devaient savoir en trouver. Je souhaitais que la musique de sa voix me berçât avec douceur, et que, lentement, tendrement, il m'emmenât avec lui vers ce monde nouveau à peine pressenti... Hélas! un souffle brutal fit évanouir mon rêve poétique, et brusquement, de la façon la moins délicate, je fus initiée aux triviales réalités du mariage.

Quand le jour blanchit à travers les jalousies, Natalis dormait; moi j'étais restée cruellement éveillée. Une cloche lointaine sonna l'*Angelus*. Je passai à la hâte un peignoir, et, jetant une pèlerine sur mes épaules, je sortis sans bruit. J'avais besoin de respirer un autre air que celui de cette chambre, de retrouver dans les feuillées humides du jardin, dans l'air matinal et les roses entr'ouvertes, cette fraîcheur et cette paix que je ne sentais plus en moi. Toute la maison sommeillait encore, et je pus me glisser inaperçue sous les charmilles déjà retentissantes de pépiemens d'oiseaux. J'essayais de rassembler mes pensées épouvantées; j'étais humiliée, désespérée, et je me demandais avec un frisson si cette façon d'aimer était la même toujours. Par instans, une confuse clarté se faisait dans ma tête. Je commençais à comprendre qu'il ne suffit pas, pour se marier, de penser : — Comme j'*aimerai* mon mari! — mais qu'il fallait pouvoir se dire : — Comme je l'*aime!* — Plus je m'écoutais *sentir*, et plus je me faisais horreur à moi-même. L'amour de Natalis m'avait laissée plus insensible que la plus froide neige. Je devinais qu'il n'en devait pas être ainsi quand on aimait réellement, et alors la terrible vérité éclata devant moi : je n'aimais pas mon mari! Mon orgueil avait été grisé, mon esprit avait été entraîné, mais mon cœur n'avait pas été touché. Je m'étais donnée sans amour!

Je m'assis sous ce même platane où j'avais confié mes espérances à Armand, et j'y restai longtemps plongée dans une morne tristesse. Il me semblait entendre une voix murmurer à mon oreille : — Guignon! Guignon!.. et je me demandais si les pressentimens de ma mère allaient se réaliser, si j'allais souffrir comme elle. Du moins elle, si amères qu'eussent été ses déceptions, elle avait eu un court moment de félicité; on l'avait aimée, et surtout elle avait aimé! Mais moi, je n'avais pas même entrevu cet éclair de bonheur. J'étais d'autant plus désespérée que je me sentais obligée de cacher ma douleur. Rien n'en devait paraître au dehors. Je comprenais que Natalis surtout devait ignorer la désillusion et l'humiliation ressenties. Je le plaignais, je me disais que mon devoir était de l'aimer; je luttais contre l'invincible répugnance que m'avaient laissée les impressions de la nuit. Je me faisais pitié.

Cependant la matinée s'avançait, et je m'en revins vers la maison où retentissaient les premières rumeurs du réveil. Sur mon passage, je surpris les airs ébahis et les sourires mal dissimulés des jardiniers, étonnés de voir une nouvelle mariée si matineuse et si éprise des promenades solitaires. Au moment où j'allais gravir le perron, j'entendis sonner à la grille, et je poussai un cri en reconnaissant M. Desprairies.

Il m'embrassa rapidement, et me trouvant seule de si grand matin : — Dieu soit loué, dit-il en s'essuyant le front, vous n'êtes pas encore mariée, et j'arrive à temps!

A ces mots, j'eus le pressentiment d'une nouvelle douleur, et, m'armant de courage, je résolus de feindre et de tout savoir. Je voulais vider jusqu'au bout la coupe amère, dussé-je trouver au fond un déboire suprême! Je me gardai de le désabuser, et le conduisis sous les charmilles : — Pourquoi n'avez-vous pas répondu à ma lettre? lui demandai-je tout d'abord.

— Eh! ma chère enfant, j'étais absent quand elle est arrivée, et puis le nom que vous m'indiquiez m'a dérouté. Il n'y a jamais eu de La Jonchère à Availles, et votre poète s'appelle très prosaïquement Boucher.

— Je le sais, répondis-je, il a pris pour le public un nom plus euphonique et plus facile à retenir. Cela se fait souvent dans le monde où il vit.

— Tant pis! je n'aime pas qu'on renie le nom de son père, surtout quand, comme M. Boucher, on a été choyé et gâté par sa famille.

— Gâté! m'écriai-je, je ne le crois pas. — Je lui contai tout ce que m'avait dit Natalis : les duretés de son père, son enfance négligée, sa vocation contrariée, sa vie à Paris sans amis, sans argent.

M. Desprairies haussa les épaules. — Allons donc! son père était conducteur de la diligence de Confolens, un brave homme qui adorait son fils unique et qui s'est tué à la peine. Lui mort, la veuve s'est mise à faire des ménages pour que l'enfant continuât ses études. La vocation de Natalis Boucher contrariée! mais la bonne femme s'est saignée aux quatre veines pour le maintenir à Paris, et encore aujourd'hui elle lui envoie ses économies. Votre Natalis est un ingrat et un mauvais fils, et c'est justement ce que je venais vous dire.

Je me détournais pour lui cacher ma pâleur, car je sentais mes traits s'altérer à mesure que me tombaient sur le cœur les dures paroles de cet honnête homme. Il continua : — Or un mauvais fils fait un mauvais mari, soyez-en persuadée, Madeleine, et j'ajoute qu'un mauvais cœur ne peut faire qu'un méchant écrivain.

— Vous êtes sévère, M. Desprairies; pour du talent, il en a, j'en suis sûre.

— Moi, j'en doute, car il a le jugement et l'esprit faux. Je le connais, je l'ai eu pour élève! D'ailleurs voilà-t-il pas une denrée précieuse que des vers, et hasarde-t-on tout le bonheur de sa vie pour une pareille gloriole? Qu'importe son talent? croyez-moi, chère petite, renvoyez ce poète à ses rimes.

Je me retournai vers lui, et d'une voix que je m'efforçai de rendre calme : — Il est trop tard, monsieur Desprairies, nous sommes mariés depuis hier.

Le brave homme abasourdi s'arrêta et me regarda avec une douloureuse surprise. — Ah! pourquoi ne me l'avez-vous pas appris tout de suite? Je ne vous aurais rien dit! s'écria-t-il.

Il tira violemment ses favoris, se mit la tête dans les mains et reprit : — Vous l'aimez, Madeleine?

— Je l'aime, répondis-je d'une voix ferme.

— Alors, ma chère enfant, oubliez tout ce que je vous ai dit, oubliez même que je suis venu. Le mal n'est peut-être pas aussi grand que je me le suis imaginé. A mon âge, on exagère tout. D'ailleurs la vie modifie les caractères, et vous êtes si bonne que le ciel sera doux pour vous. Au revoir, petite, oubliez les radotages de votre vieux maître. Je retourne là-bas dans ma maisonnette des Touches.

J'eus beau le supplier de rester, il fut inébranlable. Il n'était venu que pour moi, et ne désirait voir personne. Au moment de me quitter, près de la grille, il me retint par la main. — Madeleine, murmura-t-il, souvenez-vous que vous avez là-bas un ami qui vous aime comme un père. Si vous avez jamais besoin de moi, un mot, petite, et j'accours.

Il s'en fut à grandes enjambées, et je restai appuyée contre la grille, le regardant s'éloigner et pleurant.

Le même jour, on m'apporta de la part d'Armand une large caisse plate et une lettre. Il s'excusait de n'avoir pu assister à mon mariage, et me priait d'accepter, en souvenir des bons jours de Trois-Fontaines, un tableau contenu dans la caisse. Je fis sauter le couvercle de bois blanc, je reconnus le tableau de *la Gorge aux pommiers*, et mes larmes coulèrent de nouveau.

Toute la semaine fut employée en visites, en préparatifs d'emménagement dans la maison de la rue Vanneau, où demeurait Natalis, et où nous devions occuper son logement, agrandi d'une pièce ou deux. Pendant ces huit jours, notre lune de miel eut aux yeux du monde la plus sereine clarté qu'on pût souhaiter. Ces dames étaient enchantées, et ma belle-mère avait, en nous contemplant,

des regards de jalousie étonnée. Le huitième jour arriva. Notre appartement était prêt, et nous comptions coucher le même soir chez nous. Après avoir embrassé une dernière fois Mme de Grandclos, nous partîmes. Je m'en allais *chez moi*... Il y avait si longtemps que j'aspirais à posséder un intérieur qui fût bien à moi! Nous dînâmes en tête-à-tête au restaurant, puis Natalis me conduisit aux Français. Quand la voiture nous ramena rue Vanneau, il pleuvait à verse. Nous restâmes pendant quelque temps l'un près de l'autre sans parler. Il était las et maugréait contre le mauvais temps. J'aurais tant voulu qu'il trouvât quelque chose de bon à me dire au moment où nous allions commencer notre vie à deux! A la fin, il souleva la glace, respira l'air humide, puis, se retournant vers moi : — Pensez-vous, dit-il, que Mme Fougères nous fasse compter bientôt le premier semestre de votre rente?

Je l'ignorais. — Hum! murmura-t-il d'un ton désappointé. Et avez-vous un peu d'argent de poche?

Je possédais deux cents francs en or que Mme de Grandclos m'avait donnés pour ma petite bourse; je les lui montrai. Il me demanda la permission d'en garder une partie, et tout heureuse je lui remis le contenu de mon porte-monnaie.

Nous arrivâmes enfin à la maison. Le gaz était éteint, et nous montâmes au quatrième, éclairés par Célestin à demi endormi. Tout en montant, je faisais mentalement une prière : — Mon Dieu, disais-je, permettez que le bonheur m'arrive dans cette maison. Je mettrai tant de bonne volonté à être heureuse... Aidez-moi!

Nous entrâmes dans une grande pièce sombre, meublée en vieux chêne et servant de cabinet de travail. Tandis que je faisais le tour de l'appartement, Natalis, déjà installé dans la chambre à coucher, s'était déshabillé et mis au lit. Cette chambre contrastait avec le somptueux cabinet de travail; elle était assez pauvrement meublée, à l'exception d'un grand lit Louis XVI en bois peint et à médaillons sculptés. Quand je m'en approchai, je vis que mon mari, fatigué de sa journée, s'était endormi. Je me déshabillai lentement à mon tour, puis je me couchai bien, bien doucement, avec l'ardent désir de ne pas le réveiller de son profond sommeil... Et je ne le réveillai pas.

André Theuriet.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET LE

BARON DE BUNSEN

III.

LES HUMILIATIONS DE LA PRUSSE EN 1850 (1).

Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV mit Bunsen, von Leopold von Ranke, 1 vol. in-8°; Leipzig 1873.

L'année 1848 avait été pour la Prusse une période d'agitations et de périls terminée par un triomphe vraiment extraordinaire. Obligé au 18 mars de parlementer avec l'émeute, secoué, ballotté de droite à gauche par la révolution, mais toujours porté par elle, Frédéric-Guillaume IV, malgré tous ses efforts pour entraver les législateurs démocratiques de Francfort, était resté à leurs yeux le chef nécessaire de l'unité nationale, et, après toute une année employée à la reconstitution de l'empire, un vote unanime l'avait nommé empereur. On a vu avec quelle vigueur de principes le roi de Prusse avait rejeté ce présent de la révolution, au risque de mettre l'Allemagne en feu; on a vu aussi que, tout en repoussant cette couronne de fabrique parlementaire, il ne renonçait pas à l'empire pour la maison de Hohenzollern. Le 27 avril 1849, en déclarant qu'il ne pouvait ni reconnaître la constitution de Francfort ni accepter la couronne impériale, il invitait les princes allemands à se réunir en congrès et à refaire l'œuvre de Francfort. Personne en Allemagne ne mettait en doute le résultat de ce congrès : le roi de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août.

Prusse n'avait pas voulu de l'empire organisé par la démocratie, il ne refuserait pas l'empire constitué par les princes légitimes. Assurément les princes souverains de la confédération n'avaient pas besoin d'une grande clairvoyance pour deviner que cet empire les dévorerait; qu'importe? ils n'étaient pas libres. Il y a des courans d'idées auxquels on ne résiste pas; la passion de l'unité entraînait tous les esprits. Il paraissait donc certain que les choses tourneraient de cette manière : bon gré mal gré, les princes seraient obligés, comme la Prusse les y conviait, de refaire l'œuvre du parlement de Francfort, c'est-à-dire de remettre la direction de l'unité germanique aux héritiers de Frédéric le Grand.

Ainsi treize mois seulement après cette journée du 18 mars 1848, qui avait failli renverser le trône des Hohenzollern, Frédéric-Guillaume IV, sans avoir sacrifié un seul de ses principes, était désigné de nouveau comme le chef du futur empire. Les représentans de tous les peuples d'Allemagne l'avaient d'abord élu; le congrès des souverains allait le choisir à son tour. Dans l'une et l'autre sphère, dans le monde de la révolution comme dans l'ordre de la légitimité, le roi de Prusse était le représentant inévitable des volontés de l'Allemagne.

Un homme d'état espagnol, grand et ferme esprit très attentif à toutes les questions européennes, Donoso Cortès, se trouvait alors à Berlin; il fut singulièrement frappé de cette situation malgré son peu de sympathie pour l'unité allemande, et il la décrivait en ces termes à un ami : « Les plénipotentiaires d'Autriche, de Bavière et de Hanovre se sont réunis ici pour concerter une constitution allemande au nom de leurs souverains respectifs, et, d'accord avec la Prusse, ils ont arrêté cette constitution, qui sera publiée avant peu. La constitution des princes est la même que celle des démagogues de Francfort, sauf pourtant quelques modifications. Ainsi le *veto* impérial sera non pas suspensif, mais absolu; le vote des citoyens ne sera pas universel, il sera restreint et assujetti à certaines conditions déterminées. Du reste l'Allemagne sera un état unitaire qui portera le nom d'empire. L'empire sera régi par le roi de Prusse, qui ne s'appellera pas empereur, mais portera un nom allemand qui veut dire *curateur de l'empire*. Aucun état particulier ne pourra recevoir des autres puissances ni accréditer auprès d'elles des agens diplomatiques : le curateur de l'empire pourra seul en envoyer et en recevoir. Le roi de Prusse lui-même ne pourra le faire qu'en sa qualité de curateur de l'empire. L'Autriche demeurera en dehors de l'union et formera un empire à part. Vous le voyez, c'est la *médiatisation* de tous les princes allemands. Placés entre la révolution, qui les accable, et la Prusse, qui les écrase de sa protection, il ne leur est resté d'autre choix que celui du genre de mort. On ne les a pas

appelés pour savoir d'eux s'ils veulent vivre, on les a appelés pour savoir s'ils préfèrent mourir de la main royale ou de la main des paysans; ils ont choisi la première, et se sont résignés. Quant à l'Autriche, n'osant pas protester et ne pouvant pas résister, elle garde un lugubre silence. Ainsi se sont accomplies les glorieuses destinées de la maison de Brandebourg. L'histoire de cette famille, depuis le grand-électeur jusqu'à Frédéric-Guillaume IV, aujourd'hui régnant, est la plus prodigieuse de toutes les histoires. Le roi de Prusse touche au terme de tous ses désirs. Il a toujours cru que sa glorieuse famille était prédestinée de Dieu pour gouverner l'Allemagne, et, s'il a mis tant de fermeté à repousser le décret de l'assemblée qui mettait une couronne à ses pieds, pour prendre ensuite cette couronne sous un autre nom et par une autre voie, c'est uniquement parce qu'il ne pouvait se résigner à accepter comme un don ce qu'il considérait comme une propriété, à recevoir des hommes ce que lui envoyait Dieu, à voiler le décret du ciel sous le décret d'une assemblée. Maintenant, selon sa manière de voir, personne n'osera dire que son élévation est l'œuvre des hommes. En effet, qui ne verrait le doigt de Dieu dans cette abdication volontaire de tous les princes, qui avant de mourir le saluent empereur pacifique, victorieux et clément (1)? » Cette page, écrite de Berlin le 23 mai 1849 par un observateur si pénétrant, montre assez quel était à cette date le prestige du roi de Prusse. L'ironie un peu hostile qui perce çà et là sous les graves paroles de l'écrivain donne plus de poids encore à ses déclarations. Ce n'est pas un ami qui parle, on le sent bien. M. Donoso Cortès remarque un peu plus loin que la marche des choses, en dehors de toute action personnelle de Frédéric-Guillaume IV, a concentré tout le pouvoir entre ses mains : n'est-il pas en 1849 le seul souverain allemand qui ait la libre disposition de toutes ses forces militaires? N'est-ce pas lui qui avec ses troupes a sauvé Dresde et maintenu la couronne sur la tête du roi de Saxe? N'est-ce pas à lui qu'il appartient désormais de protéger l'Allemagne du midi contre les entreprises démagogiques? Naguère encore c'était le rôle de l'Autriche; mais qui peut compter sur l'Autriche en 1849, quand elle a besoin elle-même du secours de la Russie pour ne pas fléchir sous les coups de l'insurrection magyare? C'est donc la Prusse qui est l'arbitre de l'Allemagne. Tous les états secondaires sont dans la nécessité de lui confier leur salut ou d'être victimes de la révolution. « Ainsi, conclut Donoso Cortès, tous les chemins en Allemagne aboutissent à l'empire, et tous les peuples viennent à

(1) *OEuvres de Donoso Cortès, marquis de Valdegamas, ancien ambassadeur d'Espagne près la cour de France*, 2e édition, Paris 1862. — Voyez, dans le tome II, les curieuses pages qui portent ce titre : *Lettres politiques sur la situation de la Prusse en 1849.*

l'empire par divers chemins. Reste à savoir maintenant qui sera en définitive maître du vaste empire germanique : sera-ce la démocratie ou la monarchie, un démagogue obscur sorti d'un club ou le roi de Prusse? »

Pour qu'un homme d'état voyant les choses de haut ait été amené en 1849 à se poser de pareilles questions, il faut bien que la Prusse fût considérée dès lors comme assurée de la possession prochaine de l'Allemagne. Ce n'était plus qu'une affaire de forme; la Prusse avait substitué, en apparence du moins, les procédés légitimistes aux procédés révolutionnaires, elle préparait son agrandissement sans sortir des sphères mystiques du droit divin, elle s'insinuait doucement, discrètement, elle avançait toujours, elle allait toucher le but; en un mot, les choses étaient déjà parvenues à ce point que Donoso Cortès, spectateur clairvoyant de ce manége et fort effrayé des conséquences de l'unité germanique, se demande si le roi de Prusse, au lieu de travailler pour sa maison, n'aura pas travaillé pour les démagogues à venir. Ce n'est pas au pressentiment de l'illustre homme d'état que je m'attache en ce moment, je retiens seulement de ses paroles un témoignage ajouté à beaucoup d'autres, d'où il résulte que la Prusse, au mois de mai 1849, semblait marcher tout droit à l'empire d'Allemagne, et que nul obstacle, d'après le sentiment des meilleurs juges, ne paraissait devoir l'arrêter.

Maintenant ouvrez les mémoires de Bunsen à la date que nous venons d'indiquer, interrogez tout ce qu'il a écrit pendant les dix-huit mois qui suivent, parcourez ses lettres, feuilletez son journal; vous n'y trouverez que des cris de douleur et de honte : « la Prusse est déshonorée! la Prusse est revenue aux jours de 1806! C'en est fait de la Prusse et de l'Allemagne! » Voilà un revirement étrange; que s'est-il donc passé? La réponse à cette question est l'histoire même que j'ai à raconter aujourd'hui, l'histoire des humiliations de la Prusse de 1849 à 1851.

I.

Le 27 avril 1849, le roi de Prusse avait refusé la couronne impériale que lui offrait à titre héréditaire l'assemblée nationale de Francfort; un mois plus tard, le 26 mai, reprenant l'affaire sous une autre forme, il contractait une alliance avec le roi de Hanovre et le roi de Saxe, en vue de donner un premier point d'appui à cette unité germanique réclamée par toutes les voix de l'opinion. C'était exactement l'inverse de la situation précédente. L'assemblée de Francfort, dans l'intérêt de l'unité allemande, et sans s'inquiéter des scrupules personnels de Frédéric-Guillaume IV, avait voulu contraindre le roi de Prusse à prendre la direction de l'empire; cette fois le roi

de Prusse, sans s'inquiéter des vues personnelles du roi de Hanovre et du roi de Saxe, voulait les contraindre, comme voisins de ses états, à s'associer à lui dans une sorte de *Sonderbund* princier, qui deviendrait le noyau de l'unité future. Le clairvoyant témoin que nous citions tout à l'heure avait bien raison de dire que pour les princes allemands le résultat était le même; détruits brutalement par la révolution ou annulés avec respect par la Prusse, ils étaient condamnés à disparaître. Seulement Donoso Cortès avait tort d'ajouter que les deux rois, obligés de périr de la main royale ou de la main populaire, s'étaient résignés au premier genre de mort. On va voir qu'ils ne s'étaient pas résignés le moins du monde. Faisant, comme on dit, bonne mine à mauvais jeu, ils avaient l'air d'être parfaitement d'accord avec Frédéric-Guillaume IV; au fond, ils comptaient bien que l'Autriche ne tarderait pas à se relever et qu'elle les sauverait de la Prusse. La chose fut clairement révélée quelques mois plus tard, lorsque, l'Autriche en effet ayant repris la liberté de ses mouvemens, le Hanovre et la Saxe (nous en parlerons bientôt) rompirent sans plus de façon le traité du 26 mai. M. de Bunsen n'attendit pas ce revirement des deux rois pour se rendre un compte exact de la situation. Il devina immédiatement que le traité du 26 mai n'était pas sincère de la part des deux rois, et que Frédéric-Guillaume IV, en croyant les associer, ou, si l'on veut, les sacrifier à ses desseins par une manœuvre habile, était en réalité leur dupe. Les rois de Hanovre et de Saxe avaient vu dans ce traité une occasion excellente de gagner du temps. A chaque jour suffit sa peine; l'Autriche une fois débarrassée de ses périls intérieurs, il ne serait pas malaisé, pensaient-ils, de se soustraire à la redoutable protection de la Prusse. De son poste d'ambassadeur à Londres, habile à recueillir les renseignemens que pouvaient lui donner ses collègues, et si bien initié d'ailleurs aux secrets des cabinets allemands, M. de Bunsen n'avait pas eu de peine à découvrir que l'entreprise du roi son maître était compromise dès le premier jour.

Dès le premier jour en effet, le roi de Hanovre avait adressé une lettre au duc de Wellington pour le consulter sur la conduite à tenir dans ces graves circonstances; « ne ferait-il pas sagement, demandait-il, de garder sa liberté malgré le traité qu'il avait été forcé de conclure, c'est-à-dire de traîner toutes choses en longueur, afin de laisser à l'Autriche le temps de reconstituer ses forces? » Le duc de Wellington avait beau lui donner un avis contraire, on voyait bien par cette étrange consultation ce que valait pour le roi de Hanovre le traité du 26 mai. Le gouvernement saxon était dans les mêmes sentimens et ne s'en cachait pas davantage. Le chef de la légation anglaise à Dresde, M. Forbes, très hostile à l'ambition prussienne, avait pris sur lui de faire des représentations assez vives à M. de

Beust au sujet de ce traité, disant qu'il se croyait obligé à cette démarche comme représentant et défenseur des droits de la maison royale d'Angleterre; « le Hanovre et la Saxe, ajoutait M. Forbes, vont être subordonnés à la Prusse, et bientôt sans doute absorbés par elle. Si le royaume de Hanovre y consent, cela ne nous regarde point; quant à la Saxe, c'est autre chose. L'époux de la reine d'Angleterre appartient à la maison de Saxe, et, comme tous les princes de cette maison, il peut avoir, selon les circonstances, des droits éventuels à la couronne; une politique dont l'effet serait de médiatiser tôt ou tard le roi de Saxe porterait atteinte non pas aux droits de l'Angleterre, mais aux intérêts personnels de la souveraine. » Pressé par cet argument inattendu, M. de Beust répondit : « Soyez sans inquiétude, nous nous sommes réservé une porte de derrière. Nous avons fait savoir à Munich que, si la Bavière et l'Autriche n'entraient pas dans l'alliance, la Saxe ne se considérerait pas comme engagée. Cette déclaration a produit à Munich l'effet que nous devions en attendre; la Bavière n'accédera pas au traité du 26 mai, et nous sommes libres de nous dégager quand nous voudrons. » M. de Bunsen, qui nous fournit ces curieux détails, ajoute avec amertume :

« Au milieu de cet imbroglio désespérant, ne recevant de Berlin à ce sujet pas un seul mot d'explication, pas la moindre communication d'aucune sorte, ne pouvant ni agir ni exercer une influence quelconque, ce me fut du moins une consolation véritable d'avoir à écrire un rapport sur cette trahison des deux rois et de m'efforcer d'arrêter le mal en dévoilant leurs actes. C'est ce que je fis avec la réserve et la précision du langage officiel, me bornant à exprimer en peu de mots mes sentimens personnels de mécontentement. Quant à écrire au roi, je n'y trouvais plus aucun plaisir. Les derniers mois, en réalisant tous mes pronostics, n'avaient que trop aigri mon humeur. Cependant, lorsque Meyer partit le 5 juin pour l'Allemagne avec des dépêches, je ne pus résister au désir de transmettre au roi, sous la forme d'un annexe secret et personnel au dernier de mes rapports, une déclaration de la reine Victoria, et j'entonnai de nouveau la vieille chanson : maintenant ou jamais! Je le fis sans espérance, comme c'est sans espérance que je retrace ces détails. Je n'ai rien non plus à espérer des ministres, au-delà de ce qu'exigent strictement le devoir et l'honneur au point de vue particulier de la Prusse (1). »

Les paroles de la reine Victoria auxquelles Bunsen fait allusion se rapportaient à l'argumentation de M. Forbes. Cette sollicitude pour ses intérêts propres ou plutôt pour les intérêts éventuels du

(1) Voyez les *Mémoires de Bunsen*, édition allemande, Leipzig 1871, t. III, p. 9.

prince Albert lui avait déplu. « Je trouve cela peu convenable, » avait-elle dit à lord Palmerston. Elle avait même ajouté que les intérêts des Saxes ducales lui paraîtraient bien plus sûrement garantis par l'établissement de l'unité allemande. Lord Palmerston répondit simplement que les chargés d'affaires anglais avaient le droit d'exprimer leur opinion politique sur les choses qui leur semblaient un danger pour la dynastie. On voit par ces détails que la reine et le ministère n'étaient pas animés des mêmes dispositions au sujet de l'unité allemande. La reine, sous l'influence du prince Albert, se montrait sympathique aux efforts des partisans de l'unité; les ministres, à l'exception de Robert Peel, traitaient cette politique avec dédain, n'y voyant que rêveries, chimères et dangers pour tout le monde. M. de Bunsen, blessé chaque jour par le dédain des ministres, avait recueilli avec empressement cette parole de la reine, et il est tout naturel qu'il ait voulu la transmettre à Frédéric-Guillaume IV. A part cet incident, il est bien décidé à ne plus lui écrire. Que servirait de répéter toujours *sa vieille chanson*? Le roi a refusé hier la couronne impériale, offerte par les représentans du pays; il la demande aujourd'hui à des princes qui ont tous intérêt à le tromper. Ce qui va se passer ne sera qu'une succession de cérémonies vaines et de solennelles duperies.

Le roi non plus n'éprouve aucun besoin d'écrire à son ami. L'affection subsiste toujours, la confiance a disparu, — la confiance politique s'entend, celle qui permet à deux esprits de se communiquer toutes leurs pensées, de se conseiller, de se concerter, parce qu'ils poursuivent le même but et cherchent ensemble les voies les plus sûres. Le même but, ils le poursuivent toujours, mais ils sont engagés l'un et l'autre en des voies si contraires que sur cette question de l'unité allemande ils ne pourront plus se rencontrer. La correspondance de Frédéric-Guillaume IV et de Bunsen, qui va recommencer bientôt très vive, très intéressante, à l'occasion de la guerre de Crimée, subit ici une interruption de deux ans. Est-ce une raison pour nous arrêter, et sommes-nous tellement liés par le titre de cette étude qu'il faille sauter par-dessus toute une période afin d'aller retrouver nos deux interlocuteurs? Assurément non. Cette lacune même est un fait très significatif, et notre tableau serait incomplet, si nous cherchions à la dissimuler. D'ailleurs les mémoires de Bunsen nous tiennent lieu de ses lettres, et si nous avons le regret de ne pas posséder cette fois l'expression directe et familière des idées de Frédéric-Guillaume IV, nous la retrouvons du moins dans le langage d'un autre conseiller qui va être, durant l'éclipse de M. de Bunsen, l'interprète éclatant du roi de Prusse.

Cet ami, ce confident qui pendant plusieurs années remplacera le

baron de Bunsen auprès du roi de Prusse, c'est le général de Radowitz. Il y a ici, pour le dire en passant, une preuve nouvelle de cette largeur d'esprit chrétien qui est un des caractères de Frédéric-Guillaume IV. Le général de Radowitz était ardemment catholique. C'était la piété protestante, nous l'avons vu, qui aux heures enthousiastes de la jeunesse avait été le lien d'une amitié si cordiale entre le prince royal et le modeste attaché de la légation prussienne à Rome. La piété catholique de M. de Radowitz, loin de causer aucun embarras au souverain, fut comme un nouveau foyer où se réchauffait cette âme affectueuse. Sans rien sacrifier de leurs croyances, les deux amis s'unissaient sur les hauteurs divines de l'Évangile. Joseph de Radowitz était né à Blankenbourg, en Westphalie, le 6 février 1797. On ne sait pas exactement si sa famille, originaire de Hongrie, appartenait à la noblesse slave ou à la noblesse magyare; on sait seulement qu'elle s'expatria vers le milieu du XVIIIe siècle pour chercher fortune dans l'Allemagne du nord. L'éducation et l'adolescence du jeune Radowitz offrent des vicissitudes singulières. Fils d'un père catholique et d'une mère protestante, il fut d'abord élevé dans la communion de Luther; lorsque l'enfant atteignit sa quatorzième année, le père réclama ses droits et se chargea de diriger l'instruction religieuse de son fils. La Westphalie venait d'être érigée en royaume par Napoléon, et personne n'ignore quels liens rattachaient ce royaume à l'empire français; c'est ainsi que le jeune Radowitz, destiné par ses parens au service militaire, vint achever à Paris des études spéciales commencées au gymnase d'Altenbourg. A seize ans, il était officier d'artillerie, et dans les luttes de 1813 il combattait sous nos drapeaux; il y gagna la croix de la Légion d'honneur. Étrange contraste : celui qui devait être, trente-cinq ans plus tard, un des champions les plus dévoués de l'unité allemande, commandait une de nos batteries à Leipzig. Après cette terrible journée, il n'y eut plus de royaume de Westphalie; M. de Radowitz redevint Allemand. Il fit la campagne de France en 1814, et l'année suivante, ayant pris du service dans la Hesse-Électorale, il fut nommé directeur de l'enseignement des sciences militaires au collége des cadets, à Cassel. Il y passa huit ans, occupé des plus sévères problèmes des mathématiques, et livré à toutes les spéculations de la philosophie chrétienne. Une odieuse intrigue de cour le força de quitter la Hesse en 1823; le noble et fier jeune homme avait osé répondre à l'appel de la princesse, femme de l'électeur, qui invoquait, non pas sa protection assurément, mais l'appui de ses conseils dans la lutte qu'elle soutenait contre le despotisme brutal de son mari. Disgracié à Cassel pour un motif si honorable, il trouva une éclatante réparation à Berlin. On eût dit que la cour de Prusse méditait cette conquête, tant elle

mit d'empressement à saisir l'occasion. Frédéric-Guillaume III reçut à bras ouverts le jeune officier d'artillerie, qui devint bientôt l'un des plus intimes amis du prince royal. Radowitz, moins âgé que lui de deux ans, était un esprit de même race et de même vol. Ils rêvaient tous deux un retour aux institutions du moyen âge combinées avec les justes exigences de l'esprit moderne; ils concevaient une royauté de droit divin accomplissant les œuvres libérales que la révolution ne peut que dénaturer et corrompre. On pense bien que le problème de l'unité allemande, ce problème dont le nom seul donnait au prince des frissons d'enthousiasme, était le grand sujet de leurs préoccupations. Nommé en 1836 plénipotentiaire militaire de la Prusse auprès de la diète, Radowitz fut amené par ses fonctions mêmes à étudier de plus près les moyens d'arriver au but. Il donna d'abord tous ses soins à l'exécution des règlemens qui constituaient une armée fédérale; mais qu'était-ce que cela pour une imagination si ardente? La véritable ambition de M. de Radowitz était de transporter à la maison de Hohenzollern cette dignité impériale qui avait été si longtemps l'apanage de la maison de Habsbourg. Beaucoup d'esprits en Allemagne résumaient la situation de cette manière : « l'Autriche a représenté l'Allemagne dans les conditions de l'ancien régime; dans les conditions de la société moderne, c'est à la Prusse que ce rôle appartient. » M. de Radowitz n'acceptait que la moitié de ce programme; il reconnaissait que la Prusse devait remplacer l'Autriche à la tête des peuples allemands; mais il n'admettait pas qu'en suivant cette politique elle dût se séparer des grandes traditions monarchiques et religieuses de l'Allemagne. Ce que l'on appelait l'ancien régime, il l'appelait *l'état germanique et chrétien*, état entrevu par le moyen âge et trop faiblement ébauché dans le saint-empire. En un mot, il prétendait emprunter à l'Autriche le dépôt des principes d'autorité, à la Prusse son intelligence hardie et sa vitalité robuste; de ce mélange, pensait-il, naîtrait une Allemagne nouvelle dont la monarchie des Hohenzollern deviendrait le centre et posséderait l'empire.

Cet étrange système, avec les contradictions dont il était plein, répondait parfaitement aux mystiques pensées de Frédéric-Guillaume IV. Les deux amis, s'exaltant l'un l'autre dans leurs conceptions idéales, y mêlaient intrépidement le vrai et le faux. Les études qu'ils faisaient en commun sur l'Allemagne et le XIXe siècle les ramenaient toujours à cette conclusion : « l'esprit moderne a de justes exigences, mais il a tort de s'adresser à la révolution pour obtenir gain de cause, car la révolution flétrit tout ce qu'elle touche. C'est à la monarchie légitime de faire ce que la révolution essaie vainement d'accomplir. Partout où la révolution agirait en pure perte, la monarchie légitime, c'est-à-dire l'état germanique et chrétien, agira effica-

cement. » Examinée à la lumière de ce principe, la question de l'unité allemande leur paraissait tout à coup simplifiée. Ils se disaient que l'unité allemande serait condamnée d'avance, si elle se faisait par les mains de la révolution; pour que ce fût une œuvre durable, il fallait qu'elle se fît à l'aide et au profit de l'état germanique et chrétien; or le vrai représentant de l'état germanique et chrétien, aux yeux du général de Radowitz comme aux yeux du baron de Bunsen, c'était le noble prince qui devait régner sous le nom de Frédéric-Guillaume IV. C'est en 1825 que M. de Radowitz était devenu l'ami du prince; de 1825 à 1840, pendant les quinze années qui ont précédé l'avénement de Frédéric-Guillaume IV au trône de Prusse, et plus tard, de 1840 à 1848, ces idées, poursuivies avec amour, élaborées avec une sorte de dévotion, étaient devenues pour les deux rêveurs tout un programme de philosophie politique, un *credo* du droit divin à l'usage de la Prusse. Si on publie un jour la correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec M. de Radowitz pendant les diverses missions que ce dernier a remplies à Francfort, à Carlsruhe, à Vienne, à Paris (1836-1848), nous pouvons affirmer d'avance qu'on y trouvera la contre-partie de la correspondance de Bunsen. Tandis que Bunsen répétait sans cesse à Frédéric-Guillaume : « Pourquoi vous défier de ce que la révolution vous apporte? » M. de Radowitz ne cessait de l'affermir dans cette défiance. Un esprit, je ne dis pas plus scrupuleux, je dis plus clairvoyant que M. de Radowitz, aurait éprouvé bien des doutes au sujet de son système; il se serait demandé si l'unité allemande, de quelque façon qu'elle s'accomplît, ne devait pas aboutir à la suppression de plusieurs trônes, par conséquent à quelque chose d'illégitime. Tel est l'enthousiasme du rêveur que cette contradiction ne l'arrête pas. Sa foi n'est pas même effleurée par ce scrupule. Il poursuit l'unité allemande, œuvre révolutionnaire, en affichant la prétention de ne rien devoir à la révolution. Prince royal ou roi de Prusse, Frédéric-Guillaume est à l'unisson des pensées de son ami. Leur correspondance n'offrira donc pas un antagonisme d'idées, comme le débat auquel on assiste dans la correspondance avec Bunsen; ce sera une harmonie. Le prince et le conseiller sont parfaitement d'accord; l'exaltation est égale chez l'un et chez l'autre, car ils sont également persuadés qu'ils tiennent leur mission d'en haut. Le conseiller, c'est le prophète; le prince, c'est l'oint du Seigneur, et tous les deux, d'une même voix, ils chantent le même cantique.

Ce concert d'enthousiasme et d'espérances durait depuis bien des années lorsque 1848 vint mettre Frédéric-Guillaume IV en demeure d'exécuter ses desseins. De près ou de loin, M. de Radowitz, toujours présent à la pensée de son royal ami, entretenait ses rêves et son ardeur. Quelques semaines après la tragique journée du

18 mars, il publiait un livre intitulé *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV* (1). C'était un commentaire de ce qui s'était passé le 18 mars et le programme de ce que Frédéric-Guillaume IV se préparait à réaliser pour l'unité de la patrie. Le général sortait ici pour la première fois de l'ombre mystérieuse où s'élaborait sa pensée. Il va en sortir d'une manière plus éclatante encore; il se fait nommer au parlement de Francfort, afin d'apprécier de plus près les entreprises de l'Allemagne démocratique, résolu qu'il est à se servir de la révolution, tout en la combattant. Pendant toute la durée du parlement de Francfort, nous avons vu Frédéric-Guillaume IV résister aux entraînemens du baron de Bunsen; sa foi, dans ces graves circonstances, était soutenue par la foi de M. de Radowitz. Maintenant le roi de Prusse a refusé la couronne impériale que lui apportaient les représentans du peuple; de cette œuvre révolutionnaire qu'il rejette, il retient pourtant une chose, le vœu du pays en faveur de l'empire et la désignation de la Prusse pour ces fonctions souveraines; *monstratus fatis Vespasianus*. Si la nation, d'après Frédéric-Guillaume et M. de Radowitz, n'a pas le droit de donner une couronne, elle a le droit de pousser un cri de détresse et d'appeler à son aide les pouvoirs divinement institués. Le vote du parlement de Francfort qui attribuait l'empire à Frédéric-Guillaume IV était, selon les deux rêveurs, un de ces cris de détresse. Le roi de Prusse ne pouvait se dispenser d'y répondre. L'heure était venue pour lui d'accomplir par la royauté de droit divin ce qui eût été mal fait par la révolution. Le général de Radowitz va entrer en scène.

L'histoire offre parfois des incidens auprès desquels pâlissent les plus habiles combinaisons de la fiction dramatique. On peut se donner ici ce spectacle. Au moment où le général de Radowitz, debout à côté de Frédéric-Guillaume IV, sans caractère officiel, il est vrai, mais connu de tous comme le collaborateur du roi, s'apprête à convertir en actes les subtiles idées dont nous venons de résumer le programme, on voit se dresser en face de lui l'adversaire le mieux fait pour dissiper ces équivoques et balayer cette sophistique. On ne saurait imaginer un plus violent contraste. Auprès de Frédéric-Guillaume IV, esprit grave, austère, enclin aux mystiques rêveries, et pliant déjà sous les épreuves de la vie publique comme sous le poids de sa propre pensée, se tient un personnage qui semble éviter la lumière, âme noble, caractère indécis, composé bizarre du soldat et du moine, le général de Radowitz. Auprès de François-Joseph II, le jeune empereur d'Autriche, quel est ce ministre, jeune encore, brillant, intrépide, impatient d'agir, l'épée en main et la flamme au front? C'est le prince de Schwarzenberg.

(1). *Deutschland und Friedrich Wilhelm IV*, Hambourg 1848.

Le prince Félix de Schwarzenberg était né le 2 octobre 1800, dans la seigneurie de Krummau, en Bohême. Son père était le prince Joseph; sa mère, la princesse Pauline, était née duchesse d'Arenberg. Est-il besoin de rappeler que cette race princière était au premier rang de l'aristocratie autrichienne? Les Schwarzenberg ont donné à la maison de Habsbourg bien des serviteurs dont l'histoire a gardé le souvenir; le prince Félix, pendant sa première jeunesse, avait eu sous les yeux le plus grand de tous et le plus illustre. Son oncle était le maréchal de Schwarzenberg, un de nos plus dignes adversaires, celui qui a joué un rôle si important dans les guerres de la révolution et de l'empire. Si nous avions à retracer ici la biographie complète du prince Félix, nous ne pourrions nous dispenser de signaler avec détail l'horrible mort de sa mère, la princesse Pauline de Schwarzenberg. Elle était venue à Paris en 1810 avec son mari et deux de ses filles à l'occasion du mariage de l'empereur Napoléon. C'était précisément son beau-frère, le maréchal de Schwarzenberg, le futur généralissime des armées alliées à Leipzig, alors ambassadeur d'Autriche à Paris, qui avait négocié le mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le mariage avait été célébré le 1er et le 2 avril; le 1er juillet suivant, le maréchal donna un grand bal à l'hôtel de l'ambassade, et l'empereur y vint avec l'impératrice. La fête était éblouissante; on sait dans quelle catastrophe disparurent toutes ces splendeurs. Le feu éclate, on se précipite, on s'écrase aux portes des salons; en quelques heures, tout devint la proie des flammes. Le lendemain, le corps de la princesse Pauline de Schwarzenberg fut retrouvé parmi les victimes. Les circonstances rendirent cet événement plus douloureux encore. C'était pour sauver une de ses filles que la malheureuse mère s'était exposée à cette effroyable mort. La société européenne en ressentit longtemps une sorte de stupeur. La princesse Pauline était une personne d'élite, un vrai modèle de grâce et de dévoûment; on la citait comme un type charmant de la mère chrétienne. Si elle n'eût été ainsi arrachée à sa famille, avec quel soin elle eût surveillé l'éducation de ce fils si bien doué, avec quel orgueil elle eût joui de ses premiers succès! A dix-huit ans, le prince Félix entra comme cadet dans un régiment de cuirassiers, et de grade en grade il y devint chef d'escadron; à vingt-quatre ans, l'empereur François Ier, frappé des vives qualités de son intelligence, lui ouvre la carrière diplomatique. Il va d'abord à Saint-Pétersbourg comme attaché d'ambassade, puis à Londres et de là au Brésil. A son retour en Europe, il occupe différens postes dans les légations autrichiennes, à Paris, à Berlin, et bientôt nommé chargé d'affaires, il représente son pays à Turin et à Naples.

Ces voyages lui étaient des occasions de lire dans le grand livre

du monde, d'étudier les hommes et les affaires. S'il était attaché d'instinct et par esprit de race à toutes les doctrines de la vieille aristocratie, il s'efforçait de plier son esprit aux nécessités du temps où il vivait. Il avait ses principes généraux, il n'avait pas de parti-pris. Ce n'est point par entêtement absolutiste qu'il conservait, au milieu de ses concessions libérales, une foi si entière dans le principe d'autorité; à force d'observer le mouvement des choses humaines sur les différens points du globe, il s'était formé cette conviction que, plus il y a de libertés légitimes dans un pays, plus il faut que l'autorité soit forte. Le gouvernement à ses yeux devait être avant tout le rempart des libertés publiques; à mesure que ces libertés s'accroissaient, il était nécessaire de consolider le rempart et de l'armer de toutes pièces. Il disait que le premier devoir des états est de concentrer les forces que la révolution est toujours occupée à disjoindre. Il reprochait au prince de Metternich de laisser flotter les rênes, et il se promettait bien de serrer les freins de l'équipage, si la fortune le plaçait un jour au timon. Il ne mêlait pas, comme Frédéric-Guillaume IV et ses amis, les élévations religieuses aux combinaisons politiques; ses ennemis ont pu demander après sa mort s'il avait été chrétien. Beaucoup de personnes, même parmi celles qui le connaissaient le mieux, le considéraient comme un sceptique, et il a fallu que son biographe, M. Franz Berger, le justifiât de ce reproche (1). Son scepticisme, au dire du panégyriste, était simplement une apparence qui tenait à sa hauteur d'âme; il dissimulait ses croyances, non par fausse honte, mais par orgueil. C'était sa manière de dire que sa conscience gardait ses secrets, réservés à Dieu seul, et qu'il n'avait pas à en rendre compte aux hommes. Imaginez une sorte de respect humain pris à rebours, vous aurez la clé de cette étrange nature. M. Franz Berger le dit expressément : il enveloppait sa vie intérieure de voiles si épais qu'en cherchant à voir au fond de cette âme on n'y trouvait que la nuit. Nous donnons cette explication pour ce qu'elle vaut; il en résulte du moins que la hauteur était le trait principal de ce caractère. Avec cela, brillant, dissipé, mais dissipé méthodiquement et poursuivant les succès mondains pour satisfaire son besoin de commander, il se donnait par esprit de domination les allures d'un voluptueux, comme il prenait par hauteur d'âme les apparences d'un sceptique. Il était passionné pour l'étude, pour la lecture, et bien des fois, dans les dernières années de sa vie, au milieu du tumulte des affaires, il lui est arrivé de s'écrier : Ah! si j'avais eu le loisir de devenir un savant! On peut affirmer qu'il n'eût pas été un savant contemplatif.

(1) Voyez *Felix Fürst zu Schwarzenberg, K. K. Minister-präsident. Ein biographisches Denkmal,* von Adolphe Franz Berger, 1 vol. in-8°. Leipzig 1853, p. 195-197.

Agir, conquérir, aller droit à l'obstacle et monter à l'assaut, c'était sa vocation et sa joie.

Pendant ses vingt-quatre années de travaux, d'observations, de méditations comme diplomate (1824-1848), il avait aiguisé les rares qualités de son esprit et affermi ses idées politiques; en 1848, le soldat reparaît. Les dangers de l'Autriche le rappellent à Vienne. Dans la guerre d'Italie, il commande une brigade sous les ordres du maréchal Nugent, il se distingue à Curtatone, à Goito, et dans la journée décisive de Custozza il est nommé maréchal sur le champ de bataille. Trois mois plus tard, après que l'insurrection d'octobre eut été vaincue à Vienne, le prince Félix de Shwarzenberg est placé à la tête de l'administration nouvelle qui va essayer de reconstituer l'Autriche. C'est le 22 novembre 1848 qu'il avait pris la présidence du ministère; le 27, il lit son programme à la diète de Kremsier, et ce jour-là, on peut le dire, inaugure la transformation de la monarchie des Habsbourg. « Messieurs, disait-il, nous avons à guérir les blessures du passé, à terminer les embarras du présent, à édifier dans un prochain avenir un nouvel ordre de choses. La conscience de notre loyale ardeur pour le salut de l'état, le bien du peuple et la liberté, l'assurance que votre concours ne nous manquera pas dans cette grande entreprise, nous ont décidés à mettre de côté toute considération personnelle pour n'obéir qu'à notre patriotisme et à l'appel du monarque... Nous voulons la monarchie constitutionnelle loyalement et sans réserve; nous voulons cette forme sociale, dont l'essence est le pouvoir législatif exercé en commun par le souverain et les corps représentant l'Autriche. Nous voulons que ce gouvernement soit fondé sur l'égalité du droit et le libre développement de toutes les nationalités comme sur l'égalité de tous les citoyens devant la loi; nous le voulons garanti par la publicité dans toutes les branches de la vie sociale; nous le voulons appuyé sur la libre commune, sur la libre organisation des provinces dans toutes les affaires intérieures et resserré par le lien commun d'une puissante centralisation... » Le premier acte qui signala ce nouveau régime, et il est bien difficile de ne pas y voir l'action personnelle du prince de Schwarzenberg, ce fut l'abdication de l'empereur Ferdinand Ier et l'avénement de son neveu, François-Joseph Ier (2 décembre 1848). Pour seconder ce ministre hardi, que les nouveautés n'effrayaient point, un empereur de dix-huit ans, un jeune homme franc, loyal, sans aucun engagement dans le passé, montait sur le trône des Habsbourg.

Voilà quels sont les acteurs principaux dans la vive bataille que nous avons à raconter : à Berlin, Frédéric-Guillaume IV et M. de Radowitz; à Vienne, le prince de Schwarzenberg auprès de l'empereur François-Joseph; là-bas enfin, dans son ambassade de Londres,

le baron de Bunsen, attentif, inquiet, réduit à juger les coups sans prendre part au combat et irrité de son impuissance.

II.

Il faut indiquer d'abord l'état général de l'Allemagne et la situation respective des combattans. Dès la fin d'avril 1849, la réponse du roi de Prusse au vote de l'assemblée nationale, son refus d'accepter l'empire de la main des représentans du peuple, avait provoqué du nord au sud une agitation immense. Le parti révolutionnaire ne devait pas laisser échapper une pareille occasion. Il y eut comme une levée d'armes simultanée en Prusse, en Saxe, en Bavière, dans le Wurtemberg et dans le grand-duché de Bade. Des émeutes éclatèrent dans les villes prussiennes des bords du Rhin, à Crefeld, Elberfeld, Dusseldorf, et jusqu'en Westphalie, à Iserlohn. Le gouvernement prussien, avec une armée fidèle à l'ordre, n'eut pas de peine à écraser ces insurrections; il se trouva même assez fort pour porter secours aux états voisins. La Saxe était en grand péril : le roi, qui se refusait énergiquement à reconnaître la constitution de Francfort, avait été chassé de Dresde par la révolution. Attaqué le 3 mai par des corps-francs et des gardes nationaux, il avait été obligé de s'enfuir la nuit suivante avec son ministère, et s'était réfugié dans la forteresse de Kœnigstein, d'où il avait invoqué l'assistance de la Prusse. Le lendemain, un gouvernement révolutionnaire est installé à Dresde; les citoyens Tzschirner, Heubner et Todt ont pris la direction du mouvement; le réfugié russe Bakounine est chargé d'organiser la défense, et de tous les points du royaume des bandes viennent grossir son armée. De son côté aussi, l'armée prussienne est en marche, elle arrive le 6 mai devant les murs de Dresde, et après trois jours d'une lutte acharnée la voilà maîtresse de la ville. Heubner et Bakounine sont pris, les autres meneurs ont pu s'échapper; ils poursuivent déjà leur œuvre au milieu des insurgés de Bade et du Palatinat. Depuis une semaine en effet, tout le Palatinat est en feu : le 1er mai, une assemblée populaire, après avoir voté la séparation du Palatinat et de la Bavière, a institué un gouvernement provisoire, établi une garde civique, et adressé partout de frénétiques appels. On y répond de la campagne et des villes du Rhin; des forteresses même, de Landau, de Germersheim, accourent des troupes de déserteurs, et une petite armée se forme tumultueusement sous les ordres d'un ancien officier autrichien, M. Fenner de Fenneberg, qui avait pris part à la révolution de Vienne en octobre 1848. Du Palatinat, l'insurrection gagne le duché de Bade. En vain le grand-duc a-t-il reconnu la constitution de Francfort et donné à son pays un régime libéral, les

démagogues Hecker et Struve ont tellement bouleversé les esprits dans ces contrées qu'on y aime la révolution pour elle-même. Un historien allemand assure que l'idéal politique des Badois de ce temps-là était l'*anarchie sentimentale* (1). Cette anarchie a déjà désorganisé l'armée badoise; les clubs ont décidé qu'en cas de lutte avec les troupes on tirerait seulement sur les officiers, jamais sur *les frères*. Dans un pays aussi sentimental, comme dit l'historien que nous venons de citer, de telles avances devaient produire leurs résultats : le 11 mai, la garnison de Rastadt se révolte. Le général Hoffmann, ministre de la guerre, qui se porte en toute hâte de Carlsruhe à Rastadt avec de nouvelles troupes, ne peut échapper qu'à grand'peine, lui et les officiers qui l'entourent, aux violences des soldats déchaînés. La garde civique et l'armée fraternisent. A Loerrach, à Fribourg, à Bruchsal, mêmes révoltes et mêmes fureurs. Le 13 mai, une assemblée populaire réunie à Offenbourg demande la dissolution des chambres, la convocation d'une constituante, la destitution du ministère Bekk et une amnistie générale. L'avocat Brentano, le chef le plus influent des clubs, obtient pourtant, non sans lutte, que la république ne soit pas proclamée. Cette modération relative n'était qu'une apparence. En réalité, on déclara la révolution permanente; un comité exécutif est nommé par acclamation, et ce comité reçoit l'ordre de préparer un fonds de pensions pour les citoyens devenus incapables de travail. Le drapeau du socialisme se déployait déjà dans la mêlée. Le soir du même jour, une émeute militaire éclate à Carlsruhe. Deux compagnies arrivant de Bruchsal détruisent l'intérieur d'une caserne, démolissent la maison d'un colonel que son zèle pour la discipline désignait d'avance à leurs fureurs, massacrent un adjudant qui essayait de les faire rentrer dans le devoir, mettent à mort un sous-officier, un simple soldat, et se jettent sur l'arsenal, qui fut bravement défendu par les bourgeois. La nuit suivante, le grand-duc et sa famille, sous la protection d'une escorte de cavalerie et d'artillerie, prennent la fuite; effaré, incertain, craignant de rencontrer partout l'insurrection victorieuse, le grand-duc se rend d'abord à Germersheim, il se réfugie ensuite sur le territoire français, dans une petite ville d'Alsace, et de là remonte vers Francfort, où il sollicitera la protection du vicaire de l'empire. Malheureusement le vicaire de l'empire, sans troupes suffisantes pour faire exécuter ses propres décrets, était sommé par l'assemblée nationale, précisément à ce moment-là même, de mettre les insurgés de Bade et du Palatinat sous la protection de l'empire (vote du 15 mai 1849). Sans espoir de ce côté, le grand-duc est

(1) « Eine « gemüthliche Anarchie » kam vielen als das Ideal ihrer politischen Wünsche vor. » *Geschichte der neuesten Zeit, 1816-1866, mit besonderer Berücksichtigung Deutschlands*, von Wilhelm Müller, 1 vol.; Stuttgart 1867.

obligé de recourir à l'intervention armée du gouvernement prussien, qui saisit cette occasion d'entraîner le grand-duché de Bade dans le *Sonderbund* princier qu'il prépare. Pendant que l'affaire se négocie, l'insurrection grandit sur les deux rives du Rhin. Le soir même où le souverain s'est enfui de Carlsruhe, M. Brentano s'y empare du pouvoir comme président d'une commission exécutive. Les deux chambres sont dissoutes, une assemblée constituante est convoquée pour le 10 juin, tous les citoyens de dix-huit à trente ans sont appelés sous les drapeaux; des commissaires civils et militaires sont chargés de distribuer des armes et d'entretenir la flamme de la révolution : tâche douloureuse pour qui aurait eu la naïveté de la prendre au sérieux. Les grandes idées, les inspirations nationales, dit un historien allemand déjà cité plus haut, sont remplacées chez ces misérables par de copieuses libations alcooliques. Voici une idée pourtant : ils ont conçu le plan d'une fédération révolutionnaire. Bade et le Palatinat, par l'entremise de leurs démagogues, concluent une alliance offensive et défensive. Ils essaient ensuite de soulever les états voisins, la Hesse-Darmstadt et le Wurtemberg. L'entreprise échoue à Darmstadt, grâce à la bonne attitude des troupes; le meurtre d'un magistrat qui s'efforçait d'apaiser l'émeute leur inspira une horreur qui les maintint dans le devoir. Dans le Wurtemberg, les dernières convulsions du parlement transporté de Francfort à Stuttgart imprimèrent à la lutte un caractère plus grave; les esprits les plus libéraux, ceux-là même qui avaient le plus contribué l'année précédente à la convocation du parlement, comprirent la nécessité de le dissoudre lorsqu'il devint une cause de guerre civile, et s'y employèrent énergiquement. Grâce à ce renfort inattendu, la cause de l'ordre fut sauvée, et la démagogie n'osa pas lever la tête. Le mouvement révolutionnaire était concentré dans le double foyer de Bade et du Palatinat.

Il semble bien que ce mouvement était dirigé par les chefs de la révolution cosmopolite. L'armée révoltée du grand-duché, placée d'abord sous les ordres d'un simple lieutenant nommé Sigel, eut bientôt pour chef le Polonais Mieroslawski. Ce fut aussi un Polonais, le général Sznayde, que les démagogues du Palatinat mirent à la tête de leurs troupes. Un vaste plan reliait toutes les entreprises de la révolution dans le centre de l'Europe. Les événemens de Bade et du Palatinat avaient préparé l'insurrection du 13 juin à Paris, et cette insurrection à son tour, si elle eût triomphé, aurait mis le feu de l'ouest à l'est à une longue traînée de poudre. Le contre-coup en eût retenti jusqu'en Sicile, jusqu'en Hongrie, et il en serait sorti des conséquences qui échappent à tous les calculs. L'émeute éclata en effet à Paris dans la journée du 13 juin 1849; l'occasion ou le prétexte fut la campagne de Rome et l'interpellation faite à ce sujet

par M. Ledru-Rollin. On sait avec quelle énergie le général Changarnier écrasa l'émeute; ce qu'on ne sait pas aussi bien, c'est qu'en sauvant l'ordre à Paris il bouleversa du même coup la conspiration européenne, et du jour au lendemain changea la face des choses. De son observatoire de Londres, le baron de Bunsen, attentif à ces commotions où était engagée la cause de l'unité allemande, résume ainsi la situation générale :

« Le grand événement européen de ces derniers jours, la défaite de la révolution à Paris, à Lyon, et en d'autres villes, du 13 au 15 juin, n'a pas tardé à développer ses prodigieuses conséquences (1). Tout le réseau de la conspiration républicaine fut mis à nu et déchiré. Beaucoup d'espérances, les unes bonnes, les autres coupables, s'évanouirent; beaucoup d'angoisses se tournèrent en espérances; il devint de plus en plus manifeste que le flot du temps retournait en arrière, que le reflux commençait, et que désormais le sort des gouvernemens était dans leurs propres mains; il dépendait d'eux de se sauver ou de se perdre. La conspiration de Bade et du Palatinat devait frayer la route à une révolution en France. La république rhénane eût été l'appât à l'aide duquel le parti de Ledru-Rollin se serait emparé d'une nouvelle confédération du Rhin. Rome, Ancône, Venise, par le seul fait du triomphe de l'insurrection en France, eussent été dégagées de l'étreinte des assiégeans. Les Hongrois se préparaient à faire irruption sur Vienne par OEdenbourg et Presbourg ou à se jeter sur Fiume par Agram. Tout changea de face, et ce fut le contraire qui arriva. Le 14 juin, le prince de Prusse entra dans le Palatinat; le dimanche 22, à onze heures du matin, la brave garnison de Landau, réduite à la dernière extrémité par le siége qu'elle soutenait, eut la joie d'entendre retentir les trompettes de l'avant-garde prussienne. Le 1er juillet le prince était devant Rastadt, après une série de combats acharnés et sanglans. En même temps, du 19 au 26 juin, les Hongrois étaient rejetés derrière la Waag et chassés de Raab, tandis que le quartier-général russe datait ses ordres de Kaschau et que le ban Jellacic, après avoir repoussé l'armée hongroise du sud, bloquait de nouveau Peterwardein. En Italie, Ancône s'était rendue aux Autrichiens; Oudinot pénétra dans Rome le 22 juin par la brèche du Janicule, et le 2 juillet la municipalité romaine demanda à capituler. La prise de Venise était annoncée avec certitude pour la fin de la semaine... »

On comprend le sentiment de tristesse qui perce çà et là dans le langage de Bunsen. Quand il parle des espérances qui s'évanouirent et qui n'étaient pas toutes condamnables, il ne pense pas seulement à Venise, il pense à son rêve de l'unité allemande, à cette unité

(1) « Seine ungeheuern Folgen. » Voyez dans les *Mémoires* de Bunsen le passage intitulé *Gedanken und Erlebnisse von 18 juni 1849 an*, t. III, p. 4.

que la force des choses associait bon gré mal gré à la conspiration révolutionnaire et qui va sombrer avec elle. C'est à peine si l'ami de Frédéric-Guillaume IV trouve un motif de consolation dans ces victoires, qui, donnant à la Prusse une sorte de protectorat sur les états allemands, devront faciliter l'organisation de la communauté germanique, pourvu que le roi se décide à vouloir. Sur ce point, il n'a plus d'illusions; il n'attend rien ni du ministère ni du roi. Toutes ces victoires, quelques services qu'elles rendent à la cause de l'ordre, seront funestes à la cause de l'Allemagne. Telle est la complication des choses que le roi de Prusse, en écrasant, comme il le doit, les insurrections de Bade et du Palatinat, travaille en réalité pour l'empereur François-Joseph. La Bavière, le Wurtemberg, vont retrouver, grâce à la Prusse, la liberté de leurs mouvemens, mais ce ne sera pas pour se jeter dans les bras du libérateur; en ce temps-là, tout ce qui contribuait à réprimer la révolution profitait à l'Autriche. La tristesse de Bunsen, si l'on tient compte de ses idées, atteste une parfaite clairvoyance.

La répression fut terrible. Après que l'armée badoise, forte de 15,000 hommes environ, sous les ordres de Mieroslawski, eut été battue d'abord à Waghaeusel (20 juin), puis à Durlach (29 juin) et aux bords de la Murg (30 juin), la forteresse de Rastadt résista seule jusqu'au 29 juillet. Dès le commencement du mois, le pays était aux mains de la Prusse. Les conseils de guerre se mettent à l'œuvre. Plusieurs des chefs de l'insurrection sont fusillés, entre autres M. de Truschler, membre de l'assemblée nationale, M. Tiedemann, gouverneur de Rastadt, M. Eisenhans, rédacteur du *Festungsbote*, M. Böning, qui avait combattu en Grèce pour la cause de l'indépendance. Un écrivain de renom, poète et romancier, Gottfried Kinkel, est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Un des vétérans de la démagogie, Hecker, établi depuis plusieurs années aux États-Unis, était parti en toute hâte sur l'appel du gouvernement révolutionnaire de Bade; il arrive à Strasbourg le 16 juillet pour apprendre que tout est perdu. Il repart, il va retrouver sa ferme d'Amérique sans avoir pu seulement mettre le pied sur le sol de l'Allemagne. Les vaincus de la veille suivent le même chemin. En général, les démagogues allemands n'attendent pas qu'on les envoie sous escorte dans un autre hémisphère, ils vont d'eux-mêmes chercher au-delà des mers une vie nouvelle et un travail réparateur; c'est un avantage sur les nôtres. Brentano, Struve, Sigel, beaucoup d'autres encore, s'embarquent pour le Nouveau-Monde. Quant aux soldats, aux sous-officiers, c'est en Suisse qu'ils se retirent, et ils n'en sortiront qu'au jour de l'amnistie. Ainsi l'armée de la révolution est entièrement dissoute, il n'en reste plus ni chef ni soldat. Le prince de Prusse, après avoir rendu à la Bavière le Pala-

tinat soumis, occupe le grand-duché de Bade avec ses troupes jusqu'au jour où l'armée badoise sera réorganisée.

Tandis que la Prusse rétablit l'ordre d'une main si vigoureuse, l'Autriche est toujours aux prises avec les Magyars. Menacé par la révolution, menacé par la guerre civile, le jeune empereur François-Joseph a dû appeler la Russie à son aide. Il ne s'y est résigné que le 15 avril 1849, après que Gœrgei eut vaincu entre Gödöllö et Itaszeg les troupes du prince Windischgrätz (6 avril). Désormais l'issue n'est plus douteuse, la Hongrie succombera; mais quelle humiliation pour l'Autriche de ne pouvoir vaincre les Magyars qu'avec le secours des Russes! Ce n'est pas au général Haynau, commandant des forces autrichiennes, c'est au maréchal Paskievitch, commandant de l'armée russe, que le général Gœrgei rendra l'épée de la Hongrie dans la capitulation de Vilagos (13 août 1849). N'est-ce pas là un terrible échec au prestige de l'Autriche, si l'on songe qu'à ce moment-là même la Prusse, protégeant les petits états de la confédération, déployait son drapeau jusqu'au sud de l'Allemagne?

M. de Radowitz, rappelant plus tard ce contraste des deux pays dans la première moitié de 1849, a dit avec noblesse : « Si la Prusse eût voulu faire prévaloir alors ses idées politiques et organiser l'unité allemande comme elle l'entend, rien ne pouvait l'arrêter. Les petits états de la confédération avaient trop besoin de nous pour nous refuser leur assentiment; l'Autriche avait trop d'embarras chez elle pour s'opposer à nos projets. Le gouvernement du roi Frédéric-Guillaume tint à honneur de ne pas exploiter à son profit la crise de la maison de Habsbourg. Nous résolûmes d'attendre. On se contenta d'engager l'affaire lentement, afin de laisser à l'Autriche le temps de se reconnaître. Notre œuvre doit être une œuvre de justice. » Tout cela est-il bien exact? Nous ne mettons pas en doute la sincérité de M. de Radowitz, nous demandons seulement si M. de Radowitz, alors même qu'il n'eût pas obéi à ces sentimens d'honneur, alors même qu'il eût passé outre et poursuivi sa tâche au milieu des secousses de 1849, aurait eu raison de se croire assuré du succès. C'eût été une illusion de plus chez ce brillant esprit. Au milieu même des plus effrayans périls, au milieu des préoccupations les plus sombres, le prince de Schwarzenberg avait-il jamais cessé de suivre les marches et contre-marches de la Prusse? M. de Radowitz ne pouvait faire un pas, hasarder une idée, proposer une solution, sans trouver en face de lui le prince de Schwarzenberg, hostile ou favorable selon l'occurrence, toujours attentif et toujours impérieux. Le ministre autrichien connaissait admirablement les hautes qualités morales et les défaillances politiques du roi de Prusse; il savait aussi quel était le fort et le faible chez son mystique inspirateur. Son grand art était d'inquiéter d'abord la con-

science de Frédéric-Guillaume et de M. de Radowitz; il tenait ensuite un langage hautain qui achevait de les troubler. Il voulait que l'image du vieil empire, de l'empire si longtemps inféodé à la maison de Habsbourg, apparût pour ainsi dire dans toutes ses circulaires. Quelles que fussent ses entraves, il parlait en maître. Imaginez un homme qui, atteint par une catastrophe, paraît indifférent aux désastres de l'heure présente, tant il est assuré des revanches de l'heure prochaine; c'était l'attitude du prince de Schwarzenberg. Quand il repoussait telle ou telle doctrine du cabinet de Berlin, il avait l'air de protester au nom de l'avenir comme au nom du passé, au nom du futur empire d'Allemagne comme au nom de l'empire séculaire. Ces allures, dont beaucoup d'esprits s'irritaient en Prusse, imposaient au roi. Frédéric-Guillaume, si attaché aux souvenirs du monde féodal, éprouvait une sorte de crainte superstitieuse devant cette apparition des vieux âges. Autrefois, dans ses conversations avec Bunsen, n'avait-il pas réservé *le saint-empire* à l'Autriche, en donnant à la Prusse *la royauté allemande?* C'est à la somnolente Autriche du prince de Metternich qu'il avait affaire en ce temps-là; désormais il avait en face de lui une Autriche réveillée par des coups de foudre, l'Autriche du prince de Schwarzenberg, qui réclamait à la fois et le saint-empire et la royauté allemande. Tout cela le troublait, le déconcertait. Son génie étonné, comme dit le poète, tremblait devant le génie de la vieille Allemagne. Il se demandait par instans s'il ne se rendait pas coupable de lèse-majesté, lui qui, dans la future organisation de l'état monarchique, prétendait se substituer aux Habsbourg. Ainsi s'explique le tableau extraordinaire que nous offrent les années 1849 et 1850 : d'un côté la mollesse, les incertitudes, les contradictions de la politique prussienne au lendemain de ce vote de l'assemblée nationale donnant l'empire au roi de Prusse, au lendemain de ses victoires sur la démagogie de Bade et du Palatinat, — de l'autre le langage impérieux et la politique inflexible de l'Autriche au milieu même des crises qui avaient failli la perdre.

Pendant toute l'année 1849, circulaires, dépêches, mémorandums, se croisent comme des coups de feu sur la route de Vienne à Berlin. Voyez dans cette mêlée les actes principaux des deux adversaires, Radowitz et Schwarzenberg. Le 26 mai 1849, le roi de Prusse a fait signer au roi de Hanovre et au roi de Saxe un traité qui associe les trois royaumes à une même existence politique, et règle les conditions de cette communauté. C'est le noyau de l'unité future au profit de la Prusse, suivant les idées personnelles de Frédéric-Guillaume et les combinaisons de M. de Radowitz. Le coup est bien joué, mais Schwarzenberg est là; malgré les embarras que lui cause l'insurrection hongroise, il parle, il agit. Les deux rois l'en-

tendent, et déjà ils font toute sorte de réserves afin de se retirer de l'alliance quand bon leur semblera. Bien plus, le prince de Schwarzenberg amène le gouvernement prussien à conclure avec l'Autriche un traité qui met fin aux pouvoirs du vicaire de l'empire et constitue un *interim* jusqu'à ce que l'autorité centrale soit réorganisée. Aux termes de ce traité, signé le 30 septembre 1849, l'Autriche et la Prusse conviennent de créer un pouvoir intérimaire chargé d'exercer l'autorité centrale pour la confédération germanique au nom de tous les états jusqu'au 1er mai 1850. Ce pouvoir est confié à une commission fédérale composée de quatre membres, deux pour l'Autriche, deux pour la Prusse, et auprès de laquelle les autres états pourront se faire représenter par des plénipotentiaires. Pendant l'intérim, la question de la constitution allemande était abandonnée à la libre entente des états particuliers, et si, au 1er mai 1850, les gouvernemens n'avaient pas réglé cette grande affaire, ils devaient se concerter pour prolonger la convention du 30 septembre. Rien ne paraît plus simple ; au fond, rien n'était plus menaçant pour la Prusse. Le vicaire de l'empire avait beau être un prince autrichien, il tenait ses pouvoirs de l'assemblée de Francfort, l'ancienne diète avait abdiqué entre ses mains, sa présence rappelait le régime nouveau dont la Prusse n'avait pas renoncé à tirer parti. La Prusse n'avait aucun intérêt à lui faire quitter ce poste avant qu'elle fût en mesure de l'y remplacer elle-même. Or le traité du 30 septembre indiquait très nettement de la part de l'Autriche l'intention de renverser, non pas le vicaire personnellement, mais la fonction quasi-révolutionnaire dont il était revêtu. Plus la personne du vicaire était agréable à l'Autriche, moins on devait se méprendre sur la signification de la mesure qui mettait fin à son pouvoir. Évidemment, si l'Autriche écartait l'archiduc Jean, vicaire de l'empire, et si l'archiduc Jean lui-même se prêtait à cette manœuvre, c'était dans la pensée de rétablir la diète de 1815. L'intérim devait être employé à préparer cette restauration de l'ancien pouvoir fédéral, c'est-à-dire de l'ancienne prééminence de l'Autriche.

La Prusse fait semblant de ne pas comprendre les menaces de sa rivale, et, poursuivant son jeu, elle s'attache à développer, comme la chose la plus naturelle du monde, les conséquences de *l'union restreinte* ébauchée par le traité du 26 mai. Le conseil administratif de cette *union*, dans la séance du 5 octobre, propose de convoquer le parlement d'Erfurt, c'est-à-dire le parlement qui, d'après le traité du 26 mai, doit reprendre avec le collége des princes la question de l'unité allemande et refaire l'œuvre abandonnée du parlement de Francfort. Aussitôt, — et comment ne pas reconnaître ici la main du prince de Schwarzenberg ? — le Hanovre déclare que la Prusse interprète d'une façon inexacte le traité

du 26 mai, le roi de Hanovre s'est uni au roi de Prusse pour combattre la démagogie, non pas pour transformer l'Allemagne en état unitaire; or la démagogie est vaincue, le but de l'alliance est atteint, le traité du 26 mai n'a plus de raison d'être, le Hanovre se dégage de *l'union restreinte.* Tel est le résumé d'une série de notes échangées entre le Hanovre et la Prusse pendant les trois derniers mois de l'année 1849 et qui aboutissent le 30 décembre à la rupture définitive du Hanovre avec *l'union restreinte.* La Saxe ne va pas si loin; elle refuse de prendre part à des mesures qui lui semblent contraires aux stipulations de l'acte fédéral de 1815, mais, ces réserves faites, elle ne se dégage point des obligations qu'elle a contractées le 26 mai. Le procédé est moins vif, le résultat est le même; maintenir le traité du 26 mai comme une alliance contre la démagogie, refuser d'y voir le premier acte d'une politique concertée en vue de l'unité allemande, c'est faire sous des formes plus respectueuses ou plus timides ce que le Hanovre a fait nettement et résolûment. Pour la Saxe comme pour le Hanovre, le traité du 26 mai n'existe plus. Les raisons que les deux gouvernemens alléguaient pour se dégager ainsi des liens de la Prusse n'étaient pas, on le pense bien, les raisons décisives. Une seule chose explique et justifie leur audace; l'Autriche se relevait de ses ruines, et le chef du ministère autrichien était le prince Félix de Schwarzenberg.

Ainsi, à la veille du jour où le parlement d'Erfurt va être convoqué au nom de *l'union restreinte,* les deux rois qui, par crainte de la Prusse, se sont résignés à fonder cette *union* de concert avec Frédéric-Guillaume IV, le roi de Hanovre et le roi de Saxe, directement ou indirectement, reprennent leur liberté. Le traité du 26 mai 1849, qu'on appelait aussi l'*alliance des trois rois* (*Dreikönigsbündniss*), n'est plus qu'une lettre morte aux mains de la Prusse.

Si les voisins immédiats du roi de Prusse, des princes du nord et du centre, le roi de Hanovre et le roi de Saxe, maintiennent ainsi leur indépendance, on comprend que les souverains de l'Allemagne du sud seront plus empressés encore à protester contre la politique prussienne. Le 27 février 1850, tandis que se préparent les élections du parlement d'Erfurt convoqué pour le 20 mars, le roi de Wurtemberg et le roi de Bavière, auxquels se joint le roi de Saxe, signent une convention qui a pour but de préserver les droits des souverains et des états particuliers dans la constitution future de l'Allemagne. Quinze jours après la conclusion de ce traité, le roi de Wurtemberg prononçait un discours qui en est le commentaire très net et très hardi. C'était à l'ouverture de la chambre des députés à Stuttgart. « Messieurs, disait-il, l'état unitaire allemand est une chimère et la plus dangereuse de toutes les chimères, aussi bien

au point de vue de l'Allemagne qu'au point de vue de l'Europe... Toute fusion violente des races allemandes, toute subordination absolue d'une des races principales à une autre porterait en elle le germe de notre dissolution intérieure, et serait le tombeau de notre existence nationale... Le maintien de l'ancien droit, c'est-à-dire du droit positif et de la fidélité aux traditions historiques qu'on ne peut méconnaître et qui finissent toujours par avoir le dessus, peut seul nous assurer force, durée et salut dans les orages de notre époque. Moi et les gouvernemens qui sont mes alliés dans cette question, nous voulons conserver à la nation son droit naturel à la représentation de l'ensemble. Nous ne voulons pas élever un nouvel édifice politique des débris de notre ancien droit; nous voulons au contraire donner à la confédération une forme nouvelle qui soit en harmonie avec l'esprit de l'époque. Nous voulons accorder les justes prétentions de la Prusse avec les intérêts généraux de l'Allemagne. Si pourtant nous sacrifions nos intérêts particuliers, ce n'est pas à telle ou telle puissance que nous faisons ce sacrifice, c'est à l'ensemble, à la patrie. Nous ne voulons être ni Autrichiens, ni Prussiens; nous voulons, par le Wurtemberg et avec le Wurtemberg, rester Allemands. »

Ces belles paroles sont le manifeste d'un parti qui aurait eu certainement nos préférences, si nous avions eu le droit de prendre part à ces débats; il est permis de regretter que ce parti, expression de l'Allemagne vraiment allemande, n'ait pas été en mesure de maintenir sa bannière entre les prétentions rivales de la Prusse et de l'Autriche. Regrets inutiles, je le sais, les faits ont suivi un autre cours, l'histoire du moins doit garder le souvenir de ce langage, qui fera toujours grand honneur au roi de Wurtemberg. L'impression en fut très vive en Allemagne, et bien diverse, on le devine, suivant les régions et les partis. Le cabinet de Berlin s'en irrita si fort qu'il crut devoir interrompre ses relations diplomatiques avec le cabinet de Stuttgart. Le prince de Schwarzenberg fut plus habile; il ne vit dans ce discours que ce qui devait servir la cause de l'Autriche. Si les sentimens *particularistes*, comme disent les Allemands, exprimés par le roi de Wurtemberg n'étaient pas faits pour lui plaire, ils n'étaient pas non plus de nature à l'inquiéter gravement. Le prince de Schwarzenberg s'appliquait d'ailleurs à faire croire aux souverains des états secondaires que le gouvernement autrichien était leur protecteur naturel et contre les menées démagogiques et contre les ambitions prussiennes. Il savait bien que ces effusions particularistes n'empêcheraient pas le Wurtemberg, la Bavière et la Saxe de se tourner vers l'Autriche le jour où, par le mouvement inévitable des choses, les situations se trouveraient simplifiées. Il se borna donc à une sorte de conversation diplomatique avec le ca-

binet de Stuttgart, commentant à sa manière, rectifiant même çà et là les expressions employées dans le traité du 27 février 1850. Tel est le sens de la note que le prince de Schwarzenberg adressa le 18 mars au représentant de l'Autriche à Stuttgart. Pour nous, ce qui nous intéresse dans cet épisode, c'est qu'il achève de mettre à nu la situation au moment où va se réunir le parlement d'Erfurt. Le parlement d'Erfurt est convoqué pour organiser *l'union restreinte* sous la direction de la Prusse; or le Hanovre se retire, la Saxe se dérobe, la Bavière se tourne d'un autre côté, et le roi de Wurtemberg fait retentir à voix haute cette déclaration : « nous ne voulons être ni Prussiens, ni Autrichiens, nous voulons être Allemands! » Il y avait quatre royaumes en Allemagne, sans compter la Prusse; les voilà tous les quatre opposés aux projets de *l'union restreinte*. Que reste-t-il à la Prusse pour ses opérations du parlement d'Erfurt? Les petits états, qui ne sauraient avoir une politique indépendante, et qui, satisfaits ou non, ne peuvent que se taire quand Berlin a parlé.

Cette série d'échecs mettait le gouvernement prussien dans un embarras cruel et presque ridicule. Si la retraite et les protestations des quatre rois le décident à ne pas ouvrir le parlement, il avouera lui-même la déroute de sa politique; s'il persiste à ouvrir le parlement de l'union, quand les principaux membres de l'union s'en éloignent avec bruit, il se donne un rôle qui prête à rire. Peut-être Frédéric-Guillaume IV et M. de Radowitz, dans le perpétuel ravissement de leurs illusions, devaient-ils sentir moins que d'autres ce que cette situation avait d'humiliant et d'amer. Quoi qu'il en soit, le parlement va s'ouvrir. Une douzaine de petits états ont adhéré à *l'union restreinte;* les plus importans sont la Hesse-Électorale et le grand-duché de Bade. Presque partout les élections se sont faites sans empressement. Quelle différence avec cet élan d'espérance qui, aux mois de mars et d'avril 1848, envoyait les députés de l'Allemagne à l'assemblée nationale de Francfort! Trop de déceptions ont succédé à ces heures de flamme; la foi s'éteint, l'espérance est morte. C'est à peine si le cinquième des électeurs a pris part au vote. Enfin, le 20 mars 1850, un mouvement inaccoutumé dans les paisibles rues d'Erfurt, le bruit des cloches et le service divin célébré avec pompe dans les églises des deux communions, annoncèrent l'ouverture du parlement. Une certaine affluence, des regards étonnés, des groupes de curieux aux abords du palais, ce fut tout; aucune de ces démonstrations joyeuses qui avaient salué à Francfort les représentans du pays. Comment eût-on persisté dans les rêves d'autrefois? Ce parlement, dont la plus grande partie de l'Allemagne était absente, montrait bien les difficultés d'une tâche qui se heurtait à tant de droits sacrés, qui exigeait des sacrifices si

durs. A ce point de vue, le parlement d'Erfurt est une contre-partie instructive du parlement de Francfort. Nul symbole ne pouvait être plus éloquent.

M. de Radowitz, qui depuis un an était le collaborateur secret de Frédéric-Guillaume IV, prend ici le premier rôle sur la scène publique; le roi l'a nommé commissaire-général de *l'union restreinte* auprès du parlement d'Erfurt. C'est lui qui exposera la pensée du roi devant les deux chambres, « la chambre des états » (*Staatenhaus*) et « la chambre du peuple » (*Volkshaus*). La chambre des états, ce sont les délégués des gouvernemens; la chambre du peuple, ce sont les députés élus. Or le 26 mars M. de Radowitz prononce devant la chambre du peuple un discours qui est comme l'inauguration et le programme de ses travaux. L'orateur s'attache à expliquer le but de *l'union restreinte*; sous des formes un peu embarrassées, mais toujours courtoises, il fait allusion à la jalousie de l'Autriche, jalousie qui serait bien mal inspirée, dit-il, et aussi contraire aux intérêts de ce grand pays qu'aux intérêts de la patrie commune. C'est surtout à l'adresse des quatre royaumes qu'il lance des paroles irritées; il ne craint pas de dénoncer ces petites cours *dont la souveraineté ne date que de la chute de l'empire d'Allemagne et de l'abaissement de la patrie*; il affirme que l'abandon de *l'union restreinte* par les gouvernemens de Saxe et de Hanovre serait *une honteuse violation de la parole jurée*. En même temps, voyez comme il a soin de glorifier l'assemblée nationale de Francfort. « Elle a eu, dit-il, l'éclat extraordinaire qui accompagne les entreprises dont le monde est ébranlé; le rôle de l'assemblée d'Erfurt est plus modeste. » Voyez surtout comme il s'efforce d'écarter les défiances dont la Prusse est l'objet, entretenant d'un côté les espérances qu'elle donne aux peuples, de l'autre rappelant les services qu'elle a rendus aux princes. La Prusse, à l'entendre, n'a-t-elle pas fait preuve du plus rare désintéressement? n'a-t-elle pas refusé de mettre à profit les embarras des divers états de l'Allemagne? « Nous n'avons pas voulu, dit-il, aggraver la longue et héroïque lutte engagée par l'Autriche pour son existence politique, ni même la rendre plus difficile par notre insistance; nous n'avons pas marchandé nos secours aux gouvernemens qui sans la Prusse auraient infailliblement péri, nous n'avons pas tiré parti de leur détresse pour leur arracher des concessions. Certes la Prusse apprécie au plus haut degré l'union de la grande patrie, vœu suprême de tous les cœurs allemands; mais il y a une chose qu'elle met plus haut encore, c'est l'honneur, c'est le droit. Qu'on appelle cela du romanesque, je l'appelle de la conscience et de la loyauté, et ce sont des choses qui durent. La Prusse a résisté à la tentation la plus difficile à vaincre, l'occasion de faire briller sa propre pensée dans tout son

éclat; elle résiste également à toute tentative d'intimidation, directe ou indirecte. Nos adversaires politiques nous font un reproche qui serait bien grave, s'il était fondé; ils disent que notre manière de procéder dans la question allemande rouvre la porte à la révolution. Pour nous, après un mûr examen, nous sommes précisément persuadés du contraire; ce sont nos adversaires politiques qui, par ce qu'ils font et par ce qu'ils ne font point, laissent à la révolution une porte toujours ouverte. »

Quand M. de Radowitz tenait ce ferme langage, il ne s'adressait pas seulement au parti libéral-national, c'est-à-dire aux hommes qui avaient siégé à Francfort dans les rangs du centre, et qui essayaient de recommencer leur œuvre à Erfurt; en cherchant à satisfaire ce parti pour le modérer et le conduire, il espérait aussi soutenir la pensée défaillante de Frédéric-Guillaume IV. C'était pour engager le roi qu'il faisait des déclarations si nettes. Vains efforts! le prince de Schwarzenberg, épiant toutes les démarches, pesant toutes les paroles du commissaire-général, ne négligeait aucune occasion de faire sentir à Berlin que rien ne lui échappait. Il envoyait des notes, il demandait des explications. Frédéric-Guillaume, soit crainte d'une guerre civile, soit scrupule de conscience, était sans cesse déconcerté par cette attitude du ministre autrichien. M. de Radowitz n'était-il pas allé trop loin? ne fallait-il pas mettre plus de soin à ménager l'empire des Habsbourg? Sur ce doute, il adressait de nouvelles instructions à son ami. C'étaient de perpétuels contre-ordres. M. de Radowitz était obligé d'atténuer ses paroles de la veille, de rétracter ses engagemens; il s'y résignait avec un dévoûment aveugle. La liste est longue de ces démentis que le serviteur de Frédéric-Guillaume IV dut s'infliger à lui-même devant le parlement d'Erfurt. Un des plus singuliers, ce fut sa conduite au sujet de la constitution de l'empire. Cette constitution avait été rédigée dès l'année précédente, elle formait une annexe au traité du 26 mai 1849, c'est pour la discuter, pour la perfectionner, pour la voter, que le conseil de *l'union restreinte* avait convoqué le parlement; or, les débats une fois ouverts, le gouvernement prussien la trouva trop libérale, trop démocratique, et engagea ses amis à la combattre. L'amender, c'était trop peu; il fallait la rejeter en bloc, afin d'y substituer un projet dont l'Autriche n'aurait pas eu à se plaindre. Qui donc amenait ainsi la Prusse à condamner son propre ouvrage? C'était l'inflexible ministre autrichien, le prince Félix de Schwarzenberg. Les députés qui formaient le parti de l'unité allemande, et qui, à Erfurt comme à Francfort, avaient encore la majorité, s'indignèrent de la faiblesse du gouvernement prussien. Ils restèrent fidèles, malgré M. de Radowitz, au projet de constitution préparé par M. de Radowitz. La constitution, que l'auteur propo-

sait de rejeter en bloc, fut votée en bloc. C'était une double manifestation des députés d'Erfurt, réponse au prince de Schwarzenberg, réponse à M. de Radowitz; mais quel embarras pour la Prusse! Quel coup de mort pour *l'union restreinte!* La Prusse ne pouvait ni accepter ni rejeter cette constitution; l'accepter, c'était une guerre prochaine avec l'Autriche, et aux yeux de Frédéric-Guillaume IV une telle guerre eût été une guerre impie; la rejeter, c'était l'abdication de la Prusse, la fin de *l'union restreinte*, l'ajournement indéfini des espérances de l'Allemagne. Que fit le gouvernement prussien? Il essaya de dissimuler ses perplexités en déclarant que le parlement d'Erfurt avait terminé sa tâche, et que le collége des princes, un autre organe de *l'union*, allait commencer la sienne. En réalité, c'était la dissolution du parlement d'Erfurt. Personne ne s'y trompa; les hésitations, les défaillances, et finalement la déroute de la Prusse à Erfurt, tout cela était l'œuvre de l'audacieux ministre qui dirigeait alors la politique autrichienne. On peut dire que le parlement d'Erfurt, ouvert le 20 mars 1850 par M. de Radowitz, a été dissous le 29 avril par le prince de Schwarzenberg.

III.

La ténacité du prince de Schwarzenberg était au niveau de ses hardiesses. Les hommes de cette trempe ne s'endorment pas sur une victoire. Tout en portant le coup de mort au parlement d'Erfurt, le ministre autrichien faisait inviter tous les états de la confédération à envoyer leurs plénipotentiaires à Francfort « pour y tenir une assemblée plénière sous la présidence des plénipotentiaires autrichiens. » En d'autres termes, il restaurait l'ancienne diète. Rendre impossible la prolongation du parlement d'Erfurt et au même moment rétablir à Francfort la diète de 1815, voilà bien une de ces manœuvres où éclatait son génie. Le hardi joueur faisait coup double. De tout ce qu'avait produit le mouvement national de l'assemblée de Francfort, il ne restait plus que le souvenir.

Qu'est-ce en effet que ce *collége des princes* rassemblé à Berlin le 10 mai 1850? Il suffit de nommer les personnes souveraines réunies dans ce conseil pour montrer que l'Allemagne y est représentée d'une façon très insuffisante. Voici l'électeur de Hesse, le grand-duc d'Oldenbourg, le grand-duc de Saxe-Weimar, le duc de Brunswick, les ducs de Saxe-Cobourg-Gotha, d'Altenbourg et de Meiningen, le duc d'Anhalt-Dessau, les princes de Schwarzbourg-Sondershausen et de Schwarzbourg-Rudolstadt, les princes de Reuss-Greitz et de Reuss-Schleiz, les représentans des villes libres, la princesse de Waldeck, le prince héréditaire de Mecklembourg-Strelitz et le prince héréditaire de Lippe-Schaumbourg. La liste est longue et les

noms qu'elle contient ne sont pas tous à dédaigner; où sont pourtant les chefs des grands états secondaires? où est le roi de Bavière? où est le roi de Saxe? où est le roi de Hanovre? où est le roi de Wurtemberg? Ils sont à Francfort, — non pas de leurs personnes, mais représentés par des plénipotentiaires, — ils sont à Francfort, dans la cité impériale, qui ce jour-là même, le 10 mai 1850, a vu reparaître le conseil de l'ancienne diète convoqué par le gouvernement autrichien. La coïncidence des dates fait éclater, comme un coup de théâtre, l'antagonisme des situations. A Berlin, *l'union restreinte* essaie de rapprocher ses anneaux à demi rompus; à Francfort, la diète de 1815 essaie de reconstituer son pouvoir, supprimé par la révolution. L'une et l'autre ont la prétention de représenter provisoirement l'autorité centrale de l'Allemagne, et réclament le droit de fonder l'autorité définitive. Qui l'emportera de *l'union restreinte* ou de la diète restaurée? Grande question qui mettra le feu aux poudres. On touche au terme inévitable de cette lutte qui, depuis dix-huit mois, tient l'Allemagne en suspens. Les deux adversaires sont acculés dans des positions qu'ils ne peuvent abandonner sans honte. Pendant trois mois encore, ils vont essayer de se mettre d'accord par voie diplomatique. Dans cette discussion, qui devient bientôt une bataille à coups de notes, les voix montent, les paroles s'aiguisent; à toute heure, à tout instant, on voit s'amasser des trésors de colère. Qu'une étincelle jaillisse, l'Allemagne entière est embrasée.

Précisément au plus vif de la crise éclate l'affaire de la Hesse-Électorale. Le souverain de ce petit pays, l'électeur Frédéric-Guillaume Ier, est en lutte ouverte avec tout son peuple. Un aventurier, M. Hassenpflug, passé de la Hesse au service de la Prusse, puis chassé de la Prusse sous les inculpations les plus graves, s'est fait fort de mettre à la raison l'assemblée des états, qui prétend modérer les dépenses du prince; le prince le nomme premier ministre. On dirait un défi à l'honnêteté publique. Irrité des résistances qu'il rencontre, l'aventurier a dissous deux fois la chambre, et deux fois le pays a renvoyé des représentans décidés à ne pas faiblir. La troisième chambre étant dissoute à son tour, la réprobation universelle éclate : l'administration, la magistrature, l'armée, refusent d'obéir à Frédéric-Guillaume Ier tant qu'il gardera dans ses conseils un personnage qui les déshonore. Les choses vont si loin que l'électeur est obligé de prendre la fuite en compagnie de M. Hassenpflug. Il s'obstine cependant, et, pour réduire ses sujets au joug du bon plaisir, il implore l'assistance de la diète de Francfort. De son côté, le loyal peuple de Hesse fait appel à *l'union restreinte*. Toujours l'union restreinte ou la diète de Francfort! La question des deux pouvoirs, déjà si brûlante, se trouvait engagée tout à coup de la façon la plus dramatique. L'Autriche en d'autres temps aurait donné de

sages conseils à l'électeur de Hesse; on peut affirmer par exemple que la circonspection du prince de Metternich ne lui eût jamais permis de risquer une guerre pour une si mauvaise cause : Schwarzenberg, avec son impétuosité habituelle et son dédain des scrupules, ne s'inquiète pas de la moralité du client. L'électeur de Hesse implore le secours de la diète de Francfort; en le soutenant au nom de la diète, l'Autriche reconstitue la diète. Voilà en deux mots le résumé de l'affaire.

La Prusse reculera-t-elle cette fois comme elle a reculé à Erfurt? Elle ne peut, ce serait le déshonneur. L'Autriche n'hésite pas, elle à qui le hasard en ce terrible jeu d'échecs a donné un jeu détestable, et la Prusse, à qui échoit aujourd'hui le beau jeu, le beau rôle, la juste cause à défendre, la Prusse appelée au secours par une population allemande indignement opprimée, la Prusse reculerait! Non, elle accepte la défense du peuple hessois. — Y songez-vous? disent les ennemis de M. de Radowitz, les partisans du pouvoir absolu, les hommes qui trouvent que le roi et son ami font trop d'avances à la révolution, y songez-vous? c'est la guerre, la guerre avec l'Autriche! — Eh bien! c'est la guerre avec l'Autriche, répond Frédéric-Guillaume IV, et, pour marquer plus nettement sa résolution, il demande à son ministre des affaires étrangères, M. de Schleinitz, de céder sa place au général de Radowitz. M. de Radowitz n'était jusque-là que le confident du roi à Berlin et son commissaire-général à Erfurt; le 26 septembre 1850, il est chargé de la direction des affaires extérieures. Le voilà face à face avec le prince de Schwarzenberg!

La Prusse, aux yeux de M. de Bunsen, avait tant reculé depuis un an et demi que cette nomination de M. de Radowitz au ministère des affaires étrangères lui parut un symptôme consolant. A peine informé de la résolution du roi, il écrivait de Londres à un ami le 29 septembre : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que je m'en réjouis. Le roi et Radowitz lui-même vont sortir par là d'une fausse position. Radowitz était tout et n'était rien. Il avait une grande influence, il était même le directeur réel, et cependant il n'était pas le conseiller responsable de la couronne. En second lieu, le roi avait besoin plus que jamais d'un drapeau dans ces circonstances critiques. La nation est profondément humiliée, ce qui se traduit tantôt par des symptômes de découragement, tantôt par des mouvemens de colère, toujours par des sentimens de défiance à l'égard du roi. Auprès du roi et du prince de Prusse, il n'y a qu'un seul homme qui tienne à *l'union restreinte*, c'est Radowitz. Radowitz est donc un drapeau dans la situation présente; bien plus, c'est le vrai drapeau, le seul qui convienne. Son programme se résume ainsi : système constitutionnel dans le pays, union libéralement et légalement éta-

blie en Allemagne, ferme attitude en face de l'Autriche et de la Russie dans la question des duchés comme dans la question de l'unité germanique, et d'une manière générale ferme attitude en face de toute la diplomatie, de tous les faiseurs de protocoles. Radowitz a un esprit aiguisé, il a de la tenue, il est habile. Ajoutez à cela que, jusqu'au milieu de l'année 1848, il était l'idole des deux cabinets impériaux. Enfin c'est un orateur qui sait se faire écouter des chambres, et il faudra bien que les chambres soient réunies au mois de novembre prochain. » Radowitz, à qui Bunsen avait adressé ses encouragemens et ses vœux, lui répond avec dignité, avec noblesse, mais aussi avec un profond sentiment de son impuissance. « A l'envoi que je vous fais aujourd'hui, très honorable ami, je joins deux mots de vive reconnaissance pour votre bienveillant *post-scriptum*. Si vous pensez que mon acquiescement aux ordres du roi et du ministère a dû me coûter beaucoup, vous avez parfaitement raison. On m'a demandé de sortir de l'ombre à l'heure des crises décisives; à une exigence si légitime, je n'ai aucune objection à faire, mais je connais les contradictions qui m'entourent, je sais de quel poids elles pèsent, et je ne me fais aucune illusion; il n'y a pas la moindre vraisemblance que je puisse réaliser mes plans. Seulement soyez assuré de ceci : je resterai à ce poste juste aussi longtemps que je n'aurai pas à renier les convictions de ma conscience en ce que réclament l'honneur et la mission politique de la Prusse. Beaucoup de bonnes choses ont dû être laissées de côté; sur ce point, l'avenir seul verra clair; j'affirme du moins qu'à l'abri de mon nom rien de mauvais n'arrivera (1). »

Cette espèce de résignation mélancolique, unie d'ailleurs à la fierté du soldat, n'est pas seulement un trait de caractère à noter chez M. de Radowitz; les paroles que nous venons de citer résument et peignent la situation. M. de Radowitz connaissait les indécisions du roi son maître, il savait aussi à quel jouteur il avait affaire. Ce terrible Schwarzenberg semblait impatient d'en appeler aux armes. Aux démarches les plus conciliantes de la Prusse, il répondait depuis trois mois par des exigences hautaines. Le jour où Frédéric-Guillaume IV, en changeant son ministre des affaires étrangères, parut accepter les défis du cabinet autrichien, il fallut que la réplique fût éclatante. C'est le 26 septembre que M. de Radowitz était devenu ministre; quinze jours après, le prince de Schwarzenberg ménageait au jeune empereur d'Autriche une entrevue avec les rois de Bavière et de Wurtemberg. C'était à Bregenz, sur les bords du lac de Constance, à l'entrée du Vorarlberg. François-Joseph offrit un dîner à ses hôtes; à la fin du repas, le roi de Bavière porta un

(1) J'emprunte ces deux lettres aux *Mémoires* de M. de Bunsen. Voyez l'édition allemande, t. III, p. 144-145.

toast à *l'empereur*, et il était facile de voir qu'il y avait là autre chose que des paroles de courtoisie; c'était l'hommage d'un dévoûment tout prêt à faire ses preuves. Le vieux roi de Wurtemberg se montra encore plus empressé; il se leva, et avec un entrain tout juvénile : « Sa majesté l'empereur, dit-il, m'a permis de porter un toast à l'armée autrichienne; un vieux soldat ne fait pas de phrases, mais il suit la voix de *l'empereur* partout où elle l'appelle. J'exprime le vœu le plus cher de l'armée en disant : *Vive l'empereur!* » Ce langage fut très remarqué en Allemagne et en Europe; ce n'était pas l'empereur d'Autriche, c'était *l'empereur* que saluaient ces hommages. On était reporté au temps où les différentes souverainetés de l'Allemagne reconnaissaient la suprématie de l'empire et où l'empire appartenait aux Habsbourg. « Je vous remercie, répondait François-Joseph. Ces paroles sont un honneur pour moi et pour l'armée; nous sommes fiers de marcher à l'ennemi avec de si braves camarades (1). »

On ne parlait pas seulement à Bregenz, on agissait. Un traité conclu entre les trois souverains proclama que la diète existait légitimement, et que c'était son droit comme son devoir de réprimer l'insurrection de la Hesse électorale. Il fut donc décidé que la diète répondrait à l'appel de l'électeur; l'Autriche fournirait 150,000 hommes, la Bavière 30,000, le Wurtemberg 20,000. Trois jours après, le 15 octobre, l'électeur de Hesse Frédéric-Guillaume Ier adressait sa requête à la diète dans les formes officielles; le 21, la diète vota la répression; le 26, elle nomma le commissaire fédéral chargé d'exécuter son arrêt et de rétablir l'autorité de l'électeur.

Outre ces alliés de Bavière et de Wurtemberg, l'Autriche pouvait compter sur un autre appui, si la guerre eût éclaté. Quelques jours seulement après le traité de Bregenz, l'empereur d'Autriche avait une entrevue avec l'empereur de Russie (25-28 octobre). C'est dans cette entrevue que le tsar, naguère un des admirateurs de M. de Radowitz, qualifia si vivement ses contradictions. « Jusqu'à présent, disait-il, j'avais compris les choses les plus ardues; je ne puis absolument rien comprendre à la politique de M. Radowitz. » Le tsar était entièrement d'accord avec le prince de Schwarzenberg; il encouragea l'empereur d'Autriche à étouffer dans *l'union restreinte* le germe de l'unité allemande, unité que Frédéric-Guillaume IV et son ministre prétendaient mener à bonne fin sans rien devoir à la révolution, et qui, malgré leurs distinctions subtiles, serait aussi révolutionnaire en réalité que l'œuvre des démocrates de 1848. Il était de jour en jour plus évident que l'affaire de la Hesse-Élec-

(1) « Die beiden Könige brachten öffentlich an der Tafel nicht dem Kaiser von Œsterreich, sondern dem Kaiser ein Hoch. » Voyez l'écrit intitulé : *Vier Monate auswärtiger Politik*, Berlin 1851, p. 12.

torale devait porter un autre nom. Il s'agissait là non pas de la Hesse, mais de la Prusse. Ce n'est pas contre l'honnête population hessoise que vont être lancés les 200,000 hommes de l'Autriche, de la Bavière et du Wurtemberg, appuyés, s'il le faut, par une armée russe; c'est le destin de la Prusse qui va se décider sur la route de Cassel. M. de Radowitz, renonçant enfin à la guerre de notes, comprend qu'il n'y a plus qu'à tirer l'épée. Déjà le 24 octobre, sur l'ordre de M. de Radowitz, le général de Grœben, à la tête d'un corps de troupes prussiennes, a envahi la Hesse et occupé les routes stratégiques d'Asfeld, de Hersfeld, de Buttlar. Après les conférences de Varsovie (25-28 octobre), la situation devenant plus grave d'heure en heure, le ministre propose au roi de mobiliser l'armée et la landwehr. Le roi se trouble, il voit en face de lui la majesté de la vieille Allemagne, le représentant du droit, le gardien de la tradition, celui que le roi de Bavière et le roi de Wurtemberg appellent simplement l'empereur. Il se trouble, il a des scrupules, il veut négocier encore et s'entendre avec l'Autriche. M. de Radowitz insiste, disant que, même pour négocier, il faut déployer résolûment toutes les forces militaires du royaume. Le roi s'y refuse; M. de Radowitz donne sa démission (3 novembre).

Le soir même du jour où cette démission fut donnée et acceptée, le roi écrivait à son ami une touchante lettre de sympathie et de regret. Nous la reproduisons ici non-seulement parce qu'elle jette un jour assez vif sur le caractère de l'un et de l'autre, mais aussi parce qu'elle est liée d'une manière étroite à l'histoire que nous racontons.

« Sans-Souci, 3 novembre 1850, six heures du soir.

« Vous sortez à peine d'ici, mon cher ami, mon ami très aimé, et déjà je prends la plume pour vous adresser une parole d'affliction, de fidélité et d'espérance. J'ai signé l'arrêté qui vous enlève le ministère des affaires étrangères, et Dieu sait si mon cœur n'était pas accablé! J'ai dû faire plus encore, moi, votre ami fidèle; devant mon conseil assemblé, j'ai approuvé la résolution que vous avez prise de quitter les affaires, je vous en ai loué publiquement. Cela seul dit tout et peint ma situation d'une manière plus poignante que ne pourraient le faire des volumes. Je vous remercie du plus profond de mon cœur pour vos travaux au ministère; votre ministère, mon ami, a été l'ingénieux et magistral accomplissement de mes desseins et de mes volontés. Ces desseins et ces volontés se fortifiaient auprès des vôtres, car nous avons toujours pensé et voulu de même. Malgré toutes nos tribulations, ce fut là un beau temps, une belle heure dans ma vie, et, tant qu'il me restera un souffle, j'en remercierai le Seigneur, que nous reconnaissons tous deux et en qui nos avons placé tous deux notre espérance. Que le

Seigneur Dieu vous accompagne; qu'il daigne, dans sa grâce, rapprocher un jour nos chemins; que sa paix vous garde, vous environne et vous bénisse jusqu'à l'heure du revoir! C'est l'adieu de votre ami éternellement fidèle

« Frédéric-Guillaume. »

Qui donc avait obligé Frédéric-Guillaume IV à accepter la démission de M. de Radowitz, puisqu'il se déclarait si complétement d'accord avec lui? Ce fut le ministère et particulièrement le chef du cabinet, M. le comte de Brandenbourg, cousin du roi, qui présidait le conseil depuis le 8 novembre 1848. Le comte de Brandenbourg s'était rendu aux conférences de Varsovie, il y avait vu le prince de Schwarzenberg, qui accompagnait l'empereur d'Autriche, et, tandis que M. de Radowitz, resté à Berlin, se préparait à la guerre, il avait offert toutes les concessions possibles en vue de maintenir la paix.

Voilà donc M. de Radowitz sacrifié au désir de s'arranger avec l'Autriche, quoi qu'il puisse en coûter à l'honneur de la Prusse. C'est une nouvelle victoire du prince de Schwarzenberg. Cependant le temps presse, chaque minute peut amener un conflit : les troupes prussiennes d'un côté, de l'autre les armées bavaroise et autrichienne, sont déjà face à face dans les plaines de la Hesse. Le jour même où M. de Radowitz a quitté le pouvoir, M. de Manteuffel, son successeur et l'un des principaux adversaires de sa politique, a écrit au prince de Schwarzenberg que le gouvernement prussien ne s'opposait pas à l'exécution des décisions de la diète dans l'électorat de Hesse. C'était, à peu de chose près, la reconnaissance de la diète restaurée et l'abandon de *l'union restreinte*. En même temps le général de Grœben reçoit l'ordre d'éviter le moindre conflit avec les troupes fédérales. Le 5 novembre, l'armée prussienne et l'armée bavaroise s'étant rencontrées à Fliedern, les Prussiens retrogradèrent. M. de Manteuffel croyait qu'après cette dépêche du 3 novembre et les ordres qui l'avaient suivie M. de Schwarzenberg, satisfait de ce changement de politique, accueillerait le nouveau ministre à bras ouverts. Qu'est-ce donc que l'Autriche pouvait désirer de plus, à moins qu'elle ne prétendît mettre la Prusse à ses pieds? M. de Manteuffel n'avait-il pas désarmé les colères du prince de Schwarzenberg? Mais rien ne désarmait ce terrible lutteur. Voyant la Prusse reculer, il pense que le retard prolongé de sa réponse accroîtra encore le désarroi du cabinet prussien. La dépêche de M. de Manteuffel était partie de Berlin le 3 novembre, et on comptait sur une réponse pour le lendemain; le 6, on n'avait rien reçu. M. de Schwarzenberg n'avait pas eu tort de prévoir ce que d'autres ont nommé plus tard *le moment psychologique*. Le ministère prussien se demandait avec

stupeur ce que signifiait ce silence. Le comte de Brandenbourg, avant de devenir ministre, était général de cavalerie; politique prudent et circonspect, il avait le cœur d'un soldat. Dans ces heures d'angoisse, il put se demander avec désespoir s'il n'avait pas déshonoré son nom et perdu son pays. N'avait-il pas offert la paix à des hommes qui certainement, on ne pouvait plus en douter, voulaient la guerre à tout prix contre la Prusse? N'avait-il pas refusé la mobilisation de l'armée et de la landwehr au général de Radowitz? Le malheureux ministre fut pris de la fièvre chaude; dans son délire, il s'écriait : « Mon casque, mon épée! Qu'on selle mon cheval! Il est trop tard, trop tard. Les voilà déjà dans Breslau! O mon beau corps d'armée! » Ce furent ses derniers mots; la fièvre l'emporta (1).

Cette mort fit une grande impression dans Berlin. Le prince de Prusse, qui voulait la guerre, profita de l'émotion publique pour dominer les irrésolutions du roi. Le jour où le ministre tombait en soldat, tué par son remords et sa douleur comme par un coup de feu, Frédéric-Guillaume IV se décidait aux mesures extrêmes. Le décret refusé à M. de Radowitz était imposé à M. de Manteuffel; le roi convoquait le ban et l'arrière-ban de la nation. Il est vrai que M. de Manteuffel, poursuivant toujours la paix à tout prix, s'empressait le soir même de donner à M. de Prokesch, ambassadeur d'Autriche à Berlin, une explication très rassurante de ces mesures. Le gouvernement prussien, disait-il, avait voulu apaiser l'opinion publique; au fond, il s'en tenait toujours aux offres contenues dans la note du 3 novembre. Était-ce duplicité? était-ce désarroi? La vérité est que d'un jour à l'autre les ordres se contredisent et la situation change de face. Le 7 novembre, le général de Grœben, informé de l'ordre royal qui mobilise l'armée et la landwehr, reçoit en même temps des instructions nouvelles; le ministre de la guerre, M. de Stockhausen, lui prescrit de ne pas poursuivre son mouvement de retraite et de régler librement sa marche d'après les considérations militaires. Le lendemain, 8 novembre, nouveau contre-ordre; il faut évacuer Fulda et se borner à occuper les routes d'étapes. C'est le moyen que M. de Manteuffel a imaginé pour satisfaire le gouvernement autrichien sans trop irriter l'opinion publique en Prusse. L'Autriche voulait obliger la Prusse à évacuer la Hesse, les puissances désignées par la diète pour l'exécution fédérale ayant seules mission d'agir en ce pays. M. de Manteuffel s'arrange pour ne pas évacuer la Hesse, afin de ne pas exaspérer le sentiment national d'un bout de la Prusse à l'autre; il se garde bien pourtant de gêner

(1) J'emprunte ces curieux détails à un écrit publié à Berlin en 1851 sous ce titre : *Quatre mois de politique étrangère* (*Vier Monate auswärtiger Politik*). L'auteur, qui ne se nomme pas, attaque M. de Manteuffel avec une extrême vivacité. Cet ouvrage fit grand bruit quand il parut; on en fit quatre éditions en quelques semaines.

l'action de l'Autriche, M. de Schwarzenberg est libre de faire dans la Hesse tout ce que la diète commandera. Voilà en deux mots la signification de ce moyen terme qui consistait à occuper les routes d'étapes. Malheureusement l'ordre arriva un peu tard dans la matinée du 9 novembre. Le prince de Tour et Taxis, qui arrivait à la tête des troupes fédérales, rencontra l'armée prussienne à Bronzell, près de Fulda. Les Prussiens étaient très excités depuis qu'ils avaient appris la convocation de la landwehr. C'est la guerre, disaient les officiers, nous n'en serons plus à nous retirer devant les Autrichiens et les Bavarois. Dès que les troupes fédérales furent en vue, il n'y eut pas besoin de signal, les coups de fusil partirent. Des chasseurs autrichiens tombèrent sous les balles prussiennes. Ce ne fut pas même, on le pense bien, un engagement d'avant-postes. Le télégraphe de Berlin venait de prescrire de nouveau la plus grande circonspection au général de Grœben. L'armée prussienne dut se retirer, les Autrichiens et les Bavarois entrèrent à Fulda sans coup férir. C'est ce que les Allemands du sud, pour se moquer des Prussiens, appelaient alors *la célèbre bataille de Bronzell*. Des Prussiens même, dans un sentiment d'ironie amère, répétaient ce mot sanglant et le jetaient comme une injure à M. de Manteuffel. Vainement les amis de M. de Manteuffel ont affirmé plus tard que c'était là un fait tout militaire, que les généraux prussiens n'avaient pas de forces suffisantes, qu'ils se sont retirés pour éviter une lutte inégale; rien n'est plus contraire à la vérité. Ces ordres et ces contre-ordres tenaient aux fluctuations de la politique étrangère. Un des chefs de corps, le général de Bonin, chargé d'opérer la retraite de Bronzell, a dit à ce sujet des paroles que l'histoire a retenues. L'ordre lui ayant été transmis par un officier d'état-major qui allait repartir avec des dépêches pour le gouvernement, il lui donna cette commission : « dites à Berlin que je voudrais avoir devant moi dix mille Bavarois de plus et ne pas avoir de télégraphe derrière moi. »

Le lendemain de la « bataille de Bronzell, » la réponse du prince de Schwarzenberg aux propositions du 3 novembre arrivait enfin à Berlin. Au lieu des remercîmens, auxquels s'attendait M. de Manteuffel, c'était une sorte d'ultimatum. L'Autriche, avant de mettre bas les armes et de se concerter avec la Prusse sur la réorganisation du pouvoir central, exigeait impérieusement des garanties qui se résumaient dans ces trois points : 1° dissolution de *l'union restreinte*, 2° reconnaissance de la diète, 3° évacuation de la Hesse. A ces conditions elle consentirait à ouvrir des conférences ministérielles, dans le genre de celles qui avaient eu lieu à Vienne en 1819, en se réservant toutefois de soumettre les décisions de cette assemblée à la ratification de la diète. Si la Prusse n'acceptait pas ces conditions,

M. de Prokesch avait ordre de demander immédiatement ses passeports. M. de Manteuffel fut atterré. Il essaya pourtant de résister un peu, il voulait n'accorder qu'une partie et réserver le reste. Dissoudre *l'union restreinte*, il n'y répugnait pas, pensant que la question demeurait ouverte et qu'on pouvait chercher une autre forme d'organisation fédérale où la Prusse reprendrait son rang; mais reconnaître la diète! mais évacuer la Hesse! La diète reconnue, c'était le retour à l'ancien régime, c'était la violation des promesses éclatantes que le roi de Prusse avait tant de fois renouvelées à son peuple et aux peuples d'Allemagne; la Hesse évacuée, c'était peut-être une révolution à Berlin. M. de Manteuffel parlementa de son mieux dans la journée du 9, promettant de dissoudre *l'union restreinte*, demandant grâce pour le reste. M. de Prokesch fut impitoyable; il réclama ses passeports dans la soirée même, et il fallut l'intervention personnelle du roi pour qu'il consentît à attendre deux jours de plus.

Le lendemain 10 novembre, M. de Manteuffel adresse au représentant de la Prusse à Vienne la dépêche qui doit être lue au prince de Schwarzenberg : « La Prusse dissoudra *l'union restreinte*, elle ne s'opposera point à ce que l'Autriche exécute en Hesse les décisions de la diète, mais elle continuera d'occuper les routes d'étapes; elle demande en outre que les conférences ministérielles destinées à reconstituer l'autorité centrale en Allemagne se tiennent sur un territoire neutre, non pas à Vienne, mais à Dresde. » Sans attendre la réponse du prince de Schwarzenberg, impatient de montrer son bon vouloir en courant au-devant de ses désirs, le ministre prussien s'empresse de prendre les mesures qui auront pour effet de dissoudre *l'union restreinte*. Le collége des représentans des princes, un des organes de *l'union*, est convoqué le 15 novembre. A défaut de M. de Sydow, commissaire prussien auprès de l'assemblée, qui refuse de remplir cette mission, M. de Bülow annonce solennellement aux nobles membres « que le projet de constitution allemande annexé au traité du 26 mars 1849 est abandonné par la Prusse et qu'un nouveau projet sera préparé de concert avec l'Autriche en des conférences ministérielles. » Cependant, au cas où le prince de Schwarzenberg, qui n'a pas encore répondu, persisterait dans sa politique sans pitié, ne se reprocherait-on pas d'avoir congédié si vite les états qui composaient le *Sonderbund* prussien? La déclaration communiquée par M. de Bülow insinue donc que *l'union* subsiste toujours, que le lien n'est pas rompu entre la Prusse et les états associés à ses efforts, que la Prusse compte sur eux pour défendre leurs intérêts communs contre les agressions du dedans ou du dehors, que des circonstances prochaines peut-être resserreront encore ces alliances naturelles. Le document que nous analysons se termine

par ces paroles : « malgré l'entente de la Prusse et de l'Autriche au sujet des conférences, l'Autriche et ses alliés ont ordonné des mouvemens de troupes en si grandes masses et en de telles directions que le gouvernement du roi, après avoir demandé en vain la suspension de ces mesures, a été obligé de se mettre aussi sur le pied de guerre. Il a mobilisé l'armée prussienne, et dans l'intérêt particulier de la Prusse et dans l'intérêt général de *l'union*. A tous les états qui persévérèrent dans *l'union*, la Prusse, selon le statut du 26 mai 1849, garantit aide et protection par tous les moyens. En revanche, la Prusse compte que ces états, au premier appel, sont prêts à envoyer leurs contingens disponibles avec tout l'équipement de guerre, pour les distribuer dans les différentes parties de l'armée prussienne. »

On devine aisément quelle fut la surprise du collége des princes. Le trouble et les contradictions de la politique prussienne formaient un imbroglio à n'y rien comprendre. Quoi! *l'union* était à la fois dissoute et conservée! Il n'y avait plus d'*union* et il fallait qu'en vertu de *l'union* les états, dont les représentans assemblés à Berlin n'avaient plus qu'à se séparer, prissent parti pour la Prusse dans une guerre imminente! Et qu'était-ce donc que cette guerre? Une guerre au sujet de laquelle la Prusse n'avait jamais consulté *l'union*, quand *l'union* existait. A cette déclaration du ministère prussien, tous les membres du collége des princes répondirent dans le même sens, et leurs observations peuvent se résumer ainsi : « de quoi s'agit-il? est-ce une nouvelle *union* que la Prusse veut établir? Nous n'avons qualité ni pour accepter la dissolution de *l'union restreinte*, ni pour en conclure une autre. Nous devons en référer à nos gouvernemens, et nous ne pouvons le faire qu'en leur fournissant toutes les pièces. Que le gouvernement du roi veuille donc bien, et dès demain, s'il est possible, nous faire connaître complétement, dans le détail, et sur pièces authentiques (*vollständig, genau, und dem Wortlaute nach*), ses négociations avec l'Autriche. » Le lendemain, M. de Bülow déclara que le gouvernement prussien ne croyait pas le moment venu de faire cette communication. On eut beau le presser, on ne put rien obtenir. Il était bien clair que *l'union restreinte*, si languissante depuis Erfurt, avait cessé de vivre.

Pendant ces singuliers épisodes, le prince de Schwarzenberg avançait toujours. Le 15 novembre, on reçut à Berlin sa réponse à la dépêche du 10. Le gouvernement autrichien se montrait satisfait de la dissolution de *l'union*, il acceptait l'idée des conférences où se traiterait la reconstitution de l'autorité germanique centrale, et, tout en laissant à la Prusse le choix de la ville, il indiquait les avantages de Vienne; mais il persistait à exiger l'évacuation de la Hesse. « Aucune raison, disait-il, ne saurait autoriser la Prusse à

occuper militairement les routes d'étapes; ces routes lui sont ouvertes en de certains cas par les traités de la confédération, elle a le droit de s'en servir pour un but déterminé, elle n'a pas le droit de s'y établir. Son droit n'est qu'un droit de passage. » Évidemment le prince de Schwarzenberg, en contestant ainsi à la Prusse ce qui n'était qu'un simulacre de pouvoir, une vaine satisfaction d'amour-propre, voulait savoir jusqu'où irait sa résignation. M. de Manteuffel a consenti à la dissolution de *l'union*, il a consenti à voir l'Autriche exécuter sous ses yeux les arrêts de la diète dans la question hessoise; il est tout prêt d'avance à concéder l'abandon des routes d'étapes. Il cherchera seulement à traîner les choses en longueur, en demandant, ce que nul ne conteste, la reconnaissance formelle du droit de la Prusse à se servir des routes d'étapes dans les cas prévus par les lois.

Ainsi, de concessions en concessions, la Prusse avait livré la Hesse, déserté *l'union*, renié ses engagemens, déchiré ses programmes, lorsque Frédéric-Guillaume IV fut appelé, le 21 novembre 1850, à ouvrir la session législative. Au moment de paraître devant les chambres, l'ami de Bunsen et de Radowitz eut-il tout à coup un sentiment plus amer de ses humiliations? Voulut-il simplement répondre aux frémissemens de l'opinion et détourner les colères publiques? C'est peut-être l'un et l'autre; en tout cas, il prononça un discours très ferme qui fut considéré en Allemagne comme une annonce de guerre. Le roi rappelait d'abord, directement ou par allusion, les principaux traits de la situation générale, la fin du système de *l'union restreinte*, la nécessité de poursuivre le même but par d'autres voies, puis après avoir signalé les affaires de la Hesse, cause de malentendus si graves, il élevait le ton pour montrer la nation tout entière courant aux armes à son appel :

« J'ai appelé toute la force guerrière du pays; c'est avec joie, avec orgueil, que je vois toute la partie de mon peuple apte à porter les armes se lever comme un seul homme et se joindre à mon armée, dont la bravoure et la fidélité sont éprouvées. En très peu de temps, nous nous trouverons plus forts qu'à aucune autre époque des temps anciens ou récens. Nous ne cherchons pas la guerre, nous ne voulons porter atteinte aux droits de personne, nous ne voulons imposer nos propositions à qui que ce soit; mais nous exigeons une organisation de la patrie commune qui soit conforme à notre position actuelle en Allemagne et en Europe, et réponde à l'ensemble des droits que Dieu a mis dans nos mains. Nous avons pour nous le bon droit, nous le défendrons; nous resterons sous les armes, solides et prêts à tout jusqu'à ce que nous soyons sûrs que ce bon droit est reconnu. Nous le devons

à la Prusse, nous le devons à l'Allemagne,... donc que notre devise soit : union et fidélité! confiance en Dieu et dans un même esprit, l'antique et vénérable esprit prussien! C'est ainsi que Dieu nous a souvent et puissamment aidés et qu'il nous aidera encore. Telle est ma ferme confiance. »

Belles paroles destinées seulement, on le dirait, à faire éclater d'une manière plus douloureuse le brusque dénoûment des négociations diplomatiques et l'humiliation suprême de la Prusse! C'est le 21 novembre 1850 que ce discours avait été prononcé; le 25, M. de Prokesch reçoit l'ordre de signifier à M. de Manteuffel que le gouvernement autrichien exige l'évacuation complète de la Hesse dans les vingt-quatre heures. Ce terme écoulé, si M. de Manteuffel refuse, M. de Prokesch demandera ses passeports. On a manqué dix fois déjà l'occasion de tirer l'épée de la Prusse; manquera-t-on celle-ci encore? Va-t-on courber la tête ou accepter le défi? M. de Manteuffel n'hésite pas; il écrit au prince de Schwarzenberg pour lui demander avec instance une entrevue à Oderberg, sur la frontière des deux états, à moitié chemin entre Berlin et Vienne; mais si le prince de Schwarzenberg ne se hâtait pas de répondre? s'il lui plaisait de prolonger à dessein les anxiétés de la Prusse? On connaît trop ses allures hautaines; non, il ne faut pas attendre qu'il ait répondu. M. de Manteuffel, c'est l'avis du roi, va partir sans délai. Il ne s'arrêtera pas à la frontière, il ira jusqu'en Autriche, à Olmutz, et c'est là qu'il attendra le prince de Schwarzenberg. M. de Manteuffel écrit donc au ministre autrichien une nouvelle lettre qui annule la première; il part, il va au-devant de lui, il faut absolument qu'il le voie, il attendra qu'il lui plaise de se rendre à Olmutz.

Le prince de Schwarzenberg n'eut garde d'y manquer. Cette attitude de suppliant accusait assez la détresse du gouvernement prussien; après tant d'avantages que l'Autriche avait remportés depuis un an et demi, l'entrevue d'Olmutz promettait une victoire décisive. Ce fut le terme en effet de cette campagne diplomatique. L'épée de la Prusse, tirée avec tant d'éclat aux applaudissemens de la chambre et du pays, rentra humblement dans le fourreau. L'*empereur* dictait sa volonté à son *vassal*; la Prusse s'engageait à évacuer la Hesse complétement, sans nulle réserve, à s'éloigner même des routes d'étapes, à laisser le terrain libre aux soldats autrichiens et bavarois; en revanche, la Prusse et l'Autriche devaient inviter son altesse royale l'électeur Frédéric-Guillaume Ier à permettre qu'un bataillon prussien demeurât dans Cassel pour y maintenir l'ordre de concert avec les troupes fédérales. Un bataillon prussien dans Cassel! voilà certes une éclatante victoire. Et que fera-t-il dans Cassel, ce bataillon admis par grâce? Il aidera les troupes fédérales à maintenir

l'ordre. La puissance qui acceptait cette faveur était la même qui avait annoncé l'intention de défendre la Hesse contre la diète et l'Autriche. Mieux eût valu se soumettre purement et simplement, puisqu'on ne voulait pas agir. Coopérer à des actes qu'on s'était promis d'empêcher, c'était trop. M. de Manteuffel le sentit, et, dans un mémoire explicatif de la convention d'Olmutz, il essaya de prouver que rien d'essentiel n'était changé en ce qui concernait les différens états de l'Allemagne; la question de l'unité germanique devant être reprise, disait-il, aux conférences de Dresde, chaque puissance y reparaîtrait avec l'appui de ses alliés et l'autorité de ses principes. C'était une consolation offerte au sentiment public irrité. Le prince de Schwarzenberg ne voulut pas même concéder au ministre prussien le bénéfice de ce commentaire, qui ne s'adressait qu'à la Prusse. Dans une circulaire confidentielle envoyée à tous les agens diplomatiques de l'empire, il se donna le cruel plaisir d'étaler toutes les circonstances de sa victoire. Le tissu d'explications arrangé avec tant de soin pour dissimuler la honte de la Prusse était littéralement mis en pièces. Si la dépêche était confidentielle, c'était afin que le ministre eût ses coudées plus franches. Aussi quelle verve! quel entrain! quelles allures de maître! On sait bien d'ailleurs qu'il se trouve toujours quelque agent dont la négligence ou l'indiscrétion livre au public ces dépêches-là. L'indiscrétion eut lieu, la circulaire fut connue de toute l'Europe. Voilà pour quel résultat M. de Manteuffel courait si précipitamment au-devant du prince de Schwarzenberg le 25 novembre 1850, et signait le 29 la convention d'Olmutz! Rien ne manquait à l'humiliation du gouvernement prussien.

IV.

Nous avons dit que M. de Bunsen, pendant l'interruption de sa correspondance intime avec Frédéric-Guillaume IV, est toujours ambassadeur de Prusse à Londres, et que de ce poste, où tant de choses lui sont révélées, il suit avec angoisses la lutte de M. de Radowitz et du prince de Schwarzenberg. Ses mémoires nous dédommagent ici de ce qui manque à sa correspondance. Chacune des péripéties que nous venons de raconter a son contre-coup dans cette nature impétueuse. Très occupé lui-même de l'affaire du Slesvig-Holstein, qui se règle à la conférence de Londres, irrité contre le ministère anglais, qui tient tête si résolûment à l'ambition prussienne, irrité contre la France et la Russie, qui marchent d'accord avec l'Angleterre dans la question des duchés danois, Bunsen trouve encore le loisir de suivre avec une attention passionnée tout ce qui intéresse la cause de l'unité allemande. A chaque nouvelle qui lui

arrive de Berlin, son âme vibre. C'est parfois un élan d'espérance, le plus souvent c'est un cri de douleur et de colère. Le 20 février 1850, il écrit ces mots : « Il faut absolument que l'unité allemande se fasse. Aujourd'hui, à la onzième heure, toutes les influences funestes réunissent leurs efforts afin d'empêcher cette grande création européenne, ou, pour mieux dire, cette grande renaissance. Vains efforts! *les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle*. Toutes les puissances du continent sont contre nous, et il y a des traîtres dans notre camp; les princes tiendront une conduite plus ou moins équivoque maintenant que le péril est passé; mais ils sont liés par leurs parlemens populaires, par leurs finances et leurs dettes. On ne se débarrasse pas de ces liens-là comme beaucoup d'entre eux se sont débarrassés de leurs promesses. » Qui lui inspire ce langage? La prochaine réunion du parlement d'Erfurt. Il n'a garde pourtant de se faire illusion, il est mécontent des peuples, encore plus mécontent des princes, et quand il s'attache à la cause de l'unité germanique avec l'obstination du désespoir, il se compare à un naufragé. « Je m'y cramponne, dit-il, comme le soldat naufragé se cramponne à un débris du vaisseau, aimant mieux s'engloutir avec lui que de chercher refuge sur quelque navire étranger. » Cette obstination le rend attentif à tous les incidens de la lutte. Il sait ce qu'on dit à Munich, à Dresde, à Stuttgart, dans les conseils des princes; il sait ce que font les collègues ou les agens de M. de Radowitz, ceux qui trahissent le roi, ceux qui trompent le ministre, et il les dénonce avec une incroyable liberté de langage. Quelquefois, étonné lui-même de son audace, il s'arrête tout à coup, puis il rassure sa conscience de diplomate et recommence de plus belle. « De telles choses, écrit-il un jour à Radowitz, ne doivent pas pénétrer dans nos archives, du moins par mon fait; mais soyez sûr que nos enfans les liront un jour dans bien des *mémoires*. Il faut donc que vous les sachiez, vous qui êtes dévoué au roi. »

Enfin quand les jours de honte sont venus, quand la Prusse, au lieu de secourir la Hesse, recule devant l'Autriche et s'incline à Varsovie devant le tsar Nicolas, il se voit reporté aux heures les plus sombres du passé. Il date ses lettres de 1806! Oui, à l'entendre, l'année sinistre a reparu. La Prusse est comme au lendemain d'Iéna. Seulement, au lieu de Napoléon, c'est la Russie qui dicte la loi à l'Allemagne. Écoutez-le :

« L'Autriche monte la garde à la porte du cabinet du tsar, assistée de ses écuyers, les petits rois de la confédération du Rhin, tous impatiens de ramener l'ancien joug, le joug des maisons princières absolutistes infidèles à leur parole, infidèles à la patrie. La dernière heure de la Prusse a sonné, si elle ne se lève pas comme en 1813. Une foule de

choses en ce moment rappellent trait pour trait la situation de 1806, avec cette différence toutefois que la Prusse ne sera pas seule en Allemagne, si elle le veut bien. Personne ne prendrait parti pour la Prusse des hobereaux poursuivant des intérêts dynastiques; la Prusse constitutionnelle et allemande aurait pour elle non-seulement les trois quarts des pays germaniques, mais l'Angleterre elle-même (1). C'est ce que j'ai fait savoir à Berlin, en y mettant toute la vigueur d'accent dont je suis capable : si la Prusse ne se décide pas à déployer la bannière constitutionnelle et allemande, on la considère ici comme perdue, perdue par la paix comme par la guerre. Déployer cette bannière, est-ce donc arborer le drapeau de la révolution? Dieu veuille qu'on ne persiste pas à le croire dans les conseils de Berlin! sinon c'en est fait de nous. Nous serons vaincus comme en 1806, et la ruine de l'Allemagne est consommée. Le salut ne viendra qu'après de longues années de honte. Aujourd'hui encore, dans ce moment suprême, il y aurait un moyen de tout sauver; que faudrait-il faire? Réunir les chambres, former un ministère constitutionnel pris dans la majorité, ou bien compléter celui qui existe à l'aide d'élémens nouveaux, exposer devant Dieu et devant les hommes le véritable état des choses, puis agir en conséquence. Mais que peut produire cette commission de Hesse, une partie des commissaires apportant comme règle la constitution de l'ancienne diète, l'autre soutenant que la constitution hessoise est la seule base du débat? Il n'est plus temps en vérité de mettre en avant ces propositions vaines. Pendant qu'on se livre à ces chicanes, non-seulement on laisse l'électeur de Hesse dans le camp ennemi, mais on envoie dans une sorte de prison notre bonne et fidèle armée. Ni l'une ni l'autre de ces choses ne serait arrivée, si on avait laissé les constitutionnels de la Hesse établir un gouvernement provisoire. Sur cette menace, l'électeur serait accouru à Berlin, et nous aurions pu défendre contre le monde entier les positions

(1) L'Angleterre, si opposée aux projets de l'Allemagne sur le Danemark et qui venait de régler la question des duchés de concert avec la Russie et la France (protocole de Londres, juillet 1850), était disposée à seconder la Prusse dans un cas très particulier des affaires allemandes. Les hommes d'état anglais ne voulaient pas permettre que le prince de Schwarzenberg, poussant trop loin ses avantages contre le cabinet de Berlin, parvînt à faire admettre dans la confédération germanique tous les états non allemands de la monarchie autrichienne. Il y eut à ce sujet des tentatives d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre dans les derniers mois de 1850. M. de Radowitz, après sa sortie du ministère, fut chargé d'une mission à Londres pour sonder le terrain. La lettre de M. de Bunsen indique parfaitement pourquoi ces tentatives échouèrent; la politique indécise et contradictoire de Frédéric-Guillaume IV excitait de vives défiances chez les membres du cabinet de Saint-James. Bunsen le dit avec franchise : on regardait les ministres prussiens comme des politiques sans foi qui veulent agrandir la Prusse par des intrigues. « *Niemand glaubt hier an eine ernste Entscheidung, die meisten halten uns nicht allein für gedemüthigt, sondern für Treulose, welche durch Ränke sich haben gross machen wollen.* » — Voyez *Mémoires de Bunsen*, édition allemande, t. III, p. 156.

de Fulda et de Gelnhausen. Maintenant, je le crains, nous sommes placés entre les cours, qui toutes nous sont hostiles, et les peuples, qui ont perdu confiance en nous. J'ai écrit tout cela ouvertement et sans rien ménager. Si vous me demandez ce qu'il faut attendre de l'Angleterre, je réponds : tout ou rien, selon les circonstances. Par malheur, personne ne croit ici à une résolution sérieuse du gouvernement prussien; on nous regarde non-seulement comme des gens abattus, humiliés, mais comme des politiques sans foi qui veulent s'agrandir par des intrigues. »

C'est à M. de Camphausen, ancien ministre des affaires étrangères, que M. de Bunsen écrivait de Londres en ces termes le 2 novembre 1850, le jour même où M. de Radowitz exposait son programme à Berlin et demandait au roi de mobiliser l'armée. On a vu que le lendemain Frédéric-Guillaume IV, reculant toujours devant le prince de Schwarzenberg, sacrifiait son ministre, et quel ministre? un autre Bunsen, ou, pour parler plus exactement, un Bunsen plus tendre, plus aimé, un Bunsen catholique dont les pensées répondaient mieux encore à l'imagination du roi. M. de Bunsen lui-même, qui aurait pu être jaloux de l'affection de Frédéric-Guillaume IV pour M. de Radowitz, avait été séduit par tant de grâce et de noblesse; il l'appelait un caractère, un génie. Le lendemain de la chute de Radowitz, M. de Camphausen répond en ces termes à la lettre que nous venons de traduire :

« Depuis le jour où vous m'écriviez, cherchant encore le moyen de détourner le coup qui nous menaçait, le coup a été porté. Un grand état, aussi puissant que pas un autre en Europe, sans embarras intérieur, appuyé sur l'esprit de la nation, avec des finances bien ordonnées, lèche la poussière des pieds de son adversaire sans faire seulement une tentative de résistance, et cela sur une simple menace de guerre que des ennemis fanfarons, l'angoisse au cœur, ont proférée avec fracas. »

Il nous serait facile de multiplier ces citations et de montrer par tout un concert de plaintes, de clameurs, de protestations indignées, combien ces humiliations de 1850 furent ressenties, non-seulement en Prusse, mais dans une grande partie de l'Allemagne. Les mémoires de Bunsen sont remplis sur ce point des documens les plus expressifs. Restons-en là; ces exemples suffisent. Ce ne sont pas les premiers venus que nous venons d'entendre. Quand des hommes graves et circonspects, un ambassadeur, un ancien ministre, se permettent un pareil langage, on peut deviner ce que pense le pays tout entier.

Pourquoi n'a-t-on pas soupçonné la force que des ressentimens

unanimes communiquent à un peuple? pourquoi a-t-on négligé d'en tenir compte dans les calculs de la politique et les prévisions de l'avenir? Nous pouvons dire que de notre poste d'observateur nous n'avons pas failli à cette tâche. A l'heure où s'achevait la période que nous venons de retracer, nous signalions certains symptômes dont les hommes d'état eussent bien fait de prendre note. Nous nous refusions à croire que la Prusse fût hors de combat, comme se l'imaginait le prince de Schwarzenberg; nous disions que la défaite de la Prusse, comme la victoire de l'Autriche, était plus apparente que réelle, et que, les hommes changeant de rôle, les affaires changeraient de face. C'est l'avertissement que nous adressions aux vainqueurs, lorsque nous écrivions ici même : « Tout a réussi selon leurs vœux, tout a plié devant leur audace tant qu'ils ont eu affaire à des tentatives d'usurpations servies par une intelligence plus brillante que forte; qu'ils prennent garde de vouloir usurper à leur tour, et, malgré la netteté de leur esprit, de se fourvoyer dans les chimères. Il y a deux illusions qui peuvent séduire également l'Autriche et la Prusse, et les jeter dans les folles aventures. En Prusse, c'est la tradition d'un patriotisme hautain qui se croit appelé, depuis Frédéric le Grand, au gouvernement de l'Allemagne entière; en Autriche, ce sont les souvenirs du vieil empire germanique, souvenirs qui, réveillés peu à peu par les fautes mêmes de la Prusse, semblent pousser aujourd'hui le cabinet de Vienne à des entreprises exorbitantes... Les chimères du sud ne valent pas mieux que celles du nord. Que l'Autriche ne s'attribue pas plus qu'il ne lui appartient; le prestige de ses vieux titres est surtout invoqué lorsqu'il est d'accord avec les intérêts présens. Le jour où elle voudrait refaire le passé, les états qui ont recouru à son assistance pour échapper à la souveraineté des Prussiens ne tarderaient pas à se retourner contre elle. Ces rois eux-mêmes qui, dans l'entrevue de Bregenz, portaient l'an dernier des toasts si chevaleresques au jeune empereur François-Joseph, ne les voit-on pas déjà tenir un langage plus approprié à ce temps-ci, le sérieux langage des intérêts et des affaires? Quand le gouvernement de Bavière, par l'organe de M. de Pfordten, s'efforce de repousser à Dresde la politique autrichienne, quand le roi de Wurtemberg écrit au prince de Schwarzenberg pour le détourner de ses projets et qu'il demande auprès de la diète un parlement national, ces symptômes ne disent-ils pas assez haut que le débat n'est pas seulement entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin? Il y a désormais trois Allemagnes, l'Autriche, la Prusse et le groupe des états secondaires. *Ni la Prusse n'est aussi faible, ni l'Autriche n'est aussi forte qu'on pourrait le supposer d'après les circonstances récentes*; toutes deux, elles ont besoin de cette troisième partie de l'Allemagne dont il est impossible de ne pas

tenir compte. Si l'Allemagne ne respecte pas les lois impérieuses que lui fait sa situation bien comprise, si des intelligences téméraires veulent, soit au profit de la Prusse, soit pour la gloire des Habsbourg, violer les droits vivans et ressusciter ce qui est mort, il n'y aura que troubles, anarchie, créations impuissantes... » Voilà ce que nous écrivions ici même le 15 avril 1851 dans une étude sur le général de Radowitz. Les événemens n'ont que trop justifié nos paroles; on a vu si nous avions eu raison de dire que l'Autriche abusait de sa victoire et que la défaite de la Prusse laissait sa puissance intacte, en y ajoutant la force des ressentimens populaires.

Cependant nous ne savions pas encore à cette date quels projets de revanche concevaient déjà les esprits irrités. Voici un de ces projets qui, comme cri de haine et aussi comme preuve de génie politique, est complet de tout point. L'auteur, M. le comte Albert de Pourtalès, était alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Frédéric-Guillaume IV auprès de la Porte ottomane. C'était un collègue de M. de Bunsen, et un collègue qui partageait tous ses sentimens sur la question allemande. De Constantinople à Londres, ils se sont confié leurs douleurs pendant l'année 1850; à la nouvelle de la convention d'Olmutz, M. de Pourtalès écrit à M. de Bunsen cette page extraordinaire que je traduis littéralement :

« Constantinople, 18 janvier 1851.

« Si je suis plein d'amertume contre Radowitz, très honorable ami, je n'ai point de termes pour exprimer mon indignation contre Manteuffel, car malgré Haugwitz, malgré George-Guillaume, malgré Tilsitt, notre histoire n'offre rien, à mon avis, qui puisse être comparé à la défaite d'Olmutz. Réunir les chambres et l'armée au roulement du tambour pour recevoir un soufflet en cérémonie de gala! Jouer avec les souvenirs de 1813, et jouer quel jeu! Parler des concessions de l'Autriche, parce qu'auprès du bourreau Rechberg on nous permet de placer un valet de bourreau, parce qu'on nous permet aussi de nous traîner sournoisement vers le Holstein, comme des complices ou des recéleurs! Être obligés de publier nous-mêmes notre honte, notre ignominie, au son des trompettes, au bruit des timbales, avec protocoles et documens! Tout cela est si douloureux, j'en ai le cœur si déchiré, si écrasé, que je ne trouve pas d'expressions pour le dire.

« Mais *aide-toi, le ciel t'aidera!* Nous ne pouvons pas demander que les autres agissent pour nous, si nous-mêmes nous ne faisons rien. Si mauvaise, si honteuse que soit notre situation présente, il y a pourtant un fait que ni la lâcheté, ni la trahison ne peuvent détruire, c'est que l'Allemagne a un avenir et que la Prusse est appelée *to take the lead.* L'histoire des dernières années prouve que la force des circonstances nous rend toujours cette hégémonie que nous refusons si souvent et si

misérablement. L'aveugle parti de la *Kreuz-zeitung* peut étaler tant qu'il voudra son système historique; Rochow, Gerlach, Stahl, peuvent continuer tant qu'ils voudront de parler et d'agir contre la Prusse, dans le sens de l'Autriche et de la Russie, ils échoueront tous, car c'est Dieu et non pas Manteuffel qui gouverne le monde. Les conférences de Dresde ne produiront rien; ce qui en peut sortir de meilleur, c'est quelque faible cliché de la constitution de la diète que le premier souffle emportera. En attendant, nous agirons sans relâche contre nos bons amis Nicolas et François-Joseph, nous encouragerons les Turcs, nous conseillerons aux Italiens de se grouper autour de la maison de Savoie, *nous tâcherons de faire comprendre au parti révolutionnaire-national dans toute l'Europe que le Piémont et la Prusse sont les deux seuls états européens dont l'existence et l'avenir soient étroitement liés au succès de l'idée de nationalité* en ce qu'elle a de raisonnable. Nous nous entendrons avec le parti libéral en Suède (qui vient précisément de remporter une grande victoire au parlement de Stockholm), parce que tôt ou tard les libéraux suédois sentiront et agiront en Scandinaves. Nous empêcherons à tout prix l'accroissement des états moyens de l'Allemagne, nous étoufferons cette idée diabolique et digne des Habsbourg d'un *Sonderbund* hanovrien-saxon-oldenbourgeois,... puis nous attendrons le moment où l'Autriche, essayant de régler ses finances et d'organiser son système politique, fera un éclatant fiasco; alors, comme on dit, *chacun son tour!* Alors nous lui rendrons, à ce Schwarzenberg, nous lui rendrons avec usure ce qu'il nous a fait (1)! »

Quel cri de haine! et quelle sûreté de coup d'œil! Est-ce le comte Pourtalès qui a tracé cette ligne de conduite? ou bien n'a-t-il fait que répéter avec passion ce que d'autres politiques avaient déjà conçu dans leur impatience de venger la Prusse? On ne sait; en tout cas, voilà bien le programme qui a été réalisé seize ans plus tard, c'est l'annonce fiévreuse de Sadowa. On ne se ferait pas une idée exacte des événemens de 1866, si on n'y voyait pas surtout la revanche de 1850.

Pour nous, dans cet épisode si peu connu des annales contemporaines de la Prusse et de l'Allemagne, ce n'est pas l'intérêt des événemens, si pressant qu'il puisse être, qui a le plus vivement excité notre curiosité; nous avons été surtout frappé des considérations politiques et morales qui s'en déduisent. Il y a ici un grand exemple des justices de l'histoire. Tout en repoussant cette couronne impériale que lui offrait un parlement trop révolutionnaire à son gré, Frédéric-Guillaume IV avait retenu à son profit une des idées chères

(1) Voyez *Mémoires de Bunsen*, édition allemande, Leipzig 1871, t. III, p. 171-172.

à la révolution; par son traité du 26 mai 1849 comme par l'institution du parlement d'Erfurt, il avait essayé de mettre l'Autriche en dehors de la communauté germanique afin de dominer cette Allemagne où la Prusse ne rencontrerait plus de puissance rivale. C'était précisément ce qu'avait voté le parlement de Francfort. A son tour, le prince de Schwarzenberg entreprit d'exclure la Prusse, ou du moins de l'annuler, de paralyser ses mouvemens, de la ramener au rang des états secondaires, d'en faire quelque chose comme la Bavière ou la Saxe. Voilà en réalité le résultat que préparait la convention d'Olmutz. Dans les deux cas, c'était une politique violente et contraire à la nature des choses. Seize ans plus tard, la journée de Sadowa détruit l'œuvre d'Olmutz; le traité de Nicholsbourg rejette hors de l'Allemagne la vieille monarchie des Habsbourg. C'est une violence nouvelle, une nouvelle atteinte à l'ordre naturel des choses; et qu'est-ce que cet ordre naturel sinon la légitimité par excellence? M. de Schwarzenberg était mort presque au lendemain de cette victoire dont il avait usé sans modération et sans équité. Depuis, un autre Schwarzenberg s'était levé en Allemagne, mais cette fois dans le camp adverse. Le Schwarzenberg prussien avait le même génie que le Schwarzenberg autrichien, la même trempe de caractère, la même audace, la même ténacité, le même dédain du juste, la même confiance absolue dans le droit du canon. C'est lui qui triomphe depuis plus de sept années.

Pour consoler et raffermir les esprits qui souffrent de la violation du droit, il n'était peut-être pas inutile de rappeler comment a triomphé en 1850, comment a péri seize ans plus tard la création de l'homme qui a été tout ensemble l'aiguillon et le modèle du vainqueur d'aujourd'hui. Nous n'en dirons pas davantage. On a pu affirmer en Allemagne que la force prime le droit; nous affirmons, nous, avec l'esprit de la France et d'après les exemples tirés de l'histoire contemporaine de l'Allemagne, que le droit méconnu finit infailliblement par avoir son jour; — heureux si, dans son ardeur de revanche, il ne devient pas l'injustice à son tour et n'attire pas sur lui les châtimens qu'il a infligés à d'autres. C'est notre Pascal qui l'a dit : « la violence n'a qu'un cours borné, au lieu que la vérité subsiste éternellement. » Ce principe n'appartient pas seulement aux sphères sublimes de la pensée, il a aussi son application sur la scène changeante de la politique. Une récente histoire nous en a fourni de bien dramatiques témoignages; évidemment ce ne seront pas les derniers.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UNE NOUVELLE PHASE

DE LA

PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE

I. F. Ravaisson, *Rapport sur la philosophie en France au dix-neuvième siècle*. — II. J. Lachelier, *du Fondement de l'induction*. — III. Alfred Fouillée, *la Liberté et le déterminisme*.

La philosophie spiritualiste est entrée depuis quelques années dans des voies nouvelles. De jeunes talens se sont fait jour, quelques tentatives intéressantes de synthèse spéculative ont été essayées, une grande ardeur se manifeste dans la jeunesse laborieuse de notre École normale; tout porte à croire que la philosophie universitaire, un moment éclipsée par les mesures réactionnaires de 1852, aura bientôt repris sa force et son éclat. Nous voudrions faire connaître ce mouvement d'idées, qui, tout renfermé qu'il est dans l'enceinte de l'école, n'en est pas moins digne d'attention, et est appelé peut-être à exercer quelque influence sur les directions futures de la pensée dans notre pays. Nous espérons que, malgré l'aridité des problèmes, nos lecteurs voudront bien nous suivre dans ces régions de la haute abstraction, et, oubliant un instant les tristes débats de la politique, s'élever avec nous sur les cimes froides, mais vivifiantes de la pensée pure.

Le spiritualisme est-il une philosophie qui puisse se prêter au changement, au mouvement, au progrès, et qui soit susceptible de prendre des formes différentes sans se contredire et se détruire lui-même? C'est ce que ne paraissent pas croire bon nombre d'excellens esprits. Le spiritualisme, dit-on, est la vérité, et il n'y a

qu'une seule vérité. Admettez-vous Dieu, l'âme, la liberté, la vie future, vous êtes spiritualiste; si vous ne les admettez pas, vous ne l'êtes pas. Il n'y a pas de milieu. Il n'y a de choix possible qu'entre le oui et le non, le vrai et le faux; on ne peut varier que pour se tromper. Cependant, si, au lieu de s'abandonner à ces décisions tranchantes, on étudie l'histoire de la philosophie, on voit aussitôt que le spiritualisme, dans tous les temps, s'est présenté sous les formes les plus libres et les plus variées. Au contraire on peut dire que c'est le matérialisme qui est immobile, et qui n'a jamais revêtu qu'une forme, toujours la même. Toutes les grandes idées, toutes les vues originales sur la nature des choses, appartiennent à des philosophes qui plus ou moins relèvent de la pensée spiritualiste largement entendue. Sans remonter jusqu'à l'antiquité, où, de Socrate à Plotin, toutes les plus grandes écoles sont inspirées de cet esprit, nous trouvons au XVII[e] siècle en particulier la démonstration éclatante de cette libre fécondité dans le sein d'une même pensée générale. Descartes, Leibniz et Malebranche appartiennent tous trois, sans aucun doute, au type de la philosophie spiritualiste: Dieu, l'âme, la vie future, sont pour eux des vérités certaines. Ce sont là cependant trois systèmes de philosophie non-seulement différens, mais même opposés. Le dualisme de Descartes, le dynamisme de Leibniz, l'occasionalisme de Malebranche, sont trois hypothèses séparées par les traits les plus accusés, et qui se jouent librement dans le champ d'une croyance commune.

Comment enfin refuserait-on une telle liberté à la philosophie lorsqu'on l'accorde à la théologie elle-même? Sans sortir du catholicisme et du XVII[e] siècle, ce siècle d'autorité et de foi, quelles différences entre le christianisme de Bossuet, celui de Fénelon et celui de Pascal, entre le solide éclectisme de l'un, le quiétisme de l'autre, le jansénisme du troisième! — Un seul est orthodoxe, dira-t-on: c'est Bossuet (et encore jusqu'à quel point?). — Mais en théologie vous avez une autorité qui fixe le dogme; qui décidera en philosophie entre les spiritualistes réguliers et ceux qui ne le sont pas? On ne s'étonnera donc pas que, dans la philosophie spiritualiste contemporaine, il se soit manifesté une tendance au mouvement, à la nouveauté, à la liberté de spéculation, plus accusée que dans les temps qui avaient précédé. Le champ de la doctrine s'est agrandi et élargi, au risque d'aller quelquefois se confondre avec des doctrines voisines, mais différentes. Cette pensée transformée et rajeunie, mais quelquefois raffinée et téméraire, et poussant la liberté jusqu'à l'audace, a pu légitimement éveiller certains scrupules et provoquer de sages réserves. De quelque manière qu'on la juge, on ne peut que se réjouir de voir la philosophie universitaire rentrer dans

les grandes voies de la libre métaphysique, et attester sa vitalité par des œuvres nobles et fortes, et par un enseignement puissant.

I.

Est-il bon qu'il y ait une philosophie d'université, une philosophie d'école? C'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Le fait est qu'une telle philosophie existe partout, avec plus ou moins de liberté, et que partout aussi elle a affaire avec une orthodoxie jalouse qui la suspecte et une philosophie révolutionnaire qui l'insulte (1). Prenant donc le fait comme il est, nous essaierons d'expliquer par quelles phases diverses et par quels degrés a passé le spiritualisme universitaire, depuis ses premiers représentans jusqu'à l'époque actuelle, par quels liens nos nouveaux philosophes se rattachent à leurs ancêtres et par où ils s'en séparent.

Ce serait une grave erreur de croire que la doctrine universitaire ait toujours présenté ce caractère d'unité, de fixité, de sévère orthodoxie que l'on s'est accoutumé à lui imputer. L'expression même d'*école spiritualiste* à l'origine n'était pas connue; l'école, à ses débuts, s'appelait elle-même l'*école éclectique*, expression plus compréhensive que la précédente. Dès les premières origines de cette école, on y découvre deux tendances différentes : l'une plus spéculative, inclinant vers l'Allemagne, l'autre, plus modeste et tout expérimentale, inclinant vers l'Écosse. De 1820 à 1830, M. Cousin a penché évidemment du côté de l'alexandrinisme et de l'hégélianisme. Jouffroy au contraire poussait la circonspection métaphysique à un point qui dans un autre temps aurait pu le faire accuser de positivisme. Lorsqu'il disait par exemple que le problème de l'âme est « un problème prématuré, » lorsqu'il distinguait « les questions de fait et les questions ultérieures, » il n'avait pas un grand chemin à faire pour déclarer que ces questions ultérieures et prématurées étaient en réalité des questions insolubles. Une grande liberté a donc signalé les origines du spiritualisme contemporain.

Ce n'est qu'à partir de 1830 que l'école nouvelle prit décidément la direction de l'enseignement universitaire. C'est de 1830 à 1840 qu'elle s'est constituée à titre de philosophie officielle, de philosophie d'état. Dès lors, réagissant d'une part contre la philosophie trop négative de l'Écosse, laquelle aboutissait vers le même temps à Hamilton, et d'autre part contre le panthéisme spéculatif de l'é-

(1) Voyez, par exemple en Allemagne, le pamphlet sanglant de Schopenhauer sur la philosophie d'université (*Uber die Universitäts-Philosophie*).

cole allemande, de plus en plus exagéré par la gauche hégélienne, elle se circonscrivit dans les limites d'un spiritualisme sage et correct, se mettant d'accord le plus possible avec le sens commun et les croyances de la religion naturelle. C'est vers ce temps qu'elle laissa tomber en désuétude son nom primitif d'école éclectique pour prendre le nom et porter le drapeau de l'école spiritualiste.

Cependant un fait nouveau et important allait donner à cette école un caractère plus sévèrement philosophique et lui fournir une base plus solide que ne l'étaient les principes un peu vagues de l'éclectisme : ce fut la découverte et la publication des écrits de Maine de Biran. L'idée fondamentale de ce grand penseur est que l'âme n'a pas seulement conscience des phénomènes qui se passent en elle, mais qu'elle a conscience d'elle-même considérée comme force, c'est-à-dire qu'elle sent en elle-même un pouvoir supérieur aux phénomènes et capable de les produire, un pouvoir qui subsiste un et identique à lui-même dans la variabilité de ses effets. Dans cette idée, l'école spiritualiste crut trouver un principe qui lui permettait d'échapper à la fois à l'empirisme et au panthéisme, — à l'empirisme, puisque la conscience atteignait quelque chose au-delà des phénomènes, — au panthéisme, puisque la conscience d'une force individuelle et personnelle ne semblait pas pouvoir se concilier avec l'unité de substance. Telle était l'idée que M. Félix Ravaisson exprimait ici même dans un travail sur M. Hamilton (1), que M. Vacherot développait dans un mémorable article du *Dictionnaire des sciences philosophiques*. Telle fut l'idée qui fit le fonds de l'enseignement philosophique de l'École normale depuis 1840 jusqu'à nos jours. C'est une erreur commise par M. Sainte-Beuve, ordinairement si bien informé, d'avoir cru que l'influence de Biran était toute récente dans l'Université. Rien de moins exact. Le dynamisme leibnizien et biranien a été, je le répète, toute la philosophie universitaire à partir de 1840. L'enseignement d'Émile Saisset à l'École normale était essentiellement biranien, et sous son influence la philosophie de Leibniz prévalait sur celle de Descartes (2). Aux yeux du public mal informé, Saisset n'était autre chose que le disciple le plus fidèle de M. Cousin. En réalité, avec une circonspection trop étudiée, qui était le caractère et le défaut de son

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1840.

(2) Dans cet ordre d'idées, nous devons signaler le remarquable ouvrage *la Science et la nature*, dans lequel l'auteur, M. Magy, l'un des élèves d'Émile Saisset, a développé avec une rare originalité le point de vue du dynamisme. Ce travail à lui seul mériterait un examen spécial. Nous ne l'avons pas compris ici dans notre étude, parce qu'il n'appartient par aucun côté ni par aucun lien au groupe que nous voulions faire connaître.

talent, il représentait une tendance différente et très personnelle. M. Cousin en effet, tout en admirant beaucoup Maine de Biran, qu'il appelait « le plus grand métaphysicien du siècle, » n'a jamais fait qu'une part assez faible à ses idées. Il n'a jamais admis par exemple, ce qui était la doctrine d'Émile Saisset et plus tard de tous ses disciples dans l'Université, que toutes nos idées métaphysiques, cause, substance, unité, identité, durée (sauf l'idée d'absolu), doivent leur origine à la conscience et non à la raison pure. Quant au dynamisme leibnizien, M. Cousin s'en défiait beaucoup, et lui préférait le dualisme de Descartes, quoique, toujours fidèle à l'éclectisme, il cherchât à marier l'un avec l'autre. Sur ce point encore, l'enseignement d'Émile Saisset était plus hardi que celui de son maître, et il inclinait fort à confondre la matière avec la force. Enfin il tenait également de Leibniz sa doctrine du temps et de l'espace, et celle d'une création éternelle et infinie, doctrine grave qui l'entraîna plus tard à une controverse intéressante avec M. Henri Martin (de Rennes).

Si j'ai insisté quelque peu sur le rôle philosophique d'Émile Saisset à l'École normale, c'est que ce rôle a été trop oublié et trop effacé, et qu'il appartient à l'un de ses plus fidèles élèves et amis de lui faire la part juste qu'il mérite, et qui ne lui a pas été faite; mais je ne dois pas oublier que dans le même temps et sous une forme plus libre, plus vive, plus facile, M. Jules Simon professait des doctrines analogues, seulement avec une certaine nuance d'alexandrinisme. C'est ainsi qu'il enseignait par exemple le dogme de l'incompréhensibilité divine, dogme qui eût pu l'entraîner assez loin, si le temps eût été favorable alors aux hardiesses critiques, comme il le fut quelques années plus tard.

Nous ne pouvons parler que par ouï-dire de l'enseignement des différens maîtres qui avaient précédé MM. Jules Simon et Émile Saisset à l'École normale, à savoir MM. Damiron, Ad. Garnier et Vacherot; mais nous les avons assez connus personnellement et par leurs écrits pour savoir que M. Damiron introduisait dans son enseignement une nuance de religiosité et un sentiment moral très touchant, que M. Ad. Garnier donnait l'exemple de la plus fine analyse psychologique, que M. Vacherot enfin, non encore dégagé complétement de l'orthodoxie de l'École, jetait cependant dès lors des regards hardis sur le monde idéal et spéculatif, qui l'attirait puissamment.

Nous arrivons au moment où la philosophie universitaire allait recevoir à la fois un double assaut, et, frappée en même temps de droite et de gauche, sombrer pendant quelques années, comme il arrive trop souvent en France aux causes raisonnables et tempérées.

Une opposition intérieure grandissait qui devait miner peu à peu l'édifice si habilement construit par le savant organisateur de la philosophie officielle. Dans le sein même de l'École normale, jusque-là si pacifique et si docile, des générations nouvelles portées par un autre souffle venaient étonner et inquiéter l'enseignement spiritualiste. M. Taine, à peine sorti des bancs du collége, se montrait déjà chef d'école et embarrassait l'orthodoxie sévère de ses maîtres par les objections de sa critique acérée et mordante; M. About déployait son ironie voltairienne, M. Prevost-Paradol son noble, mais froid spinozisme. Chacun obéissait aux pentes de son esprit; mais tous, ou du moins les plus distingués, se déclaraient rebelles à la philosophie de Cousin, de Jouffroy, de Maine de Biran, trouvant l'une trop théâtrale, l'autre trop modeste, la dernière trop abstraite et trop subtile. En même temps la sagesse aveugle des grands politiques, qui, suivant Platon, ne savent jamais ce qu'ils font, secondait de son mieux ce mouvement révolutionnaire en frappant la libre pensée dans M. Vacherot, dans Amédée Jacques, en donnant aux hardiesses philosophiques le prestige de la persécution. Bientôt, après les événemens de 1852, l'une des deux chaires de l'École normale fut supprimée, l'agrégation de philosophie abolie, l'enseignement réduit à la logique. Tout effort pour lutter contre le courant critique, positiviste, panthéiste, qui allait devenir la philosophie dominante sous l'empire, fut désarmé et étouffé d'avance. Quiconque avait l'esprit libre était précipité dans la négation et le scepticisme, tant on avait fait d'efforts pour donner à la vérité l'apparence de la contrainte. Tout milieu éclairé entre la foi et le doute fut discrédité et découragé, et l'on sema l'athéisme dans l'intérêt de la religion. Grande leçon, oubliée sans doute, comme la plupart des leçons de l'expérience et de l'histoire, et dont nous sommes peut-être appelés, dans l'intérêt de l'ordre social, si bien compris, à voir se renouveler pour nous la déplorable expérience!

Pendant ce temps de misère intellectuelle, l'enseignement philosophique de l'École normale dut perdre toute son importance. La section de philosophie n'existait plus, ou n'était plus qu'une annexe généralement négligée. Cependant cette époque même n'a pas été stérile, puisque c'est elle qui a fourni à l'Université M. Lachelier, l'un des maîtres nouveaux qui sont l'objet de cette étude.

En France, les réactions sont vives, mais elles durent peu, tant il y a de ressort dans notre race, tant nous sommes incapables de dormir longtemps en silence. Avant même les réformes de M. Duruy, et dès 1857, la philosophie fut réveillée à l'École normale par l'enseignement jeune, brillant, aimable, excitateur, de M. Caro, tempéré lui-même par l'enseignement plus sévère et plus didactique de

M. Albert Lemoine. Sous ces deux guides diversement remarquables et dont les qualités se mariaient heureusement, les traditions de Cousin et de Jouffroy furent renouées et rajeunies : une nouvelle génération de maîtres distingués fut acquise à l'Université, et c'est d'elle que nous viennent aujourd'hui nos meilleurs professeurs. Dans cette période, ce fut encore le spiritualisme de Jouffroy et de Biran qui inspira les maîtres et les disciples, associé chez quelques-uns au sentiment chrétien, de la nuance tendre et raffinée que représentait naguère parmi nous le regrettable père Gratry.

C'est en 1863, à l'époque où M. Duruy rétablissait l'agrégation de philosophie, service que les amis de la pensée libre ne doivent jamais oublier, c'est alors, dis-je, qu'apparaît l'origine du mouvement philosophique que nous avons à étudier. C'est dans cette agrégation que se manifestèrent les talens nouveaux qui dirigent aujourd'hui l'enseignement philosophique de l'École normale, et qui sont appelés à exercer une grande influence sur l'avenir de la philosophie universitaire; mais pour bien comprendre ce nouveau mouvement il faut retourner en arrière et remonter un peu plus haut.

Parmi les écrivains philosophiques qu'avait suscités l'initiative ardente de M. Cousin, il en était un des plus éminens que l'opinion plaçait dans son école, mais qui lui-même s'en tenait à distance, et ne se comptait pas au nombre des disciples de l'école éclectique. C'était le savant et profond auteur de l'*Essai sur la métaphysique d'Aristote*. Ce travail tout historique ne paraissait pas devoir indiquer un chef d'école; quelques pages d'un grand caractère, mais rapides et obscures, formant la conclusion de l'ouvrage, laissaient à peine entrevoir à quelle direction philosophique l'auteur appartenait. Cependant l'esprit souffle où il veut. Ces quelques pages suffirent pour enflammer l'esprit et l'imagination d'un jeune philosophe, M. J. Lachelier, que bientôt un commerce philosophique plus intime devait unir au maître. Plus tard, M. Ravaisson donna un développement plus large et plus riche à ses idées dans son *Rapport sur la philosophie au dix-neuvième siècle*, travail original et puissant qui excita une vive admiration dans la jeune université. Enfin, président de l'agrégation de philosophie, comme l'avait été M. Cousin, il exerça naturellement et sans effort une grande influence sur de jeunes esprits qui durent se teindre et s'imprégner de ses couleurs. Cette influence au reste était d'une nature toute différente de celle qu'a si longtemps exercée M. Cousin. Celui-ci était un esprit excitateur, mais dominateur; il enflammait, mais il gouvernait. M. Ravaisson a une action moins directe et moins vive; en revanche, il n'est pas à craindre avec lui que l'influence dégénère en domination. Il agit, s'il est permis de le dire, comme le dieu d'Aristote, qui

meut tout en restant tranquille. Un tel gouvernement philosophique, si cette expression peut convenir à une action tout intellectuelle, se concilie avec la plus entière liberté. Son disciple, M. Lachelier, n'a recueilli sa pensée que pour la transformer et la subtiliser, la rendant à la fois plus précise et plus téméraire. Un autre penseur, venu quelque temps plus tard, s'étant formé tout seul et ne relevant que de lui-même, M. Alfred Fouillée, entrait dans des voies analogues, et se rencontrait avec les philosophes précédens plutôt qu'il n'en subissait l'action.

Tout cela, à vrai dire, était beaucoup plus confus que nous ne le disons ici. Il n'y avait pas d'école proprement dite, il y avait plutôt une tendance commune avec de très grandes différences, plutôt un esprit général que des doctrines définies, plus de souffle spéculatif, plus de libéralisme métaphysique, plus de mysticisme dans le sentiment, plus de poésie dans l'expression, plus de subtilité et d'obscurité dans la pensée. Chacun de ces philosophes a ses pensées propres qu'il serait assez difficile peut-être de réduire à un même système, dominées cependant par une maxime commune et fondamentale : c'est que l'explication suprême doit être cherchée dans ce qui est le plus élevé et non dans ce qui est inférieur; c'est que le fond des choses est l'esprit, la pensée, la liberté, et non la matière, qui, malgré le cri des sens aveuglés, n'est que l'ombre et l'apparence de la réalité.

II.

La philosophie de M. Ravaisson a déjà été dans la *Revue* l'objet d'un travail approfondi, dû à la plume savante et autorisée de M. Vacherot (1). Nous n'y revenons que pour signaler le point de départ du mouvement philosophique plus jeune et plus récent que nous voulons étudier. Cette philosophie, à vrai dire, se compose plutôt de vues brillantes et profondes, jetées en phrases courtes et abruptes, d'une manière à la fois fière et nonchalante, que de doctrines rigoureusement définies, sévèrement liées, abondamment développées. La discussion, l'analyse, l'exposition des conséquences, la détermination précise des idées, en un mot tout ce qu'on appelle dans l'école les procédés discursifs, y sont subordonnés ou même sacrifiés à la méthode synthétique et intuitive. L'auteur voit et affirme : à vous de voir comme lui; mais, à défaut de dialectique, l'éclat et la force de la pensée, la beauté de l'expression, la noble grandeur de l'émotion philosophique, subjuguent et captivent. La pensée géné-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1868.

rale est obscure et se prête difficilement à l'analyse. On est sur les confins de toutes les philosophies, sans savoir précisément à laquelle on a affaire. N'était la langue sévère, quelquefois même ardue de l'auteur, on serait tenté de dire qu'une telle philosophie appartient plutôt au domaine de la poésie qu'à celui de la science. Ce qu'on ne peut lui refuser, c'est de s'emparer fortement de l'imagination. Les esprits nets et exacts ont de la peine à entrer dans cette manière de penser et de dire; mais ils sont les premiers à en subir le prestige.

Autant qu'on peut résumer une pensée flottante et légèrement nuageuse, nous croyons pouvoir dire que toute la philosophie de M. Ravaisson est dominée par la distinction fondamentale, empruntée à Aristote, de la matière et de la forme, — la matière correspondant à peu près à ce que dans les écoles modernes on appelle la substance, et la forme à ce qu'on appelle les attributs; mais, tandis que dans la philosophie moderne la substance ou *substratum* semble être le fond même de la réalité et l'être vrai, pour Aristote au contraire et pour M. Ravaisson c'est dans la forme, dans l'essence, c'est-à-dire dans les attributs de l'être, qu'est la réalité proprement dite. Qu'importe en effet que le Jupiter olympien soit en marbre? Ce n'est pas là ce qui en fait la beauté; sa beauté est dans la forme dont il est revêtu, et cette forme est la figure d'un dieu. La matière n'est donc que la condition de la réalité, elle n'en est pas le fond. Plus il y a de réalité dans les choses, moins il y a de matière, et dans l'absolue réalité toute matière, c'est-à-dire toute substance, doit s'évanouir. D'après ces vues tout aristotéliques, M. Ravaisson tend à supprimer en philosophie la notion de substance, c'est-à-dire du *substratum* mort et nu auquel viendraient s'ajouter, comme accessoires, les attributs des choses.

On comprend de quelle valeur pourrait être une telle vue, si elle était expliquée, défendue et développée. Toute la force du matérialisme par exemple réside dans l'importance, exagérée peut-être, qu'a prise en philosophie la notion de substance. Supprimez cette notion, et le matérialisme n'a plus de fondement ni de raison d'être; mais justement parce que cette négation de l'idée de substance est fondamentale, on voudrait la voir établir sur des raisons précises et fortement démontrées. Au contraire ce n'est qu'en passant par quelque parenthèse hardie et décisive que notre philosophe écarte l'idée de substance; ne lui demandez aucune discussion sur ce point. Est-ce même là un des points essentiels de sa doctrine philosophique, ou l'une de ces vues conjecturales que les philosophes hasardent quelquefois, sans se soucier de ce qu'elles deviennent? C'est ce qu'on ne saurait décider. Les maîtres de la

philosophie ne se contentent pas de jeter ainsi des idées; ils les prouvent par des raisons propres, ils les défendent contre les objections par des argumens précis; ils en développent les conséquences par une analyse féconde. Prouver, discuter, développer, telles sont les trois conditions essentielles d'une méthode rigoureusement philosophique. J'avoue qu'avant de faire usage de ces procédés, il faut être capable de penser, et la philosophie de M. Ravaisson est nourrie de fortes pensées; toutefois ce ne sont que des matériaux, matériaux précieux qu'il ne daigne pas tailler lui-même et qu'il abandonne avec une belle indifférence à leur incertaine destinée.

J'en dirai autant d'une autre idée que M. Ravaisson emprunte encore à Aristote et qu'il avance encore en passant. Comme Aristote, il distingue la cause efficiente et la cause finale; comme lui, il accorde à celle-ci une très haute importance en philosophie; il va même jusqu'à affirmer qu'au fond les causes efficientes se réduisent aux causes finales, et que celles-ci sont les seules causes véritables. On voit ici encore la gravité d'une telle doctrine. Tandis que les autres écoles contemporaines, s'appuyant ou prétendant s'appuyer sur les sciences positives, tendent à écarter la cause finale de la science et de la métaphysique comme un préjugé suranné, ce serait évidemment de belle guerre de reprendre l'offensive, et, creusant plus avant dans la pensée de nos adversaires qu'ils ne le font eux-mêmes, de leur démontrer que ce qu'ils appellent cause efficiente n'est en réalité que la cause finale elle-même, de même que ce qu'ils appellent matière n'est en réalité que force et esprit. Rien ne serait plus important, à la condition qu'au lieu d'une assertion nous eussions une démonstration, et c'est toujours ce qui fait défaut. Ce sont là des vues plutôt que des théorèmes. On peut penser les choses de cette manière, si on le veut; mais on n'est pas forcé de les penser ainsi. Encore une fois, j'accorde que la dialectique n'est pas toute la philosophie, et même que le penseur est supérieur au dialecticien; mais il faut être à la fois l'un et l'autre. La philosophie se compose de pensées et d'argumens. Les argumens sans pensées, comme dans la scolastique, sont « vides; » mais les pensées sans argumens sont « aveugles, » pour emprunter à Kant la distinction célèbre qu'il applique à l'union nécessaire des concepts et des sensations.

Quoique le fond des idées de M. Ravaisson soit emprunté au péripatétisme, on peut dire que c'est un péripatétisme modifié et transformé par l'influence de Descartes, de Biran et même de Schelling. C'est la philosophie d'Aristote spiritualisée en quelque façon par le contact de la philosophie moderne. Le caractère général de cette philosophie depuis Descartes est de se placer au point de

vue subjectif, au centre même de la conscience, dans la perception du moi. M. Ravaisson admet hautement cette pensée fondamentale; c'est dans la conscience que l'esprit a de lui-même qu'il trouve le type de toute réalité. Il insiste surtout sur cette pensée de Biran, que l'âme saisit en elle non pas seulement ses phénomènes, mais son être, sa causalité, et si l'on pouvait admettre la notion de substance, sa substantialité. Il va même beaucoup plus loin que Maine de Biran, et tandis que celui-ci limitait à notre activité personnelle le domaine de la conscience, et ne nous mettait en communication avec le divin et l'absolu que par une sorte d'illumination mystique, M. Ravaisson hasarde cette pensée peut-être téméraire, mais profonde, — que l'âme, en prenant conscience d'elle-même, prend conscience de l'absolu. C'est Dieu même que nous sentons en nous, suivant la doctrine de l'apôtre, *in Deo vivimus*, et la nature, comme nous-mêmes, est pleine de Dieu, πάντα πλήρη θεῶν, πλήρη ψυχῆς.

Comme l'a déjà fait remarquer avec sagacité M. Vacherot, le spiritualisme de M. Ravaisson et de ses disciples prend le problème tel que le posent les matérialistes, mais en sens inverse. Tandis que ceux-ci expliquent tout par la dernière matière, ceux-là expliquent tout par la dernière forme. Pour les uns, les formes supérieures ne sont que des combinaisons des inférieures; pour les autres, les inférieures ne sont que des degrés des supérieures. La nature, dans l'une ou l'autre hypothèse, est donc une échelle de formes graduées, et passant de l'une à l'autre par un progrès continu; mais ce progrès n'est pour les uns qu'une complication d'accidens fortuits, pour les autres c'est une ascension vers le meilleur. Les forces physiques et chimiques, la vie, l'instinct, l'activité, l'amour, la liberté même, ne sont que des apparitions successives de cette spontanéité universelle dont la source est en Dieu. Le matériel est déjà spirituel, le spirituel est déjà divin. L'âme et Dieu sont des objets d'expérience intérieure : ce sont des faits. C'est pourquoi M. Ravaisson appelle sa doctrine un spiritualisme positif, et il oppose cette doctrine à ce qu'il appelle le demi-spiritualisme de l'école éclectique, accusant d'une manière très tranchée et quelque peu hautaine sa séparation d'avec cette école, et paraissant avoir particulièrement à cœur de ne pas se laisser confondre avec elle.

Certains esprits timorés pourraient reprocher aux vues précédentes de côtoyer de très près le panthéisme, de si près même que parfois on croit y être; mais nous sommes d'avis de ne pas abuser de ce spectre du panthéisme, qui finit par paralyser toute philosophie. A force de ne voir plus que des trappes autour de soi, on n'ose plus ni parler, ni penser, ni bouger. Exprimez-vous sincèrement

quelques doutes, comme le faisait Socrate, vous êtes un sceptique. Accordez-vous quelque chose aux sciences de la matière, vous êtes un matérialiste. Essayez-vous de concilier le déterminisme et la liberté, vous êtes un fataliste. Voyez-vous Dieu en toutes choses, vous êtes un panthéiste. En vérité, cette perpétuelle évocation des mauvaises doctrines est quelque chose d'irritant, et finirait presque par vous en donner le goût, comme en politique on deviendrait révolutionnaire à force d'entendre perpétuellement dénoncer par un fanatisme absurde la révolution.

Il est permis d'ailleurs d'invoquer ici une distinction solide et profonde d'un philosophe allemand, Krause, entre le panthéisme et ce qu'il appelle le *panenthéisme*. Autre chose en effet est dire que tout est Dieu (ἓν καὶ πᾶν), autre chose de dire que tout est en Dieu (πᾶν ἐν Θεῷ). M. Ravaisson est donc un panenthéiste; mais rien n'autorise à croire qu'il soit un panthéiste; et pour nous, nous le suivrions, sans grand scrupule, sur ce terrain glissant. Ce n'est pas là, c'est sur un autre point que nous sommes tentés de lui faire une querelle. Ce que nous lui reprochons sérieusement, c'est la persistance froide avec laquelle il écarte ce qu'il appelle le demi-spiritualisme, c'est-à-dire tout ce qui, de près ou de loin, touchait à l'école éclectique. Nous ne pouvons approuver cette sorte d'avance faite aux préjugés vulgaires. Depuis longtemps, l'école éclectique a cessé d'exister à titre d'école, et ici même, du vivant de M. Cousin, nous écrivions : « L'éclectisme est dans l'histoire. » Il reste des esprits libres, liés par une pensée générale et commune, et sans aucun mot d'ordre. Ceux d'entre eux qui admiraient et aimaient le plus M. Ravaisson ont été légitimement affectés de voir qu'il ne voulait pas même d'eux pour disciples. Et pourquoi ces séparations, je vous le demande? Est-ce donc le temps de former des petites églises? N'est-ce pas mettre les intérêts d'une philosophie particulière au-dessus des intérêts généraux du spiritualisme? Pour nous, rien de plus contraire à nos propres tendances et aux directions que nous avons toujours essayé dans la mesure de nos faibles forces d'imprimer aux recherches philosophiques de nos élèves et de nos amis. Nous avons toujours combattu le séparatisme et prêché la conciliation et les rapprochemens sous un drapeau de large liberté. Quelles que fussent nos vues personnelles, et tout en prétendant autant que qui que ce soit à l'indépendance philosophique, jamais nous n'avons voulu, pour notre part, renoncer à la tradition, nous souvenant toujours que nous sommes les héritiers des Cousin, des Jouffroy, des Saisset. Il ne faut pas toujours tout recommencer. Marchons en avant, mais ne tirons pas l'échelle. Si l'on fait autant d'écoles qu'il y a de tendances personnelles, chacun de nous sera

une école : *tot capita, tot doctores,* — autant de bonnets, autant de docteurs! Qu'importe qu'on ait un tiers, un quart, une moitié de spiritualisme? On en a ce qu'on peut, et il peut être aussi dangereux d'en avoir trop que pas assez. Pour moi, je voudrais un large symbole, comprenant tous les degrés ou toutes les fractions de l'idée spiritualiste, depuis le mysticisme de Malebranche jusqu'à l'empirisme de Locke. « Il y a bien des places dans la maison du Seigneur. » Cette querelle faite une fois pour toutes, nous sommes les premiers à reconnaître que, s'il y a aujourd'hui dans l'Université française un penseur à qui appartienne légitimement la direction de la pensée spiritualiste, c'est à l'auteur du *Rapport sur la philosophie au dix-neuvième siècle.*

III.

M. Lachelier est un disciple de M. Ravaisson; mais c'est un disciple émancipé, plus hardi que le maître, et d'une trempe différente. La méthode, la tournure d'esprit, la doctrine même, tout est dissemblable. Il n'y a de commun qu'une certaine direction générale de la pensée, l'emploi de certaines formules et une tendance finale analogue. Et d'abord l'auteur procède d'une manière toute différente. Au lieu de ces jets de lumière électrique entrecoupés par la nuit, qui caractérisent la méthode intuitive et hardie de M. Ravaisson, c'est au contraire une pensée systématique et continue qui se poursuit sans interruption de la première ligne jusqu'à la dernière du remarquable travail sur le *Fondement de l'induction.* Cet enchaînement est tellement serré qu'il forme en quelque sorte un seul et même nœud, ou plutôt une suite de nœuds enchevêtrés l'un sur l'autre, et qu'il faut dénouer avec le même effort depuis le premier jusqu'au dernier. Rien pour le repos de l'esprit, rien pour l'agrément, rien pour la lumière. Ceux qui ont accusé la philosophie universitaire d'être une philosophie littéraire et superficielle n'auront plus à se plaindre. Ici, la sévérité philosophique est poussée jusqu'à l'âpreté. Quoique remarquablement écrit, d'une manière forte et pure, quelquefois même colorée, le travail de M. Lachelier est à peu près aussi facile à lire qu'un traité d'algèbre, encore avec cette différence que la langue algébrique, étant d'une précision absolue, ne demande, pour être comprise, que de l'attention et de la patience, tandis que les signes indéterminés de la langue philosophique obscurcissent et fatiguent la pensée, si l'auteur ne vient continuellement à votre aide pour en fixer l'interprétation : c'est ce que ne fait pas assez M. Lachelier; c'est pourquoi son livre, si attachant par le fond des choses, impose à l'esprit une fatigue excessive que

l'auteur, avec un peu plus de complaisance pour son lecteur, aurait pu notablement soulager.

Cette méthode laborieuse a sa source dans un esprit naturellement chercheur et profond, que rien de banal ne peut contenter, et qui creuse à une si grande profondeur qu'on se demande avec inquiétude s'il y a bien quelque terrain solide sous ses pas. On est entraîné avec lui de couche en couche sans savoir s'il y en a une derrière. Lorsqu'on croit être en possession de la vérité, il se trouve que ce n'est qu'une apparence, et qu'au-dessous de cette apparence il y a une vérité plus vraie qui cependant n'est encore elle-même qu'une apparence, de sorte que lors même qu'il semble s'arrêter et nous dire : « Nous y voilà, nous y sommes, » on se défie, et l'on se dit involontairement qu'il ne tiendrait encore qu'à ce malicieux enchanteur de faire évanouir cette forme de vérité comme les précédentes, et de nous abandonner dans une nuit sans fond. Ainsi, quoique l'auteur dans ce travail cherche surtout à découvrir pour la science une base solide et inébranlable, il se trouve précisément que l'impression qu'il produit et qu'il laisse serait plutôt celle d'un scepticisme transcendant, avec le mysticisme en perspective et comme dernier mot. Et cependant le charme d'une pensée active et vivante est quelque chose de si puissant qu'on aime encore mieux le hasard de « cette course infinie » à travers les choses, comme dit Platon, que la sécurité apparente d'un dogmatisme routinier.

Quant à la doctrine de M. Lachelier, elle paraît aussi s'éloigner notablement de celle de ses premiers maîtres. Il a en effet dépassé depuis longtemps le dynamisme péripatéticien, avec nuance alexandrine, qui paraît être la doctrine de M. Ravaisson. Ce dynamisme, même élargi, est encore une de ces apparences qui doivent trouver leur vérité au-delà, dans l'idéalisme kantien. Si l'on peut résumer la philosophie de M. Ravaisson dans ces mots : « tout est esprit, » celle de M. Lachelier se résumera ainsi : « tout est pensée, » au moins pour ce qui est l'objet de la science humaine, — car peut-être y a-t-il un *au-delà* qui n'est ni pensée, ni objet de la pensée. Ce domaine mis à part, l'hypothèse adoptée par M. Lachelier est celle qui explique la possibilité de la science humaine, non par les lois objectives de la nature, en tant qu'elles sont susceptibles d'être connues, mais par les lois subjectives de notre pensée, en tant qu'elle est capable de connaître. On sait en effet que l'originalité suprême de Kant a été de transporter du dehors au dedans les conditions de l'existence, et, au lieu de subordonner la pensée aux objets, d'avoir subordonné les objets à la pensée. En un mot, suivant l'idéalisme, je ne pense pas la nature parce qu'elle existe, mais elle existe parce que je la pense.

Les lois de la nature, dans leur expression suprême et leur vérité essentielle, ne sont donc que les lois de notre propre pensée. Or ces lois se ramènent, suivant M. Lachelier, à deux fondamentales : la loi des causes efficientes et la loi des causes finales. La première constitue le déterminisme inflexible de la nature : c'est en vertu de cette loi que tout phénomène est contenu dans une *série* où l'existence de chaque terme détermine celle du suivant. Selon la seconde au contraire, tout phénomène est compris dans un *système* où l'idée du tout détermine d'avance l'existence des parties. Ces deux lois, comme l'ont dit Leibniz et Kant, sont la réciproque l'une de l'autre : ce sont deux séries en sens inverse, l'une descendante, l'autre ascendante; ce qui est cause dans l'une est effet dans l'autre, et réciproquement.

Quel est maintenant le fondement de la loi des causes efficientes? C'est que sans cette loi la pensée serait impossible. La condition fondamentale de la pensée est l'unité. Je ne puis penser sans lier une idée à une autre idée. Sur quoi repose à son tour cette unité de la pensée? Sur l'unité même de l'univers, « car la question de savoir comment toutes nos sensations s'unissent pour former une seule pensée est la même que celle de savoir comment tous les phénomènes peuvent former un même univers (1); » or l'unité de l'univers n'est elle-même possible qu'à la condition de former un enchaînement nécessaire, tel que tout phénomène donné se lie toujours rigoureusement à un phénomène précédent. Sans une telle liaison point d'unité de l'univers, point d'unité de la pensée, et par conséquent pas de pensée. Une telle liaison n'est autre chose que la loi de causalité. Enfin d'où vient cet enchaînement inflexible des phénomènes, et pourquoi ne pouvons-nous penser l'un d'eux qu'à la condition d'en avoir préalablement pensé un autre? Ne serait-ce pas que « ces deux existences ne sont, à proprement parler, que deux momens distincts d'une seule, qui se continue en se transformant du premier au second? » Tous les phénomènes ne seraient-ils pas un seul et même phénomène à la fois un et divers, et dont la continuité se concilie perpétuellement avec le changement? Ce phénomène, c'est le mouvement. « Tous les phénomènes sont donc des mouvemens, ou plutôt un mouvement unique

(1) Il semble que l'auteur entre ici dans un cercle vicieux flagrant, car après avoir dit qu'il faut expliquer l'objet par le sujet, la nature par la pensée, c'est au contraire ici dans la nature, c'est-à-dire dans l'objet, qu'il cherche l'explication de la pensée. Ce cercle vicieux n'est qu'apparent, car il est évident qu'il n'est question ici que d'un univers idéal, qui n'existe qu'en tant qu'il est pensé. On saisit ici l'une des causes de l'obscurité de notre auteur. Il ne fait aucun effort pour prévenir les confusions qui peuvent se faire dans l'esprit du lecteur. C'est à vous de le suivre, si vous pouvez.

qui se poursuit autant que possible dans la même direction et avec la même vitesse, quelles que soient du reste les lois suivant lesquelles il se transforme. » L'auteur admet ainsi dans toute son étendue le principe du mécanisme cartésien, et il poursuit ce principe à tous les degrés non-seulement dans le monde inorganique, mais dans la nature organisée et vivante. Il reconnaît qu'une telle conception, si elle était exclusive, serait une sorte de « matérialisme idéaliste; » mais il ne faut pas oublier qu'elle ne correspond qu'à une seule des lois de notre esprit, celle des lois efficientes, et qu'il reste à expliquer celle des causes finales.

Sans cette loi des causes finales, nous n'aurions, dit M. Lachelier, aucune garantie non-seulement de la conservation des espèces vivantes, mais même de la conservation des corps bruts dans leurs formes déterminées, car ces corps sont composés de corpuscules ou d'atomes qui forment toujours les mêmes combinaisons, ce qui n'est nullement impliqué dans les lois générales du mouvement. Ces petits corps ne sont eux-mêmes que des systèmes de mouvement que les lois du mécanisme sont par elles seules indifférentes à conserver ou à détruire. « Le monde d'Épicure, dit notre auteur, ne nous offre encore, avant la rencontre des atomes, qu'une faible idée du degré de dissolution où l'univers, en vertu de son propre mécanisme, pourrait être réduit d'un instant à l'autre : on se représente encore des cubes ou des sphères tombant dans le vide, mais on ne se représente pas cette sorte de poussière infinitésimale sans figure, sans couleur, sans propriété appréciable par une sensation quelconque. Une telle hypothèse nous paraît monstrueuse, et nous sommes persuadés qu'il restera toujours une certaine harmonie, au moins entre les élémens de l'univers; mais d'où le saurions-nous, si nous n'admettions *a priori* que cette harmonie est en quelque sorte l'intérêt suprême de la nature, et que les causes dont elle semble le résultat nécessaire ne sont que des moyens sagement concertés pour l'établir? » La loi des causes finales est donc aussi essentielle à l'intelligence de la nature que la loi des causes efficientes.

Quelle est la raison de cette seconde loi? L'auteur se sert encore ici du même principe que précédemment, à savoir le besoin de l'unité de la pensée; mais il s'agit ici d'une unité d'une autre espèce. La première n'est en réalité qu'une unité superficielle et extérieure. Qu'est-ce en effet que le mouvement? Ce n'est autre chose que la possibilité de passer sans interruption d'une place à une autre dans l'espace et dans le temps. C'est une unité vide et sans réalité intrinsèque. Une pensée qui reposerait uniquement sur l'unité mécanique de la nature glisserait à la surface des choses sans pénétrer dans les choses elles-mêmes. Étrangère à la réalité, elle manquerait elle-

même de réalité, et ne serait que la forme vide d'une pensée. Il faut donc trouver un moyen de rendre à la fois et la pensée réelle et la réalité intelligible, en substituant à l'unité purement extérieure du mécanisme universel l'unité interne et organique d'une harmonie systématique. Sans ce principe, la pensée pourrait encore exister; « mais cette existence purement abstraite serait pour elle un état d'évanouissement et de mort. » La loi des causes finales rend la vie à la pensée en la donnant à la nature.

Une fois en possession de ce principe, notre philosophe idéaliste prétend retrouver l'une après l'autre toutes les vérités dont il avait fait abstraction dans la première phase de ses recherches. C'est ainsi qu'il ressaisit ou croit ressaisir l'objectivité de la nature, le principe de la force, de l'activité, de la spontanéité, de la liberté, qu'il s'élève à l'âme humaine, dont il maintient à son point de vue la spiritualité. En un mot, comme il s'exprime lui-même, si le principe des causes efficientes conduit à une sorte de matérialisme idéaliste, le principe des causes finales nous ramène « au réalisme spiritualiste. » Cependant ce n'est pas encore là le dernier mot de la philosophie; ce n'est qu'un second étage qui en appelle lui-même un troisième : « cette seconde philosophie, dit l'auteur en terminant, en subordonnant le mécanisme à la finalité, nous prépare à subordonner la finalité elle-même à un principe supérieur, et à franchir par un acte de foi morale les bornes de la pensée, en même temps que celles de la nature. » C'est au seuil de ce troisième monde, annoncé et promis d'une manière si mystérieuse, que s'arrête l'auteur. Il n'a voulu qu'expliquer la possibilité de la science; mais il laisse entrevoir qu'au-dessus de la science il y a autre chose, à savoir la morale et la religion. Serait-ce donc que, suivant lui, la philosophie ne s'élève pas jusque-là, et que tout son office n'est autre que de préparer la pensée à l'anéantissement d'elle-même, de telle sorte qu'elle ne serait d'abord tout que pour n'être ensuite plus rien? Nous ne pouvons le dire, l'auteur nous ayant refusé toute explication sur ce monde nouveau qu'il nous entr'ouvre sans vouloir y entrer. Sans y entrer plus que lui, et nous renfermant dans les limites qu'il a fixées, essayons de dire jusqu'où nous croyons qu'on peut le suivre dans ses spéculations séduisantes, et quelles sont les limites où la sévère raison nous force de nous arrêter malgré lui.

Sans doute il est impossible aujourd'hui à un esprit réfléchi de ne pas tenir compte de la révolution puissante opérée par Kant en philosophie. Ou la philosophie n'est qu'un leurre, une science vaine, ou il faut que toutes les grandes phases de son développement correspondent à des acheminemens vers la vérité, à des degrés de vérité. Tout grand système philosophique est une parcelle de la vé-

rité éternelle : dans cette maxime était le fondement solide de l'éclectisme, et nous la retenons énergiquement. L'idéalisme de Kant doit donc avoir sa vérité; mais il n'est ni nécessaire ni probable qu'il soit toute la vérité. Les choses, au moins les choses extérieures, ne nous sont connues que par les effets qu'elles produisent sur nous, c'est-à-dire par nos affections, par nos sensations, lesquelles, d'un commun accord, sont éminemment, inévitablement subjectives, car une sensation ne peut être que le mode d'un sujet sentant. Nous savons d'ailleurs que les sensations ne sont que les affections produites sur chaque espèce de sens par une cause commune, le mouvement. Admettons, si l'on veut, que le mouvement n'est encore lui-même qu'un phénomène subjectif et idéal, admettons que l'espace et le temps, malgré leur caractère absolu, ne sont aussi que des formes de la sensibilité; allons plus loin, et, l'entendement lui-même étant toujours mêlé de sensibilité, imprégné de sensibilité, jusqu'à une profondeur que nul ne peut déterminer, supposons que les lois primordiales de l'entendement soient elles-mêmes profondément modifiées par cette influence; poussons enfin aussi loin qu'on le voudra l'idéalisme : il restera toujours un résidu que l'on ne peut réduire au moi pensant; c'est d'abord le réel de la sensation, c'est son existence même, car aucune loi de notre esprit, aucune condition logique de la pensée humaine ne peut faire qu'une sensation surgisse en nous par cela seul que notre entendement en a besoin. C'est en second lieu l'ordre de nos sensations, j'entends les relations nécessaires qui existent entre elles, et dont les relations de temps ne sont peut-être que des expressions symboliques, mais qui doivent avoir une raison intrinsèque et objective, car, je le demande, pourquoi notre sensibilité obéirait-elle à notre entendement? Pourquoi l'ordre de nos sensations serait-il la reproduction fidèle du plan logique prédéterminé par l'esprit? Qu'on ne l'oublie pas, nos sensations sont passives, involontaires; elles ont leur origine dans des causes qui nous échappent, et dont la direction est hors de notre pouvoir. Quelle est donc la puissance mystérieuse qui fait naître les sensations au fur et à mesure que notre esprit l'exige, d'après ses propres lois? Pour donner à cette difficulté fondamentale une forme précise, les lois rationnelles de notre esprit exigent que telle étoile soit dans le ciel, à telle place, à tel moment du temps : eh bien! par quel mystère la sensibilité, faculté fatale et aveugle, en dehors de notre puissance, fait-elle surgir en nous la sensation d'une étoile précisément au moment fixé *a priori* par l'entendement? Nos sensations en effet pourraient très bien ne former qu'un chaos, et le besoin que notre esprit a de l'ordre et de l'unité ne suffirait pas pour assujettir à cet ordre une matière indisciplinée, si elle-même, dans les pro-

fondeurs de son essence, ne contenait quelque chose qui répondît à cette loi d'unité. En un mot, nous accordons que le monde où nous vivons peut bien être un monde phénoménal, dont le fond essentiel nous est inconnu; mais nous sentons en même temps que ce monde se rattache à ce fond essentiel d'une manière rigoureuse, tout comme le ciel phénoménal ou apparent qui tombe sous les sens est rigoureusement le symbole du ciel astronomique que la science conçoit et démontre, et dont il est cependant si différent. Ainsi se concilient pour nous le subjectivisme et l'objectivisme. Plus nous approfondissons l'ordre des choses, plus nous approchons de la réalité essentielle sans y atteindre jamais.

Mais pourquoi, dira-t-on, cette cause inconnue de nos sensations que nous appelons l'objet ne serait-elle pas le moi lui-même, l'esprit lui-même, le sujet pensant? Pourquoi la faculté productrice de l'univers ne serait-elle pas l'imagination? On passe ainsi de l'hypothèse de Kant à celle de Fichte, et, quoique M. Lachelier ne s'explique pas nettement sur ce point, il y a lieu de croire qu'il se rattache plutôt à cette seconde hypothèse qu'à la première. Pour nous, nous ne voyons ici qu'une question de mots, et non pas une nouvelle lumière sur les choses. Si le moi pose l'univers ou le crée, c'est évidemment sans en avoir conscience, car nul de nous n'a jamais eu conscience d'être le créateur de l'univers. Or un moi dont je n'ai pas conscience, c'est ce que j'appelle un non-moi. Tout ce qui sort du domaine de la conscience sort du domaine du sujet, et, rigoureusement parlant, doit s'appeler un objet. Ce que la philosophie appelle l'être en opposition à la pensée, c'est précisément ce quelque chose d'inconscient, sinon pour soi, du moins pour nous, qui est la cause de l'ordre et de l'existence de l'univers. Quelle que soit l'identité essentielle et objective qui puisse exister entre le sujet et l'objet, entre l'infini et le fini, l'opposition subsiste toujours, à moins de confondre toutes les idées par un langage arbitraire.

Il faudrait d'ailleurs distinguer bien des degrés dans l'idéalisme et s'entendre sur ce qu'on appellera l'intelligence, la pensée. S'agit-il de la pensée humaine ou de la pensée absolue, de la pensée en soi? Pour Kant, c'est évidemment du premier sens qu'il est question. Pour Fichte, le moi n'a d'abord été que le moi humain; puis, dans sa seconde philosophie, il est devenu le moi divin, le moi absolu. Enfin pour Schelling et pour Hegel, c'est bien la pensée absolue, l'idée absolue, qui est le fond de la réalité. Dans un tel système, il est évident que l'esprit humain, en tant qu'il est limité et circonscrit par la conscience, a parfaitement le droit de s'opposer l'univers comme un non-moi, comme un objet, l'idée ou l'absolu étant précisément ce fondement objectif que nous supposions tout à l'heure

à nos sensations. Suivant cette hypothèse, non-seulement l'objet est affirmé comme réellement existant, mais encore il peut être connu en soi et dans son essence par la méthode absolue. La réalité objective de l'univers non-seulement n'est pas mise en question, mais elle semble même mieux garantie que dans aucun autre système, puisque les lois rationnelles auxquelles la science ramène les phénomènes cosmiques sont, non pas seulement de purs rapports entre des causes et des substances inconnues, mais ces causes et ces substances elles-mêmes. Reste à savoir maintenant pourquoi on appellerait du nom de pensée des lois objectives qui n'ont pas conscience d'elles-mêmes, et si le caractère essentiel de la pensée n'est pas la conscience. Si l'on nous dit que dans la pensée il faut distinguer le fond et la forme, le pensé et le pensant (*cogitatum et cogitans*), c'est là une distinction qui revient précisément à la distinction classique de l'intelligible et de l'intelligence. Dire que tout est pensée reviendrait donc à dire que tout est intelligible, que le fond des choses, c'est l'intelligible? Est-ce bien la peine d'employer des formules si arbitraires et si étranges pour dire tout simplement ce qui n'a jamais fait l'objet d'un doute pour aucun métaphysicien?

Nous ne pouvons donc accorder au subtil auteur du *Fondement de l'induction* que « tout est pensée, » à moins d'entendre ce mot dans un sens tellement large et tellement vague qu'il signifie précisément ce qu'on a l'habitude de lui opposer. Au moins faudrait-il distinguer une pensée objective de la pensée subjective, — et cette pensée objective, en tant qu'elle se manifeste sous la forme de l'étendue, nous l'appelons matière, — et la pensée subjective, en tant qu'elle se manifeste à elle-même par la conscience, nous l'appelons esprit, — et nous les distinguons l'une de l'autre en ce que la première nous apparaît toujours à l'état de dispersion et de pluralité, et qu'elle n'a son unité qu'en dehors d'elle-même dans l'esprit qui la pense, tandis que l'esprit, se caractérisant par la conscience, nous apparaît dans un état permanent de concentration et trouve son unité en lui-même. Être esprit, c'est être un; être matière, c'est être plusieurs. Ainsi la distinction de la matière et de l'esprit devrait encore subsister, si loin qu'on pousse le système de l'identité. Il en est de même de l'individu et du tout, la personnalité individuelle ne pouvant se comprendre sans un principe de distinction qui la limite et la circonscrive dans l'unité universelle. Comme nous l'avons dit déjà ici même dans un autre travail (1), — la pluralité des substances ne peut expliquer l'unité du moi; l'unité de substance ne peut expliquer la pluralité des moi. Ainsi l'unité primi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1868.

tive, appelée Dieu (substance, force, pensée, idée, volonté, comme on voudra), a laissé émaner d'elle des unités secondaires appelées âmes, qui se distinguent d'une part de la cause suprême par la conscience de leur individualité, de l'autre des pluralités coexistantes appelées corps, par la conscience de leur unité. Si c'est là du demi-spiritualisme, nous sommes des demi-spiritualistes. Pour nous au contraire, c'est là le vrai milieu, et tout ce qui le dépasse est à nos yeux un ultra-spiritualisme qui peut d'un instant à l'autre se changer en son contraire.

IV.

M. Alfred Fouillée, collègue de M. Lachelier à l'École normale supérieure, et qui partage avec lui la direction de notre enseignement philosophique, est un jeune écrivain qui en peu de temps s'est placé au premier rang par deux ouvrages diversement et également remarquables : l'un historique, l'autre théorique, le premier sur *la Philosophie de Platon*, le second sur *la Liberté et le déterminisme*, dont M. Caro a déjà signalé et discuté quelques opinions (1), mais que nous avons à considérer par un autre endroit et dans ses principes. Le talent de M. Fouillée est d'un tout autre genre que celui de M. Lachelier, et sa doctrine philosophique ne présente pas les mêmes caractères. L'un, nous l'avons vu, est rigoureusement ce que l'on appelle un idéaliste; l'autre appartient plutôt au spiritualisme proprement dit. L'un est plus condensé, plus systématique, plus exclusif; l'autre est plus riche, plus abondant, plus ingénieux en détails, plus psychologue, et aussi d'un esprit plus ouvert, plus conciliateur. L'un est porté à tourner toutes les idées dans le sens de sa propre pensée; l'autre aime à les étager les unes au-dessus des autres pour les amener à la sienne. M. Lachelier a peut-être plus de force; M. Fouillée a plus de largeur. L'un et l'autre ont une forte imagination; mais l'un se contient, l'autre déborde. Ils sont tous les deux obscurs, l'un par concision, l'autre par diffusion. Sans doute il ne faut pas être superficiel; cependant je ne voudrais pas qu'un philosophe français écrivît une ligne sans se demander : Que dirait Voltaire? sauf à passer outre si la concience l'ordonne; mais combien de fois aussi n'arriverait-il pas que l'on changerait une expression affectée pour une plus simple, une idée téméraire pour une plus solide, si l'on avait toujours devant les yeux ce maître de la critique et de la raison! Malgré toutes les différences d'esprit et d'opinion qui séparent ces deux penseurs, ils ont un caractère commun : c'est, au début de la science, une extrême ri-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août dernier.

gueur, dégénérant presque en subtilité, et à la fin une tendance à absorber la philosophie dans un acte de foi. C'est un spiritualisme raffiné, dont la science n'est que l'enveloppe, dont la morale et la religion sont le fond.

Nous avons résumé la philosophie de M. Lachelier dans cette formule : « tout est pensée; » peut-être pourra-t-on également résumer la philosophie de M. Fouillée dans cette autre formule : « tout est liberté. » Telle paraît être du moins la tendance de son dernier ouvrage, car dans son livre sur *la Philosophie de Platon* il semblait avoir pris pour principe l'intelligence plus que la volonté. Il ramenait tout à l'intelligible. Le principe suprême, suivant lui, était le principe de la raison suffisante. Tout a sa raison, disait-il avec Leibniz; tout a son idée, disait-il avec Platon. Enfin le principe de causalité lui-même n'était qu'un cas particulier du principe de raison. Dans un récent ouvrage au contraire, il semble que ce soit la volonté qui prenne la place de l'intelligence. La loi de causalité, qui n'était que conséquence, est devenue principe; l'idée se subordonne à la liberté.

Au reste, cette prédominance de la volonté sur l'intelligence est le caractère de plusieurs philosophies récentes, et M. Fouillée nous paraît sur la pente de ces écoles. C'est par exemple la doctrine de M. Secrétan, de Lausanne, philosophe d'une haute valeur et d'une vraie originalité, qu'il est d'autant plus opportun de citer ici que sa *Philosophie de la liberté*, ouvrage jusqu'ici peu connu en France, commence à exercer quelque action sur notre jeunesse philosophique. Suivant M. Secrétan, l'essence de Dieu est la liberté absolue, et tous ses attributs ne sont que les noms différens de cette liberté. Toute hardie qu'elle est, la philosophie de M. Secrétan se rattache à la tradition chrétienne, et elle est d'un caractère profondément religieux. Toute différente est une autre philosophie qui repose également sur le même principe, la philosophie pessimiste et misanthropique de Schopenhauer. Celui-ci subordonne également l'intelligence à la volonté, laquelle est la seule chose en soi, l'intelligence n'étant que son mode d'apparition. A cette doctrine de la volonté se rattache encore la seconde philosophie de Schelling, qui devait être, suivant lui, la partie positive de son système, la première n'en formant que la partie abstraite et négative. M. Ravaisson, dans son *Rapport*, semble aussi incliner à cette pensée. Si nous comprenons bien le livre de M. Fouillée, ce serait là le dernier mot de sa philosophie, car, nous l'avons dit, il fait sortir l'intelligence de la volonté, et considère celle-ci comme un acte absolu, non déterminé, mais déterminant, qui par conséquent commande aux motifs, au lieu d'être guidé par eux.

Nous consentirions, pour notre part, à faire remonter plus haut

qu'on ne le fait d'ordinaire le rôle et le pouvoir de la volonté. Si par exemple on considère non la liberté humaine, mais la liberté divine, il faut reconnaître que la philosophie de l'école fait en général une part bien faible à cette liberté dans l'acte créateur. Elle n'aurait autre chose à faire qu'à exécuter servilement un modèle tout formé, que porte éternellement en elle l'intelligence absolue. Où serait la toute-puissance dans un acte aussi inférieur? On répète sans cesse que Dieu a fait le monde de rien, comme si c'était une grande merveille! Qu'importe de quoi le monde est fait? C'est l'idée du monde qui est une merveille; ce n'est pas l'étoffe dont il se compose. Celui qui crée le marbre serait-il supérieur à celui qui crée la statue? C'est toujours l'erreur des matérialistes, qui croient la matière plus importante que la forme.

Nous nous inscrivons donc en faux contre cette maxime des écoles, que « Dieu crée les existences, et non les essences. » Admettre avec Platon que les essences des choses créées existent éternellement, et que Dieu ne fait que produire extérieurement ce monde préconçu, cette photographie anticipée; — lui associer, même à titre idéal, un tel monde, ou même des mondes à l'infini, avec lesquels il habite sans l'avoir voulu, c'est, comme l'objectait Spinoza à Leibniz, et Fénelon à Malebranche, c'est soumettre Dieu à un *fatum*. C'est là une sorte de panthéisme idéal qui subordonne Dieu au monde, puisque l'image du monde est nécessaire à son existence.

Sans doute la vérité ne peut pas être l'objet d'un acte libre de Dieu, ni d'aucune puissance au monde. Sans doute, étant donné un triangle, il est nécessaire, de toute nécessité, que ses trois angles soient égaux à deux angles droits; mais est-il nécessaire qu'un triangle soit donné? Voilà la question. Un triangle est la synthèse de trois lignes distribuées d'une certaine manière; or cette synthèse est-elle nécessaire, éternelle, absolue, existant par elle-même? Ne faut-il pas une activité préalable, une puissance productrice, pour rapprocher ces trois lignes de manière qu'elles se coupent entre elles? Nous distinguons parmi les artistes humains ceux qui copient et ceux qui créent. L'activité divine ne saurait-elle que copier sans créer? Créer, c'est inventer; l'invention est acte de volonté et de puissance, et non pas seulement d'intelligence. Le modèle divin lui-même, le *paradigme* de Platon, ce qu'il appelle l'αὐτόζωον, l'animal en soi, est donc lui-même l'œuvre de la volonté divine. Il est, si l'on veut, engendré, mais non créé. C'est le premier-né de Dieu, πρωτοτόκος, πρωτογενής. Et c'est peut-être là ce que signifie le mystère profond de la théologie chrétienne, à savoir que le Père engendre le Fils.

Cependant, si loin que l'on pousse l'activité créatrice et la toute-

puissance de la liberté, on ne peut aller, sans tout confondre, jusqu'à lui sacrifier l'intelligence. On peut admettre que la liberté crée l'idée du monde; on ne peut admettre qu'elle crée l'idée de Dieu. La volonté absolue ne peut être antérieure à l'idée absolue, et en général, la volonté ne peut, sans cesser d'être elle-même, être indépendante de l'intelligence. Elles peuvent être, elles doivent être coéternelles, coessentielles, identiques en essence, si l'on veut, l'une à l'autre; mais l'une ne peut absorber l'autre sans se détruire et se changer en son contraire. Qu'appelle-t-on volonté? C'est l'activité raisonnable, *appetitus rationalis*, disaient les scolastiques; ὄρεξις μετὰ λόγου, disait Aristote. La raison est donc un élément essentiel de la volonté. Bossuet la rangeait parmi les opérations intellectuelles. « Je ne veux rien, disait-il, si ce n'est pour quelque raison. » Si donc vous retranchez la raison, l'intelligence, la pensée, que reste-t-il? Une puissance aveugle qui n'est pas plus la volonté que son contraire. On peut bien l'appeler ainsi, si l'on veut, car les dénominations sont libres; mais on peut tout aussi bien l'appeler la force, l'instinct, la nécessité; c'est un je ne sais quoi, un *x* qui ressemble à la volonté humaine, disait Spinoza, « comme le *chien*, signe du zodiaque, ressemble au chien, animal aboyant. »

Ce qui prouve à quel point le principe de la volonté absolue est indéterminé, c'est qu'on en peut faire sortir indifféremment les conséquences les plus contraires. M. Secrétan par exemple, portant dans sa philosophie les tendances d'une âme religieuse, aboutit à un optimisme chrétien qui, tout en faisant au mal la part la plus large, trouve dans la rédemption la victoire définitive du bien. Au contraire le philosophe de Francfort, nourri dans la philosophie du XVIIIe siècle, aboutit au pessimisme, et, posant également le principe de la liberté absolue, il pense que cette volonté aveugle et indifférente ne peut produire « que le plus mauvais des mondes possibles. » En un mot, ou bien l'on destitue la liberté absolue de tout attribut, et le résidu est une force aveugle, aussi indifférente au bien qu'au mal, — ou, sous le nom de volonté, on entend une puissance active, aimante et sage, et l'on revient à la trinité psychologique de la philosophie vulgaire, et c'est une pure illusion de croire qu'on a découvert un principe nouveau.

M. Fouillée nous paraît osciller sans cesse entre ces deux tendances. D'une part en effet il nous dit : « La liberté, c'est l'absolu; » c'est « la suprême indépendance; » c'est encore « ce dont tout dépend, et qui ne dépend de rien. » Or en quoi un tel absolu qui détermine tout, sans être lui-même déterminé, « qui est ce qu'il est parce qu'il l'est, » se distingue-t-il du *fatum* antique, que l'auteur combat avec Leibniz au début de son ouvrage, mais dont il dit que

la notion se confond avec celle de l'absolue liberté? D'autre part cependant il dit que cet absolu doit être représenté « sous la forme active de l'esprit, comme un être vivant et personnel qui se détermine lui-même par la pensée, par le désir, par l'action, et qui est tout entier dans l'action. » Ainsi la liberté absolue, étant à la fois pensée, désir et action, se confond avec les trois facultés de l'âme. Tantôt l'auteur, avec un infatigable esprit d'investigation, cherchant un dernier mot qu'il ne trouve jamais, nous dit que dans toutes les doctrines il y a un « résidu, » un « je ne sais quoi, » et que ce résidu, c'est la liberté même, qui n'est « ni déterminée, ni indéterminée, mais déterminante, » plaçant ainsi la puissance et la volonté au-dessous de tout; tantôt au contraire, craignant avec raison le vague et l'obscurité d'une telle pensée, il ramène la liberté à l'amour, à la bonté, au sacrifice, au désintéressement, que sais-je? à toutes les vertus. « C'est la liberté, dit-il, qui est la justice, c'est la liberté qui est la charité, c'est la liberté qui est la religion. » C'est encore elle « qui est l'égalité et la fraternité. » En un mot, elle est tout. Nous nous demandons si c'est bien recommander un principe que de le confondre ainsi avec toutes les idées.

Sans doute il y a un dernier résidu au fond de toutes choses, un dernier terme où tout doit se confondre et s'identifier; sans doute, au-delà de tout ce que nous pouvons connaître et nommer, au-delà même de ce que nous pouvons pressentir et imaginer par quelque lointaine analogie, il y a encore un inconnu, un je ne sais quoi, que les gnostiques, dans leur langue mystérieuse, appelaient éloquemment « l'abîme et le silence, » que la théologie chrétienne appelle le Père, que vous pouvez appeler, si vous le voulez, l'absolu, la liberté, la volonté, etc.; seulement ne croyez pas par tous ces noms représenter des idées distinctes. Il y a une limite au-delà de laquelle le langage humain, comme la pensée humaine, ne peut plus rien atteindre ni représenter. La philosophie est impuissante à exprimer l'inexprimable, à définir l'indéfinissable. La musique semble le seul langage qui puisse nous mettre en communication avec cette source infinie; là est peut-être le secret des émotions ineffables que produisent en l'âme un Beethoven par ses immortelles symphonies, ou encore les auteurs inconnus de nos chants sacrés; mais là aussi la philosophie expire, car elle n'a à sa disposition que le langage humain, celui qui précise et qui détermine; ce qui dépasse cette limite appartient au domaine de la poésie et de la religion.

Si les conclusions métaphysiques de M. Fouillée nous paraissent pécher par le défaut de clarté, ce qui est peut-être plus la faute de la nature des choses que la sienne, nous louerons au contraire les belles analyses psychologiques, vraiment neuves et dignes d'entrer

dans la science, par lesquelles il nous montre l'âme s'élevant peu à peu à la liberté par les différens degrés de l'idée, du désir et de l'amour. Nous ne pouvons qu'indiquer ici les développemens ingénieux, brillans, éloquens, que l'auteur a donnés à ses pensées. Le principal trait du talent de M. Fouillée est l'abondance. Les idées naissent sous sa plume les unes des autres avec une fécondité surprenante. Néanmoins cette abondance n'est pas sans dangers. Développer n'est pas toujours éclaircir. Nous avons donné quelques exemples de cette tendance à noyer toutes les idées les unes dans les autres qui est l'écueil de ce brillant talent. Il y a en lui quelque chose de cette obscurité qui caractérise les écrivains quiétistes, et qui a son origine dans un excès d'imagination uni à l'excès d'analyse. Il doit craindre le raffinement et la subtilité. Cette belle et noble intelligence donne trop d'espérances à la science solide et saine pour que nous ne l'invitions pas aussi à se défendre contre les diffusions et les effusions du mysticisme sentimental. Il a de l'âme, il a de l'esprit, il pense et il écrit. Qu'il se résigne à se priver de ses propres richesses, à être sévère envers sa propre pensée, à ne pas vouloir trop dire ni tout dire. Il n'est pas à craindre qu'il se dessèche; il doit apprendre à se châtier et à se borner.

L'obscurité, la subtilité et le raffinement, tels sont les défauts de la nouvelle école; elle les rachète amplement par la force, la profondeur, la noblesse de la pensée. On doit lui savoir gré d'avoir restitué à la philosophie un caractère hautement scientifique, et de n'avoir pas reculé devant les questions difficiles. Elle doit seulement ne pas avoir trop peur des idées simples, et ne pas se laisser aller au plaisir trop facile de retourner les idées reçues. La profondeur est une belle chose; mais il y a quelquefois tel degré de profondeur où l'on ne sait plus ce qu'on dit. On pourra chicaner sur l'orthodoxie de telle ou telle formule; mais ce qu'on ne contestera pas, c'est l'élévation morale et religieuse des trois philosophes dont nous avons exposé les idées. Ce qu'on peut leur reprocher au point de vue philosophique, c'est d'avoir trop sacrifié à la synthèse, et de mettre un peu tout dans tout. Il y a deux problèmes en philosophie : distinguer et unir. L'ancien spiritualisme distinguait trop, et négligeait le lien continu des choses; le nouveau spiritualisme confond trop peut-être, et laisse échapper les différences et les oppositions. C'est le propre de la critique de toujours contredire, et de vous demander précisément ce que vous ne faites pas. Séparez-vous les choses, je vous demande de les réunir; les unissez-vous, je vous demande de les séparer. S'il en était autrement, c'est que la philosophie aurait dit son dernier mot. Hélas! nous n'en sommes pas là.

PAUL JANET.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

III.

LE PAPIER-MONNAIE. — LES IMPÔTS DE LA GUERRE. — LES TRAVAUX DE LA PAIX.

I.

En prenant possession du fauteuil de la présidence, l'honorable M. Buffet rappelait à l'assemblée nationale qu'après avoir pourvu à la première partie de sa tâche, la libération du territoire, elle avait à se préoccuper de la seconde, non moins importante à coup sûr, la reconstitution politique du pays. Ce qui était vrai du régime gouvernemental de la France ne l'est pas moins du régime financier. Après avoir acquitté tous nos engagemens envers l'Allemagne, il faut aviser à nos besoins intérieurs, rembourser les créanciers qui ont fait à l'état des avances temporaires, éteindre les déficits du budget, compléter les moyens de défense du territoire, enfin reprendre les travaux productifs de la paix. Comment pourrait-on suffire à tant de nécessités, alors surtout qu'on a dû payer en si peu de temps cette énorme rançon qui s'élève à plus de 6 milliards, y compris les indemnités particulières des villes et l'approvisionnement des armées ennemies? Où trouver de nouvelles ressources avec une dette consolidée de 748 millions, qui a doublé en trois ans, une dette flottante de près d'un milliard, et des budgets dont l'équilibre, malgré tant de nouveaux sacrifices demandés aux contribuables, n'est pas encore assuré? Certes le rétablissement de la balance exacte entre les recettes et les dépenses est le premier but qu'il s'agit d'atteindre; mais les besoins de la sûreté du pays n'ont pas une moindre importance. Enfin comment espérer que le tempérament de la France se contente de ce régime de la diète forcée

qui remet au temps seul le soin de la guérison? Comment croire que le gouvernement puisse répudier le patronage qu'il a toujours et si utilement accordé aux grands travaux publics, aux entreprises industrielles, à ce qui fait notre grandeur et notre richesse?

Quoique cette seconde tâche présente d'autant plus de difficultés que la première était plus lourde, ces difficultés ne sont point insurmontables; quelques nouveaux efforts suffiront à les vaincre. L'essentiel est de se conformer, pour les obtenir, aux habitudes, aux tendances de l'esprit public. Les mœurs financières de la France se sont singulièrement modifiées et améliorées sous les dures leçons de l'expérience; les notions de crédit, d'échange, de liberté commerciale, ont pénétré partout et justifié théoriquement le succès des faits accomplis. C'est surtout par l'usage du papier-monnaie et dans le recouvrement des nouveaux impôts que se révèlent ces habitudes dont il faut tenir compte pour trouver le moyen non-seulement de liquider les dépenses du passé, mais de préparer l'avenir.

I.

Nous ne prétendons point faire l'énumération de ce qu'exigent la perte de nos frontières et la réorganisation de notre état militaire, ni dresser une liste des entreprises d'utilité générale qu'il serait souhaitable d'aborder au plus tôt. En posant *a priori* la nécessité de ces dépenses à répartir sur un plus ou moins grand nombre d'années, nous nous demandons d'une manière sommaire s'il est un engagement de l'état dont l'exigence reculée puisse donner une ressource immédiate, s'il existe une source nouvelle de revenus à laquelle on doive largement puiser.

Le budget général de l'état, tel qu'il a été présenté pour l'année 1874, se divise en deux parts à peu près égales, les services généraux des ministères, le service de la dette. Sur la première partie, malgré toutes les économies de détail que l'examen le plus scrupuleux permettrait de réaliser, il est hors de doute qu'aucune réduction sérieuse ne laissera disponible un excédant de quelque valeur. S'il y avait quelques excédans à retrouver, le ministère de l'instruction publique seul en réclamerait à bon droit le bénéfice. Sur l'autre moitié du budget des dépenses, c'est-à-dire sur le service de la dette, aucune réduction non plus n'est possible. La dette consolidée n'en comporte pas; il en est de même des intérêts à payer pour les dépôts, les rentes viagères, les cautionnemens, tout ce que l'on appelle la dette flottante non exigible. Quant à la partie exigible de cette dette, les bons du trésor par exemple, le service n'en pourrait diminuer que par une réduction du nombre des bons eux-mêmes opérée soit par l'initiative de l'état, soit par la difficulté de

les placer dans le public. Nous supportons aujourd'hui assez aisément une dette flottante d'environ 1 milliard; s'il n'est pas question d'accroître ce chiffre suffisamment élevé, il l'est encore moins de le réduire : de ce côté encore aucune dépense à différer; reste l'amortissement. Celui qui figure au passif du budget actuel n'est pas cet amortissement normal dont nous avons depuis longues années perdu la mémoire, et qui consiste à employer un excédant du revenu public en rachat à la Bourse de rentes perpétuelles au-dessous du pair. Nous n'avons plus d'excédant, hélas! L'amortissement dont il s'agit ici n'est autre que le remboursement partiel d'un emprunt fait par le gouvernement à la Banque de France, lequel pouvait s'élever au maximum de 1 milliard 530 millions et doit être remboursé par annuités de 200 millions. Sur cette partie seule du budget, la discussion a pu s'établir. Ce prêt, qui n'a coûté à la Banque que la peine de faire imprimer des billets, et pour lequel l'état ne paie qu'un intérêt de 1 pour 100 depuis le 1er janvier 1872, au lieu de 6, 5 et 3 pour 100, taux antérieurs, pourrait, selon quelques financiers et d'après l'avis même du journal anglais l'*Economist*, être prorogé, et les 200 millions affectés au remboursement trouveraient un emploi plus utile et plus urgent. Cette année même, comme on le fait remarquer, l'amortissement n'est que fictif, puisque, pour parfaire le paiement de l'indemnité allemande, le trésor a dû demander à la Banque une nouvelle avance de 200 millions en numéraire, sur lesquels il n'en a réclamé, il est vrai, que 150; rembourser 200 millions cette année et en reprendre autant, c'est simplement proroger le prêt d'une année. Mais dans le courant de 1874 les 150 millions reçus en argent seront restitués en quelques mois, et l'amortissement de 200 millions n'en aura pas moins été opéré, de sorte qu'au 1er janvier prochain la dette principale du trésor, remboursable par annuités, ne s'élèvera plus qu'à 1 milliard 230 millions. Or, disent les partisans de la prorogation de l'amortissement, pourquoi donner annuellement à la Banque, qui n'en a pas besoin, 200 millions que l'on peut dépenser d'une manière plus avantageuse? Sur cette créance, qui ne lui a rien coûté, la Banque de France touche des intérêts qui grossissent son dividende. Si on la lui rembourse par à-comptes annuels, on lui versera ou du numéraire pris dans la réserve métallique du pays ou des billets retirés de la circulation et qui sont nécessaires aux échanges. Qu'il vaudrait mieux ou racheter de la rente au-dessous du pair, laquelle paie un intérêt six fois plus élevé, ou diminuer d'autant les sommes à demander à l'impôt, ou combler en proportion les vides du budget, ou subventionner par exemple les chemins de fer qui formeront ce que l'on appelle déjà le quatrième et le cinquième réseau!

Ce raisonnement, plus spécieux que solide, a soulevé des contra-

dictions que nous croyons victorieuses. Racheter avec tout ou partie des 200 millions de la rente perpétuelle alors qu'elle vient d'être émise, et la payer naturellement plus que l'émission n'a produit, semble une idée trop naïve pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter. — Combler d'autant le déficit du budget, ce peut être un cas de force majeure, auquel il faudrait se résigner, mais qu'on doit se garder de proposer comme une mesure régulière, puisque ce serait travailler soi-même à ce qu'on veut au contraire éloigner à toujours, le discrédit de l'état. Consacrer cette grosse somme à subventionner des entreprises fructueuses serait d'une meilleure politique assurément, mais on doit bien savoir à l'avance s'il ne vaut pas encore mieux s'acquitter vis-à-vis de la Banque elle-même, et le doute à cet égard n'est pas permis. La Banque de France a été le sauveur du pays en 1870 et 1871 : son crédit est la clé de voûte de notre édifice financier; elle a soutenu l'état, les établissemens privés et publics, le commerce et l'industrie tout entiers. Puisque l'on a été obligé de rétablir le cours forcé du billet de banque, et qu'il n'en est résulté aucun dommage, le plus grand intérêt social actuellement est de sauvegarder la valeur du papier-monnaie : or le remboursement de la dette de l'état vis-à-vis de la Banque paraît indispensable pour atteindre ce but.

Le cours du temps, les événemens de ces dernières années, ont singulièrement modifié en France les habitudes en ce qui concerne le papier-monnaie. Il y a trois ans, et malgré l'épreuve aisément supportée du cours forcé des billets de la Banque après 1848, il semblait difficile de faire accepter dans les campagnes du papier au lieu de numéraire : il n'en est plus de même aujourd'hui. Rappelons ce qui s'est passé après les journées de février et l'établissement de la seconde république, pour le comparer avec ce que nous voyons en 1873. Le cours forcé, établi par un décret du 15 mars 1848, ne fut appliqué tout d'abord qu'à une circulation de 350 millions pour la Banque de France et de 102 millions pour les banques départementales. Après la réunion de celles-ci à la Banque de France, le maximum de la circulation fut élevé à 525 millions. Deux ans après, la loi du 6 août 1850 abolit le cours forcé. Avant d'être aboli officiellement, il l'était déjà en fait, et l'on se souvient que nombre de porteurs de comptes-courans à la Banque, en lui versant des fonds, stipulaient qu'une partie ne leur serait pas remboursée en numéraire, et se faisaient ouvrir deux comptes-courans, dont l'un, par mention expresse, était payable en billets. La Banque était si abondamment pourvue qu'elle forçait à recevoir en espèces tout compte de 5,000 francs et au-dessous.

Les rapports annuels du gouverneur de la Banque, le comte d'Argout, présentent sur cette époque les plus intéressantes ob-

servations. Comment ne pas tirer du passé une comparaison instructive avec le présent? Tandis qu'en 1814 la Banque cesse de fonctionner, voit ses réserves descendre à 5 millions, la circulation à 10 et les comptes-courans à 1,300,000 francs, en février 1848 l'encaisse, qui était de 226 millions, décroît jusqu'à 59 : le 15 mars, on venait de payer encore sur ce faible stock 10 millions en numéraire; ce jour-là, le gouvernement prit le parti d'établir le cours forcé et de créer les coupures de 100 francs. La mesure avait pour but non pas de supprimer la circulation en espèces, mais de réserver le numéraire pour les besoins du trésor, du commerce et surtout pour l'achat des subsistances; dans cette intention, la Banque, en 1848, acheta 40 millions de lingots, livra au trésor 105 millions en numéraire, au commerce de la capitale pour les ouvriers 158 millions, dans les succursales 31, à l'industrie en général 201, en tout 506 millions d'écus. Le cours forcé n'entravait donc guère la circulation métallique, il ne servait qu'à la régler : dès la fin de 1848, l'encaisse était remontée à 280 millions.

Une triste coïncidence contribuait d'ailleurs à rendre les paiemens en espèces plus faciles, c'était la diminution des opérations de la Banque elle-même et des affaires en général. En 1848, en 1849, en 1850, l'escompte fléchissait de plus en plus; à la Banque centrale, il tombait de 1,329 millions à 672 et à 256. Avec cette pénurie d'affaires, la réserve métallique allait sans peine en croissant; à la fin de l'année 1849, elle était de 430 millions; en janvier 1850, l'encaisse n'était inférieure à la circulation que de 20 millions. — L'abolition du cours forcé put donc avoir lieu le 6 août 1850 sans produire aucun effet sensible, et quelques mois plus tard on vit l'encaisse à 626 millions, dépasser même de 110 millions la circulation des billets.

Dans cette période, on peut dire que la question du papier-monnaie ne fut pas soulevée. Il n'en a pas été de même en 1870-1871. D'abord l'argent, sans être plus rare ou plus effrayé, est devenu d'une circulation plus difficile, le pays étant occupé par l'ennemi et de grands espaces du territoire demeurant séparés les uns des autres. Chacun dans sa localité, comme on fait dans une place de guerre avec les objets de toute nature que les collectionneurs appellent des *monnaies obsidionales*, se créait un moyen d'échange. Partout on fabriqua des billets pour les paiemens. En général, les chambres de commerce, d'accord avec les conseils municipaux des grandes villes, émirent une certaine somme de petits billets qui eurent facilement cours, au nord comme au midi, à Bordeaux comme à Rouen. Les villes industrielles telles que Louviers, Elbeuf, assurèrent par ce moyen la paie des ouvriers. En beaucoup d'endroits, l'argent prussien servit aux appoints; on vit dans quel-

ques localités des maisons particulières prendre l'initiative de la fabrication de billets; à Dieppe par exemple, la banque de MM. Osmond et Dufour fit circuler des coupures de 5 francs, qui sous leur seule garantie aidèrent puissamment aux transactions locales. De son côté, la Banque de France, dont les billets avaient cours forcé depuis le mois d'août 1870, avait à se préoccuper, non pas, comme en 1848, de procurer au commerce et à l'état du numéraire pour les petits paiemens, mais bien de créer du capital pour les dépenses générales. — Aussi fallut-il élever périodiquement le chiffre de l'émission et le porter successivement à 2 milliards 800 millions en 1871, à 3 milliards 200 millions en 1872. En chiffres ronds, la circulation des billets de banque s'est accrue de 1 milliard 500 millions en trois ans, tandis que l'encaisse métallique, qui s'élève après les paiemens faits à l'Allemagne encore à plus de 700 millions, a baissé dans le même temps de 500 millions (elle était au 23 juin 1870 de 1 milliard 318 millions et le 24 décembre de la même année de 505 millions, le chiffre le plus bas de cette période).

Ce doublement de la circulation des billets de banque a eu pour cause non pas seulement les besoins de l'état et les frais improductifs de la guerre, mais en plus aussi les besoins du commerce et les entreprises fructueuses de l'industrie. C'est ce qu'indiquent les rapports du gouverneur de la Banque après 1870, comparés avec ceux des années postérieures à 1848. Là où ceux-ci faisaient ressortir, à côté de la reconstitution de l'encaisse et de la diminution du nombre des billets émis, l'abaissement du portefeuille, la stagnation de l'escompte, ceux de 1871-72-73 accusent tous un accroissement d'opérations générales qui, à part les négociations avec le trésor, prouve, de même que le relevé des chiffres de l'importation et de l'exportation publié par le ministère du commerce, que l'activité productive du pays a pris un immense essor. Le rapport de 1871 constate que l'augmentation des opérations de la Banque en 1870 même est de 173 millions sur 1869; celui de 1872 accuse 2 milliards 93 millions de plus que dans l'exercice précédent; enfin du rapport fait en janvier dernier il résulte qu'en 1872, alors que la Banque n'a plus à pourvoir aux grands besoins de l'état et des communes, les opérations ont dépassé de 5 milliards celles de 1871. En même temps, la ville de Paris a remboursé ses avances à 8 millions près. Les effets impayés, sur 808 millions prorogés, ne présentent plus qu'un solde à éteindre de 5 millions, et dans cette même année l'escompte commercial s'élève à 8 milliards 100 millions, soit 4 milliards 50 millions de plus qu'en 1871.

Contrairement à ce qui s'était produit en 1848, le cours forcé a donc coïncidé dans ces dernières années avec un redoublement d'activité incomparable, et le crédit des billets en a profité. Un fait maté-

riel est encore venu l'accroître : l'émission des petites coupures. La Banque de France a résisté longtemps à la création de billets de 5 francs; après les essais locaux faits pendant la guerre pour la circulation de coupures au-dessous de celles de la Banque, à la fin de 1871, le change sur l'or s'étant élevé tout d'un coup à 25 francs pour 1,000 francs, les réclamations du commerce ont décidé quelques grands établissemens de crédit à émettre des coupures de 5 francs, 2 francs et 1 franc. Le conseil de la Banque ne put tarder davantage d'abaisser jusqu'à 5 francs le type de ses billets, et l'usage en devint tel que dans l'année 1872 la Banque en fabriqua 22 millions en même temps qu'elle émettait une quantité nouvelle de 28 millions de billets de 20 francs contre seulement 325,000 billets nouveaux de 500 francs et de 1,000 francs.

Ainsi d'abord la nécessité de pourvoir aux besoins locaux en émettant du papier de circulation locale, puis les dépenses de la guerre, l'indemnité à payer à l'Allemagne, le développement instantané des affaires, enfin la création des petites coupures, ont introduit, maintenu et assuré l'usage du papier monnaie. Aujourd'hui la question est résolue, les mœurs financières de la France sont transformées, et le fantôme terrifiant d'autrefois est la réalité bienvenue d'aujourd'hui.

Le crédit des billets de banque est donc entier, mais il faut éviter tout ce qui pourrait l'altérer. Contrairement à ce qui existe en Angleterre, où au-delà d'une somme de 375 millions la Banque ne peut émettre aucun billet sans en avoir la représentation en numéraire, si la Banque de France peut à l'aide d'une loi reculer indéfiniment ses limites d'émission, la nature des choses exige que les trois valeurs dont le billet est la contre-partie soient des plus sérieuses, à savoir, les opérations de commerce dont les effets viennent à l'escompte, les titres mobiliers sur lesquels la Banque fait des avances, enfin les engagemens de l'état lorsqu'il a recours à elle. Chacun de ces élémens du crédit des billets de la Banque doit demeurer à l'abri de toute suspicion, et c'est ce qui a eu lieu dans ces trois dernières années. Le commerce en effet a prospéré sans interruption; l'année 1872 devait naturellement dépasser les résultats de 1871, mais déjà le mouvement des neuf premiers mois de 1873 accuse une différence en plus sur la même période de l'exercice précédent. Quant aux prêts sur titres, le gage s'est accru par suite de la hausse persistante des valeurs. Restent les engagemens de l'état, qui pouvaient s'élever à 1,500 millions non compris les 150 millions prêtés pour le paiement du dernier terme de l'indemnité allemande. Or en 1874 l'état ne sera plus redevable que de 1,230 millions, et son crédit est tel que le taux des emprunts de 5 milliards émis en deux ans s'est élevé d'un huitième;

enfin l'équilibre, s'il n'est pas déjà rétabli dans le budget, peut facilement l'être. La créance de la Banque est donc assurée et la valeur du billet indiscutable. La confiance qu'il inspire aussi bien que le changement dans les mœurs du pays ont produit à l'égard du cours forcé le même résultat que d'autres causes avaient amené en 1849. Existant encore officiellement, le cours forcé n'existe plus en fait, car jusqu'à ces derniers jours il n'y avait plus de prime sur l'or. A la suite des embarras financiers qui se sont déclarés en Allemagne, en Angleterre et surtout aux États-Unis, la prime sur l'or vient de reparaître, mais dans une très faible mesure, et sans doute l'effet cessera prochainement avec la cause. Une autre conséquence de ces crises s'est aussi manifestée; de grosses demandes d'escompte ont dans les dernières semaines porté le chiffre de l'émission des billets à plus de 3 milliards, et l'on a demandé qu'une loi fixât le maximum à 3 milliards 500 millions plutôt que de voir surélever le taux de l'escompte, comme le conseil de la Banque a déjà cru devoir le faire afin de repousser des demandes d'escompte trop nombreuses.

Ces nouveaux besoins de la circulation fournissent un argument de plus à la thèse que nous soutenons du remboursement actuel de la dette de l'état à la Banque. A quoi servent en effet les 200 millions que le trésor lui verse, et dont pour 1873 il va payer la seconde moitié dans les trois derniers mois de l'exercice par à-comptes de 33 millions, sinon à accroître la somme des billets que le commerce réclame par la voie de l'escompte? Si l'état pouvait s'acquitter plus vite, la circulation en profiterait; mais, tout intéressans que soient les besoins, d'ailleurs si variables, de la circulation, ils ne sont pas du même ordre que la nécessité de conserver intacte la valeur du billet. A défaut de l'abolition légale du cours forcé, dont le terme le plus éloigné ne peut dépasser le complet apurement des comptes de l'état envers la Banque, il est de toute nécessité que celui-ci s'acquitte annuellement, régulièrement, d'une manière irrévocable, parce que cette dette peut, dans certains cas, peser sur le crédit du billet. N'y a-t-il cependant qu'un mode de paiement? A une autre époque, en 1857, lors du doublement de son capital, la Banque a pris des rentes 3 pour 100 à 75 francs, contre 100 millions versés à l'état. Ne pourrait-elle recevoir aujourd'hui une certaine quantité de 5 pour 100 contre une somme qui par exemple représenterait ses réserves extraordinaires et lui permettrait d'en disposer? Qu'on substitue d'autres conditions de remboursement aux conditions actuelles, on peut en délibérer; mais avant tout il faut rembourser, et rendre la valeur du billet indiscutable. Nous ne sommes pas à l'abri de toute éventualité fâcheuse; moins le crédit de la Banque sera solidaire de celui de l'état, plus elle sera en me-

sure de rendre les services qu'elle a déjà rendus aux particuliers, aux établissemens, aux localités, et surtout à l'état lui-même. En résumé donc, pas plus sur l'amortissement que sur les autres services du budget, il n'y a de ressource actuelle à trouver, soit pour éteindre le déficit, soit pour satisfaire à de nouveaux besoins.

II.

Les emprunts faits à la Banque ont été le premier expédient pour parer aux insuffisances du budget; l'augmentation des impôts anciens et la création de nouveaux impôts ont fourni le reste. Avant la guerre, les prévisions de recette pour 1871 s'élevaient à près de 1 milliard 900 millions. La perte des revenus de deux provinces, l'interruption des perceptions, etc., ont abaissé ce chiffre à moins de 1 milliard 600 millions. D'un autre côté, l'ouverture des crédits afférens aux dépenses militaires a porté à 2 milliards 650 millions le passif de 1871, d'où est résulté un déficit de plus de 1 milliard, qui, avec celui de 1870, a élevé à 1 milliard 640 millions l'ensemble des besoins auxquels jusqu'à concurrence de 1 milliard 330 millions la Banque de France a tout d'abord pourvu. Il est donc resté de ce chef plus de 300 millions à couvrir, tandis que le service des emprunts de 2 et de 3 milliards exigeait aussi de nouveaux sacrifices. C'est ce qui a déterminé le gouvernement à proposer successivement à l'assemblée nationale différentes lois d'impôt dont le total atteint un chiffre très élevé. La nomenclature complète en serait aride et la discussion longue; bornons-nous aux principales.

Le 12 juin 1871, un projet de loi sur le budget rectifié de la même année, présenté immédiatement après la loi du premier emprunt de 2 milliards, posait en principe qu'il fallait écarter de l'ensemble des mesures nécessaires pour couvrir le déficit tout ce qui peut augmenter le prix de revient de la vie. En conséquence, le gouvernement se refusait à grever de charges plus lourdes le sol, les denrées alimentaires et les deux principaux agens de la production, le fer et la houille; il demandait à l'enregistrement et au timbre une surtaxe de 90 millions, aux douanes, droits sur les sucres, cafés, etc., 263 millions, y compris 180 millions sur les matières brutes, et le solde pour compléter 488 millions aux contributions indirectes, aux impôts de consommation proprement dits, au monopole des tabacs et des postes. La commission de l'assemblée adopta ces projets jusqu'à concurrence de 361 millions, et remplaça les autres par l'impôt sur *les revenus* pour 80 millions, par un droit de 3 pour 100 sur les importations pour 50 millions, par une surtaxe de 1/10e sur les chemins de fer pour 28 millions, etc. Du projet présenté par le gouvernement, c'étaient surtout les droits sur

les matières premières, sur les textiles et sur les fabrications étrangères, que la commission avait repoussés. Elle offrait en somme 532 millions d'impôts au lieu des 488 demandés.

La nécessité de faire voter d'urgence le budget de 1872 entraîna l'ajournement des taxes sur lesquelles le gouvernement et l'assemblée étaient en désaccord. Dans le projet de budget pour 1873 présenté par M. de Goulard le 14 mai 1872, le gouvernement revient sur la question des nouvelles taxes; il croit toujours que, pour équilibrer le budget, on doit établir un impôt sur les matières premières et les textiles; mais, l'assemblée s'étant prononcée en janvier contre les premières, le ministre des finances lui laissa par déférence le soin de combler elle-même le déficit de 120 millions. Pendant tout le cours de cette année, l'assemblée s'est livrée aux plus laborieux efforts pour donner au trésor les ressources nécessaires. On a pu ne pas partager les doctrines de l'illustre chef du gouvernement d'alors, repousser l'impôt sur les matières premières, qu'il sut arracher à l'assemblée par lassitude ou par la menace de sa retraite, admettre au contraire le principe de l'impôt sur le revenu, contre lequel il a prononcé le réquisitoire le plus net et le plus éloquent, — on ne saurait toutefois sans ingratitude contester que c'est à son ardente initiative, à son esprit sagace, pratique, ennemi de toute illusion, que la France a dû de présenter au monde le magnifique spectacle d'une nation, encore la proie de l'ennemi, gouvernée régulièrement, et rétablissant l'équilibre dans ses budgets non moins sérieusement qu'aux temps d'une puissance et d'une prospérité entières.

Pendant ces sept premiers mois de l'année 1872, l'assemblée n'a pas voté moins de seize lois d'impôts, surtaxes nouvelles sur les sucres, sur les navires étrangers, sur l'enregistrement, les tabacs, les spiritueux, le timbre des récépissés, les dépêches télégraphiques, etc. Les plus importantes de ces lois sont celles qui ont établi un impôt sur le revenu des valeurs mobilières françaises et étrangères et sur celui des créances hypothécaires, une nouvelle surtaxe sur les alcools, enfin celle qui a autorisé la perception de 60 centimes additionnels au principal de la contribution des patentes. Le tout devait, sans compter le produit de la taxe non encore octroyée sur les matières premières, procurer au trésor une nouvelle ressource de 85 millions ajoutée à celles créées en 1871.

Mais il ne suffisait pas de décréter coup sur coup des surtaxes, il fallait à la décision ajouter la prudence : l'année 1873 a montré qu'on avait été un peu trop vite, et qu'il importait de revenir en arrière. Dans le projet de budget pour 1874, M. Léon Say fait à cet égard des aveux significatifs. Il demande qu'on abaisse à 43 les 60 centimes additionnels ajoutés au principal des patentes, il in-

dique même la nécessité de réviser la loi entière sur cette contribution inégalement assise. La surélévation du prix des permis et de la poudre de chasse a aussi donné de mauvais résultats; il faut l'abolir. L'assemblée fit droit à ces observations. Elle abrogea ensuite, ce qui est bien autrement important, les lois sur la surtaxe de pavillon et sur les matières premières, sans prendre d'autre part en considération la demande d'une surélévation de 17 centimes sur la contribution foncière et de 13 centimes sur celle des portes et fenêtres, sur la contribution personnelle et mobilière, qui dans les prévisions du ministre des finances devait procurer près de 40 millions. L'année 1873 avait cependant encore apporté son contingent de ressources nouvelles par la loi sur le monopole de la fabrication des allumettes, concédé à une compagnie particulière, et quelques aggravations sur les cartes, la chicorée, etc.

L'éminent ministre des finances qui a succédé à l'honorable M. Say vient de présenter à l'assemblée dès les premiers jours de sa rentrée le budget rectifié de 1874, qui se solde par un *boni* de 16 millions; il a fait connaître par quels moyens il a pu combler le vide signalé par ses deux prédécesseurs et qu'il évalue à 178 millions, pourvoir à quelques dépenses nouvelles et obtenir cet excédant. Ce n'est ni à un impôt sur les affaires ou les revenus, ni à des droits sur les tissus, les soieries, etc., que M. Magne a recours; il demande, après avoir réalisé sur tous les services ministériels des économies qui s'élèvent à 40 millions, une surtaxe nouvelle de 150 millions environ à l'enregistrement et au timbre des effets de commerce, aux contributions indirectes (huiles et boissons), aux sucres, *aux sels*, à la stéarine et aux transports à petite vitesse. Le conseil d'état, consulté sur cet ensemble de mesures fiscales, l'a unanimement approuvé. L'assemblée, en l'adoptant, prouverait, comme le ministre en le proposant, un éloignement significatif pour toute innovation radicale. De façon ou d'autre, les derniers mois de 1873 ne se passeront probablement pas sans ajouter de nouveaux chiffres à ceux des années précédentes, et sans que le total des charges imposées aux contribuables pour fermer les plaies de 1870 et 1871 atteigne la somme de 600 millions, ce qui, sur un budget entier de 2 milliards 400 millions, ne laisse pas de représenter une forte proportion. Est-ce trop, est-ce assez? Les premiers symptômes signalés, et dont il a déjà été tenu compte, montrent-ils que le pays ne pourrait pas suffire à de nouveaux sacrifices? Y a-t-il des nécessités tellement urgentes qu'il faille, coûte que coûte, aller au-delà?

Le mouvement commercial répond nettement à la première de ces deux questions. Nous en avons déjà donné les chiffres; on peut consulter aussi, pour y répondre, les statistiques du ministère des finances, qui montrent la décroissance constante des frais de pour-

suite pour la rentrée des impôts et l'augmentation du rendement des impôts indirects, comparé avec le produit des exercices précédens et les prévisions budgétaires. L'élévation ou la diminution des impôts indirects est le thermomètre de la prospérité intérieure. De 1852 à 1869, la progression a été constante. La seconde république les laissait à 740 millions, et le second empire à 1,330. En 1872, où les besoins de la consommation devaient être d'autant plus grands que le pays avait subi une diète de dix-huit mois, les anciens impôts indirects n'ont pas produit plus de 1 milliard 250 millions; en 1873, on n'atteindra pas encore les chiffres de 1869; cependant, si l'on se rappelle qu'à côté du chiffre des anciens et des nouveaux impôts le pays a fait face aux versemens de deux emprunts énormes, qu'il n'a cessé d'augmenter ses dépôts dans toutes les sociétés de crédit, tout en produisant plus que jamais, on demeurera convaincu que la charge nouvelle n'a pas dépassé ses forces.

C'est ici le lieu de remarquer que, par suite d'opinions très contraires et de la difficulté de les mettre d'accord, on n'a guère innové dans les caractères des impôts nouveaux. Rien n'est plus malaisé en effet que de créer un impôt : les uns cherchent à lui donner pour base « la justice, » les autres la facilité de perception. Le principe de la justice mérite tous respects; mais il conviendrait bien à ce sujet de modifier un mot célèbre et de dire : O justice, que d'erreurs on commet en ton nom! Le gouvernement en 1871 s'était gardé de frapper la propriété foncière. Respecter la propriété territoriale et les denrées alimentaires était son premier devoir. En 1873, le ministre des finances revint à une autre pensée, il voulait au contraire imposer la contribution foncière, celle des portes et fenêtres et la contribution personnelle. Quoi de plus juste en apparence, lorsqu'on accroît les impôts indirects, de demander aussi un sacrifice annuel aux impôts directs? Et cependant qui doute qu'une surcharge de ce genre soit autre chose qu'une contribution en capital prélevée sur les possesseurs d'immeubles? Par cela seul que les impôts immobiliers sont frappés d'une surtaxe, la valeur des immeubles en diminue d'autant. Toute mutation qui survient dans la propriété entraîne alors une perte de capital qui ne sera jamais compensée; rien n'est donc moins juste que de demander aux uns un sacrifice forcé en capital et aux autres seulement un prix plus élevé de consommations volontaires. L'assemblée nationale n'a point accueilli les surtaxes des impôts directs; cependant elle avait voté le 29 mai 1872 une nouvelle charge de 60 centimes sur l'impôt des patentes; or dès cette année la charge a paru si lourde que le ministre des finances a proposé de réduire les 60 centimes à 43 et de réviser la loi entière. C'est par esprit de justice aussi et pour faire payer aux industriels étrangers les surtaxes imposées à l'industrie

française que M. Thiers avait arraché à l'assemblée les lois sur les matières premières et dénoncé les traités de commerce, afin de pouvoir modifier la législation commerciale. Quelques mois plus tard, l'assemblée revenait sur toutes ces mesures comme sur la loi des surtaxes de pavillon, qui, en imposant un droit aux navires étrangers, avait eu pour but de favoriser la marine nationale. Dans ces deux cas, les mœurs publiques, quelque récente que fût la conversion aux principes de la liberté commerciale, avaient été plus fortes que les intérêts des uns et les systèmes des autres.

Cette résistance si difficile à vaincre des habitudes en matière d'impôts a éclaté encore avec plus d'évidence dans les tentatives faites à diverses reprises dans l'assemblée pour introduire un impôt que beaucoup d'autres pays ont adopté avec succès, que l'on prétend basé sur la justice la plus rigoureuse, mais que des difficultés de mise en œuvre ont fait ajourner, l'impôt sur le revenu. — Théoriquement indiscutable, s'il était appliqué aux revenus immobiliers, aux bénéfices des professions diverses, il tournerait bien vite au détriment des locataires d'immeubles et des *cliens* de tout genre, tandis que le revenu imposé ne serait pas diminué, — de même que pour tous les impôts indirects ce n'est ni l'industrie ni le commerce, c'est la consommation seule qui les paie. L'impôt sur le revenu, écarté par le chef de l'état en 1871, introduit pour partie seulement et sous le nom d'*impôts sur les revenus* dans la loi du 28 juin 1872, a été appliqué aux produits de certaines valeurs mobilières et de bénéfices commerciaux dans une mesure assurément fort modeste : il n'y a rien d'exagéré à prélever un droit de 3 pour 100 sur le revenu des actions et obligations des sociétés civiles et commerciales, françaises et étrangères circulant en France, sur les arrérages des emprunts des départemens et communes, sur les bénéfices des parts d'intérêts et commandites dans les sociétés non divisées en actions. Cet impôt, que les prévisions portaient à un chiffre annuel de 20 millions, était justement qualifié, dans le remarquable rapport de M. Gouin sur le budget de 1873, d'impôt entièrement nouveau. Jusqu'alors les valeurs mobilières avaient subi des droits de timbre et de mutation successivement accrus ou étendus à un plus grand nombre de titres français ou étrangers; mais aucun revenu n'avait été directement et nominalement atteint. L'assemblée nationale avait augmenté des taxes existantes, assimilé de nouveaux objets imposables à d'anciens, rétabli d'anciennes lois; cette fois elle faisait un pas en avant, modifiait le régime fiscal, mais évitait tout impôt qui eût exigé une déclaration du contribuable. En même temps que le revenu des créances hypothécaires était frappé du même droit, et que la surélévation des centimes sur

le principal de la contribution des patentes avait aussi pour but d'atteindre indirectement les bénéfices commerciaux et industriels, l'assemblée reculait devant les autres propositions relatées dans le rapport de M. Casimir Perier sur le budget rectifié de 1871, c'est-à-dire la retenue sur certains traitemens et la taxe directe sur les bénéfices individuels. Ce timide essai de l'impôt sur le revenu ne nous semble pas cependant avoir répondu aux intentions de ceux qui l'ont provoqué. Déjà la surtaxe des patentes est abandonnée, le droit sur les prêts hypothécaires ne frappera jamais que les seuls emprunteurs, et tarira la source d'opérations populaires, en province surtout; on doit enfin attribuer en partie à la taxe de 3 pour 100 sur les valeurs mobilières la préférence accordée à la rente française, exempte de toute retenue, ce qui n'est pas un mal; mais il en résultera aussi une tendance à faire des placemens à l'étranger, ce qui dans les circonstances actuelles n'est pas un bien.

Ce n'est pas le moment de s'étendre davantage sur le mérite respectif des impôts de telle ou telle nature, sur les divers systèmes de fiscalité : en indiquant quelques-unes des conséquences d'une application qui trompe souvent les espérances ou les intentions premières du législateur, on doit faire observer, à l'éloge de l'assemblée nationale, avec quelle hésitation elle a procédé en cette matière; il n'y a certes pas à la blâmer de revenir sur ses pas quand l'expérience l'avertit de le faire, de proposer un accroissement des impôts directs et d'y renoncer, de commencer par une taxe sur l'un des revenus mobiliers et de s'arrêter avant de frapper les autres, de chercher enfin dans des surtaxes de détail sur les impôts indirects les principales ressources dont elle augmente le budget, de faire en un mot œuvre d'administrateurs pratiques plutôt que de théoriciens. C'est en matière d'impôts surtout qu'il faut se défier de la logique. Toutefois les modifications de détail ont leur limite, les impôts indirects veulent aussi être ménagés. L'année 1872 a montré que les surtaxes ne donnaient pas toujours ce qu'elles promettaient; le rapport de M. Gouin l'a bien prouvé : au moment où il le lisait à la chambre, les douanes avaient rapporté (en 1872) 34 millions de moins qu'on n'avait prévu, et les contributions indirectes 75. Sans doute les approvisionnemens anticipés et la fraude étaient pour beaucoup dans ce mécompte; 1873 a rétabli la balance. Les recettes, par rapport à l'exercice précédent, ont augmenté tant sur les anciens que sur les nouveaux impôts; pour les neuf premiers mois, il n'y a qu'un léger déficit sur les prévisions. Il faut donc se montrer satisfait des résultats acquis; mais, alors que la somme donnée par les nouveaux impôts créés et à créer dans les trois annéee 1871, 1872 et 1873 doit atteindre le quart du budget total des recettes, ne serait-ce pas courir après l'impossible que de chercher une source

encore plus abondante de recettes dans des taxes tant de fois remaniées ou dans l'application de systèmes nouveaux contraires aux habitudes d'un pays où l'extrême division des fortunes et le nombre indéfini des situations moyennes rendent les sacrifices directs si lourds? Gardons-nous bien d'arrêter dans leurs efforts multipliés les économies spontanées des petites fortunes, dont l'ensemble constitue cette épargne annuelle énorme qui est le caractère distinctif et la supériorité de notre pays!

En résumé, si le développement des affaires et la régularité du paiement des impôts nous ont prouvé que les nouvelles charges sont loin d'être accablantes, d'un autre côté la marche même de ces surtaxes, les résultats quelquefois contraires des impôts nouveaux, les hésitations du gouvernement et de l'assemblée nationale, les réclamations du public contre la plupart de ces innovations, sont des symptômes qui commandent une extrême prudence. Il paraît évident qu'il faut éviter d'aller plus loin dans cette voie, et que c'est à d'autres moyens qu'il conviendrait de recourir pour subvenir à de nouveaux besoins. La nature des choses et le bon sens ont voulu que le déficit du budget fût comblé par l'impôt; le pays, sous ce rapport, n'a pas marchandé les sacrifices. Pour des dépenses qui intéresseraient surtout l'avenir, en dehors d'économies impossibles, avec des impôts surchargés, avec un amortissement, ou, ce qui est plus vrai de dire, un remboursement qu'on ne doit pas ajourner, il n'y a plus qu'une ressource, l'emprunt.

Quoi! l'emprunt après cet énorme accroissement d'une dette qui a doublé en trois ans, alors que les derniers versemens sur le nouveau 5 pour 100 ne prendront fin qu'en avril 1874! Ne serait-ce pas risquer de tout compromettre, d'ébranler cet édifice financier si laborieusement restauré, de tarir les sources vives de cette reprise des affaires et du travail dont nous avons vu le prodigieux développement? On ne saurait prétendre à coup sûr qu'un nouvel emprunt soit un bien; mais de tous les maux, c'est le moindre, et la meilleure de toutes les raisons, c'est qu'on ne l'évitera pas. L'essentiel est d'en choisir le moment.

Et d'abord quel doit en être le chiffre? Au moins celui des paiemens restant à faire à la Banque, soit, au 1er janvier 1874, environ 1 milliard 200 millions. Si l'on admet que, dans certaines éventualités favorables, un tel emprunt puisse être émis à 90 francs et acquitté en six paiemens semestriels, c'est une annuité de 64 millions environ à inscrire au budget, par conséquent une disponibilité de 136 millions pendant les sept exercices qui précéderaient, dans l'état actuel du contrat avec la Banque de France, le remboursement intégral de sa créance. Tandis que le public souscripteur de l'emprunt se serait substitué à l'état pour rendre à la Banque ce qu'il en

a reçu, l'état pourrait consacrer près de 1 milliard, réparti en sept exercices, à élever les fortifications nécessaires à la sécurité du pays, à concourir aux œuvres que les conseils-généraux réclament et pour lesquelles ils s'imposeront à l'envi les plus grands sacrifices. Les avantages de cette mesure pour la Banque ne sont pas douteux : plus tôt elle sera rentrée dans ses avances ou plus le gage en sera assuré, et plus le crédit de ses billets rendra facile l'abrogation du cours forcé. Avec l'absence de toute prime sur l'or, avec la réserve de numéraire et l'habitude prise des petites coupures, il ne serait pas téméraire d'abolir le cours forcé après le paiement des deux ou trois premières fractions du nouvel emprunt.

L'émission de cette quantité de rentes entraînerait-elle quelque danger pour le crédit public, ferait-elle baisser le cours des valeurs, imposerait-elle à l'épargne des sacrifices au-dessus de ses forces? Il n'y a pas lieu de le craindre. Une somme de 1 milliard 200 millions, échelonnée en six paiemens semestriels, est loin d'atteindre une partie importante de l'épargne française, telle qu'elle se constitue dans des conditions normales d'activité et de sécurité. Avec la multiplicité des parties prenantes, il ne faut pas considérer les capitaux employés en achats de rente comme sérieusement immobilisés et en dehors de la circulation. Le titre d'emprunt fractionné par petites coupures est presque un instrument de crédit, une sorte de papier d'échange que l'on escompte, qui passe de mains en mains et sert à toutes les opérations industrielles et commerciales. A obtenir la même somme par l'emprunt ou par l'impôt, on peut dire au point de vue du présent que le premier moyen lèse moins que le second : ceux qui souscrivent à l'emprunt agissent volontairement, sans gêne, sans effort; l'impôt au contraire, qui frappe brutalement tout le monde, prive souvent quelques-uns de ceux qui le paient d'instrumens de travail nécessaires : il paralyse, loin de fortifier.

Reste l'intérêt de l'état : sans aucun doute, dans le cas dont il s'agit, c'est en apparence faire un mauvais calcul que de consolider, en empruntant à 5 1/2, une dette qui ne demande que 1 pour 100 d'intérêt; mais cette dette, il faudra toujours l'acquitter, et ce n'est à cet égard qu'une différence de deux ou trois ans. On nous dira : est-il bien juste de tant charger l'avenir au bénéfice du présent? Il vaut peut-être mieux pour le budget actuel, à charge égale, employer les deux tiers de 200 millions en travaux d'utilité qu'en amortissement; mais il n'est pas indifférent pour l'avenir d'augmenter la dette perpétuelle, qui s'élève déjà à 748 millions, d'une nouvelle somme de 64 millions Eh bien! l'avenir ne serait-il pas appelé à recueillir par compensation les bénéfices de l'emploi du capital de cette rente? Nous ne soutiendrons pas qu'en 1870, lorsque le chiffre de la dette perpétuelle ne s'élevait qu'à 363 mil-

lions, le pays était moins riche qu'en 1873 avec une dette plus que doublée; ce sont d'immenses calamités qui ont si fort accru nos dettes; cependant il est certain que les progrès de la dette publique accompagnent souvent l'enrichissement général. De 1830 à 1870, la construction des chemins de fer par exemple a rapporté bien plus qu'elle n'a coûté, et, en même temps que la dette s'élevait de 206 millions à 363, la prospérité augmentait dans de bien plus fortes proportions. Il n'est pas téméraire aujourd'hui de penser que la France, mise au régime des grands efforts, soutenue par des mœurs commerciales et industrielles plus audacieuses que dans le passé, avec la marge infinie que laissent à ses progrès les besoins de la consommation publique, la fertilité de son territoire et le génie de ses habitans, saura utiliser bien mieux encore qu'à une époque antérieure les ressources qu'un gouvernement hardi et intelligent mettrait à sa disposition. Le nouveau ministre des travaux publics, M. Desseilligny, dont la compétence comme homme d'affaires est attestée par une vie laborieusement remplie, croit de son devoir de se rendre successivement dans les localités les plus industrieuses et d'aller étudier sur place la question des travaux à faire. Il aura pu recueillir l'expression de vœux respectables et tâter lui-même le pouls de ces hommes prêts à entreprendre, possédés de la fièvre de la production, et qu'un travail rémunérateur détournerait peut-être des luttes stériles de la politique des partis; il doit savoir ce que le pays gagnerait en dépenses fructueuses et ce que rapporterait un emprunt contracté même à gros intérêts.

Quand on compare les chiffres du commerce de la Grande-Bretagne, dont en 1873 même les importations et les exportations dépassent du double les nôtres malgré les résultats déjà si satisfaisans que nous avons atteints cette année, — quand on considère à quel point, si l'aisance est plus répandue chez nous que partout ailleurs, le nombre des fortunes considérables est moindre qu'en Angleterre et en Amérique, et avec quelle promptitude l'aisance des uns et la richesse des autres doivent s'accroître encore, on ne peut douter de la facilité avec laquelle l'avenir supporterait la charge nouvelle dont nous parlons, ni de la reconnaissance qu'il garderait à ceux qui, au lieu de ralentir le mouvement, l'auraient précipité, à la condition toutefois qu'aucun accident nouveau ne vînt l'arrêter brusquement.

Tout est là en effet : c'est de la politique surtout que peut venir le bien ou le mal en matière de finances. Si jamais nation a montré par les signes les plus caractéristiques le génie de l'ordre, de la correction, de la mesure, a donné l'exemple de cette qualité supérieure d'une raison droite, exquise, qui tantôt s'appelle le goût et tantôt le sens commun, c'est la nation française. La langue, les

sciences, les arts, les lettres, en sont partout les expressions sublimes et les preuves irrécusables; notre industrie en porte l'universel témoignage; notre commerce est le plus régulier et le plus prudent de tous : dans ces derniers jours, alors que des crises sans cause apparente et sans motif sérieux éclataient à Vienne, à Berlin, aux États-Unis, Paris et la France ont fait preuve d'une solidité sans égale qui atteste leur bon sens. Sur un seul terrain, celui de la politique, la raison semble nous abandonner, et des passions sans excuse ou des préjugés futiles dérangent incessamment les têtes et troublent les cœurs. Un tel mal suffirait à détruire les autres biens qui nous ont été si largement départis, et rendrait vains tous les calculs qui peuvent être faits pour les progrès de notre prospérité matérielle. Nous ne voulons pas le croire sans remède; nous avons le ferme espoir que, tant par la sagesse de ceux qui sont appelés à le conduire que de lui-même, et grâce à une expérience cruellement acquise, notre cher pays saura enfin jouir d'un régime politique conforme à sa nature, à son histoire, à ses besoins d'ordre, de liberté et de grandeur. Pour le préparer ou l'attendre, rien ne vaut le travail; soit que le gouvernement actuel se consolide et se constitue sous la forme d'une république définitive, soit qu'il fournisse seulement une étape vers un pouvoir héréditaire, dont l'établissement présente de grands problèmes à résoudre, la nécessité à laquelle il faut pourvoir sur l'heure, c'est la continuation de cette activité matérielle qui nous a sauvés après les événemens de 1870-1871, qui diminue aujourd'hui, et qui ne pourrait s'arrêter sans le plus grand péril. Aux anxiétés de la politique, aux déceptions d'une mauvaise récolte, aux embarras suscités par les crises financières qui ont éclaté partout en Europe et en Amérique, gardons-nous à tout prix d'ajouter la maladie mortelle d'une paralysie commerciale et industrielle qui envahirait quelques parties de notre pays. — Rien ne doit coûter pour s'en défendre, ni l'impôt, ni l'emprunt. Ils donnent l'un et l'autre la matière du travail, dont le billet de banque est l'outil principal. Avant tout, l'état doit donc garantir la solidité des billets, et pour cela se libérer le plus tôt possible vis-à-vis de la Banque. Il doit de même, puisque l'impôt seul ne peut suffire à rétablir l'équilibre du budget et en même temps à subventionner les grandes entreprises d'utilité générale dont l'urgence ne saurait être discutée, recourir de nouveau à l'emprunt. Les conditions en seront plus ou moins favorables, l'émission plus ou moins prochaine, selon les hasards de la politique; mais dès à présent la logique commande de prévoir comme certaine et désirable cette fin dernière de nos embarras financiers.

BAILLEUX DE MARISY.

DÉMOSTHÈNE

ET SES CONTEMPORAINS

IV.

DÉMOSTHÈNE ET LE BANQUIER PHORMION. — LE COMMERCE DE L'ARGENT ET LE CRÉDIT A ATHÈNES (1).

I. A. Boullée, *Histoire de Démosthène*, 2e édition; 1867. — II. A. Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, 4 vol.; Leipzig 1856. — III. Boehnecke, *Demosthenes, Lykurgos, Hyperides und ihr Zeitalter;* Berlin 1864. — IV. Albert Desjardins, *les Plaidoyers de Démosthène*, 1862. — V. Cucheval, *Étude sur les tribunaux athéniens et les plaidoyers civils de Démosthène*, 1863. — VI. R. Dareste, *du Prêt à la grosse chez les Athéniens, étude sur quatre plaidoyers attribués à Démosthène*, 1867. — VII. De Koutorga, *Essai historique sur les trapézites ou banquiers d'Athènes*, in-8e, 1859. — VIII. Caillemer, *les Antiquités juridiques d'Athènes*. Deuxième étude : *Lettres de change et contrats d'assurance*, in-8e, 1865.

De tous les plaidoyers civils de Démosthène, le plus beau peut être, celui où l'orateur a mis le plus d'art et de véhémence, c'es le discours qu'il a composé pour le banquier Phormion. Celui-ci. au moment du procès, dirigeait la maison de banque la plus importante qu'il y eût alors à Athènes; il avait succédé à Pasion, qui en avait fondé la renommée, et c'est contre le fils de ce Pasion, Apollodore, que l'illustre avocat eut à défendre son client. Ce débat ne permet pas seulement d'apprécier sous des aspects nouveaux le talent et l'éloquence du successeur de Lysias et d'Isée; pour tout esprit curieux des choses du passé, il offre aussi l'occasion toute naturelle d'étudier le mécanisme des institutions de crédit, telles que les avaient fait naître et constituées chez les Grecs les besoins d'un commerce déjà très actif et les aptitudes d'une race ingénieuse et hardie.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin, du 15 novembre 1872, et du 15 juin 1873.

I.

Athènes, au IVe siècle avant notre ère, avait beaucoup perdu de sa puissance politique : elle n'en était pas moins restée, après ses désastres de Syracuse et d'Ægos-Potamos, la capitale intellectuelle de la Grèce et en même temps sa métropole financière, le principal marché des capitaux. Dès que la paix était rétablie et la mer libre, Athènes rouvrait ses chantiers et ses magasins, ses ateliers et ses comptoirs; les blés du Bosphore cimmérien remplissaient les greniers du Pirée, grand entrepôt de céréales, où venait puiser le monde grec tout entier; les commandes affluaient de toutes parts. L'épargne se reformait si vite que les traces de la guerre semblaient bientôt tout à fait effacées. C'était même là, pour le peuple et pour ceux qui le conduisaient, une tentation, un péril. A voir se recréer ainsi, comme par enchantement, la richesse perdue, on risquait d'oublier trop aisément les plus dures leçons, et de se laisser aller à rejeter la ville dans les aventures avant qu'elle ne fût vraiment remise des secousses et des blessures récentes.

Dans cette œuvre d'incessante réparation, dans ce fécond mouvement de production et d'échanges, les *trapézites* ou banquiers, dépositaires de l'épargne et dispensateurs du crédit, jouaient un rôle qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avait point assez attiré l'attention des modernes historiens de la Grèce. Ce n'était pourtant point que les documens fissent défaut. Chez les orateurs attiques, il est très souvent question des banquiers; ils figurent comme intermédiaires habituels dans un grand nombre d'actes et de transactions. De plus, par une singulière fortune, un plaidoyer d'Isocrate, le *Trapézitique*, et plusieurs plaidoyers conservés sous le nom de Démosthène (1) nous permettent de suivre, pendant près d'un demi-siècle, l'histoire d'une même maison de banque athénienne sous trois chefs qui la dirigèrent l'un après l'autre, Archestratos, Pasion et Phormion; on pourrait presque dire que nous en feuilletons les livres, que nous en avons les inventaires sous les yeux. Grâce à ces précieux renseignemens, nous pénétrons dans un monde où ne nous conduisent pas les Thucydide et les Xénophon, dans celui des gens d'affaires, ou, si j'ose ainsi parler, de la bourse d'Athènes. Sans doute ceux que nous y rencontrons sont loin d'être des Aristide et des Phocion : certaines de leurs opérations font plus d'hon-

(1) Ces discours sont ceux qui ont pour titre, 1° *Exception pour Phormion*, 2° *Contre Callippos*, 3° *Contre Timothée, assigné en paiement de sa dette*, 4° *Contre Stéphanos, pour faux témoignage*, deux discours. De ces plaidoyers, il n'y en a qu'un, selon toute apparence, qui soit l'œuvre de Démosthène lui-même, c'est l'*Exception pour Phormion*; les autres plaidoyers auraient été tout à la fois composés et débités par le fils aîné de Pasion, Apollodore.

neur à leur esprit inventif qu'à leur moralité; mais n'en est-il pas de même dans nos sociétés modernes, et les avantages que procurent à un peuple le développement du crédit et l'esprit d'entreprise ne compensent-ils pas le mal que peuvent causer les intrigues et les fraudes de quelques spéculateurs déshonnêtes? Si les banquiers athéniens, si Pasion, Phormion et leurs confrères n'avaient été que des fripons, ils n'auraient point inspiré la confiance qui faisait affluer dans leurs caisses les dépôts des étrangers et des citoyens, les dariques de la Perse, les statères de Cyzique, les tétradrachmes d'Athènes. Sans se dissimuler des fautes et des abus qui sont de tous les temps, on comprendra, par les détails que fournissent les orateurs sur ce groupe et sur son rôle social, quels services rendaient les trapézites, et comment plusieurs d'entre eux, partis de fort bas, obtenaient vers la fin de leur carrière une considération que la cité même leur marquait par d'honorables et publics témoignages.

Comme toutes les sociétés encore dans l'enfance, la société grecque, pendant de longues années, n'avait connu qu'une forme de la richesse, la terre et ce qui servait à la féconder, instrumens de labour, bétail, esclaves. A ce premier fonds s'ajoutèrent avec le temps le luxe de la maison, les meubles, les armes, les objets de prix, les bijoux de toute espèce. Quand les métaux précieux furent découverts et que l'on sut les travailler, les joyaux devinrent, par la matière comme par la façon, un capital condensé sous un moindre volume et déjà bien plus mobile. Un nouveau pas fut fait par l'invention de la monnaie; ce fut, à ce que l'on croit, vers le VIIe siècle que l'usage commença à s'en répandre dans le monde grec.

On avait là désormais une sûre et commode représentation du travail accumulé; sous cette forme, l'épargne pouvait s'employer à produire d'autres valeurs, louer ses services, et enrichir tout à la fois son propriétaire et ceux qui s'assuraient son concours en lui promettant une redevance dont le taux était réglé par la loi de l'offre et de la demande ainsi que par la mesure des risques à courir. Pourvu d'un tel moyen d'échange, servi par les dispositions naturelles d'une race semée dans des îles nombreuses et sur des côtes profondément découpées, le commerce maritime de la Grèce ne cessa de se développer pendant le cours du VIIe et du VIe siècle, après que l'Égypte se fut ouverte aux Hellènes et que les Phocéens furent entrés en relation avec la Gaule et avec l'Espagne même. La réserve monétaire considérable qui s'accumula peu à peu dans les principales cités grecques s'employait en prêts à intérêt, surtout en prêts maritimes ou *prêts à la grosse aventure*, qui donnaient les plus beaux profits; il en résulta que des intermédiaires devinrent bientôt nécessaires entre les emprunteurs et les capitalistes. Ceux-ci étaient souvent les premiers citoyens de leur ville, des hommes que

leur naissance ou leur talent avait engagés dans la politique; il y avait avantage pour eux à trouver des gens habiles, tout entiers appliqués au commerce de l'argent, entre les mains desquels ils pussent déposer leurs fonds et qui se chargeassent de les faire valoir. Le cas était le même pour le négociant, toujours prêt à partir pour des voyages dont la durée était alors bien plus incertaine qu'aujourd'hui; les sommes qu'il n'emportait point, il tenait à les laisser dans une caisse qui fût bien gardée, et où pourtant elles ne dormissent point oisives. Enfin chaque cité, petite ou grande, avait sa monnaie, symbole de son indépendance et de sa souveraineté. Or plusieurs systèmes monétaires se partageaient le monde grec; la valeur de la drachme, que l'on peut prendre pour unité, différait suivant qu'elle était une fraction du talent euboïque, de celui d'Égine ou de celui d'Athènes. De plus certaines pièces frappées en quantité médiocre par une petite ville n'étaient guère connues que chez elle ou chez ses plus proches voisins et ne circulaient que dans un étroit rayon. Au contraire, d'autres types, ceux qui appartenaient à de grandes cités commerçantes, avaient été portés au loin par leurs marchands et par eux répandus dans telle ou telle région. C'est ainsi que, pendant deux siècles environ, les tétradrachmes de Thasos furent presque les seules pièces qui eussent cours d'un bout à l'autre de la Thrace et dans tout le bassin du Danube, tandis que les didrachmes corinthiens, avec leur belle Pallas casquée, jouissaient de la même faveur en Épire et en Illyrie, sur toute la côte de l'Adriatique. Un peu plus tard, c'étaient les *chouettes du Laurium,* — c'est ainsi que l'on appelait familièrement les tétradrachmes d'Athènes, — qui, sûres de trouver partout bon accueil, s'envolaient par milliers vers tous les rivages de la Méditerranée. L'avantage était réel pour certaines monnaies, seules admises ou du moins préférées à toutes les autres sur tel ou tel marché; elles faisaient prime, et la prime variait suivant que le commerce, pour solder ses achats, avait à expédier dans telle ou telle direction plus ou moins de cet argent privilégié. On voit à quelles opérations complexes de change et d'agio donnaient lieu la diversité des monnaies et la hausse que subissaient par momens les espèces les plus demandées.

Les cités ioniennes, Smyrne, Éphèse, Phocée, surtout Milet, ce rendez-vous des caravanes de l'intérieur et des navires de tous pays, avaient déjà dû voir se dresser sur leur *agora* les comptoirs ou, comme on disait, les *tables* (τράπεζαι) des changeurs; mais la première ville où nous voyons mentionnés, sous le nom qu'ils gardèrent dans l'histoire, les *trapézites* ou « gens de la table, » c'est, vers le temps des guerres médiques, Corinthe, alors si prospère. Pendant ses heureuses années de puissance et de gloire, Thémis-

tocle avait déposé 70 talens à la banque du Corinthien Philosté-phanos; cette somme, énorme pour l'époque, avait tout à la fois fait la fortune du banquier, qui pouvait l'employer comme fonds de roulement, et servi de ressource au vainqueur de Salamine quand il lui avait fallu prendre le chemin de l'exil. Ce fut d'ailleurs surtout à Athènes, quand cette ville fut devenue le centre d'un vaste empire maritime, que se développèrent et s'organisèrent les affaires de banque. Presque toutes les données que nous possédons sur la manière dont elles étaient conduites se rapportent aux banquiers athéniens du ve ou plutôt du ive siècle. Ces contemporains d'Isocrate et de Démosthène, qui disposaient de capitaux considérables et dont le crédit s'étendait à toutes les places de la mer Égée (1), n'en étaient pas moins les successeurs, en ligne directe, des humbles changeurs qui, deux ou trois siècles auparavant, avaient les premiers dressé dans le bazar des villes ioniennes leur modeste comptoir. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore ces princes de la finance qui traitent avec les royaumes et les empires portent dans toutes les langues modernes un nom qui leur vient de la planche, *banco* ou *tavolino*, derrière laquelle au moyen âge étaient assis en pleine rue les banquiers génois, pisans et florentins (2).

Ces comptoirs des premiers trapézites, gardons-nous de nous les représenter couverts de piles d'or et d'argent, comme celles qui s'élèvent à la portée de la main sur le bureau d'un de nos caissiers. Les monnaies anciennes étaient de forme trop irrégulière et présentaient un trop fort relief pour qu'il fût commode de les disposer par rouleaux. Ces tables devaient plutôt être divisées en un certain nombre de compartimens dont chacun contenait une des sortes les plus courantes; quelques sébiles, quelques sacs de cuir ou de toile, complétaient le mobilier. A l'époque qui nous occupe, la table où se comptent les monnaies ne joue plus dans les opérations de ces banquiers contre ou pour lesquels plaident Isocrate et Démosthène qu'un rôle tout à fait secondaire. On distingue alors, dans la langue courante, les simples *changeurs* (ἀργυραμοιβοί ou κολλυβισταί), trafiquans d'assez bas étage que devait posséder en nombre tout port tant soit peu fréquenté, les *prêteurs* (δανεισταί ou τοκισταί), capitalistes qui font valoir leurs fonds en les prêtant soit à l'agriculture, soit surtout au commerce maritime, enfin les *trapézites*, qui réunissent entre leurs mains et pratiquent sur une grande

(1) Apollodore, étant triérarque, trouve à emprunter de l'argent partout où il veut, à Lampsaque, à Thasos, à Ténédos, « parce que, dit-il, j'étais fils de Pasion, que celui-ci était en relation avec beaucoup d'étrangers, et que son crédit était établi dans toute la Grèce » (Démosthène, *Contre Polyclès*, 56).

(2) Sur ces ancêtres de nos financiers modernes, voyez, dans la *Revue* du 1er février 1873, *les Anciens banquiers florentins*.

échelle toutes les opérations auxquelles peuvent donner lieu le commerce des métaux précieux, bruts ou monnoyés, et les diverses formes du crédit. Les capitaux que créent le travail de la terre, l'industrie et le négoce viennent se concentrer dans leurs caisses, comme chez nous dans les banques de dépôt; par leur entremise, de ceux qui les ont produits ils passent à ceux qui, pour produire à leur tour, en sollicitent l'usage et offrent d'en payer le loyer. Le banquier sert des intérêts aux déposans; il en touche de ceux auxquels, sous sa responsabilité, il a confié les sommes dont il était dépositaire; il bénéficie de la différence. Parfois aussi il fait des avances sur dépôt d'objets précieux, tels que bijoux, coupes et couronnes d'or. Les cliens de la banque jouissent encore d'un autre avantage, ils peuvent faire leurs paiemens par son intermédiaire.

Ce qui chez les Athéniens favorisait singulièrement les affaires et donnait au commerce de l'argent et du crédit une activité tout exceptionnelle et très féconde, c'est que le taux de l'intérêt y était affranchi de toute fixation, de toute restriction légale; Lysias nous cite à ce propos, en les expliquant, les propres termes de la vieille loi de Solon. Ainsi, au milieu de toutes ces grossières erreurs économiques où est tombée l'antiquité, avec les législateurs, comme à Sparte et dans bien d'autres cités, avec les philosophes, comme dans les utopies platoniciennes, l'esprit pratique du législateur athénien avait vu tout d'abord la vérité : il avait compris que l'argent est une marchandise comme les autres, dont le prix s'élève en raison inverse de son abondance sur le marché et en raison directe de la demande. Ce principe si juste, que l'Angleterre a proclamé depuis longtemps déjà, mais que la science moderne n'a pu faire passer encore dans la loi française, Solon l'avait posé à Athènes dès le commencement du VIe siècle avant notre ère. Nous sommes donc en droit de chercher dans cette espèce d'intuition, dans cette vue sensée, dans cette loi bien faite, une des causes qui expliquent l'essor industriel et commercial d'Athènes. Les capitaux de la Grèce entière tendaient à venir s'amasser sur ce marché, où ils étaient sûrs de trouver un loyer très avantageux, que limitaient seuls les besoins de la place et les effets naturels de la concurrence. L'intérêt annuel variait, suivant les circonstances, entre 12 et 18 pour 100, mais c'était par mois qu'il se calculait d'ordinaire. On disait d'un prêt qu'il avait été conclu à 1 drachme, ou bien à 7, 8 ou 9 oboles par mine. Dans certaines opérations où les bénéfices étaient considérables en cas de succès, le capital louait bien plus cher encore son concours : il en était ainsi en matière de prêts maritimes ou prêts à la grosse aventure. Le prêteur n'étant garanti de ses avances que par le corps du navire et par la cargaison, qu'un coup de vent suffisait à détruire, courait de grands risques, il était juste qu'il les

fit payer. Dans ce cas, l'intérêt pouvait s'élever à 30 et 35 pour 100 sans que personne y trouvât à redire, et sans que l'emprunteur y perdît. Les banquiers, qui connaissaient les capitaines et savaient choisir les plus habiles et les plus honnêtes, employaient souvent ainsi une partie des capitaux que leurs cliens avaient déposés chez eux en compte-courant.

Les banquiers avaient des *journaux* (ἐφημερίδες), des *livres* (ὑπομνήματα, τραπεζιτικὰ γράμματα), auxquels les orateurs et autres écrivains anciens font de fréquentes allusions; ils tenaient leurs écritures en partie double, et toutes les sommes qui leur passaient par les mains figuraient sur ces registres avec la date de l'entrée et de la sortie. Ce n'était point seulement dans la ville où la banque avait son siége principal qu'elle pouvait rendre ce service à ses cliens; grâce à ses relations, à ce que nous appellerions *ses correspondans*, elle était en position d'opérer pour leur compte des remises sur d'autres places. Un de nos jurisconsultes les plus savans, M. Caillemer, a prouvé que les Athéniens ont connu la *lettre de change* ou tout au moins le *chèque*, et que chez eux le contrat de change pouvait même être fortifié par un *aval*, espèce de cautionnement au moyen duquel un tiers vient garantir le paiement de la lettre de change. Le passage d'Isocrate où il trouve une claire mention de ce fait rappelle même le motif qui a donné naissance à cette institution, le désir de soustraire une somme d'argent aux risques du voyage. Les banquiers athéniens allèrent-ils plus loin, eurent-ils l'idée de céder la lettre de change par voie d'endossement et de mobiliser ainsi la créance? M. Caillemer incline à le croire. La législation athénienne sur les obligations diffère très fort de la législation romaine, qui assujettit à de nombreuses formalités la cession des droits incorporels; par le remarquable caractère de simplicité qu'elle présente, elle se rapproche à bien des égards des principes admis par nos codes modernes. Il y a là des analogies qui ont leur valeur; on n'a pourtant jusqu'ici rien trouvé dans les textes qui nous autorise à penser que la créance née du contrat de change n'ait pas été à Athènes forcément personnelle, que la loi ou l'usage ait permis de la transmettre à un tiers. Renonçons donc jusqu'à nouvel ordre à revendiquer pour les trapézites grecs le mérite d'avoir doté le commerce de ce merveilleux instrument; laissons-en l'honneur aux Juifs et aux Italiens du moyen âge, dont les titres sont mieux établis.

Que les banquiers athéniens aient fait ce pas décisif ou qu'ils se soient arrêtés à mi-chemin, — ce qui n'est point douteux, c'est que petit à petit, par la force des choses, on en vint à leur demander des services qu'ils ne semblaient point d'abord appelés à rendre. Ils étaient en relation avec tous ceux des citoyens qui s'occu-

paient d'affaires, avec tous les étrangers qui fréquentaient le marché d'Athènes; ils savaient mieux que personne libeller un contrat dans les formes et de manière à sauvegarder tous les droits; enfin leurs bureaux étaient au centre du quartier marchand, sur l'*agora* même, où se rencontraient les capitalistes, les propriétaires de mines, les armateurs et les capitaines de navire, les négocians, tous ceux qui avaient de l'argent à placer, tous ceux qui désiraient en emprunter. On se promenait par groupes sous ces beaux platanes que Cimon avait jadis plantés, et qui devaient donner à cette partie de l'ancienne Athènes quelque chose de l'aspect que présentent aujourd'hui certaines villes turques; à force de crier et de gesticuler, on finissait par tomber d'accord. Quoi de plus simple alors que d'entrer chez le banquier voisin et de réclamer le secours de son expérience pour mettre les choses en règle? On lui demandait donc de dresser l'acte qui constaterait les clauses et conditions du marché conclu, du prêt consenti. S'agissait-il d'une convention très simple et qui pouvait tenir en quelques mots, on la griffonnait, dans une de ces écritures cursives et avec toutes ces abréviations et ligatures qui font souvent le désespoir des épigraphistes, sur un de ces *ostraca* ou tessons que l'Égypte nous a gardés en si grand nombre, et où se sont conservés tant de curieux monumens de l'administration ptolémaïque, des ordonnances de paiement, des quittances d'impôt. Dans une collection d'Athènes, M. Albert Dumont a trouvé une pièce du même genre provenant de l'Attique : c'est un reçu tracé à la pointe sèche sur un fragment de pot cassé. Devait-il au contraire entrer dans le pacte en question toute une série de clauses assez complexes et d'énonciations détaillées, on prenait deux feuilles de papyrus, et le banquier rédigeait l'acte en double exemplaire. C'était là proprement ce que l'on appelait la *syngraphè* ou contrat; devant témoins, chacune des parties y apposait son cachet, et en recevait un texte. Dans un des discours de la collection démosthénienne, le plaidoyer *contre Lacrite,* nous avons un contrat à la grosse avec toutes ses stipulations.

Ce n'était pas le tout d'avoir entre les mains son contrat dûment libellé, il fallait s'arranger pour ne point le perdre. Or il arrivait souvent que l'un des deux contractans, parfois que tous les deux, sitôt la convention conclue, partissent pour quelque lointain voyage. On avait tout intérêt à ne point exposer son titre aux chances de la navigation. Comment donc faire pour le mettre à l'abri de tout hasard? Le confier à un ami? Dans ce monde mêlé de citoyens et d'étrangers, parmi ces spéculateurs de toute provenance, il en était bien peu qui ne se sentissent à part eux très capables de chercher à s'approprier le bien d'autrui le jour où, comme le dit un orateur dans une affaire de ce genre, « la chose vaudrait la peine de se

mettre au-dessus de la honte; » jugeant les autres d'après soi-même, on n'osait faire fonds sur la probité de ses compagnons les plus familiers. Or, pas plus que Rome, Athènes n'a connu l'institution des officiers ministériels. Dans presque toutes les sociétés modernes, on rencontre, sous un nom ou sous un autre, ces utiles intermédiaires. Chez les anciens, rien de pareil; l'embarras était donc grand. Cette fois encore la pratique suggéra l'expédient par lequel se trouvait atténué ce vice des lois. Ce qui fait la fortune d'un banquier, c'est surtout la confiance qu'il inspire. S'il est habile et intelligent, c'est tout profit; mais être intègre ou du moins en avoir la réputation, voilà ce dont à la longue il ne saurait se passer. La vertu, dans le vrai sens du mot, n'a jamais été, ne sera jamais l'apanage que d'un petit nombre d'âmes d'élite; cependant à côté ou, si l'on veut, au-dessous d'elle il y a place pour une honnêteté moins noble et plus répandue, qu'imposent les nécessités de certains métiers. Cette probité professionnelle, on la trouvait, sauf exceptions, chez les trapézites. Après leur avoir fait rédiger les contrats comme à des praticiens éprouvés, on eut l'idée très naturelle de leur confier ces mêmes contrats pour qu'ils les représentassent quand ils en seraient requis. Il est souvent question, chez les orateurs, d'actes que l'on dépose entre leurs mains. A leur manière, les banquiers athéniens avaient organisé chez eux ce que nous appellerions la garde et le service des titres.

Chez les Athéniens, la preuve testimoniale était regardée comme très supérieure à la preuve chirographaire; on l'employait bien plus fréquemment, on lui attribuait une bien autre valeur. C'était donc par la présence de témoins convoqués tout exprès, et plus tard, devant la justice, par leurs dires, que l'on constatait les dettes contractées, les paiemens effectués. Or l'habitude était si bien prise de compter sur l'exactitude et la loyauté des trapézites, que souvent on versait de l'argent dans leur caisse sans se faire accompagner de témoins. S'élevait-il ensuite quelque difficulté, les livres des banquiers produits devant le tribunal devaient trancher la question, tant on les savait tenus avec un soin extrême. Un passage du discours *contre Callippe*, attribué à Démosthène, nous introduit dans les bureaux d'une banque grecque. « Tous les banquiers, dit l'orateur, lorsqu'un particulier dépose chez eux des fonds qui doivent être remis à une tierce personne, inscrivent sur leur livre d'abord le nom du déposant et le montant de la somme versée, puis écrivent à côté : « à l'ordre de tel ou tel. » S'ils connaissent de vue celui qui doit toucher l'argent, ils s'en tiennent là; s'ils ne le connaissent pas, ils ajoutent encore une mention, le nom de quelqu'un qui leur est personnellement connu et qui devra leur présenter le tiers auquel ils auront à compter la somme. »

Ce n'était pas seulement aux particuliers que les banquiers prêtaient moyennant certaines garanties; ils faisaient aussi des avances à la cité, ils souscrivaient des emprunts d'état. Sans doute ils s'arrangeaient pour y trouver leur compte; mais pourtant, à ce qu'il semble, souvent ils faisaient au trésor des conditions de faveur. Parfois même ils aidaient la république par des dons volontaires; tantôt ils lui offraient de l'argent, tantôt des armes ou d'autres approvisionnemens de guerre. C'est qu'ils avaient un intérêt majeur à devenir populaires. Débiteurs et créanciers d'un grand nombre d'étrangers et de citoyens, ils avaient assez souvent des procès. On sait quelle influence exerçaient sur les décisions des grands jurys athéniens, dont les membres se comptaient par centaines, les sentimens personnels des juges, leurs sympathies et leurs antipathies. Il ne fallait point que les adversaires des trapézites pussent les représenter devant le tribunal comme d'avides spéculateurs qui s'enrichissaient aux dépens de la cité. Enfin la plupart des banquiers n'étaient, du moins au début de leur carrière, que des affranchis ou des *métèques*, et ils aspiraient au titre de citoyen.

Quand, après les guerres médiques, le commerce et l'industrie avaient pris chez les Athéniens un soudain essor, quand la fortune mobilière avait acquis en Attique une subite et nouvelle importance, les opérations de banque avaient été inaugurées à Athènes par des étrangers. C'était dans les cités ioniennes, encore prospères malgré la conquête perse, ou dans l'opulente Corinthe, alors la première puissance navale du monde grec, que ceux-ci avaient appris le métier. Les trapézites avec qui les orateurs nous mettent en relation sont tous d'origine servile. Partout, dans les services publics comme dans les ateliers industriels et les maisons de commerce, des esclaves étaient employés comme ouvriers et comme surveillans, comme copistes et commis. Était-on laborieux et intelligent, on parvenait bien vite à se faire affranchir; dès lors on jouissait tout au moins des droits civils, on pouvait succéder à son ancien maître. On ne se souciait pas, une fois chef de maison, de rester cantonné dans la classe des étrangers domiciliés, d'être toujours astreint, pour ester en justice et pour accomplir certains actes de la vie civile, à réclamer la présence et l'intervention d'un répondant, d'un patron choisi parmi les citoyens; on voulait devenir citoyen. Or même au IVe siècle la cité était encore très fermée : pour en ouvrir les portes, il fallait une loi, et le peuple n'était point prodigue de cette faveur. Ceux qui obtenaient le plus aisément ce titre, c'étaient les princes étrangers, ces petits souverains du Bosphore cimmérien et de la Thrace qui assuraient aux Athéniens sur leurs marchés des avantages commerciaux; c'étaient les Grecs influens, les chefs de parti qui pouvaient amener leur ville à l'alliance d'Athènes; c'étaient

enfin les généraux qui mettaient à sa disposition leurs bandes de mercenaires. Quelquefois pourtant de plus humbles personnages se trouvaient en mesure de rendre à la cité des services moins brillans, mais plus précieux encore. Depuis la fin de la guerre du Péloponèse jusqu'à l'asservissement de la Grèce, le trésor d'Athènes est sans cesse à court; on entreprend des guerres sans avoir tout d'abord pourvu à la dépense, sans vouloir s'imposer, sous forme de contributions extraordinaires, les sacrifices devant lesquels ne reculaient pas les fortes générations du siècle précédent. Dans de tels momens, quand arrivaient les pressantes dépêches d'amiraux et de généraux qui réclamaient la solde pour leurs équipages et leurs soldats, avec quel empressement on devait accueillir les offres des capitalistes qui se chargeaient de fournir tout de suite, à des intérêts modérés, les sommes nécessaires! Ceux qui obligeaient ainsi l'état avaient aussi bien souvent l'occasion d'obliger les particuliers; point de banquier qui ne comptât quelque client parmi les orateurs. Un ami montait donc à la tribune, il rappelait les services antérieurs, il proposait au peuple de récompenser, par l'octroi du titre de citoyen, tant de bienfaits et de sacrifices. Le décret passait; Pasion, Phormion ou tel autre trapézite devenait bourgeois d'Athènes, et, de par sa richesse, entrait dans la première classe, celle des citoyens les plus imposés, faisait souche de chevaliers et de triérarques.

Dans les cités qui avaient quelque industrie et quelque mouvement d'affaires, le commerce de l'argent et du crédit donnait de si beaux profits que l'on finit par vouloir en assurer tout au moins une part à l'état. Sous les successeurs d'Alexandre et après la conquête romaine, différentes villes, entre autres Athènes, Sinope, Ténos, paraissent avoir eu des banques publiques; on en apprend l'existence par les textes épigraphiques. Ce qui n'est pas douteux, c'est que certains impôts et le produit des amendes entraient dans la caisse de ces banques et en formaient comme le fonds de roulement, c'est qu'elles étaient aussi chargées de la fabrication et de la frappe des monnaies; elles réalisaient ainsi un bénéfice sur les métaux précieux qui leur arrivaient par diverses voies. Certains temples, vers le même temps, avaient aussi pris le parti de faire la banque; ils prêtaient aux particuliers ou aux villes les sommes, souvent très considérables, qui composaient leur trésor. Les choses se passaient ainsi dans les sanctuaires de Delphes, de Délos, d'Éphèse, de Samos et d'autres encore. Tout ceci d'ailleurs est d'une époque un peu postérieure à celle que concernent et où s'arrêtent ces études. Pour le moment, nous nous bornerons à retracer, d'après Isocrate et Démosthène, deux épisodes de l'histoire d'une banque athénienne dans la première moitié du IVe siècle avant notre ère.

II.

Il y avait à Athènes, vers la fin de la guerre du Péloponèse, une maison de banque dirigée par deux associés, Archestrate et Antisthène. Le premier avait un esclave, Pasion, qui s'était fait de bonne heure remarquer par son intelligence et son activité; après avoir longtemps profité de ses services, Archestrate affranchit Pasion, puis, de concert avec son associé, lui céda sa banque, peu de temps sans doute après le rétablissement de la démocratie. Toujours est-il qu'en 394, année où fut écrit le *Trapézitique*, Pasion était déjà chef de maison. C'est à lui, à lui seul que s'en prend le client d'Isocrate; c'est lui qu'il accuse de nier un dépôt, de ne pas vouloir représenter des sommes versées en compte-courant dans la caisse de la banque. Les faits allégués ici sont-ils vrais ou faux? On ne peut le dire; le récit d'Isocrate n'en est pas moins intéressant par les physionomies et les tableaux de mœurs qui s'y dessinent, par tout ce qu'il nous apprend des allures et du langage de la gent financière d'Athènes.

Le discours est composé pour le fils de Sopæos, un de ces aventuriers grecs qui faisaient leur fortune auprès des petits princes à demi barbares du Bosphore cimmérien et de la Thrace. C'étaient parfois d'habiles officiers qui savaient réunir une bande de mercenaires ou armer et exercer à la grecque un corps de troupes indigènes; mais la plupart d'entre eux s'occupaient plutôt encore d'affaires d'argent: ils étaient les ministres des finances et les banquiers de ces princes, ils jouaient auprès d'eux à peu près le rôle que depuis plusieurs siècles les *sarafs* arméniens remplissent auprès des sultans et des pachas turcs. Quelquefois exposés comme ceux-ci à des disgrâces subites, suite de quelque intrigue de palais, ils finissaient presque toujours par s'en tirer. Au bout de quelque temps, cela se dénouait par une réconciliation dont les sujets du prince et les marchands étrangers devaient bientôt payer les frais. C'est qu'il en avait coûté cher au ministre pour fermer la bouche à ses ennemis et pour apaiser le souverain.

Sopæos était le favori de Satyros, prince du Bosphore, qui avait avec les Athéniens des relations garanties par un traité de commerce et fort profitables aux deux parties. Le Pirée tirait du Bosphore de grandes quantités de blé. Sopæos avait un fils qui voulut voir Athènes. Le père mit à la disposition du voyageur une forte somme d'argent et l'envoya au Pirée avec plusieurs cargaisons de blé et d'autres denrées. Tout en jouissant des plaisirs de la grande ville, le jeune homme ne négligerait pas les affaires; il placerait les marchandises de son père, il entretiendrait ses relations, recou-

vrerait ses créances et surveillerait l'emploi de ses fonds. Tout alla d'abord pour le mieux. Adressé par Sopæos à Pasion, un des premiers banquiers d'Athènes, le jeune homme trouva près de lui cet accueil empressé et obséquieux sur lequel peut compter partout un riche étranger porteur d'une forte lettre de crédit. On lui procura des amis et des plaisirs; on reçut en dépôt tout l'argent qu'il tira de la vente des marchandises; on promit de l'intéresser dans les plus belles affaires que ferait la banque. Notre fils de ministre trouvait qu'à Athènes les banquiers mêmes étaient de bien aimables gens.

Au bout de quelques semaines, il eut une désagréable surprise. Par un navire arrivant du Pont, on apprit qu'il y avait eu là-bas une révolution de palais : Sopæos avait déplu à son prince, il avait été jeté en prison; ses biens étaient confisqués, et Satyros allait envoyer à Athènes des délégués chargés de rechercher et de saisir toutes les marchandises et toutes les sommes que son ancien ministre y possédait. Athènes avait pour son commerce un tel besoin du bon vouloir de ces princes du Bosphore que l'on ne risquerait pas de se brouiller avec lui pour une pareille bagatelle. Sopæos, puisqu'il avait perdu sa place, n'était plus à ménager.

Tout éperdu, le fils de Sopæos alla trouver son bon ami Pasion, et lui conta l'affaire. Le rusé personnage parut prendre une grande part à sa peine. Il s'agissait d'abord pour la banque de ne point se dessaisir de sommes qu'elle faisait valoir. Pasion conseilla donc au jeune homme de remettre sans difficulté aux représentans de Satyros les marchandises et le peu d'argent qu'il avait alors entre les mains; quant au capital, beaucoup plus considérable, qui était déposé chez Pasion, il en dissimulerait l'existence, il dirait que ses dépenses avaient absorbé jusqu'à la dernière obole les fonds qui lui avaient été confiés; il soutiendrait que, loin de posséder encore quelque chose, il était débiteur de Pasion et de plusieurs autres citoyens, qui, sur la réputation et le crédit de son père, lui avaient à plusieurs reprises fait des avances. Ainsi Pasion se porterait créancier de trois cents drachmes; un autre ami produirait des réclamations analogues; tous ces compères affecteraient la plus sérieuse inquiétude à propos de leurs créances. Grâce à cette comédie, les députés du Bosphore comprendraient que, là où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

Le crédule étranger, enchanté du conseil, sourit, au milieu de son trouble et de ses alarmes, à l'idée du bon tour qu'il allait jouer à Satyros; il serra les mains de Pasion, il l'appela son sauveur. Tout en acceptant ces témoignages d'affection et de confiance, celui-ci, qui avait pris la mesure de son client, songeait déjà à rendre le tour encore meilleur, à hériter tout à la fois de

Satyros et de Sopæos; ce serait pitié de rendre à ce dépensier, à ce naïf, 7 ou 8 beaux talens d'argent que, suivant l'expression athénienne, on pouvait si bien *faire travailler*. Sa secrète pensée éclata bientôt. Le jeune homme, inquiet des mesures que les Athéniens pourraient prendre contre sa liberté, résolut de partir pour Byzance; il ne s'amusait plus à Athènes depuis qu'il n'y pouvait jeter l'argent par la fenêtre et que ses anciens compagnons de plaisir lui battaient froid. Figurez-vous, pour comprendre son ennui, un prince russe qui, après avoir été présenté à Paris dans les cercles et chez les femmes à la mode, après avoir été, pendant quelques mois, l'un des héros du boulevard, du foyer de l'Opéra et du champ de courses, apprend tout à coup et ne peut cacher à personne que tous ses biens de Russie sont confisqués; en une heure, le bruit se répand qu'au lieu de pouvoir tirer à vue sur son banquier, il est menacé de la prison pour dettes. Imaginez quelle solitude se fait le jour même autour de lui, et de quelles réclamations pressantes l'assaillent tous les fournisseurs qui hier encore lui donnaient, lui offraient tout à crédit; vous n'aurez encore qu'une faible idée du changement qui s'était opéré dans la situation du jeune homme. Une menace d'extradition pesait sur la tête de celui que poursuivait Satyros, et, s'il était livré à ce barbare, n'était-il point exposé à périr avec son père dans un de ces supplices ingénieusement raffinés dont les despotes orientaux n'ont jamais perdu la tradition?

A Byzance, il trouverait peut-être à recouvrer des sommes dues à son père, et en tout cas sa liberté et sa vie y seraient en sûreté; Byzance avait le blé de la Thrace, et, protégée par sa position et ses fortes murailles, elle ne craignait point les petits rois barbares de l'Euxin, elle ne trahirait pas son hôte. Le voyageur, avant de s'embarquer, alla voir Pasion pour retirer de ses mains son argent et lui prodiguer ses remercîmens. Pasion le reçut avec politesse, mais avec embarras; il reconnaissait la dette, mais il avait engagé les fonds dans l'intérêt même du déposant; il lui fallait du temps pour les dégager, il n'était pas encore en mesure de les rendre. Plus contrarié de ce retard qu'alarmé des suites, le client fut forcé de se contenter de ces raisons; sa confiance en Pasion avait été trop entière pour s'évanouir en un jour. Pourtant, comme à de nouvelles démarches le banquier répondait toujours par les mêmes excuses et les mêmes prétextes, il finit par concevoir quelques soupçons; il envoya deux de ses amis à Pasion. L'un au moins de ceux-ci, Ménexène, était un citoyen. En face de Ménexène, Pasion changea de ton. « Il ne savait ce qu'on lui voulait; il n'avait rien reçu de celui au nom duquel on parlait, il ne lui devait rien; comme cet étranger l'avait lui-même déclaré aux députés de Satyros, c'était

au contraire la banque qui lui avait prêté 300 drachmes et qui pouvait le poursuivre. » On ne put obtenir d'autre réponse.

Il n'y avait plus à en douter, Pasion avait résolu de s'approprier la plus grosse part des dépouilles du malheureux. La plainte était impossible. Il n'y avait rien eu d'écrit entre les deux parties, et le dépôt n'avait eu d'autre témoin qu'un jeune esclave qui faisait fonction de caissier chez Pasion. D'ailleurs on ne pouvait songer à entamer une revendication judiciaire et à citer ce témoin. Le volé s'était fait d'avance le complice et le garant de son voleur; il avait arrangé avec lui une comédie dont il se trouvait maintenant la victime. N'avait-il pas lui-même dit et répété à qui voulait l'entendre qu'il ne possédait plus rien, qu'il ne vivait que des avances de Pasion et de quelques autres prêteurs? S'il se donnait aujourd'hui un démenti, et qu'un tribunal contraignît Pasion de rendre gorge, à qui profiterait cette restitution? Les représentans du roi mettraient opposition au paiement; l'argent ne sortirait de la banque que pour tomber entre leurs mains, et tout le fruit qu'en retirerait le plaignant, ce serait d'être un peu plus compromis auprès du roi; celui-ci ne manquerait point de faire payer au père l'effronté mensonge du fils.

L'impunité était donc à peu près assurée à Pasion, et sa dupe en devait être pour sa courte honte, quand se produisit dans ce petit drame une soudaine péripétie. Sopæos non-seulement était sorti de prison, mais il était plus en faveur que jamais auprès de son prince, qui, pour lui donner un public témoignage de réconciliation et d'amitié, avait fiancé son propre fils à la fille du ministre. C'étaient là les nouvelles inattendues qu'avaient apportées au Pirée les derniers navires arrivés du Bosphore. Au lieu d'être comme la veille presque un proscrit, un de ces abandonnés du sort contre lesquels on peut tout oser, le client de Pasion était redevenu le fils d'un ministre, le beau-frère d'un roi. L'infidélité dont il craignait jusqu'alors de se plaindre pour ne pas risquer de se perdre lui-même, il allait pouvoir la dénoncer tout haut. Sans doute Pasion pouvait se tirer d'affaire en restituant; mais il était bien résolu à n'employer ce moyen désespéré qu'à la dernière extrémité; il avait commencé à faire de ces capitaux un trop habile usage pour ne pas les regarder déjà presque comme sa propriété. Il s'agissait donc tout au moins de gagner du temps; d'un jour à l'autre, un caprice du maître ne pouvait-il renvoyer Sopæos en prison et refaire de son fils un pauvre hère que l'on aurait de nouveau à sa discrétion?

Le plus pressé, c'était d'éloigner cet employé de la banque, ce Kittos, unique témoin du versement opéré par l'étranger. Pasion le fait donc en secret sortir d'Athènes, et quand celui qu'il a voulu spolier vient le sommer de laisser Kittos déposer, il prend

hardiment l'offensive, il accuse Ménexène et son ami d'avoir séduit l'employé et d'en avoir reçu 6 talens frauduleusement soustraits à la banque; il ajoute que, pour faire disparaître la preuve de ce vol, les instigateurs du délit ont fourni à leur complice les moyens de fuir. Pasion, on le voit, était homme de ressource. Son adversaire reste interdit devant une accusation aussi imprévue. Sans lui laisser le temps de se reconnaître, Pasion l'entraîne devant le *polémarque*, celui des archontes qui était chargé de la police des étrangers résidant à Athènes et qui recevait les actions intentées contre eux. Là il pleure, il crie, il s'indigne; il demande que l'étranger, capable de s'enfuir avec l'argent dérobé, soit tout de suite jeté en prison, ou qu'il fournisse une caution de 6 talens. La caution se trouva; mais c'était encore du temps perdu pour le fils de Sopæos. Avant d'attaquer Pasion, il fallait qu'il se défendît : au lieu de démontrer qu'il était victime d'un vol, il fallait qu'il commençât par prouver qu'il n'était point lui-même un suborneur et un voleur. Pasion pouvait espérer qu'il y aurait là de quoi décourager son créancier et le décider à repartir pour le Bosphore.

Par bonheur, Ménexène était un homme énergique, capable de tenir tête à Pasion lui-même. Au lieu de renoncer à lutter, il partit tout d'abord à la recherche de cet employé dont le témoignage devait être décisif. Guidé par je ne sais quels indices, il le suivit jusque dans le Péloponèse, s'assura de sa personne, et le ramena en triomphe à Athènes. Là, il invita devant le magistrat Pasion à laisser mettre Kittos à la torture. La loi athénienne défendait d'appliquer la question aux personnes de condition libre; mais elle l'autorisait pour les esclaves de l'un ou de l'autre sexe. De nombreux passages des orateurs attiques prouvent la confiance que l'on avait dans les avantages et les résultats de ce cruel procédé. Nos sociétés modernes, qui n'y ont renoncé que depuis le siècle dernier, n'ont pas le droit de s'étonner outre mesure que ce préjugé ait existé quatre siècles avant notre ère chez les Athéniens. On croyait donc naïvement que l'on avait toute chance d'arracher ainsi la vérité à celui qui la savait et ne voulait point la dire : aussi, quand on se trouvait en présence d'un adversaire dont les esclaves, pensait-on, pouvaient par leur déposition jeter de la lumière dans le débat, on le sommait de les livrer au tortionnaire. Vous aviez le droit de décliner cette requête; mais c'était créer contre vous une présomption défavorable.

La situation de Pasion devenait mauvaise. Pour éviter la douleur, Kittos finirait par avouer, d'une part qu'il avait vu l'étranger confier des fonds à la banque, de l'autre que c'était son propre maître qui l'avait éloigné d'Athènes. Il fallait à tout prix lui éviter la torture. Pasion avait plus d'un tour dans son sac; voici ce qu'il

imagina. Devant le polémarque, il affirma que Kittos était de condition libre et ne pouvait par conséquent être traité comme un esclave. Ménexène répond que Pasion ne cherchait qu'à gagner du temps; il s'oppose à la mise en liberté provisoire, à moins que Pasion ne fournisse une caution dont la valeur fût égale à celle des sommes que la banque devait à son ami. Pasion s'exécute, il dépose 7 talens, près de 50,000 francs, afin d'épargner la question et d'assurer les priviléges de la liberté à celui que tout à l'heure encore il accusait d'être l'auteur d'un grave abus de confiance, le principal complice d'un vol commis à son préjudice.

L'inconséquence était évidente. Pris à son propre piége, Pasion semblait se contredire lui-même. Il sentit qu'il lui serait difficile d'expliquer à son avantage toutes ses démarches et qu'il était dans une impasse; il tenta de revenir sur ses pas. Il fit dire à ses adversaires qu'ils pouvaient interroger Kittos comme ils le voudraient. Ceux-ci acceptèrent et convinrent de se rencontrer dans le temple de Vulcain avec Pasion, son esclave et les personnes chargées de le faire parler. Il y avait des citoyens, sorte d'experts attitrés ou d'arbitres spéciaux, qui, servis par des esclaves dressés à cet office, louaient en pareil cas leur concours; c'étaient eux qui dirigeaient l'opération et qui prenaient note des aveux ainsi obtenus. Nous ne connaissons point toutes les variétés de torture que la loi et l'usage autorisaient; ce qui est certain, c'est que l'on s'arrêtait bien en deçà des limites que s'était fixées notre ancienne législation. La situation était toute différente; les pauvres gens auxquels à Athènes on infligeait cette épreuve n'étaient point, comme chez nous au moyen âge, des accusés présumés ou déjà déclarés coupables; c'étaient de simples témoins. Dans la froide indifférence avec laquelle, pour obliger un plaideur, pour servir les intérêts d'un citoyen, on faisait souffrir des créatures humaines, il y a un curieux et triste effet de l'institution servile. On voit comment, par la force des choses, elle a conduit le législateur athénien, si doux d'ailleurs, même pour l'esclave, à traiter comme des criminels des gens qu'il savait innocens, mais dont il attendait quelques renseignemens sur les faits de la cause. Tout ceci n'est qu'une naturelle conséquence de l'idée que l'antiquité tout entière se faisait alors encore de l'esclave, cet *instrument doué de vie*, ἔμψυχον ὄργανον, comme le définit Aristote. Il n'en est pas moins vrai que, torturant ces malheureux sans avoir contre eux aucun sujet de colère ou de haine, le citoyen athénien ne pouvait aller aussi loin que le firent plus tard les bourreaux de l'inquisition ou du parlement. Il y avait d'ailleurs un obstacle qui le retenait plus sûrement encore sur cette pente que le sentiment de la justice ou qu'un involontaire mouvement de pitié : c'était l'obligation imposée à quiconque mettait à la question les es-

claves livrés par son adversaire de dédommager celui-ci du tort qu'il lui aurait fait en détériorant sa propriété. La bastonnade, la flagellation, la constriction exercée avec des cordes, étaient, à ce qu'il semble, les moyens d'intimidation les plus usités, et encore fallait-il n'en user qu'avec réserve. S'il en résultait une incapacité de travail un peu prolongée ou la perte d'un membre, si l'esclave périssait dans les tourmens, vous pouviez tout à la fois perdre votre procès et vous voir condamné à payer une indemnité bien supérieure à la valeur réelle de l'esclave. Peut-être y avait-il aussi une responsabilité pécuniaire pour les commissaires chargés de diriger ces cruels interrogatoires.

Ce n'en devait pas moins être pour le pauvre esclave, ainsi livré à des tourmens qu'il n'avait rien fait pour mériter, une heure de poignantes angoisses. Les esclaves accoutumés à la fatigue et à la peine, comme ceux qui travaillaient aux champs ou dans les mines, pouvaient encore se tirer à leur honneur de cette épreuve; quelques coups de bâton étaient bientôt reçus; mais il y avait à Athènes beaucoup d'esclaves qui remplissaient, soit dans des ateliers, soit dans des magasins ou des bureaux, des fonctions analogues à celles dont sont chargés chez nous des contre-maîtres ou de petits employés. L'usage et les mœurs laissaient à ces hommes, souvent très industrieux et très capables, une grande liberté d'allures; comme le remarque l'auteur d'un écrit attribué à Xénophon, il était difficile de les distinguer, à leur costume et à leur langage, des citoyens eux-mêmes. Pour faire sentir à ces gens la distance qui les séparait des autres habitans d'Athènes, il fallait une circonstance comme celle-ci; rien, dans la vie assez douce qu'ils menaient d'ordinaire, ne les avait préparés à d'aussi durs traitemens, et il y avait bien des chances pour qu'ils ne sussent pas résister à l'appareil menaçant de la torture et pour que la douleur leur arrachât bien vite des cris, des prières et des aveux. Kittos appartenait à cette catégorie d'esclaves. Pasion n'en pouvait guère douter : avant même d'avoir senti les premières pointes de la souffrance, il parlerait, il confirmerait le fait du dépôt; il attesterait que, s'il était parti pour le Péloponèse, c'était bien sur l'ordre de son maître.

Aussitôt donc que l'on se fut réuni, quand Pasion vit apprêter les cordes et les verges sous les yeux de l'esclave déjà pâlissant, il changea de langage. « Interrogez Kittos, dit-il, posez-lui toutes les questions que vous voudrez; mais ne le frappez point, je ne suis pas venu pour le livrer à des bourreaux. » Devant ce refus formel de Pasion, les arbitres qui avaient été désignés pour appliquer la torture au témoin et recueillir ses aveux n'avaient plus qu'à se retirer; c'est ce qu'ils firent après avoir déclaré que suivant eux Pasion aurait dû remettre l'esclave. Le banquier répondait

par de bruyantes protestations : « s'il ne voulait point voir expirer sous le fouet un fidèle serviteur, ce n'était pas qu'il eût la moindre envie de faire tort à personne. C'est aux arbitres de se prononcer; s'ils décident contre lui, il paiera tout aussitôt. » Ceux-ci n'avaient pas mission de trancher cette question, et Pasion le savait. On se sépara donc sans que ce rendez-vous eût amené d'autre résultat que de constater le parti-pris de Pasion, bien résolu à tenir closes les lèvres de Kittos.

Cependant Pasion n'avait pu se dissimuler l'impression produite sur les assistans. L'affaire pouvait mal tourner; peut-être serait-il plus sage de transiger. Jour fut donc pris avec le fils de Sopæos; on se rencontra dans un temple, à l'Acropole. Là, loin de toute oreille et de tout regard indiscret, Pasion fut tout autre. D'un pan de son manteau, il se cachait le visage comme un homme honteux de sa conduite, qui n'ose affronter les yeux d'un ami envers lequel il a eu des torts graves. Il pleurait, il répétait qu'il avait fallu, pour le décider à nier un dépôt, de graves embarras d'argent : « bientôt il serait en mesure de faire la restitution demandée; il suppliait son client de lui pardonner et de tenir la chose secrète. Tout le uccès de sa maison reposait sur la confiance qu'elle inspirait; que cette confiance vînt à être ébranlée par une révélation malheureuse, et c'en était fait de son crédit. » L'étranger crut à un repentir sincère; il promit à Pasion de ne point chercher à le perdre, et le laissa libre de choisir l'heure et le mode de paiement qui sauvegarderait le mieux tout à la fois les intérêts du créancier et ceux de la banque. Trois jours après, nouveau rendez-vous, encore sans témoins. Le banquier et son créancier s'engagèrent leur foi aux conditions suivantes. Pasion reconnaissait la dette, mais le public ne serait pas mis dans la confidence. Pasion s'embarquerait pour le Bosphore en compagnie de son client, et ce serait là qu'il lui rendrait l'argent. De cette manière, on n'en saurait rien à Athènes, et Pasion pourrait expliquer comme il l'entendrait son voyage et le dénoûment de l'affaire. Au cas où, malgré ses promesses, il ne paierait pas, Satyros serait pris comme arbitre; si le roi constatait que Pasion avait manqué à ses engagemens, celui-ci aurait à verser, outre le principal de la dette, une moitié en sus de la somme réclamée. Les clauses du contrat furent mises par écrit, et, pour qu'aucune des deux parties n'eût la tentation de faire disparaître cet acte important, il fut décidé qu'on le confierait à un tiers. On appela donc à l'Acropole un capitaine de navire qui faisait de fréquens voyages entre Athènes et le royaume du Bosphore; on déposa entre ses mains, sans doute après lui avoir fait prêter serment, le contrat scellé et cacheté. Dès qu'il serait prévenu que Sopæos n'avait plus rien à réclamer de Pasion et que l'affaire était terminée, il

brûlerait l'acte; si au contraire de nouvelles difficultés survenaient, il le remettrait à Satyros en personne.

Toutes les précautions semblaient bien prises; le contrat était garanti par une clause pénale qui y faisait intervenir Satyros. Or Pasion, qui devait avoir des intérêts engagés dans le Bosphore, ne se soucierait pas d'en mécontenter le prince. Aussi le banquier avait-il en ce moment le ton très humble; c'est que la convention conclue n'avait pas suffi à le tirer des embarras où il s'était plongé par ses propres artifices. Ménexène, qui s'était vu accuser par lui d'avoir suborné un esclave et commis ou conseillé un vol, avait fort mal pris la chose; il avait intenté une action pour son propre compte, il exigeait que Kittos fût mis à la torture, il réclamait de Pasion, à titre de dommages et intérêts, une somme égale à la caution que celui-ci l'avait obligé à fournir. Pasion suppliait celui de ses deux adversaires avec lequel il s'était réconcilié de décider l'autre à retirer sa plainte; mais le fils de Sopæos refusait de s'en mêler et le laissait s'arranger comme il l'entendrait avec Ménexène. Pasion mourait de peur que Ménexène n'entendît parler du contrat qu'il avait consenti à signer, car alors tout était perdu. Ménexène aurait contraint son ami à produire cet acte devant le tribunal; tout le monde aurait su que le banquier reconnaissait la dette si effrontément niée, et la chose aurait fait scandale à Athènes. Pour sortir de cette situation, Pasion fit un nouveau coup de partie. Il réussit à corrompre un des esclaves du capitaine auquel avait été confié l'accord conclu; il se procura, par l'entremise de celui-ci, le texte même de l'acte, il le falsifia et le fit remettre en place par son complice. Cette opération terminée, il relève la tête, il reprend son impudence accoutumée; aux premières démarches de son client, qui le priait de partir enfin pour l'Euxin, il répond qu'il ne songe nullement à ce voyage, et qu'il ne doit plus rien à cet importun qui le persécute de ses réclamations. On insiste; Pasion demande que l'acte soit ouvert et lu devant témoins. On y consent, et on y trouve une décharge générale donnée par l'étranger à son banquier. On voit d'ici la surprise de Ménexène et de son ami. A celui-ci, s'il ne voulait point perdre son argent et de plus passer pour un calomniateur, il ne restait plus qu'une voie, un procès intenté à Pasion devant les juges athéniens; il s'agissait de prouver que Pasion avait commis ce que nous appellerions un faux en écriture privée.

La chose souffrit encore, à ce qu'il semble, quelque délai. L'étranger fit un voyage jusque dans le royaume du Bosphore. Pasion avait persisté à refuser de l'accompagner, mais il avait envoyé là-bas son esclave et confident Kittos. Le jeune homme et l'agent du banquier exposèrent l'affaire, chacun à son point de vue, devant

Satyros. Le prince, avec beaucoup de bon sens, se déclara incompétent; c'était à Athènes que s'était passé tout ce dont on l'entretenait et qu'avait été conclue la convention; il n'avait point, à distance, les élémens nécessaires pour se faire une opinion et pour trancher le débat. Il tint pourtant à donner au fils de son favori une preuve de bon vouloir et de sympathie; il réunit les capitaines et négocians athéniens qui se trouvaient alors dans le port, et il leur présenta son sujet; il les pria de prendre à Athènes sa défense et de ne point le laisser devenir la victime de Pasion. Il fit plus : il adressa au peuple athénien une lettre dans laquelle il recommandait aux magistrats et aux jurés athéniens celui qui allait comparaître devant eux, confiant dans leur justice. Ce fut ainsi, sous les auspices de son souverain et fort de son appui moral, que le créancier de Pasion, à son retour de voyage, vint soutenir sa demande devant un tribunal présidé par le polémarque; la qualité du plaignant, l'intervention de Satyros, sur laquelle le plaideur a soin d'insister dans sa péroraison, l'opulence de Pasion, les inquiétudes de ses associés et de ses nombreux cliens, toutes ces circonstances durent appeler l'attention publique sur les débats de cette cause.

Le client d'Isocrate gagna-t-il son procès? On serait tenté de le croire, tant le discours prévient le lecteur en faveur de celui qui le prononce. Peut-être d'ailleurs le fait même que le plaidoyer a été recueilli et conservé par Isocrate témoigne-t-il du succès qu'il a obtenu en faisant accueillir une requête qui pouvait sembler très aventurée. En effet, qu'on ne l'oublie pas, les preuves matérielles faisaient défaut à l'adversaire de Pasion; le fils de Sopæos ne pouvait fonder sa réclamation sur aucune pièce écrite ni même sur aucun témoignage direct et concluant. Tout ce qu'il pouvait démontrer, c'est que Pasion s'était conduit à plusieurs reprises, dans le cours de cette longue contestation, en homme qui n'a pas la conscience et les mains nettes.

L'opinion publique chez les Athéniens ne paraît pas avoir été très sévère pour des combinaisons et des malices comme celles dont le fils de Sopæos accuse Pasion : elles pouvaient faire condamner à une restitution, voire à des dommages et intérêts; mais elles n'entraînaient point cette condamnation pénale et par suite cette note d'infamie qui, d'après nos lois, ne pourrait guère manquer, dans un cas comme celui-ci, de suivre la responsabilité civile. L'absence de tout ministère public épargnait au coupable le danger de voir la question portée sur ce scabreux terrain du crime commis envers la société. De plus la race grecque n'a jamais été bien exigeante en fait de moralité. Le vrai héros national, ce n'est point Achille, c'est cet Ulysse, qui sait si bien dérober et mentir, qui cherche à tromper sa protectrice elle-même, Pallas-Athéné.

Dans les premières années de son exercice, Pasion a pu céder un jour à une tentation qui s'est trouvée trop forte pour lui; mais, quelle qu'ait été l'issue de ce procès, les embarras que lui avait causés l'effort tenté pour s'approprier le bien d'autrui durent le convaincre, intelligent comme il était, que le plus sûr calcul, c'était encore de se recommander par une probité scrupuleuse. Rappelant, une quarantaine d'années plus tard, les origines de cette fortune, très humble à ses débuts, Démosthène disait, sans crainte d'être contredit : « Pasion obtint la confiance; c'est une chose merveilleuse et rare, chez les hommes qui travaillent sur le marché et qui s'occupent du commerce de l'argent, que de paraître à la fois actifs et honnêtes. » Sa maison devint la première d'Athènes; les citoyens les plus riches et les mieux posés, tels que Timothée, le fils de Conon, tels que Callistrate d'Aphidna, lui remirent leurs fonds ou lui empruntèrent de l'argent. Plus d'une fois il avait eu l'occasion de rendre à l'état, avec toutes les apparences du désintéressement, d'importans services pécuniaires; il obtint donc aisément le titre de citoyen. Nous connaissons les dispositions que prit le banquier avant de se retirer et l'inventaire qui fut dressé après sa mort. Sur l'héritage qu'il laissa à ses fils et à sa veuve, sur les différentes valeurs dont se composait le patrimoine, sur les contestations auxquelles donna lieu le partage, les renseignemens abondent, et celui qui veut les résumer et les grouper n'a que l'embarras du choix.

III.

Nous possédons, dans le recueil des discours attribués à Démosthène par son premier éditeur alexandrin, le poète Callimaque, jusqu'à huit plaidoyers qui ont été prononcés par Apollodore, le fils aîné de Pasion, et un neuvième, où cet Apollodore est vivement attaqué par le successeur de son père, Phormion. Par l'un de ces discours, nous apprenons incidemment que Pasion était encore à la tête de sa maison en 372, et par un autre qu'il mourut en 370, après une longue et douloureuse maladie. C'est donc dans ce court intervalle que, se sentant âgé et déjà souffrant, il mit ordre à ses affaires et régla l'avenir avec une sagesse qui fait honneur à son jugement.

L'employé principal de la banque n'était point alors, comme on aurait pu s'y attendre, ce Kittos qui y remplissait les fonctions de caissier au temps du procès contre le fils de Sopæos. Peu de temps après, Kittos quitta son premier patron; profitant de leçons prises à si bonne école, il s'établit pour son compte. Chez Pasion, il avait été remplacé par un autre commis, lui aussi d'origine étrangère et

servile, Phormion. Comme première récompense de son assiduité et de son intelligence, Phormion avait reçu la liberté; puis, à mesure que les années s'appesantissaient sur son vieux maître, il avait pris dans la maison une place de plus en plus importante; sous la haute surveillance de Pasion, il avait fini par être chargé de tout le détail et par diriger les affaires.

La banque donnait de très beaux revenus; on aurait pu croire que Pasion la laisserait à son fils aîné, Apollodore, qui était déjà un homme fait; mais Apollodore avait d'autres visées. Son père l'avait élevé en fils de famille, lui avait fait donner une éducation très soignée, l'avait laissé fréquenter les écoles des rhéteurs, se lier avec des jeunes gens ambitieux et riches. Apollodore rêvait les honneurs, la puissance; peut-être eût-il rougi de s'asseoir derrière le comptoir paternel. En tout cas, Pasion n'avait pas assez de confiance dans son assiduité et son jugement pour le charger de la conduite d'une affaire qui réclamait une attention de toutes les heures, de toutes les minutes. Ce fut sur Phormion qu'il jeta les yeux pour continuer son œuvre. Il était alors propriétaire non-seulement de la banque, mais encore d'une fabrique de boucliers : il fit avec Phormion un contrat par lequel il lui louait les deux entreprises. La location portait, pour la fabrique, sur le matériel et sur les esclaves qui servaient à l'exploiter, pour la banque sur l'achalandage, sur l'usage des capitaux que de nombreux déposans avaient versés dans la caisse de la maison. Si Phormion n'avait pas été connu et aimé des cliens, si ceux-ci n'avaient pas été, pour ainsi parler, parties au contrat, Phormion n'aurait pu faire honneur à ses engagemens; le petit pécule qu'il avait pu ramasser depuis son affranchissement aurait été bien vite dévoré; mais, comme dit Démosthène racontant cette cession, « pour arriver à faire des affaires, la première mise de fonds et la plus nécessaire, c'est d'inspirer confiance. » Loin de se retirer et de fuir, l'argent afflua; ceux qui avaient l'habitude de confier à la maison le soin de leurs intérêts virent avec plaisir un homme jeune encore et actif prendre la place du vieillard.

Un an ou dix-huit mois après que fut passé l'acte de cession, Pasion, se sentant mortellement atteint, s'occupait d'assurer l'avenir de ses enfans et la conservation de leur patrimoine. Il allait laisser une veuve et deux fils, Apollodore, déjà majeur, Pasiclès, encore adolescent. La fortune était considérable, une des plus belles qu'il y eût alors en Attique. Il y avait pour 20 talens d'immeubles et près de 40 talens placés dans les affaires, en prêts maritimes, en hypothèques, en créances de toute nature, qui devaient être appuyées sur de solides garanties; c'était un ensemble d'environ 60 talens, c'est-à-dire de plus de 330,000 francs. On a vu, par l'exemple de Démosthène, ce que pouvait devenir, entre les mains

de tuteurs infidèles, le bien d'un mineur, comment il s'évanouissait jusqu'à ne presque plus laisser de traces. Pour éviter ce danger, Pasion jeta les yeux sur un homme dont il avait éprouvé l'intelligence et la loyauté, sur son ancien employé, sur son successeur Phormion; il lui confia la tutelle de son fils Pasiclès, tout en associant à cette responsabilité, comme membres d'une sorte de conseil de famille, quelques autres amis et parens. Afin d'être plus sûr encore de Phormion, il lui fit promettre d'épouser sa veuve; celle-ci aurait pour dot 2 talens placés l'un en Attique, l'autre dans l'île de Peparethos, une maison d'habitation évaluée à 100 mines, le mobilier qui la garnissait, des servantes, des bijoux, tout ce qu'il lui fallait enfin pour soutenir le train auquel était accoutumée la femme d'un riche banquier.

Tous ou presque tous, les trapézites étaient des étrangers; quelques-uns de ces métèques ou de ces affranchis, ceux qui avaient fait les plus brillantes affaires, obtenaient vers la fin de leur carrière le droit de bourgeoisie. En attendant, tout entiers à la poursuite du gain, ils n'avaient pas ces goûts, cette habitude de vivre au dehors que donnait aux citoyens leur participation aux affaires publiques; le bonheur domestique et les affections de famille devaient être le seul repos et la seule joie qu'ils trouvassent à côté des tracas de leurs spéculations. Aussi, à ce qu'il semble, la femme prenait-elle plus de place dans leur vie que dans celle du citoyen. Dans ces ménages où l'homme était ainsi rejeté par l'infériorité de sa condition légale vers le foyer, vers l'intimité conjugale, la femme avait un rôle supérieur à celui que lui faisaient ailleurs les mœurs de la bourgeoisie athénienne. Associée à une fortune très humble à ses débuts, mais qui n'avait pas cessé de grandir, elle en avait gravi pas à pas tous les degrés, elle en avait partagé tous les efforts, toutes les émotions, toutes les épreuves. Sans se montrer au comptoir, ce que n'auraient pas permis les habitudes antiques, elle pouvait pourtant faire profiter son mari de ce tact et de ce sens pratique que les femmes font souvent admirer dans le commerce, et qui les rend parfois d'incomparables chefs de maison. Plus d'une donnait de bons conseils à son mari, lui procurait, par les amies qu'elle fréquentait et les propos qu'elle recueillait, d'utiles renseignemens sur ses créanciers ou ses débiteurs, et le guidait, avec un flair subtil, dans le placement de ses fonds. Celle qui avait été, dans les premières années, la simple concubine de l'esclave encore sans pécule et sans droit devenait ainsi, par la vertu d'une longue et réciproque confiance, par l'ascendant des services discrètement rendus, plus épouse que la femme d'un riche Athénien, que celle d'un Périclès ou d'un Alcibiade.

La femme du banquier était au courant des affaires de la mai-

son; l'usage s'était donc établi, dans ce groupe de commerçans, quand on se voyait sur le point d'être enlevé par la mort à sa famille et à ses affaires, de léguer sa femme au successeur que l'on s'était choisi. Le premier employé de la banque, ancien esclave de celui dont il était devenu par l'affranchissement l'égal et le collaborateur, épousait la veuve, prenait la tutelle des enfans et continuait l'œuvre commencée. La femme que lui donnait ainsi la dernière volonté du mourant était tout à la fois une auxiliaire dont l'expérience lui serait utile, une surveillante qui l'empêcherait de frustrer les enfans de leur part dans la fortune déjà gagnée et dans les bénéfices futurs.

Cette combinaison, dont les avantages avaient été plus d'une fois éprouvés, eut, dans le cas qui nous occupe, les plus heureux effets. Pasion eut meilleure chance que son contemporain, le père de Démosthène; ses souhaits furent réalisés, ses prévisions confirmées par l'événement. La veuve de Pasion vécut en bonne intelligence avec Phormion, elle eut de lui plusieurs enfans, et, tant qu'elle vécut, elle contint le caractère inquiet et jaloux d'Apollodore, le fils aîné du premier lit; elle empêcha ce remuant personnage de s'insurger contre les volontés de son père et de chercher noise à Phormion. Celui-ci semble, de son côté, s'être conduit en honnête homme; bien différent des tuteurs de Démosthène, il remplit toutes les conditions du contrat auquel il avait consenti. Il eut les soins et la tendresse d'un père pour son beau-fils et pupille, Pasiclès; celui-ci ne se laissa jamais entraîner à épouser les rancunes de son frère Apollodore et à s'unir à lui pour humilier et dépouiller Phormion. En toute occurrence, Phormion paraît avoir porté dans ses démêlés avec Apollodore l'esprit le plus conciliant, et n'avoir jamais oublié ce qu'il devait au père de son mortel ennemi; il alla, pour éviter une rupture ouverte, jusqu'à la dernière limite des concessions, et ce fut à son corps défendant que, dix-huit ans après la mort de Pasion, en 352, il dut se résoudre à soutenir contre le fils de son ancien patron le procès dans lequel Démosthène lui prêta le concours de sa science juridique et de son talent oratoire.

Le discours de Démosthène est intitulé *Exception* (παραγραφή) *pour Phormion;* ce titre même indique quelle est la thèse du défendeur; celui-ci vient affirmer pour diverses raisons que la demande n'est même pas recevable. Pourtant, pas plus ici que dans les autres plaidoyers qui portent ce même titre d'*Exceptions*, l'orateur ne se restreint à la tâche de faire valoir les moyens légaux qui justifient sa fin de non-recevoir. Il ne veut point avoir l'air de se couvrir de ce prétexte faute d'être sûr de son droit; ici comme dans les autres discours de la même famille, sans traiter la question

principale d'une manière aussi étendue et aussi complète que s'il avait dû plaider au fond, il y touche néanmoins; il tient à montrer qu'il ne s'abrite derrière ce bouclier que par respect pour la loi, qui le veut ainsi : fallût-il engager la bataille dans d'autres conditions et avec d'autres armes, il serait encore certain de triompher. On trouve donc dans ce discours presque tout ce qu'il faut pour écrire l'histoire des démêlés d'Apollodore et de Phormion; là où subsistent quelques obscurités, on a la ressource de demander des lumières à l'un des huit plaidoyers prononcés dans d'autres débats par le très processif Apollodore; il n'en est pour ainsi dire aucun qui ne nous apprenne quelque chose des affaires de Pasion et de sa succession.

Autant que nous pouvons en juger d'après le résumé que Démosthène donne du testament de Pasion, le vieillard, qui savait Apollodore dépensier et brouillon, aurait désiré que son patrimoine restât indivis jusqu'à la majorité de son second fils. Phormion et ceux qui lui avaient été adjoints dans la tutelle l'auraient administré en gens économes et avisés; ils auraient servi au fils aîné la moitié du revenu commun. C'eût été autant de gagné, huit années pendant lesquelles Apollodore n'aurait pas pu gaspiller sa fortune. Par malheur, pour que les biens fussent soumis à ce régime, il fallait le consentement d'Apollodore; majeur, déjà marié peut-être à la fille de Deinias, un riche citoyen, il avait le droit de réclamer sa part d'héritage. Apollodore n'aurait consenti à l'indivision que s'il avait eu la haute main sur la gestion du patrimoine; dans ce cas, Pasiclès aurait couru risque de n'en plus trouver à sa majorité que de bien faibles débris. Dans l'intérêt de leur pupille, les tuteurs préférèrent procéder tout de suite au partage.

Apollodore ne semble point avoir soulevé de difficultés ni au moment de ce partage, qui lui assurait la jouissance d'une belle fortune, ni, un peu plus tôt, pendant la dernière maladie de son père, quand celui-ci fit connaître les dispositions qu'il avait prises. Après le décès, Apollodore, qui avait espéré rester tuteur de son frère et de sa mère et maître ainsi de tout l'héritage, ne prit pas longtemps la peine de dissimuler son désappointement et sa colère. La veuve, suivant l'usage, avait donné quelques mois aux regrets et au deuil, puis, obéissant à la volonté suprême du défunt, elle avait épousé Phormion. Apollodore, comme triérarque, était alors absent d'Athènes. Lorsqu'il revint, il manifesta tout haut l'indignation que lui causait ce qu'il appelait une mésalliance; il traita Phormion avec le dernier mépris, et, se prétendant lésé dans son honneur et ses intérêts par cette union, il alla jusqu'à menacer Phormion d'un procès criminel : déjà la plainte était déposée au greffe de l'archonte, On ne voit pas comment Apollodore aurait pu soutenir jusqu'au bout cette incar-

tade. Rien de plus évident que le droit et l'innocence de Phormion. Ce n'en eût pas moins été beaucoup de bruit et de scandale; la mémoire de Pasion, la considération de Phormion et de sa femme, le crédit de la banque, auraient souffert de ces débats. Des amis s'entremirent, la mère et le beau-père firent les premiers pas. Apollodore devait commencer à sentir qu'il s'était bien aventuré. La plainte fut retirée, les relations furent reprises entre Apollodore et les nouveaux époux.

Peut-être fut-ce par quelque service pécuniaire, promis ou rendu, que Phormion obtint alors de se réconcilier avec cet incommode personnage. Apollodore voulait faire figure à Athènes. Il n'avait ni une naissance illustre, ni de grands talens; il prétendait donc attirer l'attention par l'activité qu'il déployait, par le faste qu'il affichait. Pour se faire connaître, il avait intenté des procès politiques à plusieurs orateurs et généraux. Chorégies, triérarchies, tout ce qui pouvait fixer sur lui les yeux, il le recherchait avec autant d'empressement que d'autres fuyaient ces corvées. La richesse de ses vêtemens, la suite de valets qu'il traînait derrière lui, les courtisanes qu'il entretenait à grands frais, tout lui servait à se faire remarquer; il voulait qu'en le voyant passer sur l'*agora* étrangers et citoyens se montrassent le fils du célèbre banquier Pasion.

Avec de pareils goûts, Apollodore avait besoin d'argent, de beaucoup d'argent; aussi le voyons-nous occupé, pendant plusieurs années après la mort de son père, à compulser ses papiers et les livres de la banque. A l'aide des mentions qu'il y trouve, il recouvre d'anciennes créances, il met en demeure les débiteurs de Pasion à mesure que les dettes deviennent exigibles, et, s'il y a lieu, il les poursuit devant les tribunaux. Par ces recherches et ces mises en demeure, Apollodore réussit à recouvrer environ 20 talens (112,000 francs), qui devaient se partager également, comme valeurs de la succession, entre Pasiclès et lui; mais, si nous en croyons Démosthène, il s'en attribua plus de la moitié; c'était comme une sorte de commission qu'il touchait sur les rentrées. Il y était d'autant plus intéressé que la fin du bail conclu jadis entre Pasion et Phormion vint diminuer ses revenus. En 362, le fils cadet de Pasion fut inscrit sur la liste des citoyens. On forma alors deux lots des entreprises, la banque et la fabrique de boucliers, qui étaient depuis dix ans exploitées par Phormion. Apollodore, à titre d'aîné, eut le choix; il prit la fabrique de boucliers, et la banque échut à Pasiclès. Celle-ci fut affermée par quatre associés, Xénon, Euphræos, Euphron et Callistrate, qui n'en donnèrent plus qu'un talent, 40 mines de moins que Phormion.

Tout réduit que fût le loyer, on pouvait craindre que les fermiers

n'eussent encore de la peine à tenir leurs engagemens. La retraite de Phormion enlevait au fonds beaucoup de sa valeur; aussitôt que furent rendus et approuvés par Pasiclès ses comptes de tutelle, et qu'il eut reçu décharge du bail, Phormion s'empressa de s'établir à son propre nom. La meilleure portion de la clientèle dut le suivre, la plupart des dépôts prirent le chemin de sa caisse. La maison nouvelle qu'il fonda fut bien vite une des plus importantes d'Athènes et de la Grèce; son chef put beaucoup donner à la cité et l'aider de sa garantie pour acquérir, en temps de disette, les blés du Bosphore cimmérien. « Phormion, lisons-nous chez Démosthène, possède auprès de ceux qui le connaissent un crédit qui égale, qui dépasse de beaucoup la valeur des sommes qu'il vous a fournies à diverses reprises, et, par ce crédit, il rend service à la cité en même temps qu'à lui-même. » Dès l'année 360, Phormion, comme jadis son maître Pasion, recevait le droit de bourgeoisie.

De si brillans succès ne pouvaient manquer d'exciter l'envie d'Apollodore. Sa mère, la veuve de Pasion, mourut l'année même où Phormion devenait citoyen. Elle léguait 2,000 drachmes aux enfans d'Apollodore. Celui-ci ne fut pas satisfait du legs; il réclama 3,000 drachmes de plus, une servante, une part des vêtemens et des bijoux; il parla encore de procès. Plusieurs parens s'entremirent; Phormion céda, remit en tout 5,000 drachmes et les effets demandés; l'héritage fut partagé par quart et par tête entre les quatre fils issus des deux mariages. Là-dessus, à l'Acropole, dans le Parthénon même, Apollodore déclare devant témoins qu'il n'a plus rien à réclamer de Phormion, que tous leurs comptes sont réglés. L'accord intervenu et cette sorte de décharge générale sont mis par écrit sous la forme d'une sentence arbitrale (γνῶσις) rendue par Deinias, le beau-père, et Nicias, le beau-frère d'Apollodore, ainsi que par Lysinos et Androménès, qui représentaient Phormion. Ces derniers avaient eu soin de faire consigner dans l'acte que c'était à titre gracieux et pour l'amour de la concorde que Phormion consentait à ce sacrifice. Pour mieux témoigner sa satisfaction, Apollodore faisait bientôt à son beau-père l'honneur de lui emprunter plus de 2 talens, qu'il ne lui rendit jamais.

Malgré cet héritage, malgré cet emprunt, Apollodore s'obérait de plus en plus. A mesure que ses embarras d'argent devenaient plus pressans, sa colère augmentait; il ne pouvait souffrir de voir l'ancien esclave de son père, Phormion, un homme de rien, un parvenu, augmenter d'année en année sa fortune et jouir de la considération générale, tandis que lui-même, l'héritier de l'une des plus riches maisons d'Athènes, sentait l'opinion publique se détourner de lui, et comptait déjà les heures qui le séparaient encore de la ruine, de

la misère, du déshonneur. A force de méditer sur ce contraste, de retourner ces idées dans son esprit inquiet et aigri, il en vint à se persuader que Phormion l'avait volé, qu'il avait gardé la meilleure part du bien de son père. Dix-huit ans donc après la mort de Pasion et dix ans après le décès de sa veuve, après la quittance régulière et définitive qu'il avait donnée à Phormion, il réclama de celui-ci, par une assignation judiciaire, la somme de 20 talens (112,000 francs); elle représentait, prétendait-il, avec les intérêts calculés jusqu'au jour du procès, le capital que Pasion, en quittant les affaires, aurait laissé à son successeur à titre de prêt, et dont Phormion se serait attribué la propriété.

Par la réponse de Démosthène et par un plaidoyer subséquent d'Apollodore lui-même, le discours *contre Stéphanos*, nous pouvons nous faire une idée des suppositions gratuites, des mensonges, des mauvaises raisons qu'Apollodore entassa pour donner à sa requête tout au moins un air de vraisemblance. Sans cette mise de fonds, soutenait-il, jamais Phormion, parti de si bas, ne serait arrivé à la richesse, tandis que lui-même, Apollodore, fils du riche Pasion, s'est ruiné au service de l'état. S'il ne peut démontrer ce qu'il avance, c'est que Phormion lui a rendu la preuve impossible en persuadant à sa femme de détruire les papiers de son premier mari, les livres de la banque. Le prétendu mariage entre sa mère et Phormion est d'ailleurs nul et de nul effet, car jamais Pasion n'aurait admis l'idée que sa veuve épousât ce misérable affranchi. Le bail, le testament, tout cela n'est autre chose que des pièces supposées; s'il n'a pas parlé plus tôt, c'est que Phormion lui avait promis de l'indemniser; Phormion n'ayant pas tenu ses promesses, il est contraint de s'adresser au tribunal pour obtenir justice.

Rien de moins juridique et de plus faible que toute cette argumentation; il n'en était pas moins prudent de prendre cette attaque au sérieux et de se mettre en défense. Actif, intrigant, effronté, Apollodore ne manquait pas d'un certain talent de parole; il avait eu parfois des succès d'audience. Quant à Phormion, il avait trop bien réussi pour ne point avoir beaucoup d'envieux; il connaissait aussi trop bien les tribunaux pour se confier uniquement dans son bon droit. Répondre lui-même à son ennemi, il n'y pouvait songer. Après tant d'années passées dans l'Attique, il n'avait pu apprendre à en parler purement la langue. Apollodore se moque des solécismes de Phormion, et, par les premiers mots du plaidoyer de Démosthène, nous voyons qu'il exagère peut-être, mais ne ment pas. Heureusement pour Phormion, les tribunaux athéniens s'étaient par degrés laissés aller à faire fléchir la vieille règle qui voulait que les parties, et les parties seules, portassent la parole devant la cour

chacune dans sa propre cause; vers le milieu du IVe siècle, l'intervention d'un tiers, véritable avocat à la manière romaine ou moderne, devient chose assez fréquente. Ce n'est point un droit, mais c'est une tolérance qui passe en habitude; pour autoriser un ami, qui sera souvent un orateur de profession, à venir plaider pour l'un des acteurs du procès, le jury, surtout quand il s'agit du défendeur, se contente souvent du plus léger prétexte : il suffit de faire valoir sa jeunesse, son inexpérience, son origine étrangère, les liens de la parenté ou d'une vieille amitié. On dit quelques mots dans ce sens, et, sur un signe des juges, celui dont on a réclamé le secours monte à la tribune et prononce le vrai plaidoyer.

Ce fut à Démosthène que Phormion s'adressa. Celui-ci, âgé de trente-deux ans, était depuis la mort ou la retraite de son maître Isée le plus en vogue des logographes athéniens, et déjà il commençait à se faire connaître comme orateur politique; il avait, deux ans plus tôt, prononcé son beau discours *Sur la loi de Leptine*. Démosthène accepta et composa pour Phormion un plaidoyer qui est un chef-d'œuvre dans son genre. De plus en plus attiré par la politique, qui devait bientôt l'absorber tout entier, Démosthène avait tout intérêt à s'assurer, par un de ces services que l'on n'oublie pas, le dévoûment d'un banquier adroit et fidèle qui lui fît valoir sa fortune, et qui pût au besoin lui faire des avances de fonds.

Démosthène parla le premier. On retrouve dans ce discours les meilleures, les plus rares qualités du grand orateur; l'inanité des prétentions d'Apollodore y est démontrée jusqu'à l'évidence, et l'insolente audace avec laquelle il les a produites est expliquée par les vices de son caractère. Dans la discussion des preuves et l'exposition des lois qui régissent la matière, on reconnaît la précision habituelle à Démosthène et le talent qu'il possède, comme Isée, de voir les choses de haut, d'en indiquer la cause et la raison philosophique. Apollodore réclamait 20 talens qu'il prétendait avoir été laissés par Pasion, comme fonds de roulement, à son successeur; selon lui, s'il ne pouvait fournir la preuve de ces avances, dont l'héritage aurait été frustré, c'est que Phormion aurait retenu, falsifié, détruit les papiers de Pasion. La réponse est facile. Le partage du patrimoine n'avait pu être fait, d'abord au lendemain de la mort de Pasion, puis, pour la partie restée indivise et tenue à loyer par Phormion, lors de la majorité de Pasiclès, sans consulter ces papiers; à la suite de ces deux partages, Apollodore n'a soulevé aucune réclamation. D'ailleurs les livres de Pasion ont été si bien remis à son fils aîné que celui-ci s'en est servi pour faire rentrer, par toute une série de poursuites, des dettes arriérées jusqu'à concurrence de 20 talens. De plus Pasiclès, aussi intéressé qu'Apollodore à possé-

der ces papiers, ne s'est jamais plaint à ce sujet de Phormion, et lui prête encore aujourd'hui devant le tribunal l'appui de son témoignage. Enfin, ce qui suffirait à rendre la demande non-recevable, il y a une décharge générale donnée huit ans plus tôt par Apollodore, après la mort de sa mère, décharge constatée par une sentence arbitrale. Cette quittance n'existât-elle pas, la prescription devrait couvrir Phormion contre toute attaque; les faits articulés remontent à près de vingt ans.

Ce qui relève encore tous ces argumens, si forts par eux-mêmes, c'est que, dans la manière dont ils sont mis en œuvre, on reconnaît cette fière et dédaigneuse véhémence que Démosthène a fait si souvent sentir aux Philocrate, aux Démade, aux Eschine, à tous les pensionnaires de la Macédoine. Écoutez cette page où Démosthène raille les prétentions d'Apollodore et lui montre combien toute sa conduite est déplacée et déraisonnable :

« Je m'étonne que tu ne songes point qu'Archestratos, qui a été jadis le *maître* de ton père, a ici un fils, Antimachos, qui n'a point la fortune qu'il mériterait; or celui-ci ne vient pas t'attaquer, et ne se plaint pas d'être ta victime. Il te voit pourtant porter un manteau de la laine la plus fine; il te voit affranchir une de tes maîtresses, en marier et en doter une autre, toi qui es un homme marié; il te voit mener partout avec toi une suite de trois jeunes esclaves, et vivre d'une manière si débauchée qu'il suffit de te rencontrer pour deviner tes vices. Antimachos manque de bien des choses nécessaires à la vie, et il voit aussi Phormion dans l'aisance. Cependant, si tu te crois des droits sur les biens de Phormion parce qu'autrefois il a appartenu à ton père, Antimachos, en vertu de ce même titre, serait plus fondé que toi à élever de pareilles prétentions, car ton père a été esclave du sien, de sorte qu'à ce compte il aurait des droits sur toi aussi bien que sur Phormion. Mais toi, tu en es venu à ce point d'aveuglement que tu te mets dans le cas d'évoquer toi-même des souvenirs qui ne devraient, à ce qu'il semble, être rappelés que par tes ennemis, et tu déshonores ainsi et toi-même et les parens que tu as perdus, tu insultes la cité. Ces biens et ces priviléges que ton père a acquis grâce à la bienveillance des citoyens qui nous entendent ici, et dont jouit maintenant Phormion après ton père, tu ne sais pas les conserver avec décence et dignité, de manière qu'ils fassent honneur et à ceux de qui tu les tiens, et à vous autres qui les avez reçus. Non, il faut que tu sois toujours occupé à nous en dévoiler l'origine, à nous démontrer, à nous prouver, en t'outrageant en quelque sorte toi-même, de quel néant les Athéniens t'ont tiré pour te faire citoyen. Oui, tu en viens à ce point de folie (puis-je me servir d'un autre terme?) de ne point comprendre que nous aujourd'hui, quand nous demandons que Phormion, après avoir réglé ses

comptes et obtenu pleine décharge, soit à l'abri de toute poursuite, nous plaidons ta cause, et que toi, au contraire, quand tu ne veux point traiter Phormion comme ton égal, tu parles contre ton propre intérêt. Les droits que tu prétends posséder aujourd'hui sur Phormion, ces mêmes droits, les anciens maîtres de ton père les feront valoir aussi sur ta fortune. Que Pasion, lui aussi, a été esclave, et qu'il a été libéré de la même manière que Phormion, c'est ce que prouvent les témoignages que l'on va vous lire; ils vous convaincront que Pasion a appartenu à Archestratos. »

La péroraison aussi mériterait d'être traduite; Démosthène y résume avec netteté et rapidité tout à la fois les motifs qu'il a allégués pour faire repousser la demande d'Apollodore; il énumère ensuite les services que son client a déjà rendus à la cité, il fait pressentir ceux qu'il peut lui rendre encore, si on le met une fois pour toutes à l'abri de ces injustes attaques; il achève ainsi de le rendre intéressant. Puis, comme pour éviter de paraître chercher à exercer, par le tour et le ton de cette péroraison, une sorte de pression sur l'esprit des juges, il recourt à un artifice dont Isée lui avait donné l'exemple, il termine en faisant lire aux juges une loi et des témoignages.

Quelque impudent que fût Apollodore, il ne devait point être à son aise pendant que Démosthène l'écrasait ainsi de son mépris, le fustigeait d'une main vive et cruelle. L'impression produite fut profonde; quand Apollodore se leva pour répondre, les juges, comme il nous l'apprend lui-même dans un autre plaidoyer, refusèrent de l'entendre; il put à peine jeter quelques mots au milieu du bruit, et il n'obtint même pas qu'un cinquième des voix se prononçât en sa faveur. Dans ces conditions, non-seulement il perdait son procès et était condamné aux dépens, mais il avait encore à verser au trésor l'amende que l'on appelait l'*épobélie*, c'est-à-dire une obole par drachme ou le sixième de la somme indûment réclamée par lui. C'était payer cher l'exagération de sa demande : l'épobélie, dans le cas actuel, montait à 3 talens et 20 mines (près de 20,000 francs), et, sous peine d'être dépouillé du droit d'intenter d'autres actions et de paraître à la tribune, il fallait se mettre en règle, s'acquitter de cette dette publique dans un bref délai. Une fortune moins compromise que celle d'Apollodore aurait eu peine à réparer de pareilles brèches; or deux ans après nous le voyons encore se faire condamner, pour une proposition contraire aux lois, à une amende de 1 talent, qu'il trouva moyen de payer. Nous ne le suivrons pas dans les efforts désespérés qu'il tenta pour se venger sinon de Phormion, qu'il n'osait plus attaquer directement, au moins de ceux qui avaient aidé Phormion à gagner

son procès. Nous avons un plaidoyer dirigé contre un certain Stéphanos, qu'il poursuit comme faux témoin; dans ce discours, tout plein de sophismes qui se réfutent d'eux-mêmes, éclate une rage que n'arrête plus aucun respect humain. Passe encore pour les invectives dont il accable Phormion; mais son propre père, il en parle comme d'un vieillard tombé en enfance; son frère Pasiclès, il le renie; sa mère, il l'insulte et la déshonore. A l'entendre, Pasiclès serait né d'un commerce adultère; bien avant la mort de Pasion, Phormion aurait été l'amant de celle qu'il devait épouser plus tard. Le discours *contre Nèère*, postérieur de quelques années, nous montre Apollodore poursuivant, à propos du nouveau procès où il a succombé, une vengeance du même genre; puis, à partir de 340 environ, il disparaît de l'histoire. Quant à Pasiclès et à Phormion, on sait par quelques mots d'un discours perdu d'Hypéride que, depuis la réforme triérarchique opérée par Démosthène en 340, ils figuraient encore au nombre des citoyens les plus riches; ce court fragment laisserait même croire qu'ils s'étaient associés.

Nous ne craignons pas d'avoir retenu trop longtemps l'attention sur les trapézites athéniens, sur leurs origines, leurs mœurs, leurs opérations, les services qu'ils rendaient à la cité. Tant que l'histoire économique de l'antiquité ne sera pas tout au moins préparée, esquissée à grands traits, l'histoire politique offrira presqu'à chaque pas des problèmes insolubles. Ainsi, pour ne parler que d'Athènes, on a tout d'abord peine à comprendre comment, avec les vices de sa constitution, les entraînemens de sa démocratie et les fautes continuelles de ses hommes d'état, elle a pu fournir encore une pareille carrière, avoir deux siècles d'une incomparable grandeur et réparer si vite ses pertes au lendemain de chacun de ses désastres. Ce qui explique cette élasticité, ce ressort, ce sont surtout les habitudes laborieuses de la population athénienne; c'est l'espèce de divination par laquelle Athènes, avec sa vive intelligence, avait pressenti certaines vérités économiques, ébauché certaines institutions commerciales. Chez les Athéniens, tout le monde ou presque tout le monde, citoyens, étrangers, esclaves, travaillait et produisait, chacun à sa manière. Dans ce tableau de la vie athénienne que nous cherchons à tracer d'après les orateurs attiques, aurait-il été juste d'oublier les trapézites, ces obscurs et patiens ouvriers de la fortune publique, ces lointains ancêtres des banquiers juifs et lombards auxquels se rattachent, par une filiation directe, ceux qui dans la société moderne manient, avec une bien autre puissance, ces merveilleux instrumens de progrès, le capital et le crédit?

GEORGE PERROT.

LE

BACCALAURÉAT ALLEMAND

Au moment où il est de nouveau question chez nous de modifier le baccalauréat ès-lettres, je pense qu'il ne sera pas inutile de présenter la description de l'examen qui y correspond en Allemagne. La fréquence des remaniemens doit nous engager à chercher s'il n'y a pas dans l'institution elle-même quelque cause de faiblesse. Pour le dire dès à présent, je ne crois pas que, dans l'état où est notre pays, nous puissions transporter chez nous l'organisation du baccalauréat allemand; mais peut-être y pourrions-nous faire utilement quelques emprunts, et en tout cas, après l'avoir étudié, nous apercevrons plus clairement les raisons de cette instabilité.

Je sais qu'il répugne à beaucoup d'esprits d'aller aujourd'hui chercher des modèles en Allemagne. L'imitation leur paraît chanceuse : nous devons prendre garde de perdre nos qualités sans être sûrs pour cela de gagner les qualités de nos voisins. C'est un sentiment que je respecte et que sur certains points je partage. S'il fallait quelque chose pour le justifier, ce serait la vue de ce qui se passe, depuis nombre d'années, de l'autre côté du Rhin. L'Allemagne nous a emprunté plus d'une fois ce qui avait d'abord été déprécié par elle. Cependant, si nous avons nos mérites qu'il faut conserver et accroître, il serait bien déraisonnable de fermer les yeux sur les autres nations par peur de compromettre notre originalité. Ceux qui craignent que nous ne devenions les copistes de l'Allemagne peuvent se rassurer : si nous l'imitons jamais en ce qu'elle a de bon, ce ne sera qu'à notre manière, et il nous sera impossible de n'être pas nous-mêmes en l'imitant. C'est ainsi que la société française a fait en d'autres temps : elle a pris successivement pour modèles l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, et elle ne fut jamais si

française. Ne craignons donc pas de jeter les yeux au dehors pour voir quelles institutions de nos voisins correspondent aux nôtres.

En ce qui concerne le baccalauréat, cette étude ne coûtera rien, je pense, même au patriotisme le plus sensible. Personne sans doute ne le compte au nombre de nos grandes institutions nationales. On voit beaucoup de gens qui s'en plaignent et bien peu qui le défendent autrement que par l'impossibilité de rien mettre à la place. « Le baccalauréat était le signe des bonnes études, dit quelque part un écrivain appartenant à l'Université, on a abandonné la chose pour le signe... Il n'y a plus rien à faire pour le baccalauréat que de le supprimer. » Je suis disposé à moins de sévérité : le baccalauréat est une institution faible et vacillante, comme toutes les créations d'une société aussi divisée que la nôtre : il faut tâcher de le consolider, et non le jeter bas; mais voyons d'abord comment est organisé le même examen dans une société jusqu'à présent unie et forte.

I.

On appelle *examen de maturité* l'épreuve placée au bout des classes du gymnase (1), et qui sert à vérifier si l'esprit de l'élève est mûr pour l'université. Il s'agit non pas de déclarer l'éducation close, mais d'annoncer le commencement d'une nouvelle période dans les études. Sauf ce point, qui est important, l'examen de maturité (on le nomme aussi *Abiturienten-Examen*) remplit à peu près le même rôle et a la même importance que notre baccalauréat ès-lettres. L'organisation de cette épreuve n'est pas tout à fait semblable dans les divers pays de l'Allemagne. Le Wurtemberg notamment avait jusqu'à ces dernières années un système assez analogue au nôtre; mais il vient d'être abrogé. Le règlement prussien tend à s'introduire partout, et l'on peut prévoir le moment où il sera uniformément suivi par toute l'Allemagne. Nous le prendrons donc pour base de nos observations.

La différence capitale qui existe entre l'examen français et l'examen allemand, c'est qu'en France le diplôme est conféré par l'état, et qu'en Allemagne il est délivré par le gymnase. Accessoire en apparence, cette différence entraîne après elle toutes les autres.

Les établissemens d'instruction secondaire que possède l'Alle-

(1) On sait que c'est le nom généralement donné en Allemagne aux établissemens d'instruction secondaire, qu'ils relèvent de l'état ou des villes, qu'ils appartiennent à une corporation ou qu'ils soient entretenus sur une fondation particulière. On appelle *progymnase* un gymnase qui ne possède que les classes inférieures (jusqu'à notre quatrième environ). La Prusse compte 221 gymnases et 32 progymnases. Les *realschulen* ne sont pas comprises dans cette énumération.

magne sont divisés en deux catégories : ceux qui ont et ceux qui n'ont pas le droit de donner le certificat de maturité. Nous n'avons à nous occuper pour le moment que des premiers. L'épreuve a lieu deux fois par an dans les bâtimens mêmes du gymnase. La commission d'examen comprend le directeur du gymnase, les professeurs des hautes classes, un membre de l'éphorat ou conseil de surveillance, et elle est présidée par un commissaire du gouvernement, personnage considérable, qui est député à cet effet dans les différens colléges d'une circonscription, et qui a la haute direction des épreuves. Non-seulement il peut, quand il le juge à propos, choisir les sujets de composition, interroger les candidats, mais il a droit de *veto* sur les délibérations de l'assemblée, lesquelles sont alors envoyées en révision à une commission supérieure. Tous les professeurs de la maison, sauf les cas de dispense, sont tenus d'assister aux interrogations; le public en est exclu. Trois mois avant l'examen, les élèves de *prima* qui sont dans l'intention de le subir s'adressent à leur directeur pour obtenir la permission. Celui-ci a le devoir de faire des représentations sérieuses aux candidats qui ne seraient pas suffisamment préparés : il doit aussi avertir les parens ou tuteurs et appeler leur attention sur les inconvéniens d'une candidature prématurée. Ces inconvéniens ne sont pas seulement de nature morale, car les règlemens allemands ne permettent pas de se présenter à l'examen plus de deux fois. En tout cas, il faut que le candidat ait passé deux ans en *prima*. Comme la limite d'âge *minima* pour entrer au gymnase est dix ans, et comme les années de classe sont au nombre de neuf, les candidats au baccalauréat allemand se trouvent généralement dans le cours de leur dix-neuvième année.

L'examen se compose, comme chez nous, d'épreuves écrites et d'une épreuve orale. Les épreuves écrites sont : 1° une dissertation en allemand, 2° un thème latin et une dissertation latine (1), 3° un thème grec, 4° la traduction en français d'un morceau allemand facile, 5° une composition de mathématiques. L'usage des dictionnaires et grammaires est interdit. Si des élèves croient avoir dépassé la mesure commune des connaissances exigibles, et si le directeur y donne son approbation, des travaux plus difficiles peuvent leur être demandés, et il est fait mention de cette circonstance sur leur diplôme. On demande aux candidats de remettre, en même temps que la copie, le brouillon de la composition; c'est un moyen d'aider la constatation des fraudes qui pourraient être commises.

(1) Le thème est maintenu à côté de la dissertation, parce qu'il ne permet pas à l'élève de se tirer d'affaire avec une provision de locutions préparées d'avance.

Les différentes compositions sont corrigées par le professeur de la classe et remises annotées par lui au directeur. Après que tous les membres de la commission en ont pris connaissance, le directeur les remet entre les mains du commissaire du gouvernement. Il y joint tous les devoirs faits par les candidats et les notes trimestrielles obtenues par eux pendant les deux dernières années d'études. Les compositions ne donnent pas lieu à une élimination préalable; mais les élèves dont les travaux écrits sont particulièrement satisfaisans et dont les notes scolaires attestent le mérite peuvent, sur l'avis unanime de la commission, être dispensés des épreuves orales.

Celles-ci comprennent d'abord l'explication d'auteurs latins et grecs. Il s'agit d'être en état de traduire aisément un texte de difficulté moyenne, soit les discours, soit les écrits philosophiques de Cicéron, soit Salluste ou Tite-Live, soit les *Églogues* ou l'*Énéide* de Virgile, soit les odes d'Horace. Il faut posséder les règles de la quantité et pouvoir rendre compte des mètres lyriques les plus ordinaires. En grec, on explique l'*Iliade* et l'*Odyssée*, Hérodote, la *Cyropédie* et l'*Anabase* de Xénophon, ainsi que les dialogues les plus courts et les plus faciles de Platon. L'élève doit pouvoir traduire ces textes même sans les avoir vus en classe. Viennent ensuite l'histoire et la géographie. Le candidat traite de vive voix une question qui lui est posée soit par son professeur, soit par le commissaire du gouvernement, sur l'histoire grecque ou romaine ou sur l'histoire d'Allemagne. Outre cette exposition suivie, il doit répondre à des interrogations de manière à prouver qu'il possède les dates et les faits les plus importans de l'histoire universelle. L'histoire particulière du Brandebourg et de la Prusse doit toujours avoir sa place dans l'examen de chaque candidat. La géographie est associée à l'histoire, mais sans faire l'objet d'une épreuve spéciale. Pour les mathématiques, les questions roulent sur l'arithmétique, sur les élémens de l'algèbre, de la géométrie ou de la trigonométrie rectiligne. Il s'agit moins de montrer la faculté d'invention mathématique que de posséder une idée claire des théorèmes pris en eux-mêmes et de l'enchaînement qu'ils ont entre eux. Les candidats qui en font la demande peuvent être interrogés plus au long sur les matières dont ils auraient, au témoignage de leur maître, fait une étude approfondie.

Ce programme, qui en somme n'est guère moins étendu que le nôtre, doit pourtant moins inquiéter les élèves, car c'est leur professeur même qui les interroge, ou, s'il arrive au commissaire royal de prendre la parole et de poser une question qui n'ait pas été abordée en classe, le professeur est là pour dire ce qui a été étudié et pour excuser le candidat. En général, on s'efforce de convaincre les élèves qu'ils n'ont pas besoin de se livrer à une préparation extraordi-

naire. Il faut éviter, dit l'ordonnance même qui régit la matière (1), tout ce qui pourrait troubler le cours normal des études et tout ce qui pourrait faire croire aux élèves qu'ils ont besoin pendant le dernier semestre d'une préparation spéciale et d'un effort extraordinaire. Les connaissances qu'on est en droit d'exiger d'un élève de *prima* sont celles qui forment l'objet de l'examen, et le résultat de l'épreuve ne peut que confirmer le jugement porté par les maîtres sur leurs élèves d'après leurs travaux ordinaires. On n'aura égard qu'au savoir qui a été digéré et assimilé par les jeunes gens, et qui est devenu leur vraie propriété intellectuelle. Une préparation de ce genre ne s'obtient point par un travail « tumultuaire » des derniers mois, encore moins par un amas de noms, de dates et de faits hâtivement entassés dans la mémoire; elle est le fruit naturel et lentement mûri d'études bien faites. — Je crois qu'en cherchant dans nos règlemens français nous trouverions, à différentes époques, des recommandations analogues; mais l'organisation de notre baccalauréat est telle que les bons élèves n'ont pas même sujet d'être entièrement rassurés, car ils ne connaissent point leurs juges, ils ne sont point connus d'eux, et ils ne peuvent espérer que les bonnes notes obtenues en classe pendant dix ans rachèteront des compositions manquées ou des réponses défectueuses. La présence dans la commission des professeurs et du directeur est une garantie contre les surprises; elle empêche les bons élèves d'être refusés, et, chose non moins importante, les mauvais d'être reçus.

Une fois les épreuves orales terminées, les professeurs qui ont corrigé les compositions font connaître leur jugement, en y joignant l'opinion qu'ils se sont faite de chaque élève d'après les travaux de la classe. On délibère sur l'admission, pour laquelle l'impression totale produite par le candidat doit être d'une importance dominante. Si l'on n'arrive pas à se mettre d'accord, il est procédé au vote : chaque membre de la commission, en y comprenant le commissaire royal, a une voix; le plus jeune membre vote d'abord, le commissaire royal en dernier. Si certains membres, durant la votation, trouvent que le suffrage d'un collègue est mieux motivé que celui qu'ils ont émis, ils peuvent revenir sur leur vote et en donner un autre qui est définitif. S'il y a ballottage, la voix du commissaire royal compte pour deux. Si, avant que son tour ne soit arrivé, le commissaire voit que la majorité est atteinte, il a le droit de se dispenser de voter, et il peut alors ou simplement confirmer la décision, ou, si elle répugne à sa conviction, refuser son consentement. Dans ce cas, la publication du résultat est différée, et tous les

(1) Voyez Rönne, *Das Unterrichtswesen des preussischen Staates*, II, p. 262, 271. — Wiese, *Verordnungen und Gesetze für die höheren Schulen in Preussen*, I, 211.

travaux écrits, avec les procès-verbaux des épreuves, sont renvoyés à l'autorité supérieure, accompagnés des motifs qui ont porté le commissaire royal à donner son *veto* (1). Il est à supposer, dit un règlement postérieur, que l'opinion des maîtres du gymnase est fixée déjà sur la maturité de chaque élève avant qu'on ne procède à l'examen. Il n'y aura donc en général pas de discussion là-dessus en présence du commissaire, et l'examen ne doit avoir d'autre objet que de justifier devant lui le jugement déjà porté (2). Cependant l'examen pourra servir, en ce qui concerne quelques élèves, à résoudre certains doutes encore existans chez les professeurs; il aura aussi cet effet de leur montrer plus clairement jusqu'à quel point le gymnase a rempli sa tâche.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que des candidats qui ont fait ou au moins achevé leurs études dans un établissement ayant le droit de conférer le diplôme de maturité. Il faut voir maintenant ce qu'il advient des candidats qui ont reçu leur éducation dans la maison paternelle, ou qui viennent de l'étranger, ou qui ont été élevés dans une maison où le commissaire royal ne tient pas ses assises. Disons tout de suite que le nombre de ces jeunes gens est relativement peu considérable. Ils doivent s'adresser trois mois à l'avance à l'autorité scolaire pour lui demander de leur désigner un gymnase où ils puissent passer leur examen : les témoignages des parens ou des maîtres ainsi qu'une autobiographie détaillée doivent être joints à la demande. Le règlement dit que les étrangers ne passeront pas les épreuves en même temps que les élèves du gymnase. Si l'on a des raisons de penser qu'ils ne sont pas suffisamment préparés, on peut exiger d'eux, avant le véritable examen, une épreuve préalable. Ils ont à subir sur certaines matières d'enseignement des interrogations dont les autres candidats sont dispensés (3). Toutefois l'ordonnance ministérielle ajoute dans une intention bienveillante que les examinateurs devront avoir égard à cette circonstance que les candidats ne sont pas interrogés par leurs professeurs ordinaires. Je ne vois pas qu'il soit question pour eux d'une limite d'âge *maxima*; mais pour la limite *minima* on a pris certaines précautions. Quand un élève au milieu de ses classes quitte le gymnase pour continuer ses études à la maison, le directeur doit marquer sur son certificat de sortie en quelle année il aurait pu légalement se présenter à l'examen de maturité, s'il avait régulièrement poursuivi le cours de ses

(1) Rönne, *Das Unterrichtswesen des preussischen Staates*, II, p. 272.

(2) Ce jugement est consigné par écrit et remis d'avance au commissaire royal.

(3) Ces matières sont la littérature allemande, les élémens de la philosophie, le français, l'histoire naturelle et la physique. Les élèves des gymnases sont dispensés de répondre sur ces matières; mais les examinateurs ont la faculté de consulter les notes obtenues par eux en classe pour ces branches d'enseignement.

classes. Lorsqu'un élève est refusé, la commission détermine après quel délai il pourra tenter une nouvelle épreuve. On a déjà vu que le droit de se présenter à l'examen de maturité est limité à deux fois. Sauf les cas de dispense, il faut revenir devant les mêmes juges. Si la commission est convaincue que le candidat n'est pas en mesure de réparer un premier échec, elle a l'obligation de l'en avertir, et elle doit l'engager d'une façon pressante à faire choix d'une carrière où les études d'université ne soient pas nécessaires. Sur le certificat de maturité, on ne se contente pas d'inscrire que le candidat a été admis avec telle ou telle note, le diplôme doit contenir le jugement que le directeur du gymnase, d'après le travail et la conduite des dernières années, porte sur le caractère, le savoir et les aptitudes de l'élève. On pense bien que cette prescription du règlement est appliquée avec réserve; cependant sous un vernis de bienveillance on distingue ordinairement dans ces certificats l'impression laissée par l'élève à ses maîtres. La remise du diplôme a lieu le dernier jour de l'année scolaire et en présence de tous les écoliers : c'est une sorte de fête pour la maison. Sur le *programme* imprimé que publie tous les ans chaque gymnase, on donne les noms des jeunes gens qui ont quitté la maison avec le certificat de maturité, et l'on indique à quelles études ils se destinent.

Les épreuves une fois terminées, tous les documens qui s'y rapportent, y compris les compositions des candidats, sont expédiés au chef-lieu de la province, où réside un comité supérieur, dit commission scientifique, dont le devoir est de veiller au maintien du niveau des études. Le comité, après avoir pris connaissance du dossier, le renvoie, accompagné de ses observations, au directeur du gymnase. Il est loisible à celui-ci, ainsi qu'au commissaire royal qui a présidé les épreuves, de répondre aux observations qui leur sont adressées ou de les renvoyer simplement revêtues de leur signature. La commission scientifique peut, si elle le juge bon, envoyer de temps à autre dans tous les gymnases de la province les mêmes sujets d'épreuves écrites et les faire exécuter le même jour. Les jugemens motivés de cette commission doivent être expédiés aux divers gymnases assez à temps pour qu'ils en puissent tenir compte à l'examen du semestre suivant. Une copie de ces jugemens est envoyée au ministère, qui centralise de la sorte les notes données à tous les gymnases du royaume.

II.

On pense bien que cet ensemble de mesures destinées à sauvegarder les intérêts du candidat, du gymnase, de l'état, n'a pas été constitué en une fois; il est le produit du temps et de l'expérience.

Ce qui doit tout particulièrement nous faire réfléchir, c'est que la Prusse a commencé par un baccalauréat assez semblable au nôtre. Jusqu'en 1812, les universités étaient chargées d'examiner elles-mêmes les jeunes gens qui se présentaient pour suivre les cours; mais la plus grande irrégularité et des abus de toute sorte s'étaient introduits dans ces examens. Sans compter qu'il est toujours périlleux de charger les corporations d'une tâche où leur devoir peut entrer en conflit avec leur intérêt, les universités s'acquittaient mal d'une fonction qu'elles regardaient avec raison comme accessoire et comme étrangère à leur vraie destination. Guillaume de Humboldt, alors ministre de l'instruction publique, assembla une commission, où il appela entre autres Ancillon, Schleiermacher et J.-A. Wolf, pour élaborer un nouveau règlement. Le fruit de ses délibérations fut le règlement de 1812, qui transporta l'examen dans les établissemens d'instruction secondaire, en laissant toutefois subsister des *commissions mixtes*, mi-partie composées de professeurs de l'université et de directeurs et maîtres du gymnase, auprès desquelles pouvaient se présenter les jeunes gens qui ne sortaient pas directement du collége. Ce fut un progrès; mais, ainsi qu'on eût pu le prévoir, la commission mixte attira tous les candidats mal préparés. Beaucoup de jeunes gens quittaient le gymnase avant l'heure, et, après avoir laissé passer l'intervalle exigé par la loi, ils se présentaient devant ce jury, à tort ou à raison réputé plus indulgent. Des plaintes s'élevèrent de tous les côtés. Les directeurs de gymnase voyaient déserter les hautes classes; d'un autre côté, les commissions, en 1825, se plaignirent « d'être obligées d'examiner des hommes qui voulaient se faire meuniers, brasseurs, fermiers, qui étaient à peine mûrs pour la sixième, et qui n'avaient d'autre intention, en se présentant aux épreuves, que d'obtenir le droit au volontariat d'un an. »

Après différens palliatifs, on arriva enfin à la conviction qu'il fallait réformer le système. En 1831, le ministre Altenstein commença une enquête pour laquelle il recueillit les avis des universités, des commissions d'examen, des gymnases, et après trois ans de délibération et d'étude fut édictée la loi de 1834, qui est encore en vigueur aujourd'hui et dont nous venons d'exposer l'économie. L'examen fut exclusivement réservé aux gymnases. Ce qui prouve que cette fois on avait trouvé juste, c'est que toutes les retouches postérieures sont destinées à appuyer dans le même sens, en diminuant la part de l'examen et en renforçant l'importance des notes du collége. La disposition qui veut qu'on présente tous les devoirs faits pendant les deux dernières années est de 1841. En 1856, on retranche de l'examen oral l'allemand, le français, la philosophie, la physique, l'histoire naturelle. Il est visible que le gymnase a grandi en autorité et qu'on lui marque plus de confiance.

Ce qui prouve encore que le gouvernement prussien s'est bien trouvé de ce système, c'est qu'il l'a étendu aux *realschulen*; on appelle ainsi un établissement parfaitement distinct du gymnase et non moins complet, ayant son enseignement à part, qui est donné en une série de huit classes. Pour ne pas nous servir d'un nom allemand, nous l'appellerons le *collége scientifique*. Ce n'est pas ici le lieu d'en raconter l'histoire et d'en décrire l'organisation. Disons seulement que le collége scientifique délivre un certificat qu'on peut considérer comme l'équivalent de notre diplôme de bachelier ès-sciences : il ouvre l'accès de quelques grandes écoles de l'état, telles que l'école des ponts et chaussées (*Bau-Academie*), celle des mines, celle des forêts, celle des arts et manufactures, et il dispense les jeunes gens qui veulent entrer dans l'armée de l'examen précédant le grade d'enseigne (*porte-épée-fähnrich*). Ce diplôme est conféré dans les mêmes conditions que celui du gymnase, mais après des épreuves différentes, où les sciences tiennent la première place. Ici encore l'examen a lieu au sein de l'établissement scolaire sous le contrôle d'un représentant de l'état. Non-seulement les colléges scientifiques, fondés presque tous par l'initiative des municipalités, se sont volontairement soumis à ce contrôle, mais le droit au diplôme a été pour eux un puissant stimulant qui leur a fait étendre le programme de leurs études, multiplier le nombre et épurer le choix de leurs maîtres.

Mentionnons ici une circonstance qui montre avec quel art le gouvernement a su graduer les avantages d'une instruction régulièrement reçue. Ce n'est pas seulement à la sortie de la dernière classe que les élèves obtiennent un certificat; ceux qui ont été déclarés aptes à passer en *prima*, en *secunda*, en *tertia*, peuvent entrer dans quelques administrations officielles, ou adopter certaines professions demi-savantes. C'est surtout pour les élèves de la *realschule* que le gouvernement a pris soin de dresser cette échelle, car il savait que la population d'écoliers auxquels elle s'adresse n'a pas toujours l'envie ou les moyens d'aller jusqu'au bout des classes. Ainsi est retenue plus longtemps au collége une jeunesse partout disposée à prendre les chemins de traverse.

Pour revenir à l'organisation du baccalauréat allemand, je ne crains pas de dire qu'elle vaut mieux que la nôtre en ce qu'elle laisse l'élève au milieu de ses maîtres, et en ce qu'elle borne le rôle de l'état au strict nécessaire, qui est de surveiller les établissemens d'instruction secondaire et de maintenir le niveau des études. J'ajoute que l'état, tout en se mêlant moins des examens, agit sur l'enseignement d'une façon plus profonde et plus générale. On devine que les directeurs ne se soucient point de faire défiler devant le représentant du gouvernement une série de candidats médiocres :

aussi prennent-ils fort à cœur le droit de déconseiller les examens aux élèves mal préparés; mais, comme en définitive les élèves ne sont pas tenus de suivre le conseil, on trouve plus sûr d'arrêter dès les plus basses classes ceux qui ne sont pas en état de profiter des études classiques. Ainsi les examens de passage deviennent une condition vitale pour le gymnase. Le résultat de cette organisation, c'est que la proportion des refusés est peu considérable : elle n'atteint pas un sixième. Et il ne faut pas croire d'après cela que le gymnase soit tous les ans, aux examens de passage, le théâtre d'exécutions impitoyables : l'usage est aujourd'hui si bien établi de ne pas laisser monter dans les classes supérieures ceux qui ne sont pas en mesure de les suivre, que les condamnés ont l'habitude de prévenir le moment fatal par un départ volontaire.

Un autre avantage de l'organisation allemande, c'est qu'elle assure aux directeurs et aux professeurs des gymnases une grande autorité. L'élève sait que, le jour de l'épreuve venu, leur jugement pèsera dans la balance d'un poids presque décisif. Tandis que chez nous l'attention du candidat est attirée hors de la classe pour prendre le vent de l'examen et savoir les exercices et les matières qui comptent, l'élève allemand est obligé de se convaincre que le chemin le plus sûr pour franchir l'épreuve finale, c'est de satisfaire ses maîtres et de remplir sa tâche journalière. Le professeur n'est pas réduit à faire aux paresseux des prédictions trop souvent démenties par l'événement : il est en mesure de donner une sanction à ses menaces. Un si grand pouvoir laissé au maître pourrait sans doute avoir quelquefois des inconvéniens, si celui-ci ne savait pas que l'examen doit justifier aux yeux de la commission le jugement défavorable par lui porté sur tel ou tel élève.

Un troisième avantage du baccalauréat allemand, c'est qu'il permet au représentant du gouvernement de bien juger la valeur des études qu'on fait dans une maison. Si elles sont faibles, ses reproches s'adresseront non pas aux écoliers, qui après tout en sont innocens, mais au directeur et aux maîtres. Il dispose d'un moyen coercitif plus efficace et plus redouté que l'exclusion des candidats : il peut demander au gouvernement de retirer au gymnase le droit de conférer le diplôme. On comprend sans peine qu'une décision de ce genre équivaut à peu près à une condamnation capitale, car la plus grande partie des élèves se détournera d'un établissement où ils sont placés dans une situation peu favorable. Un haut fonctionnaire prussien qui a longtemps inspecté les gymnases en qualité de commissaire royal m'a dit qu'il avait plus d'une fois usé de ce droit, et non-seulement il en a fait application à des établissemens dont les études périclitaient, ou dont les maîtres n'avaient pas les grades

scientifiques exigés, mais il a souvent obtenu par la seule menace de cette mesure que les villes fissent les sacrifices nécessaires à la bonne installation des classes.

Après tout ce qui précède, il n'est pas nécessaire d'expliquer longuement pourquoi les candidats étrangers, connus dans la langue des écoliers sous le nom de *sauvages*, sont en petit nombre. C'est que les conditions où ils passent l'examen sont moins avantageuses que pour les élèves du gymnase. Une autre raison, c'est que jusqu'à ces derniers temps le gouvernement prussien a toujours accordé avec impartialité le droit de conférer le diplôme à tous les établissemens qui le méritaient par la valeur de leurs études. L'Allemagne possède aussi, quoique en moins grand nombre que la France, des maisons d'instruction secondaire dirigées par des ecclésiastiques catholiques. Avant le conflit qui sévit aujourd'hui outre Rhin, les plus importantes d'entre ces maisons étaient placées dans les mêmes conditions que les gymnases de l'état : elles recevaient deux fois par an la visite du commissaire du gouvernement, et elles décernaient sous son contrôle le certificat de maturité. Non-seulement elles trouvaient naturelle et légitime la surveillance de l'état, mais elles appelaient la venue du commissaire royal, et elles l'invitaient à étendre son inspection à toutes les classes (1).

Il reste à nous demander si un tel système est possible en France. Quelque enviable qu'il me paraisse, je ne voudrais pas conseiller de l'introduire parmi nous. D'une part, il suppose l'autorité de l'état sur les études reconnue sans contestation par l'ensemble du pays; d'un autre côté, il suppose l'état élevé au-dessus des partis et n'agissant que par des considérations purement scientifiques. Dans la situation où nous sommes, le droit au diplôme deviendrait un nouveau motif de discorde pour les deux corps enseignans qui se disputent notre jeunesse. On verrait, avec les reviremens de la politique, des autorisations données, retirées, données encore, sans que les études fussent la seule ni même la principale raison de ces changemens. Déjà en Allemagne on peut prévoir que le mécanisme va être faussé par les événemens des dernières années.

Toutefois l'organisation du baccalauréat allemand renferme pour nous quelques indications dont nous aurions tort de ne pas profiter. Premièrement, au lieu de mélanger les candidats de manière qu'en un jour la faculté examine des élèves de toute provenance, il y aurait utilité à ce que chaque établissement d'instruction fût tenu de présenter ses candidats en troupe et d'ensemble. On aurait une vue plus claire de la valeur de chaque maison. La responsabilité des

(1) Les jésuites seuls en Autriche se sont toujours opposés à l'entrée d'un fonctionnaire étranger.

directeurs et professeurs serait plus immédiatement engagée. Ils devraient assister aux examens; sans intervenir dans les interrogations, ils pourraient, sur l'invitation des juges, fournir des renseignemens au sujet de la méthode qu'ils ont suivie, de la direction qu'ils ont donnée. Une conséquence de cette mesure serait que les jeunes gens dussent se présenter, sauf les cas motivés de dispense, au chef-lieu de la circonscription académique dans laquelle ils ont fait leurs deux dernières années d'études; on n'irait plus chercher et choisir ses juges aux bouts opposés de la France. Les candidats qui ont intérêt à dissimuler des classes mal faites s'en trouveraient peut-être moins bien; mais les proviseurs et directeurs qui veulent maintenir le travail dans leurs maisons applaudiraient à cette règle. Deux sessions seraient tenues par an, avec liberté d'ajourner à un an les candidats manifestement trop faibles.

Nos professeurs de faculté, s'ils continuent à être chargés des examens, devraient du moins n'avoir rien à démêler avec les droits financiers auxquels ils donnent lieu. Il est juste sans doute que les facultés les plus occupées par les examens reçoivent une indemnité proportionnée; mais le ministère, en prenant pour chaque faculté une moyenne, devrait régler une fois pour toutes l'éventuel, de telle sorte qu'il ne fût point grossi ou diminué en raison des fluctuations du nombre des candidats (1).

L'état a le devoir de veiller à ce que l'égalité soit maintenue entre les diverses facultés pour le niveau des études. Il aurait donc le droit soit de se faire représenter dans les épreuves par un délégué armé du *veto* suspensif, soit de se faire renvoyer les compositions pour les soumettre à une haute commission littéraire. Moins que partout ailleurs on ne saurait chez nous dénier ce droit à l'état, puisque les diplômes dans notre pays sont délivrés en son nom.

Un défaut grave de notre baccalauréat, c'est que les candidats se présentent généralement trop tôt. Je ne demande pas qu'on élève la limite d'âge *minima* à dix-huit ans, quelques intelligences naturellement précoces pourraient réclamer contre cette règle; mais il faudrait au moins que les écoles spéciales cessassent de peser sur le lycée en obligeant les élèves à hâter le commencement ou à brusquer la terminaison de leurs classes. Le baccalauréat marquant le terme des études générales, ce serait aux écoles spéciales de se régler sur lui, — ou faut-il croire qu'elles tiennent seulement au

(1) On sait que sur les 100 francs exigés des candidats au baccalauréat, l'état restitue 50 francs aux candidats *éliminés*. Les autorités allemandes, en Alsace et en Lorraine, ont conservé ce droit de 100 francs, au moins pour les jeunes gens qui n'ont point fait leurs études dans un établissement à diplôme : ils ont également conservé la restitution de la moitié des droits, mais en faveur des candidats *reçus*.

diplôme, et non à la « maturité » dont il est le signe? Il serait donc urgent que la limite d'âge *maxima*, pour certaines écoles spéciales, fût reculée au moins de deux ans (1).

Nous venons d'exposer les points sur lesquels nous pourrions utilement imiter quelque chose de l'Allemagne; mais cette étude du baccalauréat nous suggère une dernière réflexion d'une portée plus générale. On sait combien il est souvent parlé dans notre pays de la toute-puissance de l'état; pourtant, lorsqu'on regarde de près l'organisation de notre enseignement, on voit que cette toute-puissance est plus apparente que réelle, et qu'en d'autres pays, sans grand luxe d'administration et sans entretenir tout un personnel d'inspecteurs, l'état agit bien plus sûrement sur le fond des études. En France, l'état, hors des établissemens d'instruction publique qu'il possède et qu'il gère lui-même, n'exerce aucune action directe sur l'enseignement. Le seul privilége qui lui reste, c'est d'examiner les candidats qu'on lui présente après les avoir soustraits pendant dix ans à son contrôle, et en lui laissant ignorer jusqu'au lieu où ils ont fait leurs études. L'article 63 de la loi du 15 mars 1850 dit : « Aucun certificat d'études ne sera exigé des aspirans au diplôme de bachelier. Le candidat peut choisir la faculté ou le jury académique devant lequel il subira son examen. » Après les études elles-mêmes, ceux qui ont le plus souffert de ce régime, ce sont les candidats au baccalauréat. Amenés devant des juges qu'ils ne connaissent point et dont ils ne sont pas connus, ils doivent fournir en quelques heures et par des travaux uniformes la preuve de leur savoir. Cette organisation a tous les inconvéniens du hasard : elle inquiète les bons élèves et elle tente les mauvais. Quant aux juges, ils ne sont point placés dans une situation moins difficile. Si, en l'absence d'autres informations, ils font mine de vouloir interroger sérieusement les candidats qu'on leur présente, et de demander quelque preuve valable de mérite, aussitôt on se récrie sur les exigences des examinateurs, sur les difficultés du programme. Les plaintes continuelles et réciproques que nous entendons sont la conséquence d'un système qui a transporté l'examen hors des établissemens d'instruction où il avait sa place naturelle; mais ce système lui-même est la suite inévitable de nos divisions. Il nous donne en raccourci une image de la situation de notre enseignement. Ceux qui se plaignent le plus amèrement du baccalauréat sont les mêmes qui ont le plus contribué à le faire tel qu'il est.

MICHEL BRÉAL.

(1) Déjà l'École polytechnique a pris une mesure en ce sens, mais d'une façon incomplète et à titre provisoire seulement.

REVUE MUSICALE

Ce n'était pas assez des incendies allumés par la commune; la salle de l'Opéra, comme l'Hôtel de Ville, les Tuileries, comme le palais du conseil d'état et le ministère des finances, vient, elle aussi, de disparaître dans les flammes! Que de souvenirs emportés en une nuit! Au premier moment, on n'aperçoit que le désastre matériel; on court aux victimes, on déblaie les ruines, c'est à qui s'empressera d'offrir sa coopération à l'œuvre de sauvetage et d'humanité. Plus tard surgissent des idées d'un autre ordre : on se prend à regarder en arrière, à réfléchir sur tout un passé naguère encore vivant parmi nous, et que ces monceaux de cendres recouvrent maintenant à jamais. Les murs parlent, se souviennent, ils font surtout qu'on se souvient. Ceux qui se sont écroulés là devant nos yeux avaient vu naître les plus grandes conceptions d'une période musicale qui de longtemps ne trouvera pas sa pareille; ils furent la patrie de *la Muette*, de *Guillaume Tell* et de *la Juive; Robert le Diable, les Huguenots, le Prophète, l'Africaine,* ils ont contenu tout Meyerbeer. Et quels artistes ont figuré sur cette scène, qui, bien que disparus, — par la seule magie et le seul enchantement des lieux, — vous souriaient, vous entouraient! « Tous ces hommes vieillis glorieusement dans les lettres, ces écrivains auxquels nous succéderons, mais que nous ne remplacerons pas, ont vu des jours plus heureux; ils ont vécu avec Buffon, Montesquieu et Voltaire; Voltaire avait connu Boileau, Boileau avait vu mourir le vieux Corneille, et Corneille enfant avait peut-être entendu les derniers accens de Malherbe. » Il semble que cette belle chaîne du génie français que regrettait Chateaubriand se soit également brisée pour la musique. L'incendie a creusé un abîme qui sépare à jamais l'avenir et le passé. Et si de cette scène où revivaient les Nourrit et les Falcon, les Duprez, les Mario, les Taglioni et les Elssler, vos regards se tournaient vers les loges, trois générations de beautés vous apparaissaient aussitôt; derrière la mondaine d'aujourd'hui et d'hier, la femme intellectuelle et sérieusement artiste du règne de Louis-Philippe, puis au fond, planant et dominant, la grande dame

de la restauration! Et ces couloirs des premières, ce foyer où tout ce que notre siècle a d'illustre et de charmant a circulé : orateurs, poètes, peintres, publicistes, — espèce de Champs-Élysées où les ombres des chers morts venaient comme se mêler à nos groupes, où vous vous sentiez tressaillir par instans à la poignée de main de Berryer, au cri d'enthousiasme d'Eugène Delacroix, à la parole de Stendhal, de Musset, de Loève-Veimars ou de Mérimée! *Campos ubi Troja fuit!* Souvenirs effacés, mirages dissipés par l'ouragan de flammes! Laissons gronder, fumer le gouffre, et tâchons de regarder ailleurs. Quand Orphée enlevait Eurydice, il voulut tourner ses regards en arrière, et l'Orcus lui reprit sa proie. Disons adieu au passé et n'envisageons maintenant que l'avenir.

L'avenir, c'est la nouvelle salle, c'est-à-dire l'inconnu, la table rase, des conditions d'exploitation inusitées, une augmentation énorme dans le personnel, d'autres systèmes de décors et de mise en scène, tout un monde à dégager du chaos! Et encore cette nouvelle salle ne l'aurions-nous qu'en 1875. Quinze mois, un an, c'est beaucoup trop, la situation exige de plus brefs délais : qu'on s'y mette donc et rudement; à force de travail et d'argent, on supprime le temps (1). D'ailleurs quel besoin d'attendre l'entier achèvement de l'édifice, qu'importent les foyers, les corridors? Si la salle et le théâtre sont prêts, installez-vous, prenez possession de la maison pendant que les peintres et les ornemanistes y sont encore. Il y a ici en effet deux inconvéniens à ne pas perdre de vue. D'une part, rester plusieurs mois sans jouer, c'est amener la dis-

(1) Voici l'état dans lequel se trouvent en ce moment les travaux du nouvel Opéra. « Les bâtimens d'administration comprenant les magasins, les salles des bibliothèques et des archives sont à peu près terminés; il ne reste à exécuter que quelques travaux de menuiserie sans importance. Il en est de même des loges des artistes. La salle elle-même est également fort avancée, du moins pour le gros œuvre; mais le travail d'ornementation n'est même pas commencé. A la scène, — la partie la plus difficile, à cause des complications de la machinerie, — à la scène, il n'y a rien de fait. C'est là une grande affaire, qui demande à être conduite avec beaucoup de circonspection, et les améliorations que l'on se propose d'y apporter exigeront que l'on procède avec quelque lenteur. Le grand escalier, qui sera une pièce extraordinairement remarquable, est loin d'être fini, bien que l'on y travaille depuis plus de deux ans; il y a là de l'ouvrage pour plus d'une année encore. Les travaux d'art et de décoration qui restent à exécuter sont nombreux; mentionnons les candélabres énormes de l'escalier, les incrustations de marbre de plusieurs pièces, les dessins du plafond de l'avant-foyer, les statues et les draperies du grand foyer de la danse, sans compter une foule de petits détails dont l'énumération serait trop longue. Tel est, sommairement décrite, la situation actuelle du nouvel Opéra, dont la partie extérieure est entièrement terminée. » En présence d'un pareil tableau, est-il permis d'espérer que d'ici à quelques mois la place puisse être occupée? Il faudrait pour cela des prodiges de volonté qui ne sont guère dans nos mœurs administratives. Le ministre s'entoure de lumières, nomme des commissions et fait des vœux; de son côté, l'architecte tient à parachever et parfaire son chef-d'œuvre, ce qui demandera du temps; mais ne serait-ce point possible, sans rien *bâcler*, d'aller vite et surtout d'aller au plus pressé?

location de la troupe et donner la réplique aux défectionnaires, s'il doit s'en rencontrer, ce qui serait une vraie honte; mais dans les débâcles de ce monde, grandes ou petites, il faut tout prévoir et ne jamais compter sans la vilenie des hommes. D'autre part, un théâtre comme l'Opéra y regarde à deux fois avant d'aller courir les aventures du *Roman comique* et traîner ses hardes sur des planches d'occasion. Évidemment un moyen terme est à trouver, et peut-être que de grands concerts formant spectacle, des intermèdes dont Gluck et les maîtres classiques fourniraient le programme, seraient la meilleure pratique pour maintenir la troupe et le public en haleine. J'admire en tout ceci la conduite du directeur; impossible de montrer plus de sang-froid et d'opposer au mauvais sort plus de courage et d'honnêteté. Notons que ce désastre est venu surprendre le théâtre au comble de sa prospérité, et dans un moment où, des résultats inespérés étant obtenus, il paraissait presque que la chance n'eût désormais plus qu'à tourner. Bien d'autres qui passent ou plutôt qui s'imaginent passer pour de fortes têtes eussent rapidement saisi ce prétexte de mettre à couvert leur fortune, quittes au besoin de revenir le lendemain exploiter au compte de l'état la suite des affaires. Le directeur actuel de l'Opéra n'a point jugé convenable d'agir ainsi. « Tout est perdu, donc je reste, » a-t-il dit, rassurant dès la première heure les intérêts des pauvres et des riches; ce qui, même au seul point de vue de la spéculation, serait encore fort habile pour empêcher la dispersion immédiate d'une troupe à laquelle l'événement de la veille rendait sa liberté d'action. Vis-à-vis d'une administration qui se comporte ainsi, pas un pensionnaire n'aurait le front de marchander sa bonne volonté, ou d'aller profiter à l'étranger du cas de résiliation dont l'incendie le gratifie. Un homme est pourtant bien à plaindre au milieu du désarroi de cette catastrophe, je veux parler de l'auteur de *Jeanne d'Arc*. Ce que c'est que les vicissitudes humaines, et que de vérité dans ce proverbe « qu'entre la coupe et les lèvres il y a toujours place pour un malheur! » M. Mermet voyait se réaliser le plus cher de ses rêves; dix années de travail forcené, de luttes implacables, recevaient enfin leur récompense. Les répétitions marchaient à ravir; Mlle Devriès commençait à se familiariser avec ce terrible rôle de guerrière; M. Faure, qu'au premier abord les manuscrits du temps avaient rendu si perplexe au sujet du personnage de Charles VII, M. Faure peu à peu s'habituait à la figure du monarque. L'arbre aux fées étendait ses ramures pleines de concerts angéliques, les jardins de Chinon se peuplaient de fleurs et d'oiseaux, les tentes se dressaient sur les champs de bataille d'Orléans, la cathédrale triomphante s'étoilait de cierges et de fleurs de lis. On allait donc enfin l'entendre ce fameux *Veni creator* qui pousse à la victoire les soldats de Dieu, et cette marche du sacre, elle allait aussi retentir aux acclamations des multitudes. « Est-il

heureux ce Mermet, s'écriait-on, toutes les chances le favorisent. Ce n'est point assez que sa pièce soit représentée à l'Opéra, il faut encore que les événemens s'arrangent de manière à lui donner couleur de circonstance! » C'était trop présumer; les jeux de théâtre sont les jeux du hasard. En une nuit, la veine a changé; l'incendie horrible s'est levé, et de toutes ces magnificences en travail de formation, il ne restait le lendemain qu'un amas de poussière calcinée. Brûlés, consumés par le feu, ces châssis qui sortaient à peine de l'atelier, — tordus, fondus, ces faisceaux d'armures résonnantes et resplendissantes, — détruits, anéantis, les instrumens de ce royal orchestre : harpes d'Érard, violons de prix, contrebasses de Renaudin plus que centenaires et d'une valeur exceptionnelle! Bien peu s'en est fallu que le manuscrit même de la partition s'en allât en fumée; espérons que les envieux trouveront dans ces malheureuses circonstances un motif de consolation et que pareille catastrophe leur fera prendre en patience le bonheur insolent de M. Mermet!

Le Théâtre-Italien veut absolument revivre : soit; mais alors qu'il nous montre que son royaume est encore de ce monde, et qu'à l'exemple de ce philosophe de l'antiquité, pour nous prouver le mouvement, il marche. Du reste, la reconstitution de l'entreprise aura coûté de longs efforts; les choses n'allaient pas toutes seules, non que les candidats à la direction fissent défaut, à Dieu ne plaise! il s'en présentait par douzaines, tous le cœur brûlant des plus nobles flammes pour l'art, mais la poche également vide, et remplaçant par les meilleures intentions les millions qu'ils n'avaient pas. On écrirait un poème picaresque rien qu'à raconter les combinaisons fantaisistes de ces spéculateurs. Le théâtre ne chômerait jamais, il y aurait grands relais et troupes de rechange; aux soirées de musique italienne succéderaient les soirées d'opéra comique, d'opérette bouffe et même de tragédie classique; c'étaient des programmes *truculens* où le public et les jeunes compositeurs trouveraient à la fois leur compte, des enchantemens et des fantasmagories! D'ordinaire celui qui promet le moins a le plus de chance d'être accepté, car il y a beaucoup à parier qu'il tiendra ce qu'il promet. M. Strakosch offrait simplement de prendre le théâtre dans les conditions telles quelles, et le ministre, qui ne demandait pas mieux que d'en finir, s'est dit tout de suite, comme le personnage du *Calife de Bagdad :* « Hâtons-nous de conclure avec cet homme bienfaisant et généreux. » Outre qu'il présente au point de vue financier des garanties sérieuses, le nouveau directeur se recommande et par le nombre et par l'étendue de ses relations. On n'a pas en vain une Adelina Patti dans sa famille. M. Strakosch a passé sa vie au milieu des *étoiles;* tant qu'il y en aura au firmament sa main saura les décrocher, et quand il n'y en aura plus, il en fabriquera.

C'est là qu'est le danger. Nous ne sommes qu'au début de cette ad-

ministration, et déjà le procédé américain s'affiche par tous les côtés. Les talens les plus modestes nous sont présentés comme des merveilles; il n'est si petit nom autour duquel on n'embouche la trompette, et pour nous empêcher de réclamer trop haut la venue plus ou moins prochaine des Patti et des Nilsson du présent, on nous offre à grand fracas des Fraschini et des Malibran de l'avenir. Mlle Belocca est une fort agréable personne, douée d'une voix jeune et veloutée, voix capable d'évoluer vers le haut ou de tourner au grave, mais qui s'établira définitivement dans le domaine du *mezzo-soprano*. C'est dire qu'elle a rendu à la Rosine du *Barbier* la tonalité primitive du rôle. Jusqu'ici Mlle Belocca semble n'apporter au théâtre que les qualités qu'elle tient de la nature : c'est un gosier rare, une heureuse organisation, mais ne possédant rien qui lui soit propre ; de riches facultés, un joli visage et beaucoup d'entrain; sans doute qu'un jour l'art du chant fera le reste. Il importait à l'administration naissante que Mlle Belocca réussit et que son début fût un coup d'éclat. On a donc manœuvré à cette intention. Portraits, annonces et légendes ont couru la ville, le public a dû par avance être informé des tenans et des aboutissans, et savoir que la jeune cantatrice était la fille, fort bien rentée d'ailleurs, d'un illustre conseiller d'état moscovite. On nous a même raconté que, la Suède ayant donné au monde Jenny Lind et Christine Nilsson, cela ferait grand plaisir à l'empereur de Russie de voir applaudir cette autre enfant du nord, et d'avoir également son gentil rossignol achalandé sur tous les marchés d'Europe et d'Amérique. Même intempestif compérage à propos de Mlle Tagliana, elle aussi annoncée comme une étoile, et qui, dans la Gilda de *Rigoletto,* n'a trouvé à déployer qu'un maigre fil de voix dont se contenterait à peine la clientèle de l'Athénée. Parlerai-je du ténor Villa, un prince vraiment déplorable, un duc de Mantoue que la superbe dynastie des Mario et des Fraschini repousse comme atteint et convaincu de bâtardise au dernier chef?

C'est donc toujours l'ancien système : ouvrir d'abord, quitte à se former une troupe quand et comme on pourra. Autant de représentations, autant de reprises et de débuts. On commence par prendre ce qu'on a sous la main, on engage à la soirée des virtuoses émérites devenus professeurs de chant à Paris, puis viennent les oiseaux de passage, les exhibitions sans conséquence. Si le nouveau directeur s'imagine tirer jamais parti du Théâtre-Italien en rejouant l'ancien jeu, il se trompe. Ce qui de tout temps a fait la prospérité de l'entreprise, c'est sa clientèle d'habitués; le Théâtre-Italien ne saurait vivre que par ce qu'on appelle l'abonnement. Or les abonnés sont gens qui généralement s'y connaissent; il leur faut autre chose que des essais continuels et de tapageuses annonces, et tant que vous ne leur donnerez pas une troupe, un répertoire, un programme qui soit une vérité, vous les verrez manquer à l'ap-

pel. Le public des Italiens n'est pas un public comme les autres, il sait fort bien se passer de nouveautés, mais il attend que les ouvrages qu'on lui représente soient bons et surtout que l'exécution marche droit. Il va sans dire que cette perfection dans l'ensemble exige beaucoup de temps, beaucoup de soins, et qu'on n'y atteint pas en changeant tous les soirs de spectacle ou en se proposant pour unique objectif le succès et l'apothéose de telle étoile d'occasion. Sous le régime qui nous gouverne, les représentations satisfaisantes se comptent; le passage de Mlle Krauss nous en aura valu au moins quelques-unes. Gabrielle Krauss, au cours des diverses campagnes qu'elle était venue faire chez nous, avait marqué sa place au premier rang, et cette place est toujours la sienne. Assurément la voix n'a point gagné, tout au contraire, nous la retrouvons ce qu'elle était jadis avec quatre ans de plus, fatiguée, surmenée, avec des trous dans les registres, mais quelle âme d'artiste, quel foyer! Cette fière musique du *Trovatore*, ignoblement travestie et vilipendée par les orgues des carrefours, a semblé tout à coup se redresser. Le sentiment, l'accent s'est retrouvé. Disons aussi que la cantatrice avait rencontré cette fois un baryton digne de lui donner la réplique. Déjà dans *Rigoletto* nous avions entendu M. Padilla, qui ce soir-là chantait le comte de Luna. Voix splendide, expression puissante et dramatique, c'est un tempérament d'artiste : pour le moment, il y met trop de zèle, sa fougue italienne l'emporte; mais quand il saura se régler, quand il se sera rendu maître et de sa voix et de lui-même, M. Padilla brillera parmi les meilleurs, car cet organe d'un métal, d'un timbre à toute épreuve, qui, dans l'attaque du grand duo avec Leonora, lance la foudre, ce clairon haut sonnant a parfois des douceurs et des tendresses dont jusqu'ici M. Faure nous avait paru posséder seul le secret.

Gabrielle Krauss est de la race des Frezzolini; les cantatrices de cette sorte survivent à leur voix; le diable-au-corps, le feu sacré leur tient lieu de tout. Impossible de mieux saisir l'effet tragique, de frapper plus fort et plus juste! Dans la scène du *Miserere*, vous êtes empoigné comme s'il s'agissait d'une pièce de Shakspeare, vous sympathisez avec la situation comme si vous la compreniez, — et l'avez-vous seulement jamais comprise, cette situation? Quant à moi, j'y ai depuis longtemps renoncé, ce qui ne m'empêche pas de reconnaître que le *Trovatore* est un mirifique poème d'opéra. Tout ce qui constitue le mérite et l'attrait du genre se voit en effet réuni dans ce modèle des *scenarios*. Il y a là des sorcières et des bûchers, des bohémiens qui battent l'enclume et des moines qui psalmodient; quel tyran plus farouche que ce comte de Luna, quelle femme plus persécutée que cette jeune princesse gémissante au pied de la tour du nord où va mourir en soupirant sa cantilène le plus triste des amans et des ménestrels! Il ne manque à ce beau drame qu'un effet, un seul : le pont du torrent; Meyerbeer l'a si bien compris, qu'il

s'est tout de suite dépêché de le mettre dans *le Pardon de Ploermel*. — Mais, vont dire les esprits chagrins, ces élémens nombreux et pittoresques ne s'amalgament pas, ces tableaux ne nous offrent ni enchaînement ni cohésion. — Raison de plus pour admirer, car de cet imbroglio même naît un intérêt immense, notre imagination mise au défi tend ses ressorts à l'extrême, et, désespérant de jamais saisir la pensée de l'auteur, invente à son tour, au moyen de tout cet appareil décoratif, un drame vigoureux, émouvant, et qui se prête à mille variantes : aussi gardons-nous bien de médire de ce poème du *Trovatore*, gardons-nous surtout de mal penser de la musique. Aujourd'hui la mode est au style, et je ne m'en plains pas. Tant de vulgarités et de platitudes appelaient une réaction. Elle est venue, encourageons-la, rien de mieux. Tâchons pourtant que l'intégrité des genres soit maintenue, et qu'un opéra ne devienne pas une symphonie. Il se peut que le Verdi du *Trovatore* parle une langue qui n'est point celle de Mozart ou de Racine; mais cet âpre et viril génie, quand la situation se présente, il sait au moins l'aborder carrément. Verdi est ce qu'on appelle un homme de théâtre. En musique comme ailleurs, on peut avoir au premier degré les aptitudes dramatiques tout en étant pour le reste un mauvais écrivain, de même qu'on peut être un styliste accompli et ne rien comprendre au théâtre. De beaux esprits, des talens fins et délicats, nous en possédons de toutes les couleurs, nous en avons qui réussissent à jouer l'émotion et qui à force de s'ingénier, de se tourmenter, ont l'air de verser de vraies larmes. Les écoliers de notre temps en remontreraient aux maîtres d'autrefois; le malheur veut que tous ces brillans rhétoriciens formant pléiade ou coterie ignorent la langue du sentiment et de la passion, et, quand ils s'attaquent au drame, ne réussissent à nous donner que des élucubrations symphoniques. Si le Théâtre-Italien tient à nous démontrer sa raison d'être, qu'il monte donc *Aïda*. Une bonne et sérieuse mise en scène de ce dernier ouvrage du chef de l'école actuelle serait encore près de notre public la meilleure des recommandations; mais alors il y faudrait mettre le temps, veiller à la distribution des rôles, soigner les ensembles, ne négliger ni les décors, ni les costumes, en un mot donner à cette partition pharaonesque la pompe de grand opéra qu'elle comporte. Le public de Paris saurait ainsi à quoi s'en tenir sur le caractère de la nouvelle œuvre, et s'il est vrai que les tendances germaniques, déjà notables dans *Don Carlos*, y soient tellement accusées. Au temps des Haydn, des Mozart, et jusqu'à Rossini, l'Italie attirait à elle l'Allemagne; désormais c'est l'Allemagne qui l'absorbe.

Cette influence, pourquoi veut-on nous forcer à la subir, nous qui devons au contraire n'avoir en vue qu'une chose, maintenir intacte sur tous les points notre nationalité, que tant d'infortunes et de mécomptes nous rendent plus chère? La France aime les arts avec passion : au mi-

lieu du tumulte des partis politiques, du va-et-vient des intérêts matériels, et même pendant la guerre, son goût pour la musique a persisté; mais de ce que ce sentiment, qui fut jadis notre orgueil, est aujourd'hui notre consolation et notre espérance, il ne s'ensuit pas que le directeur des concerts populaires ait le droit de vouloir l'exploiter au profit des noms les plus obscurs de la petite école de Weimar et de Bayreuth. Ceci devient de l'entêtement. Le public de l'an passé signifiait au prétendu *maître de l'avenir* son congé en bonne forme, cette année on nous le ramène et avec lui le plus remuant de ses prosélytes. La *Danse des dryades*, exécutée à la seconde matinée du Cirque, est le fragment d'une symphonie de M. Joachim Raff, intitulée *Im Walde*. Ce *scherzo* n'a rien qui le distingue des *scherzos* les plus ordinaires; c'est du Mendelsohn revu et corrigé selon la formule, et, sans la marque de fabrique, un pareil échantillon n'eût jamais circulé parmi nous. Il paraît que le dieu ne suffit pas, nous en arrivons à prendre ses bedeaux. A ce compte, M. Joachim Raff mérite les égards des fidèles; personne mieux que lui ne s'entend à sonner la messe. Nous en parlons pour l'avoir vu jadis à l'œuvre sous les ordres de l'abbé Liszt. Compositeur assez médiocre, l'auteur de la *Danse des dryades* est pourtant de ceux qui savent leur affaire. C'est un sectaire passionné doublé d'un praticien habile, ce qui fait qu'en même temps que son zèle et son fanatisme il aura toujours des modulations et des dissonances à mettre au service de la bonne cause.

De loin en loin, *Richard Cœur-de-Lion* reparaît à l'Opéra-Comique, et pour y fournir une série de trente à quarante belles représentations. La plus importante à laquelle nos générations aient assisté remonte à 1841. De cette époque date le remaniement orchestral d'Adolphe Adam, et son fameux *tremolo* des instrumens à cordes sous le deuxième couplet de la romance. On vit encore l'ouvrage en 1856. La reprise d'aujourd'hui semblait indiquée par les circonstances. «O Richard, ô mon roi,» prêtait plus que jamais à l'allusion. L'air a magnifiquement réussi, la salle comble l'applaudit chaque soir, mais sans que la question monarchique intervienne; le débat reste circonscrit entre le public et le chanteur, M. Melchissédec, un Blondel chaleureux, sympathique et bien en voix. M. Melchissédec appartient à cette lignée de barytons ténorisans, ou, si on l'aime mieux, de ténors graves, qui depuis Martin et Chollet se perpétuent à l'Opéra-Comique. Nous l'avons vu cet été faire un excellent Zampa, et sa manière de comprendre et de tenir le rôle de Blondel ne mérite guère que des éloges. M. Duchesne, qui chante le roi Richard, oppose au vigoureux ténor sa résonnante haute-contre, trop vibrante pourtant dans les notes élevées. Au deuxième acte, les appels et les réponses se succèdent vaillamment; avec un peu plus de modération des deux côtés, ce serait parfait.

A propos de cette nouvelle reprise, nous demandons qu'il nous soit permis de ne point aller compulser les mémoires de Grétry pour en extraire quelques-unes des mille sottises que cet homme de génie se plaisait à débiter sur ses propres ouvrages. Ce qui importe en pareil cas, c'est l'impression produite sur le public contemporain et non ce que l'auteur pensait de sa partition, toujours plus ou moins le chef-d'œuvre du genre, cela va sans dire. Chef-d'œuvre du genre ennuyeux, ajouterions-nous franchement cette fois. Le fait est que ce *Richard* a beaucoup vieilli. La pauvreté de ce style, même remanié par la main d'Adolphe Adam, est aujourd'hui quelque chose de lamentable. Aussi, lorsque de ce milieu frippé, suranné, jaillit l'inspiration, l'accueillez-vous avec enthousiasme sans trop vous interroger sur la véritable valeur musicale de cette inspiration. Qu'est-ce par exemple que cet air si renommé dont nous parlions, « ô Richard, ô mon roi! » Un élan sublime et puis plus rien. La phrase, après quelques mesures, tourne court et laisse en détresse l'émotion. « Une fièvre brûlante » est aussi un morceau plein de pathétique, mais c'est du pathétique sur l'air de la *Belle Gabrielle.* Rendez sa mélodie naïve à Thibault comte de Champagne, qu'Adolphe Adam reprenne son *tremolo,* que restera-t-il à Grétry de cet effet prestigieux? Non, Grétry n'est point là; l'héroïde exige un autre style que le sien. Ces personnages de la chronique deviennent entre ses mains des troubadours de pendule. Son vrai tempérament, son vrai génie, c'est dans ses opéras comiques non larmoyans qu'il les faut chercher. Pour le relief des caractères, la franchise du tour, le *Tableau parlant* vaut une comédie de Molière. L'air de Cassandre, « pour tromper un pauvre vieillard, » élève jusqu'à la passion, jusqu'au tragique, le désespoir partout ailleurs ridicule d'un sexagénaire amoureux et dupé. En musique, personne, comme Grétry, n'a su faire parler les vieillards; qu'ils s'indignent comme ce misérable Cassandre ou se chamaillent joyeusement comme les deux compères de la *Fausse magie*, c'est naturel, c'est admirable. Et n'oublions pas, n'oublions jamais que notre école française offre seule de tels modèles, et que le duo du *Chambertin,* dans *le Nouveau Seigneur,* le duo de *ma Tante Aurore,* « quoi, vous avez connu l'amour? » sont aussi bien des richesses nationales que les contes de La Fontaine ou les peintures de Chardin.

« Quel est en 1784 le grand succès du moment? *Richard Cœur-de-Lion,* où l'on voit derrière les grilles d'une prison ressemblant à la tour du Temple un roi malheureux et prisonnier. Avec *Richard Cœur-de-Lion,* Grétry avait payé sa dette à la société et aux maîtres dont il avait été le favori. Il avait donné une forme musicale immortelle aux aspirations de tous les Blondels qui allaient venir avec un dévoûment admirable et inutile, hélas! mourir sous les murs de cette prison où agonisaient de royales victimes. Que de fois peut-être, le soir, au fond de la tour, dans la chambre sordide éclairée par une chandelle fumeuse, les

captifs du 10 août n'ont-ils pas relevé la tête en entendant dans la rue noire, dont un sinistre réverbère étoilait le brouillard d'une tache pâle et huileuse, une voix invisible et lointaine chantant :

O Richard! ô mon roi!
L'univers t'abandonne.
Sur la terre, il n'est que moi
Qui s'intéresse à ta personne! »

J'extrais ces lignes d'un livre intitulé *un Musicien en vacances* et qui contient sur l'Opéra-Comique et ses tendances vers la fin du dernier siècle quelques pages d'un sens critique remarquable. Dans un chapitre consacré aux souvenirs de la Comédie-Italienne, le rôle que l'Opéra-Comique de cette époque fait jouer au paysan est ingénieusement raconté. On le voit, berger d'abord avec sa houlette enrubannée, chaussé, culotté de taffetas, jeune, sensible et galant, s'appelant Colin et courtisant Colette. C'est le règne du pavillon de Lucienne, de Fontainebleau et de Trianon, le règne du paysage sans le paysan. « Otez de devant moi ces vilains magots! » Cependant de ce personnage roucoulant et bénin le drame va bientôt s'emparer, et voici que paraissent les révolutionnaires sans le savoir : Greuze, Sedaine (le tailleur de pierres), Philidor et Monsigny. Le type alors s'accentue, le paysan est mis en présence de son éternel ennemi, le seigneur, lequel, scandale énorme, cessera désormais d'avoir toujours le beau rôle : *le Jardinier et son Seigneur,* de Philidor, *le Droit du seigneur,* de Martini, ouvrent, sur ce théâtre inoffensif de la Comédie-Italienne, la voie au *Mariage de Figaro.* Pour réclamer les droits imprescriptibles de la justice et de la raison méconnues, toute voix est acceptée, toute scène sert de tribune. Nous sommes en 1762, la Comédie-Italienne vient de fusionner avec l'Opéra-Comique. « Un des premiers succès fut *le Bûcheron ou les Trois souhaits,* paroles de Guichard et Castel, musique de Philidor, ce grand compositeur français, effacé plus tard par Grétry, et dont les ouvrages oubliés dénotent une véritable organisation dramatique servie par une éducation musicale bien supérieure à celle de son heureux rival, — Philidor, l'auteur du *Sorcier,* du *Maréchal ferrant,* d'*Ernelinde* et de l'ouvrage le plus fort qu'un musicien ait publié en France de Rameau à Méhul : le *Carmen seculare!* » Que nous veut ce bûcheron? Il entre la cognée sur l'épaule et s'essuyant le front avec sa manche : « Ouf! je suis tout en eau; respirons un moment, les pauvres gens sont-ils assez à plaindre! Depuis que je suis au monde, je ne fais que travailler, et je n'en suis pas mieux! » Suit un air d'une énergie âpre, sauvage, navrant à la fois et terrible, et qui se termine par une explosion majeure dont les premières notes rappellent le début de *la Marseillaise.* Toute la fatigue héréditaire qui pesait depuis tant de siècles sur le pauvre Jacques surmené, et lui faisait paraître si lourd l'outil avec lequel il travaillait pour un autre, est exprimée ici avec une

justesse et un talent musical merveilleux. Tout dans ce beau morceau, — peut-être à l'insu des auteurs traduisant naïvement les impressions qui étaient alors dans l'air, — porte l'empreinte d'une patience arrivée au dernier degré de lassitude; il semble que derrière la musique et les vers on entende les lointaines clameurs des foules irritées, et rien n'est plus saisissant que ces douleurs physiques et morales exposées sans plaintes, sans demandes de secours, et auxquelles succède tout à coup cette explosion farouche d'une gaîté menteuse et menaçante :

Mais un peu de vin
Me redonne haleine,
Me remet en train!

Maintenant mettez dans le parterre tous ces jeunes inconnus qui seront demain Hoche, Marceau, Vergniaud, Danton peut-être, et songez à l'effet que devait produire sur ces cœurs enflammés cette émouvante mélopée. Dans *le Droit du seigneur,* les vieilles querelles, les impardonnables offenses reparaissent : tout un village révolté crie vengeance contre le jeune et félon châtelain ravisseur de Babet, et l'amoureux de la jolie rosière, le hardi garçon qui mène la bande, ce n'est plus le Colin, le Lubin d'autrefois, c'est un hussard, un futur héros. La musique n'est que de l'émotion écrite; il faut que le mouvement de *la Marseillaise* fût partout dans les chansons et les morceaux d'ensemble de cette période, car plus tard, lorsqu'il s'agit de composer l'hymne du 10 août, Catel n'eut en quelque sorte qu'à se souvenir. « Les deux premières mesures de son héroïque mélodie sont empruntées notes pour notes à une des phrases de Martini, phrase dans laquelle se trouve aussi, comme dans l'air du bûcheron, un pressentiment de *la Marseillaise.* » A la bonne heure, voilà de la critique intelligente, avec des points de vue et du pittoresque! Il s'en faut que les divers chapitres du volume aient tous l'intérêt de ce morceau. Tous dénotent cependant du goût et du talent dans l'emploi des matériaux mis en œuvre : de l'érudition, tout le monde en a, la grande affaire est de savoir tirer parti de ce qu'on possède, d'avoir la main habile et prompte à saisir le trait caractéristique d'une époque, à lier les rapports et dégager l'anecdote, de n'être ni ennuyeux ni frivole, et de savoir entrer en son sujet, s'y installer et le produire sous ses aspects divers. Je ne connaissais M. Eugène Gautier que par ses opéras représentés à Favart, entre autres *le Mariage extravagant,* charmante musique, toute de verve et d'esprit, qui lui aura sans doute valu cette rare fortune d'obtenir un poëme de M. Octave Feuillet, *la Clé d'or.* Et maintenant que j'ai lu son livre, je ne puis que féliciter le Conservatoire de s'être adjoint un pareil professeur d'histoire et d'esthétique musicales.

L'occasion m'est trop rare de parler des ouvrages qui se publient sur

la musique, et je ne la laisserai pas échapper sans dire quelques mots d'un traité sur la voix dont les plus habiles auront à profiter. *Voci e Cantanti,* ces pages sont écrites dans la langue de Porpora et nous viennent en droite ligne d'Italie, désormais la patrie adoptive de l'auteur, qui, mal récompensé sinon méconnu à Paris, a fini par aller demander à Milan et à Florence la juste consécration de ses travaux et de son mérite. Tous ceux qui portent intérêt à ce bel art du chant connaissent de près ou de loin l'enseignement de M. Panofka, — enseignement raisonné, sévère, un peu abstrait et s'appuyant sur les principes du grand professorat en honneur au dernier siècle. Restaurer en Italie même une méthode qui fut jadis une des gloires de l'Italie, c'était pour un étranger faire œuvre nationale; aussi tous les conservatoires du royaume l'ont accueilli spontanément. Technique et spécial comme il sied à un traité, le livre de M. Panofka touche à des questions d'un ordre plus général, à la physiologie par exemple : les conditions bonnes ou mauvaises de la voix à l'état naturel y sont l'objet d'études curieuses; vous apprenez par quels moyens on arrive tantôt à déguiser d'incurables défauts, tantôt à donner tout leur essor aux qualités latentes. Apprendre n'est point tout dans un art qui, comme le chant, a sa partie imitative, et quel avantage pour l'artiste, si ces voix qu'il n'a pu matériellement apprécier, ces voix illustres, légendaires des David, des Braham, des Donzelli, des Rubini, des Nourrit, des Duprez, lui sont rendues avec une précision photographique par un maître qui les a non-seulement toutes entendues, mais qui les a toutes aimées, senties! L'ancien professorat faisait durer les voix qu'il élevait; nous autres, nous les tuons. Je recommande aux esprits que ce sujet préoccupe les chapitres sur les fatigues vocales, le timbre, la respiration, l'attaque, la prononciation (quelle que soit la langue où l'on s'exerce) et sur la recherche du son : tout cela est judicieusement observé, clairement énoncé, vrai et opportun.

La critique doit tenir compte de tout, et, quand des résultats d'un genre absolument phénoménal se posent devant elle, son métier est de chercher à les expliquer. Ici nous abordons la question de *la Fille de madame Angot* et de l'incroyable succès qui depuis un an s'attache à cette pièce, irrésistiblement victorieuse et des feux de l'été et des soucis de la politique. En juillet, en août, quand les recettes fléchissaient à l'Opéra, quand à la Comédie-Française *l'Absent, l'Avocat chez lui,* et tout ce dessous du panier que le théâtre garde en réserve pour ses vacances, se jouaient dans le désert, quand le Gymnase agonisait, les Folies-Dramatiques *refusaient du monde!* Pas un seul jour ce succès n'a varié. Les chanteurs s'en vont ou reviennent, le ténor d'hier, quel ténor! passe la main à celui d'aujourd'hui, rien n'y fait. Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, que la bourse monte ou qu'elle baisse, salle comble et toujours salle comble! Ce petit théâtre, en jouant chaque soir

la même petite drôlerie, aura fait plus d'argent dans son année que le grand Opéra. Pour la musique et la littérature, d'autres ont le pas; mais dès qu'il s'agit du chiffre des recettes, les Folies-Dramatiques prennent les devans sur toute la ligne. Ce n'est pas simplement un succès, c'est une fièvre chaude, une de ces maladies qui possèdent et galopent toute une population, et dont on ne se défait plus.

D'où vient cela? Quelle raison un pareil engouement peut-il avoir? Est-ce à l'originalité du poème, à l'agrément de la musique qu'il faut demander le mot de cette énigme? Comme partition, *la Fille de madame Angot* a bien son mérite; c'est une suite de rhythmes chantans et dansans, distribués en dialogues, en ariettes, en vaudevilles, par la main d'un harmoniste adroit et souvent ingénieux; mais ces qualités, combien d'autres les ont eues que la vogue n'a point si follement récompensés! Compulsez le répertoire d'Adolphe Adam, de Grisar et d'Aimé Maillard, et dites lequel de leurs ouvrages, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, leur valut jamais une fortune! J'entendais dernièrement *le Bijou perdu*, qu'on vient de représenter à l'Athénée pour la jolie Mlle Singelée, qui sans trop de désavantage y tient le rôle créé par Mme Cabel en 1853. J'avoue que cette musique ne me semblait pas inférieure à celle de M. Lecocq, j'y trouvais même plus d'entrain et moins de vulgarité dans les motifs, bien qu'en fait de distinction et d'élégance la fameuse *ronde des fraises* soit tout autre chose que la fleur des pois. Et cependant *le Bijou perdu*, au plus beau temps de sa carrière, n'obtenait qu'une popularité contestable, tout aidé qu'il fût par le talent d'une cantatrice alors au plein de la faveur. Ici, point de virtuose, une exécution telle quelle, et par contre un succès dépassant tout ce qu'on peut imaginer. Maintenant l'explication que la musique se refuse à nous donner, la chercherons-nous dans le poème? Mais cette pièce ressemble à tous les vaudevilles du genre. Ce n'est ni mieux conçu, ni plus spirituel, ni plus drôle que la plupart des œuvres de cette espèce. Cette vogue doit pourtant avoir une raison, il faut que cette raison se trouve, et nous la trouverons dans les circonstances mêmes où s'est produite *la Fille de madame Angot*. L'ignoble opérette, avec ses travestissemens, ses cascades et ses platitudes carnavalesques, avait fait son temps. A sa puissance enfin démodée se substituait la muse grivoise de Désaugiers et d'Adolphe Adam, on avait devant soi non plus cet éternel mardi gras qui vous écœure, mais simplement une comédie à ariettes dans les conditions naturelles et nationales, une musique ordinaire, si l'on veut, mais qui ne se moque ni de soi ni des autres, en un mot un spectacle dont les honnêtes gens peuvent se divertir : l'opéra comique mis à la portée de tout le monde, tandis que l'opérette ne s'adressait qu'au demi-monde.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1873.

Qui donc nous délivrera des obscurités et des fantômes, des équivoques, des malentendus et des sous-entendus? D'où viendra donc l'inspiration de bon sens et de patriotisme capable de vaincre, de mettre en fuite ce malfaisant génie des divisions et des confusions énervantes qui s'acharne sur nous? On s'était dit un instant qu'après un interrègne parlementaire plein de troubles et de stériles agitations l'assemblée nationale rentrant à Versailles allait du moins tout éclaircir et tout simplifier par la netteté décisive de ses résolutions; on s'était fait cette illusion qu'au grand jour des débats publics toutes les ombres s'évanouiraient, qu'il ne resterait plus que le sentiment des intérêts supérieurs de la France, et que, sous la pression même de ce sentiment souverain, les questions les plus graves trouveraient une solution naturelle, suffisamment rassurante.

C'est une fatalité, la France n'est vraiment pas heureuse. L'assemblée est revenue à Versailles, depuis dix jours elle a repris ses séances, et tout ce qui en est résulté jusqu'ici a été une aggravation de toutes les incertitudes, une tension nouvelle des choses. Ce ne sont que dépits, irritations, méfiances, propositions et contre-propositions, tactiques et combinaisons de guerre plus ou moins savantes, habiletés douteuses s'agitant dans la confusion des partis. Sérieusement, allons-nous vivre longtemps dans cette atmosphère où tout se rapetisse et s'énerve, où l'esprit public finit par s'égarer et s'abêtir, où les intérêts de toute sorte languissent, comme on l'a dit fort justement, et où l'on semble oublier qu'il y a là une nation qui souffre, qui attend, qui demande non sans une impatience croissante quel lendemain on veut lui faire. Le lendemain viendra sans doute; une nation ne disparaît pas ainsi dans une crise, parce que des partis impitoyables et aveugles se laissent entraîner à des luttes mesquines. Croit-on cependant qu'un pays comme la France

puisse se résigner indéfiniment sans murmure, sans avoir le droit de se plaindre, à ces spectacles de versatilité et d'impuissance qu'on lui offre? Pense-t-on qu'il puisse accepter d'en être réduit à se demander chaque matin quel régime il aura le soir, si les grands politiques de la droite ont envoyé de nouveaux émissaires à Frohsdorf, s'il y a des négociations entre le centre droit et le centre gauche, où est la majorité sur laquelle peut s'appuyer un ministère, quel coup de théâtre vont produire les bonapartistes en se déplaçant, en portant leurs voix au gouvernement ou à l'opposition? C'est l'assemblée qui s'expose à se ruiner elle-même dans l'estime publique par cette dilapidation de son crédit et de ses forces.

Il y a malheureusement un autre résultat sensible, palpable, et qui n'est pas moins grave. Jusqu'ici le pays, élevant son courage au niveau de ses épreuves, a travaillé sans s'émouvoir des luttes politiques. Il s'est remis à l'œuvre avec une énergie patiente et résignée, sentant bien qu'il n'avait pas le temps de se détourner de sa tâche, s'il voulait porter jusqu'au bout le fardeau que lui ont légué ses malheurs. Il a suffi à tout, acceptant les plus lourds sacrifices. Il a tout donné pour sa rançon, pour la réparation de ses désastres, pour son armée, et ce n'est point fini. Qu'on interroge M. le ministre des finances : M. Magne a besoin de plus de 160 millions d'impôts nouveaux pour mettre l'équilibre dans son budget. Le pays ne s'est refusé à rien, il ne se refuse à rien, pourvu qu'on lui laisse tout au moins les moyens de faire face aux charges qu'on lui impose. Aujourd'hui cependant, il n'y a plus à s'y méprendre, le travail à son tour souffre sérieusement de ces incertitudes qu'on entretient, qu'on prolonge plus qu'il ne faudrait, et comment payer des impôts si toutes les affaires sont en suspens, si les usines se dépeuplent, si le commerce est paralysé? Le travail sous toutes ses formes, c'est la vie pour la France, et pour le travail, la sécurité, la paix intérieure, sont les conditions premières. Voilà la grande et sérieuse question qui domine toutes les autres. Il est de toute évidence qu'il faut sortir de là, qu'il faut en finir avec toutes ces ambiguïtés amassées autour de nous, et si on n'en a pas déjà fini, c'est que malheureusement on aborde ces problèmes avec toute sorte de calculs, de subtilités ou de regrets, au lieu d'aller droit à la situation qui nous est faite et de chercher dans cette situation même les élémens des seules solutions possibles.

Dix jours se sont écoulés déjà depuis que l'assemblée est réunie. La session nouvelle a été inaugurée par la lecture d'un message de M. le président de la république. Aussitôt une proposition a été faite pour la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon. L'urgence, réclamée par l'un des auteurs de la motion, M. de Goulard, et appuyée par le gouvernement, a été déclarée sur l'heure, non cependant sans une vive contestation; le fait est que l'urgence a été votée, mais à une faible

majorité de 14 voix, qui rappelait celle du 24 mai, et une commission de quinze membres a été nommée pour examiner la proposition qui venait de se produire. En apparence, ce sont là les incidens assez simples, nullement extraordinaires, d'un commencement de session qui était indiqué d'avance comme devant être le rendez-vous de tous les partis, de toutes les opinions. Au fond, il n'y a point à s'y tromper, l'incohérence est partout, c'est la netteté qui a manqué; elle n'est pas beaucoup plus dans l'attitude du gouvernement que dans l'opposition, et si elle n'est pas à gauche, elle est certes encore moins à droite. Pour parler en toute franchise, une question qui aurait dû être présentée simplement, largement, sans subterfuge et sans arrière-pensée, qui aurait dû être traitée et résolue dans un sentiment de conciliation, sous l'unique inspiration de l'intérêt public, cette question a eu la mauvaise chance d'être mal présentée, mal engagée, de se trouver réduite dès le premier moment aux proportions secondaires d'une combinaison de parti. Au lieu de simplifier le problème, on l'a compliqué en y ajoutant des apparences d'équivoque, en faisant de ce qui aurait dû servir à l'apaisement public une occasion de conflit, en mettant brusquement aux prises des préventions, des passions déjà fort en éveil. C'est là le malheur, il est venu surtout de ce que cette question de la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon a trop ressemblé du premier coup à une revanche intéressée d'une déception récente, à un moyen indirect de chercher une victoire dans un mécompte cuisant qu'on avait de la peine à dissimuler.

Il faut aller au fond des choses et se rendre compte de la situation telle qu'elle apparaissait il y a quelques jours, telle qu'elle est encore. Dans quelles conditions se réunissait l'assemblée? Une grande tentative venait d'être faite pour le rétablissement de la monarchie; elle avait été même conduite assez loin pour que les optimistes n'eussent plus aucun doute sur le succès, et pendant quelques jours se déroulait ce spectacle assez étrange d'hommes sérieux ayant des ambassadeurs auprès de M. le comte de Chambord, recevant ou interprétant la parole du prince, préparant des actes constitutionnels, « pointant » les noms des députés fidèles ou hésitans, chiffrant la majorité probable qui se rallierait à la restauration prochaine. On s'était si bien laissé fasciner par cette pensée, qu'on faisait tout ce qu'on pouvait pour rendre impossible ce qui ne serait pas la monarchie, en coupant toute retraite aux indécis, en répétant partout avec affectation qu'il n'y avait pas d'autre alternative que d'appeler le roi ou de périr, que le maréchal de Mac-Mahon était désormais décidé à ne plus garder le pouvoir. Ce n'était qu'une tactique sans doute pour aiguillonner les irrésolus; mais la tactique était assurément des plus dangereuses, et en outre elle ressemblait un peu à un enfantillage. On vivait dans ces illusions, qu'on croyait transformer d'un jour à l'autre

en réalités, lorsque tout à coup, aux derniers jours d'octobre, M. le comte de Chambord, par sa lettre à M. Chesnelong, venait souffler sur ce rêve monarchique en se montrant une fois de plus dans son inflexibilité, en se chargeant lui-même de préciser sa propre pensée, en désavouant toute intention d'adopter le drapeau national ou de souscrire à des pactes constitutionnels. C'était le roi avec son dogme, avec son drapeau, rien de plus, rien de moins. Que M. le comte de Chambord, après avoir laissé entrevoir au premier moment des dispositions plus conciliantes, reculât maintenant devant des concessions dont il se sentait froissé, qu'il eût au fond peu de goût à ceindre une couronne qui fut pour plus d'un de ses aïeux une couronne d'épines, ou bien qu'il voulût tout simplement rétablir l'intégrité d'une pensée mal comprise, mal interprétée, la situation était la même; plus que jamais l'incompatibilité éclatait entre le représentant de la royauté traditionnelle et le pays, tous les ombrages, tous les doutes de l'instinct national et libéral se trouvaient ainsi justifiés. Assurément cette manifestation nouvelle de M. le comte de Chambord n'était pas faite pour refroidir le zèle des légitimistes purs, qui se montraient plutôt étonnés et affligés des concessions attribuées pendant quelques jours au prince. Ni M. de Franclieu, qui espère toujours le retour de la France à la royauté, ni M. de Belcastel, qui attend la « démonstration des miracles, » n'étaient hommes à se laisser décourager et atteindre dans leur fidélité au « roi. » Pour les constitutionnels, pour le centre droit, c'était autre chose. Toutes les combinaisons fondées sur cette espérance d'une restauration libérale, parlementaire, avec un souverain légitime au sommet, s'écroulaient brusquement, et, par une fatalité de plus, depuis l'entrevue du 5 août, depuis la réconciliation dynastique, la royauté constitutionnelle n'avait plus même de représentant distinct avoué. Évidemment la déception était cruelle. Au moment où l'on croyait toucher le but, lorsqu'on avait déjà préparé le projet de décret rétablissant la royauté, on voyait tout manquer. La monarchie était impossible, on le sentait; on ne pouvait pas même s'arrêter à l'idée de mettre la question en délibération, tant le résultat semblait désormais infaillible.

Que faire alors? A vrai dire, rien n'était peut-être plus simple, si on l'avait voulu, si on avait envisagé les choses avec quelque sang-froid, si on avait consenti, puisqu'on n'avait pu réaliser ce qu'on voulait, à faire ce qu'on pouvait. On venait de passer deux mois à démontrer qu'il fallait en finir avec un régime précaire sous lequel la France périssait, on avait voulu restaurer la monarchie, et la monarchie était devenue impossible. D'un autre côté, on ne voulait pas livrer le pays au radicalisme envahissant, et on ne pouvait pas non plus laisser la France en quelque sorte dans le vide, avec un provisoire qu'on s'était évertué à discréditer. Dès lors la conséquence était claire; les élémens d'une so-

lution se présentaient d'eux-mêmes. On avait sous la main des lois constitutionnelles toutes prêtes déposées par le gouvernement de M. Thiers; il suffisait de s'emparer de ces lois, de les mettre à l'ordre du jour pour créer un régime organique reconnu nécessaire, et comme à défaut d'une monarchie, désormais impossible, on se rattachait maintenant à l'idée d'une prolongation des pouvoirs du président de la république, on n'avait qu'à charger la commission constitutionnelle de détacher d'urgence de ces lois la partie qui organisait le pouvoir exécutif, qui aurait fixé la prorogation en faveur de M. le maréchal de Mac-Mahon. C'était la combinaison la plus naturelle, la plus simple. Dans ces conditions franchement acceptées, sérieusement définies, rien n'empêchait qu'il n'y eût une certaine intelligence entre le gouvernement et une portion assez considérable de l'assemblée en dehors même de ce qui s'appelle la majorité. C'était trop simple, à ce qu'il paraît, et au lieu de cela on a fait deux choses : on a fait le message, et la proposition à laquelle M. le général Changarnier a donné le vieux nom d'un soldat qui a été certainement un meilleur tacticien sur les champs de bataille que dans la politique, qui aurait toute sorte de droits d'être étonné de se voir transformé en législateur constitutionnel.

Quant au message, il y a, si l'on peut ainsi parler, deux questions, la question de gouvernement et la question ministérielle. Nous ne prétendons pas qu'elles soient absolument distinctes; il est seulement à craindre que dans une confusion peut-être inévitable l'une ne compromette l'autre, que le ministère ne s'abrite un peu trop sous M. le président de la république. Sans nul doute, lorsqu'après les tentatives, les agitations et les événemens de ces derniers mois M. le maréchal de Mac-Mahon croit devoir demander à l'assemblée nationale de donner au gouvernement plus de stabilité et d'autorité, il est dans son rôle et dans son droit; il s'exprime en chef moins préoccupé de lui-même que de l'intérêt public. Lorsqu'à ces considérations de politique supérieure il mêle la mention de mesures législatives d'un autre ordre, d'une loi sur la presse qui pourrait être faite, d'une loi sur la nomination des maires, c'est la question ministérielle qui apparaît et qui vient compliquer d'une façon, pour le moment assez inutile, la question de gouvernement, en confondant ce qui ne doit pas être confondu, en paraissant imprimer d'avance un caractère de parti aux transformations qui se préparent. Le ministère deviendra ce qu'il pourra; il est difficile dans tous les cas qu'il reste ce qu'il est, et qu'après avoir été plus ou moins mêlé à ces préliminaires de monarchie, qui n'ont été que des préliminaires, il ne sente pas la nécessité de laisser la place libre à des combinaisons nouvelles plus conformes aux circonstances. Le malheur du ministère et ce qui le rend sans doute impossible dans un avenir prochain, c'est qu'il a manqué d'initiative à l'heure voulue, c'est qu'il n'a pas su ou

il n'a pas pu prendre son parti, placer la question sur son vrai terrain en se plaçant lui-même sur le seul terrain possible. Il a hésité, il a tourné, il a fait de la tactique, et il n'a plus qu'à se préparer à une retraite définitive ou à une métamorphose complète, désormais inévitable. Quant à la proposition à laquelle M. le général Changarnier a donné son nom et qui n'a été bien clairement qu'une réponse concertée au message, elle reste l'expression presque naïve non pas vraiment d'une politique, mais des velléités, des regrets, des contradictions d'esprit, des incertitudes de cette fraction de l'assemblée qui après avoir travaillé à la monarchie éprouve quelque peine à savoir ce qu'elle veut, à mettre une certaine netteté dans ses combinaisons nouvelles.

La proposition de M. le général Changarnier a deux traits caractéristiques. Au premier moment, elle affectait de supprimer le mot de république, elle semblait même vouloir transformer le titre sous lequel M. le maréchal de Mac-Mahon a exercé jusqu'ici le gouvernement, pour ne lui laisser que le titre de chef du pouvoir exécutif, et de plus, sans ajourner indéfiniment les lois constitutionnelles, elle tendait à rendre la prorogation indépendante de ces lois. En d'autres termes, elle veut constituer et elle ne veut pas constituer. Elle évite le nom de la république et elle crée un pouvoir à qui, toute réflexion faite, elle veut bien rendre par grâce son nom, dont elle fixe la durée à dix années, sans déterminer ses droits, ses prérogatives, ses attributions. On ne le dissimule guère du reste, ce n'est ni la république ni la monarchie, ni la dictature, ni un pouvoir de délégation parlementaire tel qu'il a existé jusqu'ici; mais alors qu'est-ce donc? que veut-on faire? Disons le vrai: ce qu'on veut créer, c'est le vague, un vague commode et facile, qui ne décide rien, qui se prête à toutes les éventualités, à toutes les combinaisons. Ainsi on n'a cessé depuis trois mois de réclamer un régime définitif pour la France, de rendre sensibles les dangers d'un provisoire insupportable, mortel pour tous les intérêts, et aujourd'hui tout ce qu'on trouve de mieux à proposer, c'est un provisoire prolongé indéfiniment, résumé, il est vrai, dans un nom respecté, mais qui reste dénué de toute sanction précise, qui laisse la porte ouverte à toutes les tentatives, à toutes les agitations. C'est l'incertitude en permanence décrétée avec préméditation, avec l'espérance d'en profiter au premier moment venu, et dans ce provisoire indéfini quel est ce pouvoir qu'on élève? quel est son caractère? quelles sont ses conditions d'existence? où sont les garanties et les limites de son autorité? Au fond, il y a une pensée secrète qu'il n'est peut-être pas difficile de pénétrer. Ce qu'on veut établir, c'est un pouvoir qui n'est point sans doute par lui-même une dictature, mais qui serait destiné à être l'instrument de la dictature de l'assemblée, du parti qui l'aurait créé, et on ne le cache même pas. Le maréchal de Mac-Mahon est le chef parlementaire des conservateurs,

dit-on; il partagera leur fortune, il restera avec eux ou il s'en ira avec eux. S'il en est ainsi, où est cette stabilité qu'on promet? que deviennent les dix années de prorogation?

Certes, lorsque M. Jules Grévy, au moment de la déclaration d'urgence, refusait à l'assemblée le droit de disposer de l'avenir, de créer un gouvernement qui pourrait lui survivre, lorsqu'il prétendait que ce ne serait là qu'une création révolutionnaire extra-légale, il allait beaucoup trop loin, et, en voulant trop prouver, il ne prouvait rien; mais lorsque M. Dufaure, avec sa pressante logique, avec un sentiment exact de la réalité des choses, montrait le danger, presque l'impossibilité d'un pouvoir mal défini, isolé, séparé de l'organisme constitutionnel tout entier, que pouvait-on lui répondre sérieusement? Il touchait le nœud de la situation. Évidemment on n'y a pas réfléchi, ou plutôt au moment où l'on venait d'échouer dans l'entreprise de la restauration de la monarchie on n'a pas voulu trop faire pour la république, on lui a marchandé le nom, la durée, l'existence. On n'a pas vu qu'en procédant ainsi on allait fort légèrement au-devant de toutes les difficultés, qu'on provoquait les méfiances, les doutes, les représailles, qu'on risquait enfin de compromettre d'avance ce pouvoir qu'on voulait créer, le nom même de M. le maréchal de Mac-Mahon, et c'est ainsi qu'une question qui aurait pu être toute simple s'est trouvée du premier coup engagée dans une véritable confusion où tous les partis se sont heurtés bruyamment.

Les conservateurs, faute de décision et de raison politique, n'ont pas fait assez; les républicains de leur côté ont voulu profiter de la circonstance pour faire triompher définitivement la république; les bonapartistes à leur tour n'ont pas négligé de se jeter dans la mêlée, prêts à porter leur contingent dans tous les camps, à se faire les alliés de la gauche ou de la droite, et autour de la proposition primitive de M. le général Changarnier toutes les propositions se sont donné un tumultueux rendez-vous : proposition pour la proclamation définitive de la république, proposition pour l'appel au peuple, amendemens sur la prorogation présidentielle et sur ses conditions. On n'a que le choix. Que les républicains, un moment effrayés de la possibilité d'une restauration soudaine de la monarchie, et maintenant un peu revenus de leur émotion, aient cru trouver dans les circonstances actuelles une occasion favorable pour hâter l'établissement irrévocable de leur régime préféré, pour demander des proclamations solennelles, un brevet de longue vie et même d'éternité en faveur de la république, on ne peut guère s'en étonner; mais après tout que gagneraient-ils aujourd'hui à paraître dédaigner ce qui est pratiquement possible, ce qu'ils ont sous la main, dans l'espoir assez vain d'atteindre ce qui est bien plus difficile et ce qui est même inutile? Ils n'ont qu'à suivre les conseils que leur donnait

M. Thiers, il y a moins d'un an, dans cette longue discussion de la loi des trente. « Il y a quelque chose, disait M. Thiers, que je voudrais voir arriver dans notre pays si bien fait pour cette qualité, la modestie : ne pas vouloir se déclarer gouvernement éternel! Croyez-vous que les titres qu'on se donne soient des titres acquis définitivement? Savez-vous ce que c'est la plupart du temps? Un ridicule... Quand j'entends un gouvernement dire : Je suis définitif et perpétuel, je souris et je réponds : Vous serez à peine durable... » Oui certes; que la république refuse au pays la sécurité et la paix, elle aura beau s'être proclamée éternelle, elle disparaîtra au premier coup de vent. Qu'elle reste paisible, régulière, elle peut s'établir par degrés, elle aura la durée qu'elle aura méritée par sa sagesse, par sa modération, le provisoire de la veille deviendra le définitif du lendemain, et voilà pourquoi il est assez inutile de vouloir déclarer par des décrets solennels que « la France se constitue définitivement en république. »

Non, ce n'est plus cela, dit-on; mais, pour en finir avec toutes les incertitudes, il faut en appeler au peuple lui-même, il faut convoquer la nation dans ses comices, et lui soumettre la question de la forme définitive du gouvernement, lui donner à choisir entre la république, la royauté légitime et l'empire. Ce sont les bonapartistes qui ont fait cette motion, et certainement, si dans la première séance de l'assemblée il y a eu quelque chose d'étrange, c'est de voir la gauche tout entière se lever après un discours de M. Rouher pour voter l'urgence de la proposition bonapartiste. C'est un spectacle auquel on n'était peut-être pas préparé. Il y avait bien eu la grande réconciliation du premier empire et de quelques radicaux extrêmes, il n'y avait pas eu encore l'alliance ostensible dans un même rôle de la gauche de l'assemblée et des bonapartistes. On a vertement critiqué autrefois le plébiscite de 1870; il paraît que tout est changé, et que tout est bien, pourvu qu'une proposition puisse servir d'arme de guerre. Ne voit-on pas cependant que le plébiscite, le plus équivoque des moyens politiques, n'est bon tout au plus qu'à ratifier des faits accomplis, à sanctionner une organisation publique déjà établie? Ici c'est bien autre chose, il s'agit d'appeler dix millions de Français à délibérer sur la meilleure forme de gouvernement à établir ou à rétablir. Qu'on voie bien cette situation singulière : il y a trois ans, la France a nommé une chambre composée d'hommes qu'elle a choisis pour leurs opinions, pour leur position ou pour leurs services. Cette assemblée, à tout prendre, elle est la souveraineté nationale vivante, concentrée, personnifiée. Eh bien! il s'agit de destituer cette représentation de la souveraineté nationale, de proclamer son indignité ou son incompétence, et ce que n'auront pu décider des hommes qui peuvent avoir leurs passions de parti, mais qui, par leurs lumières, ne sont pas certainement les premiers venus, il faudra le donner à résoudre à dix millions de Français en partie illettrés, qui auront à

peser les mérites de la royauté, de la république et de l'empire! Si ce n'est pas la destinée du pays jouée sur un coup de dé, qu'est-ce donc? Les bonapartistes ont pu proposer l'appel au peuple, parce qu'ils comptent encore sur les souvenirs de bien-être matériel que l'empire a laissés parmi les masses; la gauche a pu s'y rallier un instant parce qu'elle y a vu une arme de guerre contre le gouvernement; l'appel au peuple ne reste pas moins ce qu'on pourrait qualifier de hors-d'œuvre dans les circonstances actuelles; c'est une diversion et non une solution. La solution, elle n'est certainement ni dans cette évocation mystérieuse du pouvoir des masses, ni dans la proclamation solennelle et théorique de la république définitive; elle est tout simplement dans les faits, dans les élémens pratiques de la situation, dans les opinions modérées qui se sont produites, qui peuvent et qui doivent se rapprocher parce qu'il n'y a entre elles rien d'inconciliable. Préparer et réaliser ce rapprochement, c'est là justement l'œuvre de cette commission des quinze, qui a été nommée dès les premiers jours, qui n'a point été tout à fait, à la vérité, telle que la droite le désirait, mais où les opinions conservatrices de toute nuance sont assez représentées pour avoir leur part dans la résolution définitive.

Au fond, quelle est la véritable difficulté? quel est le véritable état des choses? Les conservateurs de la droite et du centre droit, cela est bien clair, ne cèdent pas le terrain sans peine et sans regret; ils défendent la situation qu'ils ont prise par la proposition de M. le général Changarnier. Ils tiennent toujours pour la présidence décennale, pour la prorogation indépendante des lois constitutionnelles; ils hésitent sur l'organisation de la république, et si par le hasard qui a présidé à la distribution des bureaux ils sont en minorité dans la commission des quinze, ils espèrent toujours prendre leur revanche dans l'assemblée plénière et retrouver la majorité qui a déjà décidé l'urgence sur la proposition Changarnier. Soit, c'est possible. Il ne reste pas moins un fait de nature à frapper les conservateurs de bonne volonté et d'un esprit sincère, qui savent voir les choses telles qu'elles sont en se dégageant de toute prévention dangereuse ou futile. Peuvent-ils avoir aujourd'hui la moindre illusion sur la possibilité d'une restauration monarchique? Croient-ils qu'il puisse y avoir de longtemps peut-être une chance de rétablir la royauté? Ils ne le croient sûrement pas. Peuvent-ils d'un autre côté laisser la France sans institutions, sans une certaine organisation publique? Ils ne le peuvent pas, ils ne se refusent pas à l'évidence, puisqu'ils acceptent eux-mêmes le principe des lois constitutionnelles. Maintenant cette organisation peut-elle se faire sous un autre nom que le nom de la république? Et si tout cela est clair comme le jour, serait-il sensé de sacrifier à un regret, à une espérance déçue, une nécessité palpable, évidente, toute pratique, un intérêt essentiel et supérieur du pays? Voilà la question dans ses termes les plus stricts;

les conservateurs n'ont évidemment qu'un intérêt, c'est que l'organisation qui va être créée soit suffisamment efficace et protectrice, et qu'il y ait au sommet un pouvoir exécutif qui, par son autorité morale, par son prestige, comme par ses services, soit une garantie aux yeux du pays. Ces deux conditions, ils peuvent les obtenir par les lois qu'ils feront et par la prorogation de M. le maréchal de Mac-Mahon. M. le général du Temple et M. de Belcastel ne seront peut-être pas contens, mais la raison politique n'y perdra rien, et la France ne sera pas perdue pour cela.

Que veulent d'un autre côté les hommes du centre gauche qui sont la majorité dans la commission et qui peuvent n'être que l'opposition dans l'assemblée? Qu'on le remarque bien, ils acceptent dès ce moment la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon. La durée de ces pouvoirs est seule discutée, et ce n'est plus là en vérité qu'une question secondaire. Le vrai point difficile reste peut-être dans l'importance que met le centre gauche à lier la prorogation aux lois constitutionnelles; mais cette connexité, elle est dans la nature des choses, des esprits éclairés ne peuvent s'y tromper jusqu'au bout, et M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même, dans une conférence qu'il vient d'avoir avec les membres de la commission, n'a point hésité à se prononcer sur l'urgence des lois organiques, dont il attend « la stabilité et l'autorité » qu'il réclame pour le gouvernement.

Dès lors où serait un obstacle sérieux à un rapprochement? Si c'est une affaire de mesure, de nuance et de langage, le rapporteur nommé par la commission, M. Laboulaye, se chargera sûrement d'achever l'œuvre de conciliation. Elle est désirable à un double point de vue, cette conciliation, qui seule peut reconstituer dans l'assemblée une force sérieuse de gouvernement, une force libérale et conservatrice. D'abord, si l'on poursuit la lutte jusqu'au bout, que serait une prorogation décennale ou septennale votée à une faible majorité? Il n'est même pas certain que le maréchal de Mac-Mahon voulût garder le pouvoir dans des conditions si peu sûres, et tout autre à sa place serait exposé à se trouver en présence des mêmes divisions; mais il y a une considération bien autrement grave, qui doit frapper et rapprocher tous les partis à la fois, libéraux et conservateurs. Que ces partis regardent un instant autour d'eux et qu'ils suivent la marche des choses : il y a trois ans à peine, l'assemblée dans un mouvement spontané d'indignation prononçait la déchéance de l'empire au nom de la France sanglante et mutilée. Quelques voix tout au plus osaient s'élever contre ce verdict solennel du patriotisme, réduit à payer les fautes impériales. Aujourd'hui vingt ou trente voix bonapartistes disposent presque des décisions souveraines de l'assemblée en déplaçant la majorité. La politique bonapartiste oblige tous les partis à compter avec elle, tantôt en aidant par son alliance au 24 mai, tantôt en faisant payer ses complaisances d'un appui

prêté à ses propositions d'appel au peuple. L'empire, reprenant son assurance, observe toutes les divisions et se tient prêt à en profiter! Raison de plus, raison décisive pour que tous les esprits libéraux, conservateurs, du centre droit, du centre gauche, se rallient à cette pensée d'apaisement qui peut trouver son expression dans le vote de la prorogation et des lois constitutionnelles.

Qu'un gouvernement régulier soit fondé, ce n'est point certes le travail qui peut lui manquer. Il a immensément à faire, et d'un pouvoir représenté par M. le maréchal de Mac-Mahon, on peut sans doute attendre des soins particuliers pour notre organisation militaire, une impulsion nouvelle donnée à l'armée. Assurément l'armée française est toujours ce qu'elle doit être, obéissante, fidèle et pénétrée du sentiment du devoir. Est-ce à dire que tout soit pour le mieux? Nous l'avouons franchement, il y a des symptômes récens que nous aimerions autant ne pas voir dans cette vaillante et honnête armée, de même qu'il y a des habitudes studieuses et disciplinées que nous serions heureux de voir renaître ou se fortifier. Que des généraux, cédant à la tentation universelle, se jettent dans la mêlée des partis, qu'ils fassent des professions de foi politiques, qu'ils se présentent comme candidats aux élections, ils sont libres jusqu'à un certain point; mais, pourquoi ne pas le dire? ils seront toujours mieux placés dans leurs commandemens, et le plus sage serait de faire revivre des propositions parlementaires faites plus d'une fois déjà pour déclarer l'incompatibilité entre les fonctions de député et les fonctions militaires. Nos généraux ont assez à faire, s'ils le veulent, et leur mission est assez noble pour qu'ils ne se laissent pas détourner par la politique. Ils ont à reconstituer nos forces, à remettre en honneur dans l'armée le goût du travail, l'esprit de précision et de méthode, et s'il fallait un exemple de plus, on a sous les yeux ce triste procès du maréchal Bazaine qui se déroule à Trianon, qui est dirigé par M. le duc d'Aumale avec une sûreté, un tact, un sentiment de l'honneur français qui relèvent le cœur au milieu de ces lamentables scènes. M. le duc d'Aumale a révélé dans ces fonctions ingrates de président d'un conseil de guerre tout ce qu'il y a en lui d'élévation, de ressources d'esprit. Quelle sera l'issue de ce procès? Nous ne le chercherons pas. Ce qui est certain dès ce moment, c'est que dans beaucoup de ces dépositions qui se succèdent on peut lire la cause de nos désastres. Oui, vraiment, sans vouloir insister, il y a beaucoup à faire pour l'instruction, pour la régénération de notre armée, et c'est là que nos généraux ont leur grand, leur noble devoir à remplir, non dans la politique.

Heureux sont les peuples qui au bout des longues luttes reçoivent le prix de leurs efforts et qui savent s'honorer eux-mêmes en honorant ceux qui les ont servis. Un de ces derniers jours, l'Italie tout entière était d'âme et de cœur dans cette honnête et patriotique ville de Turin, qui fut le berceau de ses destinées nouvelles; elle se trouvait réunie,

dans la personne de ceux qui sont faits pour la représenter, autour d'un monument élevé par la reconnaissance publique sur une place de la cité piémontaise au comte Camille Benso de Cavour. Un habile statuaire florentin, M. Dupré, a travaillé des années à ce monument symbolique, dont l'inauguration a eu le caractère d'une solennité nationale. Que d'événemens, que de vicissitudes et d'épreuves rappelait cette fête, où tout venait attester la transformation des choses, où assistaient à la fois le roi Victor-Emmanuel, devenu le premier souverain de l'Italie après avoir été son premier soldat, M. Minghetti, président du conseil dans un ministère résidant à Rome, le syndic de Florence, M. Peruzzi, parlant au nom de toutes les municipalités italiennes, l'ambassadeur d'Autriche se mêlant au cortége des députations de la Lombardie et de Venise! C'était l'histoire contemporaine tout entière sculptée dans le bronze et le granit, résumée dans un nom.

Il y a douze ans déjà que Cavour a disparu de la scène du monde dans la force de l'âge et de l'intelligence, saisi à l'improviste par la mort comme sur le champ de bataille. Il est tombé prématurément, en plein combat, avant la victoire définitive de la cause qu'il a illustrée, par laquelle il s'est illustré lui-même, avant la réunion de Venise et l'entrée à Rome; mais on le sait bien, et c'est ce qui explique les honneurs presque souverains qu'on vient de lui rendre, tout ce qui existe au-delà des Alpes, c'est lui qui l'a fait avec le roi Victor-Emmanuel, c'est lui qui l'a préparé avec ce génie où se mêlaient l'habileté prudente et l'audace, la bonhomie allègre et la vigueur de conception, la solidité subalpine et la vivacité de la passion italienne. C'est lui qui a fait du petit Piémont, à demi ruiné et vaincu de la veille, l'allié utile de la France et de l'Angleterre, l'antagoniste heureux de l'Autriche, le libérateur de l'Italie, et tout cela, il l'a fait au grand jour, sans recourir aux violences ou aux subterfuges du despotisme, par l'alliance féconde d'une royauté populaire et du sentiment national. Cavour a eu ainsi la gloire d'être, sur un petit théâtre qu'il a su agrandir de ses propres mains, l'égal des plus éminens hommes d'état, en restant par-dessus tout le premier, le plus sincère, le plus résolu, le plus habile des libéraux de son temps. Il a montré ce qu'on peut par la liberté, avec la liberté. Il n'a pas été tenté, celui-là, d'infliger à l'émancipation nationale qu'il poursuivait la périlleuse solidarité des excès de la force et de la conquête. La conquête, il a voulu la repousser hors de son pays; il n'a pas eu l'idée de l'imposer aux autres, et, par cette libérale politique, bien mieux que par la protection des armes, il a sans doute mis d'avance l'Italie à l'abri des réactions. Cavour avait pour nous un autre mérite. Certes en affranchissant l'Italie de l'Autriche, il ne pouvait pas avoir la pensée de la subordonner à la France, dont il venait de conquérir les sympathies et le concours dans sa généreuse entreprise; mais cette France qu'il avait trouvée pour alliée, il l'aimait. Il ne séparait pas les intérêts italiens des intérêts fran-

çais, et ce ne serait pas aller trop loin de dire que, s'il eût été là, bien des malheurs eussent été peut-être épargnés à notre pays. Lui vivant et présent, les événemens n'auraient plus sans doute été les mêmes, ils auraient pris un autre cours et une autre face. Les Italiens ont traité l'autre jour ce glorieux politique comme un homme qui est déjà un ancêtre, et ils ont eu raison de rendre le lendemain un hommage analogue à Massimo d'Azeglio, qui avait cédé le pouvoir à son puissant émule, qui, lui aussi, a maintenant sa statue dans cette bonne ville de Turin, toute peuplée des images des précurseurs ou des héros de l'Italie nouvelle, Charles-Albert, Balbo, Gioberti, auprès de d'Azeglio et de Cavour.

La diplomatie étrangère, le ministre d'Angleterre en tête, était à peu près tout entière à ces fêtes turinoises. Seule la diplomatie française paraît avoir été un peu effacée, ou du moins le ministre de France auprès du roi Victor-Emmanuel était absent. Si M. Fournier n'était pas à Turin, c'est qu'on ne lui a pas dit sans doute d'y aller, de même que s'il n'est pas encore reparti pour Rome, c'est qu'on ne lui a pas probablement dit de partir. Il est peut-être assez difficile de saisir au premier coup d'œil l'avantage qu'il y a pour nous à nous abstenir là où notre présence ne serait pas sans quelque utilité. Mieux eût valu certainement ne pas laisser échapper cette occasion d'envoyer notre représentant dans une réunion nationale où la France avait naturellement une des premières places, parce qu'elle avait eu le premier rôle dans ces événemens que le nom seul de Cavour rappelait à toutes les mémoires. Tout cela est du passé sans doute; le meilleur moyen d'empêcher que les autres ne l'oublient, c'est de n'avoir pas l'air de l'oublier soi-même.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Results of a tour in Dardistan, Kashmir, little Tibet, Ladak, Zanskar,
by Dr G.-W. Leitner; Lahore et Londres 1873.

Dans la section de l'exposition universelle de Vienne qui est concédée à l'Inde anglaise, on peut admirer, au milieu d'une foule d'antiquités de tout genre, la belle collection de manuscrits anciens envoyée par M. Leitner, principal du collége de Lahore, un des hommes qui ont le plus contribué à faire connaître les traditions et les langues des tribus habitant le nord-ouest de l'Inde et la vallée de Kashmir, — langues dont les derniers vestiges tendent à disparaître par suite d'une lente absorption. On y remarque le célèbre manuscrit en lettres d'or des *Khamsas* des deux poètes Nizami et Amir Khosro qui fut exécuté par ordre d'un petit-fils de Tamerlan, — divers manuscrits en langue kashnieri, langue âryenne mêlée de mots persans, — une copie authen-

tique de *Sahi Bokhari*, — un opuscule en sanscrit qui a pour auteur le magicien Goraksh, et où se trouve indiqué non-seulement le moyen de voler dans l'air par l'effet d'une extase, mais encore celui de se faire enterrer vivant pour un temps voulu. Cette dernière expérience a été réellement faite un jour par un fakir à la cour de Ranzit-Singh, à Lahore, en présence d'un grand nombre de témoins, parmi lesquels était le docteur Honigberger. Il faut enfin mentionner la *Cosmogonie* bouddhique en langue tibétaine, *imprimée* bien avant Gutenberg au moyen de planches de bois gravées. M. Leitner a envoyé aussi ses importantes publications concernant les races qu'il a visitées et dont il a étudié les mœurs, les traditions et les langues. C'est à tort, ce nous semble, que M. Leitner veut avoir retrouvé dans les idiomes de ces tribus établies au pied de l'Himalaya les restes d'une langue âryenne antérieure au sanscrit; non-seulement on a peine à croire qu'une langue ait pu ainsi se fossiliser en quelque sorte, se conserver sans changement à travers les siècles à côté de celles qui en sont dérivées, mais les échantillons mêmes que donne M. Leitner prouvent qu'il s'agit là probablement d'idiomes analogues aux dialectes modernes qui se parlent dans l'Inde, tels que l'indoustani et tant d'autres. Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré au savant orientaliste d'avoir sauvé pour la science ces formes du langage, à peu près inconnues jusqu'à présent, et qui s'effacent comme des ombres devant l'extension des langues qui ont une littérature. Nous avons sous les yeux la dernière livraison de ses *Results of a tour in Dardistan, Kashmir, little Tibet*, etc. On y trouve une foule de légendes, de proverbes, de charades, de chants populaires, recueillis de la bouche des indigènes dans le nord de l'Inde. L'une des plus jolies parmi les légendes des Dards est celle du *shikari* (chasseur) qui assiste à une noce de démons.

Les démons sont des géans qui n'ont qu'un œil, placé au milieu du front; ils habitent les montagnes et s'opposent au défrichement du sol. Un soir donc, un *shikari* qui erre dans les montagnes, harassé de fatigue, épuisé de faim et de soif, voit briller à quelque distance de lui un feu de bivac dont il s'approche tout joyeux. Alors il s'aperçoit qu'il est tombé au milieu d'un festin de géans. Il veut se sauver en toute hâte, mais l'un des convives, dont l'œil unique louche, se lève à ce moment pour aller chercher de l'eau; il découvre le *shikari*, le questionne et l'invite à rester : il verra ce que c'est qu'une noce de démons. Le bigle lui jure d'ailleurs « par le soleil et la lune » qu'il ne lui sera fait aucun mal. Pendant qu'ils causent, un des géans arrache une plante, et dans le trou qui s'est formé ils jettent d'abord tous leurs ustensiles, puis se laissent glisser eux-mêmes par l'étroit orifice en se faisant minces comme un fil. Lorsqu'ils sont partis, le démon qui est resté près du chasseur le prend par la main, et ils suivent le même chemin. Ils arrivent dans une vaste grotte splendidement éclairée; le *shikari* se cache

dans un coin où son ami lui apporte de quoi manger, et il assiste aux cérémonies et entend la litanie que chante la mère de la fiancée, après quoi le démon le renvoie muni de trois pains. Ce qui avait surtout frappé le *shikari*, c'est qu'il avait reconnu sur le dos d'un convive son châle à lui, entre les mains d'un autre son fusil, aux jambes d'un troisième et d'un quatrième ses bas rayés et son caleçon de fête, pendant que d'autres encore se servaient de divers objets qui appartenaient à ses voisins. Il reprit le chemin de son village en songeant aux choses bizarres qu'il avait vues, et mangea en route deux de ses pains. On l'attendait avec anxiété; il raconta ce qui lui était arrivé, et fit manger à son père du pain qui lui restait; le dernier morceau fut gardé et porté au grenier, où il y avait des provisions de farine pour l'hiver. Or depuis ce temps le grenier resta toujours plein sans qu'on eût jamais besoin de renouveler les provisions; le pain du démon était un talisman. Il faut dire encore qu'en rentrant le *shikari* avait retrouvé intacts les objets qu'il avait vus entre les mains des esprits, et une vieille femme de grande expérience lui dit que c'était la coutume des démons d'emprunter pour leurs noces la vaisselle et les habits des hommes, mais qu'ils les restituaient toujours scrupuleusement. — Dans une autre légende, le fameux chasseur Kiba Lori, qui ne rentre jamais bredouille, est l'amant d'une fée. L'été venu, sa maîtresse l'avertit que pendant les sept jours caniculaires (*barda*) elle ne doit pas le voir, et lui défend, sous peine de mort, de venir dans son domaine. Le quatrième jour, Kiba Lori n'y tient plus. Il sort, et trouve sur un plateau élevé un immense troupeau de gibier de toute sorte; au milieu est assise la fée, occupée à traire une chèvre. L'animal l'aperçoit, et, effarouché, renverse le seau d'argent. La fée se lève, voit son indiscret amant, l'interpelle et le frappe au visage; mais à peine l'a-t-elle fait qu'elle fond en larmes, car il est maintenant condamné à mourir. — Va-t'en, dit-elle; cependant, pour qu'on ne dise pas que Kiba Lori soit rentré bredouille, je te permets de tirer une de mes bêtes. — Kiba Lori obéit, et rentre tristement; le quatrième jour, il était mort.

Parmi les fables recueillies par M. Leitner, on remarque celle « du renard et de la grenade, » que maître *Loyn* trouve trop verte. Une autre fois Loyn est tombé dans la rivière, et on l'entend crier : « Voici le déluge! » mais les gens qui sont sur la berge répondent en riant : « Nous ne voyons qu'un renard qui se noie. » N'est-ce pas ce qu'on serait bien souvent tenté de répondre à certains alarmistes qui tremblent pour l'avenir de l'état et de l'église aussitôt que leurs intérêts sont menacés?

Le directeur-gérant, C. Buloz.